

Rapport trimestriel aux actionnaires

La Banque Scotia annonce les résultats de son troisième trimestre

TORONTO, le 23 août 2022 – La Banque Scotia a affiché un bénéfice net de 2 594 millions de dollars pour son troisième trimestre, comparativement à 2 542 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le bénéfice dilué par action (le « BPA ») s'est établi à 2,09 \$, comparativement à 1,99 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Le bénéfice net ajusté¹⁾ pour le troisième trimestre s'est établi à 2 611 millions de dollars et le BPA a augmenté, passant de 2,01 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent à 2,10 \$. Le rendement des capitaux propres ajusté s'est établi à 15,4 %, contre 15,1 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

« Nous avons dégagé une croissance du BPA de 4 % et un rendement des capitaux propres de 15,4 % pour le trimestre. La forte qualité du crédit malgré la croissance du portefeuille de prêts dans tous les secteurs d'activité, la gestion prudente des dépenses et la résilience de la clientèle ont été les faits marquants du trimestre, en dépit du contexte macroéconomique moins favorable », a déclaré Brian Porter, président et chef de la direction de la Banque Scotia.

Le bénéfice du Réseau canadien a augmenté de 12 % grâce à la forte progression des revenus d'intérêts nets, laquelle a été soutenue par la croissance de 14 % des prêts et l'élargissement de la marge nette sur intérêts. Ce secteur a inscrit un levier d'exploitation positif pour un septième trimestre d'affilée.

Le bénéfice des Opérations internationales a bondi de 28 % à la faveur d'une hausse des revenus d'intérêts nets soutenue par une croissance de 12 % des prêts, de l'élargissement des marges et de la gestion prudente des dépenses. Le bénéfice des Opérations internationales a aussi tiré parti de la baisse de la charge d'impôt et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Le secteur Gestion de patrimoine mondiale a dégagé un bénéfice de 383 millions de dollars. La baisse des revenus tirés des frais ayant découlé de la diminution des actifs sous gestion en raison du recul des marchés a été contrebalancée en partie par la hausse des revenus d'intérêts nets générée par la forte croissance des prêts et la baisse des charges liées aux volumes.

Le bénéfice des Services bancaires et marchés mondiaux s'est établi à 378 millions de dollars, ce qui représente un recul de 26 % attribuable à la baisse des revenus tirés des marchés financiers en raison de la conjoncture du marché et à la diminution des honoraires de services-conseils.

Des fonds propres générés en interne considérables ont été déployés afin d'accroître les actifs pondérés en fonction des risques de la Banque dans le but de soutenir les bénéfices futurs, tout en assurant aux actionnaires un rendement sur leur capital investi, ce qui a donné lieu à un ratio des actions ordinaires et assimilées de T1²⁾ de 11,4 %.

« Je suis fier des nombreuses distinctions obtenues par la Banque Scotia au cours du trimestre, y compris l'obtention des prix de la meilleure banque du Canada, de la meilleure banque d'Amérique du Nord au chapitre de la finance durable et de la meilleure banque d'investissement du Chili dans le palmarès Euromoney 2022. Ces prix soulignent l'engagement de la Banque à penser au client avant tout, à fournir des conseils judicieux et à proposer des produits et services qui répondent à leurs besoins », a indiqué Brian Porter. « Nous avons également accueilli Empire Company Limited au sein du programme Scène+, ce qui permet aux Canadiens de bénéficier d'un programme de fidélisation d'une grande flexibilité proposant des possibilités de gagner et d'utiliser des points dans pratiquement tous leurs achats courants », a ajouté M. Porter. « La Banque continue de démontrer son engagement envers les collectivités où elle mène des activités, comme le démontre notre premier Rapport sur l'impact social ScotiaINSPIRE, qui présente plus de 200 partenariats communautaires et des investissements communautaires totalisant 26 millions de dollars. »

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4.

2) Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice Normes de fonds propres du BSIF (novembre 2018).



Diffusion en direct sur
le Web de la
conférence
téléphonique de la
Banque avec les
analystes.
Se reporter aux
renseignements à la
page 90.

Recommandations du Groupe de travail sur la divulgation accrue des renseignements (GTDAR)

Le tableau qui suit présente la table des matières des recommandations du GTDAR, afin de faciliter la consultation des documents publiés de la Banque, qui sont disponibles au www.banquescotia.com/relationsinvestisseurs.

Type de risque	Numéro	Information fournie	T3 2022		Rapport annuel 2021					
			Rapport trimestriel	Informations supplémentaires sur les fonds propres réglementaires	Rapport de gestion	États financiers				
Général	1	Liste des risques auxquels la Banque est exposée. Terminologie, mesures et paramètres clés liés au risque de la Banque.	42, 46-49		14 82-85 87-88, 92-98 61-64, 106-109, 122-124					
	2	Risques importants et risques émergents et évolution des risques durant la période de communication de l'information.								
	3	Examen des faits nouveaux en matière de réglementation et des plans visant à satisfaire aux nouveaux ratios réglementaires.								
	4	Structure de gouvernance du risque de la Banque. Description de la culture de gestion du risque et des procédures appliquées pour soutenir cette culture. Description des principaux risques découlant du modèle d'affaires de la Banque. Essais dans des conditions critiques dans le cadre des activités de gouvernance du risque et de gestion du capital de la Banque.								
Gouvernance du risque, gestion du risque et modèle d'affaires	5	Exigences en matière de fonds propres liées au pilier 1 et répercussions pour les établissements bancaires d'importance systémique à l'échelle mondiale.	46	18-21 15-16	79-81 82-85 86 82-83	216				
	6									
	7									
	8	a) Composantes des fonds propres réglementaires. b) Rapprochement du bilan comptable et du bilan réglementaire. État des variations des fonds propres réglementaires depuis la période de communication de l'information précédente, y compris l'évolution des actions ordinaires et assimilées de T1, des fonds propres de T1 supplémentaires et des fonds propres de T2. Analyse du niveau cible de capital, et plans pour atteindre celui-ci. Analyse des actifs pondérés en fonction des risques par types de risque, entreprises et actifs pondérés du risque de marché. Analyse des exigences en matière de fonds propres pour chaque catégorie d'actif aux termes des règles de Bâle. Compilation du risque de crédit de la Banque. Etats du rapprochement des variations des actifs pondérés en fonction des risques pour chaque type d'actifs pondérés en fonction des risques. Examen de l'exigence d'évaluation retrospective des règles de Bâle III, y compris le rendement et la validation du modèle lié au risque de crédit.								
	9									
	10									
	11									
	12									
	13									
	14									
Suffisance des fonds propres et actifs pondérés en fonction des risques	15	Compilation du risque de crédit de la Banque. Etats du rapprochement des variations des actifs pondérés en fonction des risques pour chaque type d'actifs pondérés en fonction des risques.	81	5,34,36-47,55-57, 61,73,79 13-14,34-48,54-57, 61,66-69 13-14, 34-48,66-69	69-73, 86, 131 69-73 49,60,72	185, 240 185, 233-240 185, 235				
	16									
	17									
	18	Analyses des actifs liquides de la Banque. Analyses des actifs grevés et non grevés par catégories du bilan.	37-40		104-109					
Liquidité et financement	19	Total consolidé des actifs, des passifs et des engagements hors bilan analysés par échéances contractuelles restantes à la date du bilan. Analyse des sources de financement de la Banque et description de sa stratégie de financement.	37-40		106	110-112 109-110				
	20		44-45							
	21		42-43							
	22	Interdépendance des mesures du risque de marché pour les portefeuilles de transaction, les portefeuilles de titres détenus à des fins autres que de transaction et le bilan.	36-37		103					
Risque de marché	23	Examen des principaux facteurs du risque de marché pour les portefeuilles de transaction et les portefeuilles de titres détenus à des fins autres que de transaction.	82-83	99-104	239-240	239-240				
	24	Examen de l'évolution de la VaR d'une période à l'autre et des hypothèses, limites, évaluations rétroactives et validations de la VaR.	35, 83		99-104					
	25	Autres techniques de gestion du risque : essais dans des conditions critiques, VaR ayant subi une simulation de crise, évaluation du risque d'écart grave et horizon du risque de marché.	81-82		99-104					
	26	Analyses des expositions globales au risque de crédit, y compris pour les prêts personnels et les prêts de gros.	65 47, 81-82 81-82	5,34,36-47,55-57 31, 32 78	194-196, 236-238	163-165, 196 94, 125-126, 128-129 90-91 90-91, 95				
	27	Examen des politiques visant à cerner les prêts douteux, à définir la dépréciation et les prêts renégociés ainsi qu'à expliquer les politiques de report de remboursements de prêts.								
Risque de crédit	28	Rapprochements des soldes d'ouverture et de clôture des prêts dépréciés et dotations au compte de correction de valeur pour l'exercice.								
	29	Analyses du risque de crédit de contrepartie découlant des transactions dérivées.								
	30	Analyses des techniques d'atténuation du risque de crédit, y compris les garanties détenues pour toutes les sources de risque de crédit.								
	31	Mesures quantifiées de gestion du risque d'exploitation.	48		73, 113					
	32	Examen des éléments de risque connus publiquement.			78					
Autres risques										

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion est fourni dans le but d'aider le lecteur à évaluer la situation financière et les résultats d'exploitation de la Banque au 31 juillet 2022 et pour la période close à cette date. Le rapport de gestion doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Banque figurant dans le présent rapport aux actionnaires et le rapport annuel 2021 de la Banque. Le présent rapport de gestion a été préparé en date du 23 août 2022.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris son rapport annuel 2021, sur son site Web, au www.banquescotia.com. Il est également possible de trouver le rapport annuel et la notice annuelle de 2021 de la Banque sur le site de SEDAR, au www.sedar.com, et dans la section EDGAR du site de la SEC, au www.sec.gov.

Table des matières

Rapport de gestion		
4 Mesures non conformes aux PCGR	29 Faits saillants par secteurs géographiques	47 Instruments financiers
12 Faits saillants financiers	30 Faits saillants financiers trimestriels	48 Arrangements hors bilan
13 Survol de la performance	31 Situation financière	48 Faits nouveaux en matière de réglementation
15 Résultats financiers du Groupe	31 Gestion du risque	49 Méthodes comptables et contrôles
17 Données par secteurs d'activité	46 Gestion du capital	50 Données sur les actions
		51 Glossaire

Énoncés prospectifs À l'occasion, nos communications publiques comprennent des énoncés prospectifs verbaux ou écrits. Le présent document renferme ce genre d'énoncés, qui peuvent également être intégrés à d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières du Canada ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, ou à d'autres communications. De plus, des représentants de la Banque peuvent fournir verbalement des énoncés prospectifs à certains analystes, investisseurs, médias et autres intervenants. De tels énoncés sont formulés aux termes des règles d'exonération de la loi américaine intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995* et de toute loi pertinente sur les valeurs mobilières en vigueur au Canada. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre, notamment, les énoncés formulés dans le présent document, dans le rapport de gestion de la Banque figurant dans son rapport annuel 2021 à la rubrique « Perspectives », ainsi que dans tout autre énoncé concernant les objectifs de la Banque, les stratégies qu'elle emploie pour les atteindre, le contexte réglementaire dans lequel la Banque exerce ses activités, ses résultats financiers prévisionnels et les perspectives à l'égard des activités de la Banque et de l'économie du Canada, des États-Unis et du monde entier. On reconnaît habituellement les énoncés prospectifs à l'emploi de termes ou d'expressions comme « croire », « prévoir », « s'attendre à », « envisager », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « planifier », « viser » et autres expressions similaires ainsi que par la conjugaison des verbes au futur et au conditionnel comme « devrait » et « pourrait ».

Du fait de leur nature, les énoncés prospectifs exigent que nous posions des hypothèses et sont assujettis à des incertitudes et à des risques inhérents qui donnent lieu à la possibilité que les prédictions, les prévisions, les projections, les attentes ou les conclusions se révèlent inexactes, que nos hypothèses puissent être incorrectes et que nos objectifs de performance financière, notre vision et nos objectifs stratégiques ne puissent être atteints.

Nous conseillons aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés étant donné que les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes, des cibles, des estimations et des intentions exprimées dans ces énoncés prospectifs en raison de divers facteurs de risque, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté et dont l'incidence peut être difficile à prévoir.

Les résultats futurs liés aux énoncés prospectifs peuvent être influencés par de nombreux facteurs, dont, sans s'y limiter, les conditions générales de l'économie et du marché dans les pays où nous exerçons nos activités; les variations des taux de change et d'intérêt; la hausse des coûts de financement et de la volatilité en raison de l'illiquidité du marché et de la concurrence pour le financement; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers la Banque et envers les sociétés membres de son groupe; les changements apportés aux politiques monétaires, fiscales ou économiques et les modifications apportées aux lois fiscales et aux interprétations connexes; les changements apportés aux lois et à la réglementation ou aux attentes et exigences prudentielles, y compris les exigences et les lignes directrices relatives aux fonds propres, aux taux d'intérêt et à la liquidité, ainsi que l'incidence de ces changements sur les coûts de financement; les changements aux notations de crédit qui nous sont attribuées; le risque d'exploitation et le risque lié aux infrastructures; le risque de réputation; l'exactitude et l'exhaustivité de l'information que la Banque reçoit sur sa clientèle et ses contreparties; la mise au point et le lancement de nouveaux produits et services en temps opportun, et la mesure dans laquelle les produits et les services vendus auparavant par la Banque obligent cette dernière à engager des charges ou à assumer des pertes qui n'avaient pas été anticipées initialement; notre capacité à réaliser nos plans stratégiques, notamment à mener à terme les acquisitions et les cessions, ce qui comprend l'obtention des approbations des organismes de réglementation; les principales estimations comptables et l'incidence des modifications des normes comptables, des règlements et des interprétations connexes sur ces estimations; l'activité sur les marchés financiers mondiaux; la capacité de la Banque à recruter, à former et à conserver des dirigeants clés; l'évolution de divers types de fraudes ou d'autres activités criminelles auxquels la Banque est exposée; les perturbations et les attaques (notamment les cyberattaques) visant les technologies de l'information, l'accès au réseau ou les autres systèmes ou services de communication vocaux ou de données de la Banque ou visant Internet; l'augmentation de la concurrence dans tous nos secteurs géographiques et d'activité, notamment en provenance de concurrents offrant des services bancaires par Internet et par appareil mobile et de concurrents non conventionnels; l'exposition liée aux enjeux réglementaires et aux litiges importants; les changements climatiques et d'autres risques liés aux facteurs environnementaux et sociaux, y compris les risques éventuels liés à la durabilité, qui pourraient découler des activités de la Banque; la survenance de catastrophes naturelles ou non et les réclamations découlant de ces événements; le déclenchement sur une grande échelle de crises sanitaires ou de pandémies, notamment l'ampleur et la durée de la pandémie de COVID-19 et son incidence sur l'économie mondiale, sur les conditions des marchés financiers ainsi que sur les activités, les résultats d'exploitation, la situation financière et les perspectives de la Banque; de même que la capacité de la Banque à prévoir et à gérer les risques que comportent ces facteurs. Une grande partie des activités de la Banque consiste à consentir des prêts ou à affecter autrement ses ressources à certains secteurs, entreprises ou pays. Tout événement imprévu touchant ces emprunteurs, secteurs ou pays risque d'avoir une incidence défavorable importante sur les résultats financiers de la Banque, sur ses activités, sur sa situation financière ou sur sa liquidité. Ces facteurs, et d'autres encore, peuvent faire en sorte que la performance réelle de la Banque soit, dans une mesure importante, différente de celle envisagée par les énoncés prospectifs. La Banque tient à préciser que la liste ci-dessus n'est pas une liste exhaustive de tous les facteurs de risque et autres facteurs potentiels pouvant avoir une incidence négative sur ses résultats. Pour plus de renseignements, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Gestion du risque » du rapport annuel 2021 de la Banque, compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels.

Les hypothèses économiques importantes sous-jacentes aux énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont présentées dans le rapport annuel 2021 à la rubrique « Perspectives », compte tenu des ajouts figurant dans les rapports trimestriels. Ces rubriques « Perspectives » sont fondées sur les opinions de la Banque et leur réalisation est incertaine. Le lecteur est prié de tenir compte des facteurs susmentionnés à la lecture de ces rubriques. Lorsqu'ils se fient à des énoncés prospectifs pour prendre des décisions à l'égard de la Banque et de ses titres, les investisseurs et les autres personnes doivent se pencher diligemment sur ces facteurs, ainsi que sur d'autres incertitudes et éventualités. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent l'avis de la direction à la date des présentes seulement et sont présentés dans le but d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière de la Banque, ses objectifs et ses priorités ainsi que sa performance financière prévisionnelle aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et ils peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Sauf si la loi l'exige, la Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs verbaux ou écrits qui peuvent être faits de temps à autre par elle ou en son nom.

Le lecteur trouvera d'autres renseignements sur la Banque, y compris sa notice annuelle, sur le site Web de SEDAR, au www.sedar.com, ainsi que dans la section EDGAR du site Web de la SEC, au www.sec.gov.

Mesures non conformes aux PCGR

Pour évaluer sa performance et celle de ses secteurs d'exploitation, la Banque a recours à diverses mesures financières. Certaines d'entre elles sont présentées sur une base non conforme aux PCGR et ne sont pas calculées selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR), lesquels sont fondés sur les Normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), ni définies par les PCGR. Ces mesures n'ont aucune signification normalisée qui assurerait qu'elles sont cohérentes et comparables à celles du même nom utilisées par d'autres sociétés. La Banque est d'avis que les mesures non conformes aux PCGR sont utiles puisqu'elles permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance. Ces mesures non conformes aux PCGR sont utilisées dans le présent rapport de gestion et elles sont définies ci-après.

Résultats ajustés et bénéfice dilué ajusté par action

Les tableaux qui suivent présentent les rapprochements des résultats financiers présentés conformément aux PCGR et des résultats financiers ajustés non conformes aux PCGR. Les résultats financiers ont été ajustés pour tenir compte des éléments suivants.

Ajustements ayant une incidence sur la période considérée et les périodes antérieures :

Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions : Ces coûts ont trait à l'amortissement des immobilisations incorporelles comptabilisé à l'acquisition d'entreprises, à l'exception des logiciels, et ils sont comptabilisés dans les secteurs d'exploitation Réseau canadien, Opérations internationales et Gestion de patrimoine mondiale.

Ajustements ayant une incidence sur les périodes antérieures seulement :

Charges de restructuration et autres provisions, comptabilisées au quatrième trimestre de 2021 : La Banque a comptabilisé des charges de restructuration de 126 millions de dollars avant impôt et des provisions de 62 millions de dollars avant impôt au titre de règlements et de litiges (collectivement, 139 millions de dollars après impôt). Ces charges ont été comptabilisées dans le secteur d'exploitation Autres.

Montants liés aux acquisitions et aux cessions :

i. Les coûts d'intégration liés aux acquisitions sont des coûts engagés par la Banque liés à l'intégration des entreprises acquises précédemment. Ces coûts ont été comptabilisés dans les secteurs d'exploitation Opérations internationales et Gestion de patrimoine mondiale. La Banque a cessé d'engager ces coûts au cours de l'exercice 2020.

ii. Le (profit net) ou la perte nette sur les cessions comptabilisé au cours de l'exercice 2020 dans le secteur d'exploitation Autres.

Ajustements liés aux évaluations comptabilisés au premier trimestre de 2020 : La Banque a comptabilisé certains ajustements liés aux évaluations totalisant 315 millions de dollars avant impôt (233 millions de dollars après impôt) au titre de la modification de sa méthode d'évaluation du compte de correction de valeur pour pertes sur créances selon l'IFRS 9 (155 millions de dollars), de l'amélioration de sa méthode de détermination de la juste valeur, particulièrement en ce qui concerne les dérivés de gré à gré non garantis (116 millions de dollars), et de la comptabilisation d'une perte de valeur relativement à un actif logiciel (44 millions de dollars).

T1 Rapprochement des résultats présentés et ajustés et du bénéfice dilué ajusté par action

	Trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 juillet 2021	31 juillet 2022	31 juillet 2021
(en millions de dollars)					
Résultats présentés					
Revenus d'intérêts nets	4 676 \$	4 473 \$	4 217 \$	13 493 \$	12 744 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 123	3 469	3 540	10 297	10 821
Total des revenus	7 799	7 942	7 757	23 790	23 565
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	412	219	380	853	1 640
Charges autres que d'intérêts	4 191	4 159	4 097	12 573	12 347
Bénéfice avant impôt sur le résultat	3 196	3 564	3 280	10 364	9 578
Charge d'impôt sur le résultat	602	817	738	2 283	2 182
Bénéfice net	2 594 \$	2 747 \$	2 542 \$	8 081 \$	7 396 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	54	78	81	220	261
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 540	2 669	2 461	7 861	7 135
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	36	74	35	154	155
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 504 \$	2 595 \$	2 426 \$	7 707 \$	6 980 \$
Bénéfice dilué par action (en dollars)	2,09 \$	2,16 \$	1,99 \$	6,39 \$	5,73 \$
Ajustements					
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ¹⁾	24 \$	24 \$	24 \$	73 \$	78 \$
Ajustements (avant impôt)	24 \$	24 \$	24 \$	73 \$	78 \$
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(7)	(6)	(6)	(20)	(21)
Ajustements (après impôt)	17 \$	18 \$	18 \$	53 \$	57 \$
Ajustement attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	-	-	-	-	-
Ajustements (après impôt et participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales)	17 \$	18 \$	18 \$	53 \$	57 \$
Résultats ajustés					
Revenus d'intérêts nets	4 676 \$	4 473 \$	4 217 \$	13 493 \$	12 744 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 123	3 469	3 540	10 297	10 821
Total des revenus	7 799	7 942	7 757	23 790	23 565
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	412	219	380	853	1 640
Charges autres que d'intérêts	4 167	4 135	4 073	12 500	12 269
Bénéfice avant impôt sur le résultat	3 220	3 588	3 304	10 437	9 656
Charge d'impôt sur le résultat	609	823	744	2 303	2 203
Bénéfice net	2 611 \$	2 765 \$	2 560 \$	8 134 \$	7 453 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	54	78	81	220	261
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 557	2 687	2 479	7 914	7 192
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	36	74	35	154	155
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 521 \$	2 613 \$	2 444 \$	7 760 \$	7 037 \$
Bénéfice dilué ajusté par action					
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires	2 521 \$	2 613 \$	2 444 \$	7 760 \$	7 037 \$
Incidence dilutive des options au titre des paiements fondés sur des actions et autres	6	-	9	92	41
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (dilué)	2 527	2 613	2 453	7 852	7 078
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 195	1 199	1 215	1 201	1 213
Incidence dilutive des options au titre des paiements fondés sur des actions et autres (en millions)	8	2	8	20	12
Nombre moyen pondéré dilué ajusté d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 203	1 201	1 223	1 221	1 225
Bénéfice dilué ajusté par action (en dollars)²⁾	2,10 \$	2,18 \$	2,01 \$	6,43 \$	5,78 \$
Incidence des ajustements sur le bénéfice dilué par action (en dollars)	0,01 \$	0,02 \$	0,02 \$	0,04 \$	0,05 \$

1) Comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts.

2) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions.

T1A Rapprochement des résultats présentés et ajustés par secteurs d'activité¹⁾

(en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
Pour le trimestre clos le 31 juillet 2022						
Bénéfice net (perte nette) présenté(e) Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 213 \$ -	677 \$ 52	378 \$ 2	378 \$ -	(52)\$ -	2 594 \$ 54
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 213 \$	625 \$	376 \$	378 \$	(52)\$	2 540 \$
Ajustements : Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁾	4	6	7	-	-	17
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	1 217 \$	683 \$	385 \$	378 \$	(52)\$	2 611 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 217 \$	631 \$	383 \$	378 \$	(52)\$	2 557 \$
Pour le trimestre clos le 30 avril 2022						
Bénéfice net (perte nette) présenté(e) Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 179 \$ -	681 \$ 76	409 \$ 2	488 \$ -	(10)\$ -	2 747 \$ 78
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 179 \$	605 \$	407 \$	488 \$	(10)\$	2 669 \$
Ajustements : Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁾	4	8	6	-	-	18
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	1 183 \$	689 \$	415 \$	488 \$	(10)\$	2 765 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 183 \$	613 \$	413 \$	488 \$	(10)\$	2 687 \$
Pour le trimestre clos le 31 juillet 2021						
Bénéfice net (perte nette) présenté(e) Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1 079 \$ -	564 \$ 78	392 \$ 2	513 \$ -	(6)\$ 1	2 542 \$ 81
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 079 \$	486 \$	390 \$	513 \$	(7)\$	2 461 \$
Ajustements : Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁾	4	7	7	-	-	18
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	1 083 \$	571 \$	399 \$	513 \$	(6)\$	2 560 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	1 083 \$	493 \$	397 \$	513 \$	(7)\$	2 479 \$
Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022						
Bénéfice net (perte nette) présenté(e) Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	3 593 \$ -	1 988 \$ 213	1 202 \$ 7	1 427 \$ -	(129)\$ -	8 081 \$ 220
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	3 593 \$	1 775 \$	1 195 \$	1 427 \$	(129)\$	7 861 \$
Ajustements : Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁾	12	21	20	-	-	53
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	3 605 \$	2 009 \$	1 222 \$	1 427 \$	(129)\$	8 134 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	3 605 \$	1 796 \$	1 215 \$	1 427 \$	(129)\$	7 914 \$
Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2021						
Bénéfice net (perte nette) présenté(e) Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 917 \$ -	1 548 \$ 253	1 187 \$ 7	1 573 \$ -	171 \$ 1	7 396 \$ 261
Bénéfice net présenté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 917 \$	1 295 \$	1 180 \$	1 573 \$	170 \$	7 135 \$
Ajustements : Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions ²⁾	12	25	20	-	-	57
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e)	2 929 \$	1 573 \$	1 207 \$	1 573 \$	171 \$	7 453 \$
Bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	2 929 \$	1 320 \$	1 200 \$	1 573 \$	170 \$	7 192 \$

1) Se reporter à la rubrique « Données par secteurs d'activité » à la page 17.

2) Comptabilisé dans les charges autres que d'intérêts.

Rapprochement des résultats présentés, des résultats ajustés et des résultats présentés en dollars constants du secteur Opérations internationales

Les résultats du secteur Opérations internationales sont présentés en dollars constants. Selon la présentation en dollars constants, les montants des périodes précédentes sont recalculés au moyen des taux de change moyens de la période à l'étude. Le tableau suivant fournit le rapprochement entre les résultats présentés, les résultats ajustés et les résultats présentés en dollars constants du secteur Opérations internationales pour les périodes précédentes. La Banque est d'avis que la présentation de l'information en dollars constants permet au lecteur de mieux évaluer la performance des activités courantes sans l'incidence de la conversion des devises. La base d'établissement des montants présentés dans les tableaux ci-après est différente de celle utilisée pour le tableau de la section « Incidence de la conversion des devises » qui se trouve dans la rubrique « Survol de la performance » à la page 13.

T2 Rapprochement des résultats présentés, des résultats ajustés et des résultats présentés en dollars constants du secteur Opérations internationales

Résultats présentés (en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les						Pour la période de neuf mois close le		
	30 avril 2022			31 juillet 2021			31 juillet 2021		
	Montant présent	Variation de change	Montant en dollars constants	Montant présent	Variation de change	Montant en dollars constants	Montant présent	Variation de change	Montant en dollars constants
<i>(sur une base de mise en équivalence fiscale)</i>									
Revenus d'intérêts nets	1 687 \$	20 \$	1 667 \$	1 586 \$	1 \$	1 585 \$	5 036 \$	180 \$	4 856 \$
Revenus autres que d'intérêts	720	4	716	776	10	766	2 265	88	2 177
Total des revenus	2 407	24	2 383	2 362	11	2 351	7 301	268	7 033
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	276	3	273	339	(4)	343	1 260	49	1 211
Charges autres que d'intérêts	1 268	11	1 257	1 299	(1)	1 300	3 995	123	3 872
Charge d'impôt sur le résultat	182	(1)	183	160	6	154	498	23	475
Bénéfice net	681 \$	11 \$	670 \$	564 \$	10 \$	554 \$	1 548 \$	73 \$	1 475 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	76 \$	4 \$	72 \$	78 \$	5 \$	73 \$	253 \$	20 \$	233 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	605 \$	7 \$	598 \$	486 \$	5 \$	481 \$	1 295 \$	53 \$	1 242 \$
Autres mesures									
Actifs moyens (en milliards de dollars)	204 \$	3 \$	201 \$	191 \$	2 \$	189 \$	195 \$	7 \$	188 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	149 \$	3 \$	146 \$	146 \$	2 \$	144 \$	149 \$	6 \$	143 \$
Résultats ajustés									
(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les						Pour la période de neuf mois close le		
	30 avril 2022			31 juillet 2021			31 juillet 2021		
	Montant ajusté	Variation de change	Montant ajusté en dollars constants	Montant ajusté	Variation de change	Montant ajusté en dollars constants	Montant ajusté	Variation de change	Montant ajusté en dollars constants
<i>(sur une base de mise en équivalence fiscale)</i>									
Revenus d'intérêts nets	1 687 \$	20 \$	1 667 \$	1 586 \$	1 \$	1 585 \$	5 036 \$	180 \$	4 856 \$
Revenus autres que d'intérêts	720	4	716	776	10	766	2 265	88	2 177
Total des revenus	2 407	24	2 383	2 362	11	2 351	7 301	268	7 033
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	276	3	273	339	(4)	343	1 260	49	1 211
Charges autres que d'intérêts	1 258	11	1 247	1 288	(2)	1 290	3 960	120	3 840
Charge d'impôt sur le résultat	184	(2)	186	164	7	157	508	25	483
Bénéfice net	689 \$	12 \$	677 \$	571 \$	10 \$	561 \$	1 573 \$	74 \$	1 499 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	76 \$	4 \$	72 \$	78 \$	5 \$	73 \$	253 \$	20 \$	233 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	613 \$	8 \$	605 \$	493 \$	5 \$	488 \$	1 320 \$	54 \$	1 266 \$

Rapprochement du total des actifs moyens, des actifs productifs principaux et des revenus d'intérêts nets sur les actifs principaux

Actifs productifs

Les actifs productifs représentent des actifs générateurs de revenus, lesquels comprennent les dépôts portant intérêt auprès d'autres banques, les actifs détenus à des fins de transaction, les titres de placement, les participations dans des sociétés associées, les titres empruntés et titres pris en pension, les prêts déduction faite des comptes de correction de valeur, ainsi que les engagements de clients en contrepartie d'acceptations.

Actifs non productifs

Les actifs non productifs correspondent à la trésorerie et aux dépôts sans intérêt auprès d'autres institutions financières, aux métaux précieux, aux instruments financiers dérivés, aux immobilisations corporelles, au goodwill et aux autres immobilisations incorporelles, aux actifs d'impôt différé, ainsi qu'aux autres actifs.

Actifs productifs principaux

Les actifs productifs principaux correspondent aux dépôts portant intérêt auprès d'autres banques, aux titres de placement et aux prêts déduction faite des comptes de correction de valeur.

Revenus d'intérêts nets sur les actifs principaux

Les revenus d'intérêts nets sur les actifs principaux correspondent aux revenus d'intérêts nets gagnés sur les actifs productifs principaux.

Marge nette sur intérêts

La marge nette sur intérêts correspond aux revenus d'intérêts nets sur les actifs principaux (annualisés) divisés par les actifs productifs principaux moyens.

T3 Total des actifs moyens, actifs productifs moyens, actifs productifs principaux moyens et marge nette sur intérêts par secteurs d'activité

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2022 et pour le trimestre clos à cette date			
	Réseau canadien	Opérations internationales ¹⁾	Secteurs GPM, SBMM et Autres ²⁾	Total
Total des actifs moyens³⁾	437 269 \$	209 076 \$	648 820 \$	1 295 165 \$
Actifs non productifs moyens ³⁾	4 089	18 448	88 787	111 324
Total des actifs productifs moyens³⁾	433 180 \$	190 628 \$	560 033 \$	1 183 841 \$
Moins :				
Actifs détenus à des fins de transaction	–	4 860	124 030	128 890
Titres pris en pension et titres empruntés	–	2 245	143 757	146 002
Autres déductions	24 646	2 228	35 836	62 710
Actifs productifs principaux moyens³⁾	408 534 \$	181 295 \$	256 410 \$	846 239 \$
Revenus d'intérêts nets tirés des actifs productifs principaux	2 361 \$	1 760 \$	608 \$	4 729 \$
Marge nette sur intérêts	2,29 %	3,85 %	n. s.⁴⁾	2,22 %

1) La méthode de calcul de la marge nette sur intérêts a été ajustée de façon prospective afin qu'elle corresponde à la définition de la Banque. Les périodes antérieures n'ont pas été retraitées.

2) Comprend les secteurs Gestion de patrimoine mondiale, Services bancaires et marchés mondiaux et Autres.

3) Les soldes moyens représentent la moyenne des soldes quotidiens pour la période.

4) Non significatif.

Au 30 avril 2022 et pour le trimestre clos à cette date

(en millions de dollars)	Au 30 avril 2022 et pour le trimestre clos à cette date			
	Réseau canadien	Opérations internationales	Secteurs GPM, SBMM et Autres ¹⁾	Total
Total des actifs moyens	423 218 \$	203 875 \$	637 100 \$	1 264 193 \$
Actifs non productifs moyens	4 035	17 371	81 495	102 901
Total des actifs productifs moyens	419 183 \$	186 504 \$	555 605 \$	1 161 292 \$
Moins :				
Actifs détenus à des fins de transaction	–	4 376	140 125	144 501
Titres pris en pension et titres empruntés	–	145	127 110	127 255
Autres déductions	22 478	2 216	34 924	59 618
Actifs productifs principaux moyens	396 705 \$	179 767 \$	253 446 \$	829 918 \$
Revenus d'intérêts nets tirés des actifs productifs principaux	2 144 \$	1 691 \$	671 \$	4 506 \$
Marge nette sur intérêts	2,22 %	3,86 %	n. s.²⁾	2,23 %

1) Comprend les secteurs Gestion de patrimoine mondiale, Services bancaires et marchés mondiaux et Autres.

2) Non significatif.

Au 31 juillet 2021 et pour le trimestre clos à cette date

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2021 et pour le trimestre clos à cette date			
	Réseau canadien	Opérations internationales	Secteurs GPM, SBMM et Autres ¹⁾	Total
Total des actifs moyens	383 918 \$	190 698 \$	573 481 \$	1 148 097 \$
Actifs non productifs moyens	4 090	14 141	74 058	92 289
Total des actifs productifs moyens	379 828 \$	176 557 \$	499 423 \$	1 055 808 \$
Moins :				
Actifs détenus à des fins de transaction	–	6 007	136 453	142 460
Titres pris en pension et titres empruntés	–	–	117 271	117 271
Autres déductions	18 193	2 528	33 335	54 056
Actifs productifs principaux moyens	361 635 \$	168 022 \$	212 364 \$	742 021 \$
Revenus d'intérêts nets tirés des actifs productifs principaux	2 030 \$	1 574 \$	565 \$	4 169 \$
Marge nette sur intérêts	2,23 %	3,72 %	n. s.²⁾	2,23 %

1) Comprend les secteurs Gestion de patrimoine mondiale, Services bancaires et marchés mondiaux et Autres.

2) Non significatif.

Au 31 juillet 2022 et pour la période de neuf mois close à cette date

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2022 et pour la période de neuf mois close à cette date			
	Réseau canadien	Opérations internationales ¹⁾	Secteurs GPM, SBMM et Autres ²⁾	Total
Total des actifs moyens	424 088 \$	203 007 \$	638 054 \$	1 265 149 \$
Actifs non productifs moyens	4 085	17 284	80 564	101 933
Total des actifs productifs moyens	420 003 \$	185 723 \$	557 490 \$	1 163 216 \$
Moins :				
Actifs détenus à des fins de transaction	–	4 846	140 549	145 395
Titres pris en pension et titres empruntés	–	872	133 997	134 869
Autres déductions	22 569	2 175	35 422	60 166
Actifs productifs principaux moyens	397 434 \$	177 830 \$	247 522 \$	822 786 \$
Revenus d'intérêts nets tirés des actifs productifs principaux	6 638 \$	5 087 \$	1 831 \$	13 556 \$
Marge nette sur intérêts	2,23 %	3,82 %	n. s.³⁾	2,20 %

1) La méthode de calcul de la marge nette sur intérêts a été ajustée de façon prospective afin qu'elle corresponde à la définition de la Banque. Les périodes antérieures n'ont pas été retraitées.

2) Comprend les secteurs Gestion de patrimoine mondiale, Services bancaires et marchés mondiaux et Autres.

3) Non significatif.

Au 31 juillet 2021 et pour la période de neuf mois close à cette date

(en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Secteurs GPM, SBMM et Autres ¹⁾	Total
Total des actifs moyens	374 918 \$	194 765 \$	582 243 \$	1 151 926 \$
Actifs non productifs moyens	4 102	15 101	76 237	95 440
Total des actifs productifs moyens	370 816 \$	179 664 \$	506 006 \$	1 056 486 \$
Moins :				
Actifs détenus à des fins de transaction	–	5 933	135 456	141 389
Titres pris en pension et titres empruntés	–	–	116 032	116 032
Autres déductions	16 911	2 453	31 162	50 526
Actifs productifs principaux moyens	353 905 \$	171 278 \$	223 356 \$	748 539 \$
Revenus d'intérêts nets tirés des actifs productifs principaux	5 948 \$	5 000 \$	1 656 \$	12 604 \$
Marge nette sur intérêts	2,25 %	3,90 %	n. s. ²⁾	2,25 %

1) Comprend les secteurs Gestion de patrimoine mondiale, Services bancaires et marchés mondiaux et Autres.

2) Non significatif.

Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres est une mesure de rentabilité qui présente le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

La Banque attribue le capital à ses secteurs d'activité selon une répartition qui correspond à environ 10,5 % des exigences de fonds propres ordinaires aux termes de Bâle III, ce qui comprend les risques de crédit, de marché et d'exploitation et le levier propres à chaque secteur d'activité.

Le rendement des capitaux propres des secteurs d'activité correspond à un ratio du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) du secteur d'activité par rapport aux fonds propres attribués.

Le rendement des capitaux propres ajusté représente le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé) en pourcentage de la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés.

T4 Rendement des capitaux propres par secteurs d'activité

(en millions de dollars)	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2022					
	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
Résultats présentés						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 212 \$	625 \$	375 \$	377 \$	(85)\$	2 504 \$
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	18 433	19 085	9 631	13 488	4 301	64 938
Rendement des capitaux propres	26,1 %	13,0 %	15,5 %	11,1 %	n. s. ¹⁾	15,3 %
Résultats ajustés²⁾						
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 216 \$	631 \$	382 \$	377 \$	(85)\$	2 521 \$
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	18 433	19 085	9 631	13 488	4 346	64 983
Rendement des capitaux propres	26,2 %	13,1 %	15,7 %	11,1 %	n. s. ¹⁾	15,4 %

1) Non significatif.

2) Se reporter aux tableaux figurant à la page 5.

(en millions de dollars)	Pour le trimestre clos le 30 avril 2022						Pour le trimestre clos le 31 juillet 2021					
	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
Résultats présentés												
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 178 \$	603 \$	407 \$	487 \$	(80)\$	2 595 \$	1 075 \$	481 \$	387 \$	509 \$	(26)\$	2 426 \$
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	17 848	18 804	9 529	12 832	6 490	65 503	16 358	17 207	9 298	12 542	8 684	64 089
Rendement des capitaux propres	27,1 %	13,2 %	17,5 %	15,6 %	n. s. ¹⁾	16,2 %	26,1 %	11,1 %	16,5 %	16,1 %	n. s. ¹⁾	15,0 %
Résultats ajustés²⁾												
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 182 \$	611 \$	413 \$	487 \$	(80)\$	2 613 \$	1 079 \$	488 \$	394 \$	509 \$	(26)\$	2 444 \$
Total des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires	17 848	18 804	9 529	12 832	6 517	65 530	16 358	17 207	9 298	12 542	8 733	64 138
Rendement des capitaux propres	27,2 %	13,3 %	17,8 %	15,6 %	n. s. ¹⁾	16,4 %	26,2 %	11,3 %	16,8 %	16,1 %	n. s. ¹⁾	15,1 %

1) Non significatif.

2) Se reporter aux tableaux figurant à la page 5.

(en millions de dollars)	Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022						Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2021					
	Réseau canadien		Opérations internationales		Services Gestion de patrimoine mondiale		Réseau canadien		Opérations internationales		Services Gestion de patrimoine mondiale	
	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres	Total
Résultats présentés Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires												
Total des capitaux propres moyens attributables aux actionnaires ordinaires	3 588 \$	1 770 \$	1 192 \$	1 423 \$	(266)\$	7 707 \$	2 900 \$	1 276 \$	1 170 \$	1 560 \$	74 \$	6 980 \$
Rendement des capitaux propres	17 885	18 482	9 534	13 014	6 285	65 200	16 288	17 402	9 287	12 339	8 280	63 596
Résultats ajustés²⁾ Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires												
Total des capitaux propres moyens attributables aux actionnaires ordinaires	3 600 \$	1 791 \$	1 212 \$	1 423 \$	(266)\$	7 760 \$	2 912 \$	1 301 \$	1 190 \$	1 560 \$	74 \$	7 037 \$
Rendement des capitaux propres	17 885	18 482	9 534	13 014	6 363	65 278	16 288	17 402	9 287	12 339	8 322	63 638
	26,9 %	13,0 %	17,0 %	14,6 %	n. s.¹⁾	15,9 %	23,9 %	10,0 %	17,1 %	16,9 %	n. s.¹⁾	14,8 %

1) Non significatif.

2) Se reporter aux tableaux figurant à la page 5.

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires est une mesure de rentabilité qui est obtenue en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (annualisé), ajusté pour tenir compte de l'amortissement des immobilisations incorporelles (à l'exception des logiciels), par la moyenne des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés au titre du goodwill et des immobilisations incorporelles (à l'exception des logiciels), déduction faite de l'impôt différé.

Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés représente le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage de la moyenne des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés.

T5 Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 juillet 2021	31 juillet 2022	31 juillet 2021
Montants présentés					
Moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires					
Goodwill moyen ¹⁾	64 938 \$	65 503 \$	64 089 \$	65 200 \$	63 596 \$
Moyenne des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (après impôt différé)	(9 157)	(9 263)	(9 380)	(9 195)	(9 486)
Moyenne des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires	(3 791)	(3 817)	(3 882)	(3 813)	(3 910)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires – présenté					
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (après impôt) ²⁾	51 990 \$	52 423 \$	50 827 \$	52 192 \$	50 200 \$
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (après impôt)	2 504 \$	2 595 \$	2 426 \$	7 707 \$	6 980 \$
	17	18	18	53	57
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – présenté³⁾					
	2 521 \$	2 613 \$	2 444 \$	7 760 \$	7 037 \$
	19,2 %	20,4 %	19,1 %	19,9 %	18,7 %
Montants ajustés					
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires ajusté au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (après impôt)	2 521 \$	2 613 \$	2 444 \$	7 760 \$	7 037 \$
Moyenne des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – ajusté ²⁾	52 035 \$	52 450 \$	50 876 \$	52 270 \$	50 241 \$
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires – ajusté³⁾					
	19,2 %	20,4 %	19,1 %	19,9 %	18,7 %

1) Comprend le goodwill attribué au titre des participations dans des sociétés associées.

2) Se reporter aux tableaux figurant à la page 5.

3) Calculé en dollars.

Ratio de productivité

La direction utilise le ratio de productivité à titre de mesure de l'efficacité d'un processus.

La direction utilise le ratio de productivité à titre de mesure de l'efficacité de la Banque. Ce ratio exprime les charges autres que d'intérêts en pourcentage du total des revenus. Une diminution de ce ratio indique une hausse de la productivité.

Le ratio de productivité ajusté représente les charges autres que d'intérêts ajustées en pourcentage du total des revenus ajustés

Levier d'exploitation

Le loyer d'exploitation ajusté représente le taux de croissance du total des revenus moins le taux de croissance des charges autres que d'intérêts.

Le levier d'exploitation ajusté représente le taux de croissance du total des revenus ajustés moins le taux de croissance des charges autres que d'intérêts ajustées.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations

Ce ratio correspond à la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances (annualisée) exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations.

La dotation ajustée au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations représente la dotation ajustée au compte de correction de valeur pour pertes sur créances (annualisée) exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations.

Base de mise en équivalence fiscale

La Banque analyse certains éléments des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts sur une base de mise en équivalence fiscale (BMEF). Cette méthode consiste à majorer les revenus exonérés d'impôts gagnés sur certains titres et comptabilisés dans les revenus d'intérêts nets ou dans les revenus autres que d'intérêts jusqu'à un montant équivalent avant impôt. Une augmentation correspondante est inscrite à la charge d'impôt sur le résultat, ce qui signifie qu'il n'y a aucune incidence sur le bénéfice net. La direction est d'avis que cette méthode permet d'établir une comparaison uniforme des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts découlant de sources imposables et de ceux provenant de sources non imposables et qu'elle favorise l'utilisation d'une méthode cohérente de mesure. Bien que d'autres banques puissent également utiliser la BMEF, la méthode qu'elles utilisent pourrait ne pas être comparable à celle de la Banque.

Taux d'impôt effectif

Le taux d'impôt effectif correspond au taux d'impôt global payé par la Banque sur son bénéfice dégagé, et il est calculé en divisant la charge d'impôt sur le résultat de la Banque par son bénéfice avant impôt sur le résultat.

Le taux d'impôt effectif ajusté est calculé en divisant la charge d'impôt sur le résultat ajustée par le bénéfice ajusté avant impôt sur le résultat.

Le taux d'impôt effectif (BMEF) est calculé en divisant la charge d'impôt sur le résultat, ajustée sur une base de mise en équivalence fiscale, par le bénéfice avant impôt sur le résultat, ajusté sur une base de mise en équivalence fiscale.

Faits saillants financiers

T6 Faits saillants financiers

(non audité)	Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 juillet 2021	31 juillet 2022	31 juillet 2021
Résultats d'exploitation (en millions de dollars)					
Revenus d'intérêts nets	4 676	4 473	4 217	13 493	12 744
Revenus autres que d'intérêts	3 123	3 469	3 540	10 297	10 821
Total des revenus	7 799	7 942	7 757	23 790	23 565
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	412	219	380	853	1 640
Charges autres que d'intérêts	4 191	4 159	4 097	12 573	12 347
Charge d'impôt sur le résultat	602	817	738	2 283	2 182
Bénéfice net	2 594	2 747	2 542	8 081	7 396
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	2 504	2 595	2 426	7 707	6 980
Performance d'exploitation					
Bénéfice de base par action (en dollars)	2,10	2,16	2,00	6,41	5,75
Bénéfice dilué par action (en dollars)	2,09	2,16	1,99	6,39	5,73
Rendement des capitaux propres (en pourcentage) ¹⁾	15,3	16,2	15,0	15,8	14,7
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires (en pourcentage) ²⁾	19,2	20,4	19,1	19,9	18,7
Ratio de productivité (en pourcentage) ¹⁾	53,7	52,4	52,8	52,8	52,4
Marge nette sur intérêts (en pourcentage) ²⁾	2,22	2,23	2,23	2,20	2,25
Données tirées de l'état de la situation financière (en millions de dollars)					
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	67 715	85 910	75 881		
Actifs détenus à des fins de transaction	118 605	133 644	141 120		
Prêts	713 378	689 702	627 749		
Total des actifs	1 292 102	1 288 506	1 163 429		
Dépôts	879 582	876 554	794 386		
Actions ordinaires	65 043	64 833	64 720		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	7 052	5 552	5 299		
Actifs sous administration ^{1),3)}	630 087	640 227	636 426		
Actifs sous gestion ^{1),3)}	319 612	326 223	340 853		
Mesures des fonds propres et de la liquidité					
Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 (CET1) (en pourcentage) ⁴⁾	11,4	11,6	12,2		
Ratio de T1 (en pourcentage) ⁴⁾	13,0	12,8	13,7		
Ratio total des fonds propres (en pourcentage) ⁴⁾	15,0	15,0	15,7		
Ratio de capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) (en pourcentage) ⁵⁾	28,4	30,1	25,3		
Ratio de levier (en pourcentage) ⁶⁾	4,2	4,2	4,8		
Ratio de levier TLAC (en pourcentage) ⁵⁾	9,3	9,8	8,8		
Actifs pondérés en fonction du risque (en millions de dollars) ⁴⁾	452 800	445 273	414 169		
Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage) ⁷⁾	122	125	123		
Ratio structurel de liquidité à long terme (en pourcentage) ⁸⁾	109	109	112		
Qualité du crédit					
Montant net des prêts douteux (en millions de dollars)	2 695	2 660	2 976		
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances (en millions de dollars) ⁹⁾	5 295	5 375	6 232		
Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations ¹⁾	0,58	0,60	0,73		
Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations ¹⁾	0,36	0,37	0,46		
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé) ¹⁰⁾	0,22	0,13	0,24	0,16	0,35
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé) ¹⁰⁾	0,21	0,24	0,53	0,23	0,60
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé) ¹⁰⁾	0,21	0,25	0,62	0,24	0,60
Résultats ajustés²⁾					
Bénéfice net ajusté (en millions de dollars)	2 611	2 765	2 560	8 134	7 453
Bénéfice dilué ajusté par action (en dollars)	2,10	2,18	2,01	6,43	5,78
Rendement des capitaux propres ajusté (en pourcentage)	15,4	16,4	15,1	15,9	14,8
Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés (en pourcentage)	19,2	20,4	19,1	19,9	18,7
Ratio de productivité ajusté (en pourcentage)	53,4	52,1	52,5	52,5	52,1
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances ajustée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé) ¹⁰⁾	0,22	0,13	0,24	0,16	0,35
Données sur les actions ordinaires					
Cours des actions à la clôture (en dollars) (TSX)	78,01	81,35	77,87		
Actions en circulation (en millions)					
Nombre moyen – de base	1 195	1 199	1 215		
Nombre moyen – dilué	1 203	1 201	1 223	1 201	1 213
Clôture de la période	1 193	1 198	1 215	1 221	1 225
Dividendes versés par action (en dollars)	1,03	1,00	0,90		
Rendement de l'action (en pourcentage) ¹¹⁾	5,2	4,5	4,5	3,03	2,70
Capitalisation boursière (en millions de dollars) (TSX)	93 059	97 441	94 620	4,9	5,2
Valeur comptable par action ordinaire (en dollars) ¹¹⁾	54,52	54,13	53,26		
Ratio de la valeur de marché à la valeur comptable ¹¹⁾	1,4	1,5	1,5		
Ratio cours-bénéfice (quatre derniers trimestres) ¹¹⁾	9,3	9,8	10,8		
Autres données					
Effectif (équivalent temps plein)	90 978	90 619	90 833		
Succursales et bureaux	2 392	2 405	2 555		

1) Se reporter au glossaire à la page 51 pour obtenir une description de cette mesure.

2) Se reporter à la page 4 pour obtenir une analyse des mesures non conformes aux PCGR.

3) Les montants des périodes précédentes ont été retraités afin de refléter de manière appropriée certains éléments intragroupe.

4) Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres du BSIF* (novembre 2018).5) Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes du BSIF* (septembre 2018).6) Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Exigences de levier du BSIF* (novembre 2018).7) Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Divulgation publique du ratio de liquidité à court terme des banques d'importance systémique intérieure* du BSIF (avril 2015).8) Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Exigences de communication financière du ratio de liquidité à long terme du BSIF* (janvier 2021).

9) Compte tenu du compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de tous les actifs financiers : prêts, acceptations, exposition au risque lié à des éléments hors bilan et autres actifs financiers.

10) Compte tenu de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de certains actifs financiers : prêts, acceptations et exposition au risque lié à des éléments hors bilan.

Survol de la performance

Sommaire des résultats financiers

Le bénéfice net présenté par la Banque pour le trimestre s'est élevé à 2 594 millions de dollars, contre 2 542 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent et 2 747 millions de dollars pour le trimestre précédent. Le bénéfice dilué par action s'est établi à 2,09 \$, par rapport à 1,99 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent et à 2,16 \$ pour le trimestre précédent. Le rendement des capitaux propres a atteint 15,3 %, contre 15,0 % pour la période correspondante de l'exercice précédent et 16,2 % pour le trimestre précédent.

Le bénéfice net ajusté s'est établi à 2 611 millions de dollars, comparativement à 2 560 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une hausse de 2 %. Le bénéfice dilué ajusté par action s'est établi à 2,10 \$, contre 2,01 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le rendement des capitaux propres ajusté s'est établi à 15,4 %, contre 15,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse du bénéfice net s'explique principalement par l'augmentation des revenus d'intérêts nets et la baisse de la charge d'impôt sur le résultat.

Le bénéfice net ajusté s'est élevé à 2 611 millions de dollars pour le trimestre à l'étude, contre 2 765 millions de dollars pour le trimestre précédent. Le bénéfice dilué ajusté par action s'est chiffré à 2,10 \$, contre 2,18 \$ pour le trimestre précédent, alors que le rendement des capitaux propres ajusté a atteint 15,4 %, contre 16,4 % pour le trimestre précédent. La diminution du bénéfice net s'explique principalement par la baisse des revenus autres que d'intérêts et la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, contrebalancées en partie par la diminution de la charge d'impôt sur le résultat.

Survol et perspectives économiques

Les perspectives économiques mondiales continuent de se détériorer en raison des politiques relatives à la COVID en Chine, des prix élevés de l'énergie, des hausses de taux d'intérêt attendues et du risque accru de récession que cela entraîne dans les principales économies. Le confinement en Chine a pour effet de faire baisser les prix des produits de base, effet qui est renforcé par les préoccupations que suscite une éventuelle récession aux États-Unis et, plus probablement, en Europe. Malgré ce fléchissement des prix des produits de base, les pressions inflationnistes ont persisté et poussé à la hausse les prévisions d'inflation. En raison de ces inquiétudes, les marchés des capitaux tablent sur des politiques monétaires plus drastiques dans un grand nombre de pays.

Au Canada, la demande refoulée des ménages, qui n'a jamais été aussi forte, et les solides bilans des consommateurs sont les principaux facteurs qui atténuent le risque d'un ralentissement, en dépit du contexte défavorable que créent le recul prononcé de la confiance des consommateurs et l'érosion du pouvoir d'achat découlant de l'inflation plus élevée et des charges d'intérêts plus importantes. A notre avis, la récession demeure un risque plutôt qu'une certitude, et la probabilité qu'elle se produise sera tributaire de la capacité de la Banque du Canada de juguler l'inflation en relevant son taux directeur à quelques reprises encore. Si une récession devait avoir lieu, nous estimons qu'elle serait relativement modérée étant donné la vigueur historique des bilans des sociétés et des ménages ainsi que la force incroyable du marché de l'emploi.

Une baisse de l'inflation est attendue aux États-Unis et au Canada au cours des prochains mois en raison de la diminution des prix de l'essence et des goulets d'étranglement de l'offre qui continuent de se dégager, mais il est prévu qu'elle demeure au-dessus de la cible de 2 %. Malgré les perspectives de croissance plus modestes, l'inflation s'avère plus élevée que prévu et les pressions sur les salaires portent à croire que l'inflation sera plus forte en 2023 qu'il n'était prévu antérieurement. Par conséquent, nous nous attendons désormais à ce que les banques centrales des deux pays procèdent à des hausses de taux supplémentaires. Nous prévoyons que la Banque du Canada relèvera son taux directeur de 100 points de base de plus cette année et que la Réserve fédérale relèvera le sien de 75 points de base supplémentaires.

Il y a peu d'indices de récession en Colombie, au Mexique ou au Pérou, mais l'incertitude politique, le repli des prix des produits de base ainsi que la montée de l'inflation et des taux d'intérêt commencent à peser sur l'activité économique. L'activité économique a ralenti au Chili au cours de l'exercice et une récession est attendue en 2023, mais cette dynamique représente un sain ajustement et reflète principalement une modération du rythme de croissance très rapide observé en 2021, l'expansion économique ayant été deux fois plus importante que la contraction constatée durant la pandémie de COVID. Tout compte fait, dans la région, la croissance ralentit par rapport aux sommets du rebond qui a suivi la pandémie et revient à des taux à moyen terme plus soutenables. L'on s'attend à ce que les banques centrales de tous les pays de l'Alliance du Pacifique continuent de resserrer vigoureusement leurs politiques monétaires face à l'inflation élevée qui persiste, comme c'est le cas ailleurs dans le monde. S'ajoutant aux pressions inflationnistes, les taux d'intérêt plus élevés aux États-Unis ont causé la perte de valeur des monnaies locales.

Incidence de la conversion des devises

Le tableau qui suit reflète l'incidence estimée de la conversion des devises sur certains postes clés de l'état du résultat net. Les données y sont calculées selon une base d'établissement différente de celle utilisée dans le tableau des résultats présentés en dollars constants à la rubrique Mesures non conformes aux PCGR à la page 7.

T7 Incidence de la conversion des devises

Pour les trimestres clos les	Taux de change moyen			Variation en %	
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 juillet 2021	31 juillet 2022 c. 30 avril 2022	31 juillet 2022 c. 31 juillet 2021
Dollar américain/dollar canadien	0,778	0,790	0,814	(1,5)%	(4,5)%
Peso mexicain/dollar canadien	15,678	16,072	16,265	(2,5)%	(3,6)%
Sol péruvien/dollar canadien	2,957	2,964	3,152	(0,2)%	(6,2)%
Peso colombien/dollar canadien	3 199,898	3 033,704	3 050,455	5,5 %	4,9 %
Peso chilien/dollar canadien	690,164	637,946	594,658	8,2 %	16,1 %
Pour les périodes de neuf mois closes les	Taux de change moyen			Variation en %	
	31 juillet 2022	31 juillet 2021		31 juillet 2022 c. 31 juillet 2021	
Dollar américain/dollar canadien	0,785	0,795		(1,2)%	
Peso mexicain/dollar canadien	16,044	16,025		0,1 %	
Sol péruvien/dollar canadien	3,022	2,963		2,0 %	
Peso colombien/dollar canadien	3 121,586	2 890,508		8,0 %	
Peso chilien/dollar canadien	660,947	580,104		13,9 %	

	Pour les périodes de neuf mois closes les		
	Pour les trimestres clos les		
	31 juillet 2022 c. 31 juillet 2021	31 juillet 2022 c. 30 avril 2022	31 juillet 2022 c. 31 juillet 2021
Incidence sur le bénéfice net ¹⁾ (<i>en millions de dollars, sauf pour le bénéfice par action</i>)			
Revenus d'intérêts nets	(2)\$	(18)\$	(204)\$
Revenus autres que d'intérêts ²⁾	13	15	(96)
Total des revenus	11	(3)	(300)
Charges autres que d'intérêts	(9)	8	123
Autres éléments (après impôt)	1	2	71
Bénéfice net	3 \$	7 \$	(106)\$
Bénéfice par action (dilué)	– \$	0,01 \$	(0,09)\$
Incidence par secteurs d'activité (<i>en millions de dollars</i>)			
Réseau canadien	2 \$	1 \$	1 \$
Opérations internationales ²⁾	(13)	(5)	(95)
Gestion de patrimoine mondiale	–	–	(4)
Services bancaires et marchés mondiaux	12	5	9
Autres ²⁾	2	6	(17)
Bénéfice net	3 \$	7 \$	(106)\$

1) Comprend l'incidence de toutes les devises.

2) Comprend l'incidence des couvertures de devises.

Résultats financiers du Groupe

Bénéfice net

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Le bénéfice net s'est établi à 2 594 millions de dollars, contre 2 542 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté s'est élevé à 2 611 millions de dollars, contre 2 560 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 2 % principalement attribuable à l'augmentation des revenus d'intérêts nets et à la baisse de la charge d'impôt sur le résultat, en partie contrebalancées par la diminution des revenus autres que d'intérêts, la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Le bénéfice net s'est établi à 2 594 millions de dollars, contre 2 747 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté s'est élevé à 2 611 millions de dollars, contre 2 765 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 6 % principalement attribuable à la diminution des revenus autres que d'intérêts et à l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par la hausse des revenus d'intérêts nets et la baisse de la charge d'impôt sur le résultat.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Le bénéfice net s'est établi à 8 081 millions de dollars, contre 7 396 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté s'est élevé à 8 134 millions de dollars, contre 7 453 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 9 % principalement attribuable à l'augmentation des revenus d'intérêts nets et à la diminution de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, en partie contrebalancées par la diminution des revenus autres que d'intérêts, la hausse des charges autres que d'intérêts et l'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat.

Total des revenus

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Les revenus se sont élevés à 7 799 millions de dollars, contre 7 757 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 1 % principalement attribuable à l'augmentation des revenus d'intérêts nets, en partie contrée par la baisse des revenus autres que d'intérêts.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les revenus ont reculé de 2 % en raison de la baisse des revenus autres que d'intérêts, partiellement compensée par l'augmentation des revenus d'intérêts nets.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les revenus se sont élevés à 23 790 millions de dollars, contre 23 565 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 1 % principalement attribuable à l'augmentation des revenus d'intérêts nets, en partie contrée par la baisse des revenus autres que d'intérêts.

Revenus d'intérêts nets

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 4 676 millions de dollars, soit une hausse de 459 millions de dollars, ou de 11 %, essentiellement attribuable à la forte croissance des actifs dans tous les secteurs d'activité.

La marge nette sur intérêts a diminué de un point de base pour s'établir à 2,22 %, ce qui s'explique par l'apport moins important des activités de gestion de l'actif et du passif et par la plus grande proportion d'actifs liquides de haute qualité à faible marge, facteurs en partie contrebalancés par les marges plus élevées dans tous les secteurs d'activité, qui ont profité des hausses de taux des banques centrales.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 203 millions de dollars, ou de 5 %, en raison principalement de l'incidence des trois jours de plus que comptait le trimestre et de la croissance des prêts dans tous les secteurs d'activité.

La marge nette sur intérêts a diminué de un point de base pour s'établir à 2,22 %, ce qui s'explique par l'apport moins important des activités de gestion de l'actif et du passif, partiellement neutralisé par la marge plus élevée du Réseau canadien, qui a profité des hausses de taux de la Banque du Canada, et par la proportion moindre d'actifs liquides de haute qualité à faible marge.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 13 493 millions de dollars, soit une hausse de 749 millions de dollars, ou de 6 %. La forte croissance des prêts hypothécaires, des prêts aux entreprises et des prêts aux sociétés a été en partie annulée par la compression des marges et l'effet défavorable de la conversion des devises.

La marge nette sur intérêts a diminué de cinq points de base pour s'établir à 2,20 %, ce qui s'explique essentiellement par le recul des marges des Opérations internationales et du Réseau canadien, en raison surtout des changements dans la composition des activités, ainsi que par l'apport moindre des activités de gestion de l'actif et du passif, facteurs partiellement compensés par l'incidence favorable des hausses de taux des banques centrales.

Revenus autres que d'intérêts

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Les revenus autres que d'intérêts se sont chiffrés à 3 123 millions de dollars, en baisse de 417 millions de dollars, ou de 12 %. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution des revenus tirés des marchés financiers et des services de gestion de patrimoine en raison de la conjoncture et au recul des profits sur les placements. Ces facteurs ont été partiellement compensés par la hausse des revenus tirés des services bancaires et des revenus d'assurance.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les revenus autres que d'intérêts ont baissé de 346 millions de dollars, ou de 10 %, en raison principalement de la diminution des revenus tirés des marchés financiers et des services de gestion de patrimoine en raison de la conjoncture ainsi que de la baisse des revenus provenant des sociétés associées.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les revenus autres que d'intérêts se sont chiffrés à 10 297 millions de dollars, en baisse de 524 millions de dollars, ou de 5 %. Cette baisse est principalement attribuable à la diminution des revenus tirés des marchés financiers en raison de la conjoncture, au recul des profits sur les placements, ainsi qu'à l'effet défavorable de la conversion des devises. Ces facteurs ont été partiellement compensés par la hausse des revenus tirés des services bancaires et des services de gestion de patrimoine.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 412 millions de dollars, contre 380 millions de dollars, en hausse de 32 millions de dollars, ou de 8 %. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de deux points de base pour s'établir à 22 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 23 millions de dollars, comparativement à une reprise nette de 461 millions de dollars. La dotation s'explique par les prévisions macroéconomiques moins favorables et la croissance des portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts aux entreprises, en partie contrebalancées par les reprises sur dations dans le portefeuille de prêts aux particuliers attribuables à l'amélioration de la qualité du crédit au sein du portefeuille. Les reprises sur dations plus élevées à l'exercice précédent s'expliquent surtout par les perspectives macroéconomiques plus favorables et par la migration du crédit vers la catégorie des prêts douteux, surtout dans le secteur Opérations internationales.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 389 millions de dollars, contre 841 millions de dollars, soit une baisse de 452 millions de dollars, ou de 54 %, principalement attribuable à la diminution des dations au titre des prêts aux particuliers dans le secteur Opérations internationales découlant de la baisse des prêts nouvellement classés comme étant douteux sur la plupart des marchés. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est fixé à 21 points de base, en baisse de 32 points de base.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 412 millions de dollars, contre 219 millions de dollars, soit une hausse de 193 millions de dollars, ou de 88 %. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de neuf points de base pour s'établir à 22 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 23 millions de dollars, contre une reprise nette de 187 millions de dollars. La dotation s'explique par les prévisions macroéconomiques moins favorables et la croissance des portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts aux entreprises, contrebalancées par les reprises sur dations dans le portefeuille de prêts aux particuliers attribuables à l'amélioration de la qualité du crédit attendue au sein du portefeuille. La dotation pour le trimestre écoulé tient compte d'une reprise de quelque 65 millions de dollars, contre un montant de 210 millions de dollars à la période précédente, attribuable aux reprises sur des comptes de correction de valeur inscrits au cours de l'exercice 2020 qui n'étaient plus nécessaires, principalement dans le portefeuille de prêts aux particuliers du Réseau canadien, ce qui illustre l'amélioration de la qualité du crédit attendue au sein du portefeuille.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établie à 389 millions de dollars, contre 406 millions de dollars, soit une baisse de 17 millions de dollars, ou de 4 %, ce qui est surtout attribuable à la diminution des prêts aux particuliers nouvellement classés comme étant douteux dans le secteur Opérations internationales, principalement au Pérou, au Mexique et en Amérique centrale, partiellement contrebalancée par l'augmentation des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans le portefeuille de prêts aux particuliers du Réseau canadien. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est fixé à 21 points de base, en baisse de trois points de base.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 853 millions de dollars, contre 1 640 millions de dollars, en baisse de 787 millions de dollars, ou de 48 %. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de 19 points de base pour s'établir à 16 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs a correspondu à une reprise nette de 347 millions de dollars, comparativement à une reprise nette de 1 155 millions de dollars. Les reprises sur dations étaient principalement concentrées dans le portefeuille de prêts aux particuliers, en raison de l'amélioration de la qualité du crédit, et dans le portefeuille de prêts aux entreprises du secteur de l'énergie en raison de la hausse des prix des produits de base. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par les prévisions macroéconomiques moins favorables et la croissance du portefeuille. Les reprises sur dations comprenaient un montant d'environ 485 millions de dollars (380 millions de dollars au 31 juillet 2021) de reprises sur des comptes de correction de valeur inscrits au cours de l'exercice 2020 qui n'étaient plus nécessaires.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 1 200 millions de dollars, contre 2 795 millions de dollars, soit une baisse de 1 595 millions de dollars, ou de 57 %, principalement attribuable à la baisse des prêts nouvellement classés comme étant douteux dans l'ensemble des portefeuilles. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est fixé à 23 points de base, en baisse de 37 points de base.

Charges autres que d'intérêts

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 4 191 millions de dollars, en hausse de 94 millions de dollars, ou de 2 %. La hausse des frais liés au personnel, de la rémunération fondée sur des actions et des frais de publicité nécessaires pour soutenir la croissance des activités a été partiellement contrebalancée par la diminution de la rémunération liée à la performance et des honoraires.

Le ratio de productivité s'est établi à 53,7 %, comparativement à 52,8 %. Le ratio de productivité ajusté s'est établi à 53,4 %, comparativement à 52,5 %.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 32 millions de dollars, ou de 1 %. L'augmentation s'explique principalement par la hausse des frais liés au personnel, y compris l'incidence des trois jours de plus que comptait le trimestre, ainsi que des frais de publicité et des dépenses liées aux technologies nécessaires pour soutenir la croissance des activités. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la baisse de la rémunération liée à la performance et des charges au titre de la rémunération fondée sur des actions.

Le ratio de productivité s'est établi à 53,7 %, comparativement à 52,4 %. Le ratio de productivité ajusté s'est établi à 53,4 %, comparativement à 52,1 %.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 226 millions de dollars, ou de 2 %. La hausse des frais liés au personnel, de la rémunération fondée sur des actions, des honoraires, des frais de publicité et des dépenses liées aux technologies nécessaires pour soutenir la croissance des activités a été partiellement contrebalancée par l'incidence favorable de la conversion des devises. Les charges de la période correspondante de l'exercice précédent comprenaient l'investissement accru dans le programme de fidélisation SCÈNE et la rémunération liée à la performance plus importante en raison des honoraires de gestion de patrimoine plus élevés.

Le ratio de productivité s'est établi à 52,8 %, comparativement à 52,4 %. Le ratio de productivité ajusté s'est établi à 52,5 %, comparativement à 52,1 %. Le levier d'exploitation s'est établi à un pourcentage négatif de 0,9 %.

Impôt

Le taux d'impôt effectif a été de 18,8 % pour le trimestre à l'étude, comparativement à 22,5 % pour la période correspondante de l'exercice précédent et à 22,9 % pour la période précédente, en raison surtout des ajustements au titre de l'inflation plus élevés au Mexique et au Chili.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Le taux effectif s'est établi à 22,1 %, contre 22,8 %, en raison surtout des ajustements au titre de l'inflation plus élevés au Mexique et au Chili, en partie contrebalancés par les changements dans la composition des activités et du bénéfice dans tous les territoires.

Données par secteurs d'activité

Les résultats par secteurs d'activité sont présentés sur une base de mise en équivalence fiscale et sont ajustés pour tenir compte des éléments suivants :

- La Banque analyse les revenus de ses secteurs d'activité sur une base de mise en équivalence fiscale (la « BMEF »). Cette méthode consiste à majorer les revenus exonérés d'impôts gagnés sur certains titres et comptabilisés dans les revenus d'intérêts nets ou dans les revenus autres que d'intérêts jusqu'à un montant équivalent avant impôt. Une augmentation correspondante est inscrite à la charge d'impôt sur le résultat, ce qui signifie qu'il n'y a aucune incidence sur le bénéfice net. La direction est d'avis que cette méthode permet d'établir une comparaison uniforme des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts découlant de sources imposables et de ceux provenant de sources non imposables et qu'elle favorise l'utilisation d'une méthode cohérente de mesure. Bien que d'autres banques puissent également utiliser la BMEF, la méthode qu'elles utilisent pourrait ne pas être comparable à celle de la Banque. Les revenus et la charge d'impôt sur le résultat des secteurs sont majorés jusqu'à un montant équivalent imposable. L'élimination de la majoration au titre de la BMEF est inscrite dans le secteur Autres.
- En ce qui a trait à l'évaluation et à la présentation de la performance des secteurs d'activité, le revenu net provenant des sociétés associées, lequel est un montant après impôt, fait l'objet d'un ajustement de normalisation aux fins de l'impôt. Cet ajustement de normalisation fiscale majore le montant du revenu net provenant des sociétés associées et normalise le taux d'impôt effectif des secteurs afin de présenter le plus fidèlement possible l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.

Réseau canadien

T8 Performance financière du Réseau canadien

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 juillet 2021	31 juillet 2022	31 juillet 2021
Résultats présentés					
Revenus d'intérêts nets	2 361 \$ 758	2 144 \$ 759	2 030 \$ 765	6 638 \$ 2 258	5 948 \$ 2 119
Revenus autres que d'intérêts ¹⁾					
Total des revenus	3 119	2 903	2 795	8 896	8 067
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	93	(12)	69	46	429
Charges autres que d'intérêts	1 385	1 324	1 267	3 991	3 700
Charge d'impôt sur le résultat	428	412	380	1 266	1 021
Bénéfice net	1 213 \$	1 179 \$	1 079 \$	3 593 \$	2 917 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 213 \$	1 179 \$	1 079 \$	3 593 \$	2 917 \$
Autres données et mesures financières					
Rendement des capitaux propres ²⁾	26,1 %	27,1 %	26,1 %	26,8 %	23,8 %
Marge nette sur intérêts ²⁾	2,29 %	2,22 %	2,23 %	2,23 %	2,25 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts productifs (étapes 1 et 2)	(50)\$	(143)\$	(66)\$	(353)\$	(162)\$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts douteux (étape 3)	143 \$	131 \$	135 \$	399 \$	591 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé ³⁾	0,09 %	(0,01)%	0,07 %	0,01 %	0,16 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé ³⁾	0,13 %	0,13 %	0,14 %	0,13 %	0,21 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé ³⁾	0,12 %	0,14 %	0,18 %	0,13 %	0,21 %
Actifs moyens (en milliards de dollars)	437 \$	423 \$	384 \$	424 \$	375 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	337 \$	326 \$	317 \$	328 \$	311 \$

1) Compte tenu des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) provenant des sociétés associées de 15 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (30 avril 2022 – 18 \$; 31 juillet 2021 – 23 \$) et de 41 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022 (31 juillet 2021 – 69 \$).

2) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour une description de cette mesure.

3) Se reporter au glossaire à la page 51 pour obtenir une description de cette mesure.

T8A Performance financière ajustée du Réseau canadien

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 juillet 2021	31 juillet 2022	31 juillet 2021
Résultats ajustés¹⁾					
Revenus d'intérêts nets	2 361 \$ 758	2 144 \$ 759	2 030 \$ 765	6 638 \$ 2 258	5 948 \$ 2 119
Revenus autres que d'intérêts					
Total des revenus	3 119	2 903	2 795	8 896	8 067
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	93	(12)	69	46	429
Charges autres que d'intérêts ²⁾	1 380	1 319	1 262	3 975	3 684
Charge d'impôt sur le résultat	429	413	381	1 270	1 025
Bénéfice net	1 217 \$	1 183 \$	1 083 \$	3 605 \$	2 929 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 217 \$	1 183 \$	1 083 \$	3 605 \$	2 929 \$

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour obtenir les résultats ajustés.

2) Compte tenu de l'ajustement au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, à l'exclusion des logiciels, de 5 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (30 avril 2022 – 5 \$; 31 juillet 2021 – 5 \$) et de 16 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022 (31 juillet 2021 – 16 \$).

Bénéfice net

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 1 213 millions de dollars, contre 1 079 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 1 217 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 134 millions de dollars, ou de 12 %. L'augmentation découle surtout de la hausse des revenus, contrebalancée en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts et de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 34 millions de dollars, ou de 3 %. L'augmentation découle essentiellement de la hausse des revenus, contrebalancée en partie par l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a été de 3 593 millions de dollars, contre 2 917 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 3 605 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 676 millions de dollars, ou de 23 %. La hausse découle surtout de la croissance des revenus et de la diminution de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, contrebalancées en partie par l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Actifs moyens

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Les actifs moyens ont augmenté de 53 milliards de dollars, ou de 14 %, pour s'établir à 437 milliards de dollars. L'augmentation tient compte des hausses de 35 milliards de dollars, ou de 14 %, des prêts hypothécaires à l'habitation, de 14 milliards de dollars, ou de 23 %, des prêts et acceptations aux entreprises, de 2 milliards de dollars, ou de 3 %, des prêts personnels et de 1 milliard de dollars, ou de 11 %, des prêts sur cartes de crédit.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les actifs moyens ont augmenté de 14 milliards de dollars, ou de 3 %. L'augmentation tient compte des hausses de 7 milliards de dollars, ou de 2 %, des prêts hypothécaires à l'habitation, de 5 milliards de dollars, ou de 7 %, des prêts et acceptations aux entreprises et de 2 milliards de dollars, ou de 2 %, des prêts personnels.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les actifs moyens ont augmenté de 49 milliards de dollars, ou de 13 %, pour se fixer à 424 milliards de dollars. L'augmentation tient compte de la croissance de 35 milliards de dollars, ou de 15 %, des prêts hypothécaires à l'habitation, de 12 milliards de dollars, ou de 19 %, des prêts et acceptations aux entreprises et de 1 milliard de dollars, ou de 1 %, des prêts personnels.

Passifs moyens

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Les passifs moyens ont augmenté de 20 milliards de dollars, ou de 6 %, pour se fixer à 337 milliards de dollars, ce qui reflète la croissance de 7 milliards de dollars, ou de 7 %, des dépôts autres que de particuliers et de 6 milliards de dollars, ou de 3 %, des dépôts de particuliers.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les passifs moyens ont augmenté de 11 milliards de dollars, ou de 3 %, ce qui reflète la croissance de 6 milliards de dollars, ou de 3 %, des dépôts de particuliers et de 3 milliards de dollars, ou de 2 %, des dépôts autres que de particuliers.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les passifs moyens ont augmenté de 17 milliards de dollars, ou de 5 %, pour se chiffrer à 328 milliards de dollars, ce qui reflète la hausse de 9 milliards de dollars, ou de 9 %, des dépôts autres que de particuliers et de 2 milliards de dollars, ou de 1 %, des dépôts de particuliers.

Total des revenus

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Les revenus se sont élevés à 3 119 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 324 millions de dollars, ou de 12 %, qui découle de l'augmentation des revenus d'intérêts nets, atténuée par la baisse des revenus autres que d'intérêts.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les revenus ont augmenté de 216 millions de dollars, ou de 7 %, en raison de la hausse des revenus d'intérêts nets.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les revenus ont augmenté de 829 millions de dollars, ou de 10 %, pour se chiffrer à 8 896 millions de dollars, en raison de la hausse des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts.

Revenus d'intérêts nets

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 2 361 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 331 millions de dollars, ou de 16 %, du fait surtout de la forte croissance des prêts et des dépôts, ainsi que de l'accroissement des marges. La marge nette sur intérêts s'est accrue de six points de base pour se chiffrer à 2,29 %, en raison principalement de l'élargissement des écarts sur les dépôts et de l'incidence des hausses de taux par la Banque du Canada, facteurs atténués par le resserrement des écarts sur les prêts.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 217 millions de dollars, ou de 10 %, du fait de la forte croissance des prêts et des dépôts, de l'accroissement des marges et de l'incidence des trois jours de plus que comptait le trimestre. La marge nette sur intérêts s'est accrue de sept points de base pour se chiffrer à 2,29 %, en raison principalement de l'élargissement des écarts sur les dépôts et de l'incidence des hausses de taux par la Banque du Canada, contrebalancés par des écarts réduits sur les prêts.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 690 millions de dollars, ou de 12 %, pour se fixer à 6 638 millions de dollars du fait surtout de la forte croissance des prêts et des dépôts, contrebalancée dans une certaine mesure par la compression des marges. La marge nette sur intérêts s'est amenuisée de deux points de base pour se chiffrer à 2,23 %, en raison principalement du resserrement des écarts sur les prêts et des changements dans la composition des activités, atténus par l'élargissement des écarts sur les dépôts.

Revenus autres que d'intérêts**Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021**

Les revenus autres que d'intérêts se sont établis à 758 millions de dollars, soit une baisse de 7 millions de dollars, ou de 1 %. La diminution s'explique avant tout par les profits accrus sur les titres d'entités non cotées au cours de l'exercice précédent et la baisse des revenus provenant des sociétés associées, en partie contrebalancés par la hausse des revenus tirés des services bancaires, des revenus d'assurance et des commissions tirées des opérations de change.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les revenus autres que d'intérêts ont été semblables à ceux du trimestre précédent.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les revenus autres que d'intérêts se sont établis à 2 258 millions de dollars, soit une hausse de 139 millions de dollars, ou de 7 %. La hausse découle essentiellement de l'augmentation des revenus tirés des services bancaires, des commissions tirées des opérations de change et des honoraires de courtage de fonds communs de placement, en partie contrebalancée par la baisse des revenus provenant des sociétés associées et les profits accrus sur les titres d'entités non cotées au cours de l'exercice précédent.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances**Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021**

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 93 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 24 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de deux points de base pour s'établir à neuf points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs a correspondu à une reprise nette de 50 millions de dollars, contre une reprise nette de 66 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La reprise sur la dotation pour la période à l'étude s'explique par l'amélioration de la qualité du crédit attendue au sein du portefeuille de prêts aux particuliers, atténuee par les prévisions macroéconomiques moins favorables et la croissance des portefeuilles de prêts aux particuliers et de prêts aux entreprises.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établie à 143 millions de dollars, comparativement à 135 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 8 millions de dollars, ou de 6 %, essentiellement attribuable à l'augmentation des dations au titre des prêts aux particuliers du fait de l'accroissement des prêts nouvellement classés comme étant douteux, en partie contrebalancée par la baisse des dations au titre des prêts aux entreprises par suite du recouvrement au titre d'un compte d'entreprise. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffré à 13 points de base, en baisse de un point de base.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 93 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 105 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de dix points de base pour s'établir à neuf points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs a correspondu à une reprise nette de 50 millions de dollars, comparativement à une reprise nette de 143 millions de dollars pour le trimestre précédent. La reprise sur la dotation pour la période à l'étude s'explique par l'amélioration de la qualité du crédit attendue au sein du portefeuille de prêts aux particuliers, atténuee par les prévisions macroéconomiques moins favorables et la croissance du portefeuille.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établie à 143 millions de dollars, comparativement à 131 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 12 millions de dollars, ou de 9 %, essentiellement attribuable à l'augmentation des dations au titre des prêts aux particuliers du fait de l'accroissement des prêts nouvellement classés comme étant douteux, contrebalancée en partie par la baisse des dations au titre des prêts aux entreprises du fait du recouvrement au titre d'un compte d'entreprise. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux est demeuré stable à 13 points de base.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 46 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 383 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à un point de base, ce qui représente une baisse de 15 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs a correspondu à une reprise nette de 353 millions de dollars, contre une reprise nette de 162 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La reprise sur la dotation pour la période à l'étude s'explique surtout par l'amélioration de la qualité du crédit au sein du portefeuille de prêts aux particuliers, atténuee par les prévisions macroéconomiques moins favorables et la croissance du portefeuille.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établie à 399 millions de dollars, comparativement à 591 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 192 millions de dollars essentiellement attribuable à la diminution des dations au titre des prêts aux particuliers du fait de la baisse des prêts nouvellement classés comme étant douteux. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffré à 13 points de base, en baisse de huit points de base.

Charges autres que d'intérêts**Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021**

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 1 385 millions de dollars, soit une hausse de 118 millions de dollars, ou de 9 %, principalement par suite de l'augmentation des dépenses liées aux technologies, à la publicité et au personnel nécessaires à la croissance des activités.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 61 millions de dollars, ou de 5 %, en raison principalement du fait que le trimestre comptait trois jours de plus et de l'augmentation des dépenses liées à la publicité et aux technologies nécessaires à la croissance des activités.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 991 millions de dollars, soit une hausse de 291 millions de dollars, ou de 8 %, principalement par suite de l'augmentation des dépenses liées aux technologies, au personnel et à la publicité nécessaires à la croissance des activités.

Impôt

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,1 % pour le trimestre à l'étude, contre 26,0 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et 25,9 % pour le trimestre précédent.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,1 %, en hausse par rapport à 25,9 % pour l'exercice précédent.

Opérations internationales

T9 Performance financière des Opérations internationales

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 juillet 2021	31 juillet 2022	31 juillet 2021
Résultats présentés					
Revenus d'intérêts nets	1 759 \$ 660	1 687 \$ 720	1 586 \$ 776	5 094 \$ 2 129	5 036 \$ 2 265
Revenus autres que d'intérêts ¹⁾					
Total des revenus	2 419	2 407	2 362	7 223	7 301
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	325	276	339	875	1 260
Charges autres que d'intérêts	1 295	1 268	1 299	3 848	3 995
Charge d'impôt sur le résultat	122	182	160	512	498
Bénéfice net	677 \$	681 \$	564 \$	1 988 \$	1 548 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	52 \$	76 \$	78 \$	213 \$	253 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	625 \$	605 \$	486 \$	1 775 \$	1 295 \$
Autres données et mesures financières					
Rendement des capitaux propres ²⁾	13,1 %	13,2 %	11,1 %	12,8 %	9,8 %
Marge nette sur intérêts ³⁾	3,85 %³⁾	3,86 %	3,72 %	3,82 %³⁾	3,90 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts productifs (étapes 1 et 2)	63 \$	(2)\$	(364)\$	49 \$	(912)\$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts douteux (étape 3)	262 \$	278 \$	703 \$	826 \$	2 172 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé ⁴⁾)	0,84 %	0,77 %	1,00 %	0,80 %	1,23 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé ⁴⁾)	0,68 %	0,77 %	2,08 %	0,75 %	2,12 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé ⁴⁾)	0,74 %	0,76 %	2,37 %	0,79 %	2,11 %
Actifs moyens (en milliards de dollars)	209 \$	204 \$	191 \$	203 \$	195 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	155 \$	149 \$	146 \$	149 \$	149 \$

1) Compte tenu des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) provenant des sociétés associées de 54 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (30 avril 2022 – 77 \$; 31 juillet 2021 – 52 \$) et de 199 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022 (31 juillet 2021 – 154 \$).

2) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour une description de cette mesure.

3) La méthode de calcul de la marge nette sur intérêts a été ajustée de façon prospective afin qu'elle corresponde à la définition de la Banque. Les périodes antérieures n'ont pas été retraitées.

4) Se reporter au glossaire à la page 51 pour obtenir une description de cette mesure.

T9A Performance financière ajustée des Opérations internationales

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 juillet 2021	31 juillet 2022	31 juillet 2021
Résultats ajustés¹⁾					
Revenus d'intérêts nets	1 759 \$ 660	1 687 \$ 720	1 586 \$ 776	5 094 \$ 2 129	5 036 \$ 2 265
Revenus autres que d'intérêts					
Total des revenus	2 419	2 407	2 362	7 223	7 301
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	325	276	339	875	1 260
Charges autres que d'intérêts ²⁾	1 285	1 258	1 288	3 818	3 960
Charge d'impôt sur le résultat	126	184	164	521	508
Bénéfice net	683 \$	689 \$	571 \$	2 009 \$	1 573 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	52 \$	76 \$	78 \$	213 \$	253 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	631 \$	613 \$	493 \$	1 796 \$	1 320 \$

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour obtenir les résultats ajustés.

2) Compte tenu de l'ajustement au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, à l'exclusion des logiciels, de 9 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (30 avril 2022 – 10 \$; 31 juillet 2021 – 11 \$) et de 29 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022 (31 juillet 2021 – 35 \$).

Bénéfice net

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 625 millions de dollars, contre 486 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 631 millions de dollars, en hausse par rapport à 493 millions de dollars. L'augmentation s'explique par la hausse des revenus d'intérêts nets, la baisse de la charge d'impôt sur le résultat et le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, atténués par la diminution des revenus autres que d'intérêts.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 20 millions de dollars, ou de 3 %, comparativement à 605 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 18 millions de dollars, ou de 3 %, comparativement à 613 millions de dollars pour le trimestre précédent. Cette augmentation est attribuable en majeure partie à la hausse des revenus d'intérêts nets et à la baisse de la charge d'impôt sur le résultat, en partie contrebalancées par la diminution des revenus autres que d'intérêts, l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 1 775 millions de dollars, ce qui représente une montée de 480 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 1 796 millions de dollars, en hausse de 476 millions de dollars. L'augmentation s'explique avant tout par le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des charges autres que d'intérêts ainsi que par la hausse des revenus d'intérêts nets, contrebalancés en partie par la diminution des revenus autres que d'intérêts et l'incidence défavorable de la conversion des devises.

Performance financière en dollars ajustés et en dollars constants

L'analyse ci-dessous portant sur les résultats d'exploitation est établie en dollars ajustés et en dollars constants. L'analyse en dollars constants ne tient pas compte de l'incidence de la conversion des devises, qui est une mesure non conforme aux PCGR (se reporter à la rubrique Mesures non conformes aux PCGR). La Banque est d'avis que la présentation de l'information en dollars constants permet au lecteur d'évaluer la performance des activités courantes. Les ratios se fondent sur les données présentées.

T10 Performance financière en dollars ajustés et en dollars constants des Opérations internationales

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 juillet 2021	31 juillet 2022	31 juillet 2021
En dollars constants – montants ajustés¹					
Revenus d'intérêts nets	1 759 \$ 660	1 667 \$ 716	1 585 \$ 766	5 094 \$ 2 129	4 856 \$ 2 177
Revenus autres que d'intérêts ²					
Total des revenus	2 419	2 383	2 351	7 223	7 033
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	325	273	343	875	1 211
Charges autres que d'intérêts	1 285	1 247	1 290	3 818	3 840
Charge d'impôt sur le résultat	126	186	157	521	483
Bénéfice net	683 \$	677 \$	561 \$	2 009 \$	1 499 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	52 \$	72 \$	73 \$	213 \$	233 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	631 \$	605 \$	488 \$	1 796 \$	1 266 \$
Autres données et mesures financières					
Actifs moyens (en milliards de dollars)	209 \$	201 \$	189 \$	203 \$	188 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	155 \$	146 \$	144 \$	149 \$	143 \$

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour obtenir les résultats ajustés.

2) Compte tenu des revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) provenant des sociétés associées de 54 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (30 avril 2022 – 76 \$; 31 juillet 2021 – 55 \$) et de 199 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022 (31 juillet 2021 – 158 \$).

Bénéfice net**Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021**

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 625 millions de dollars, contre 481 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté pour se chiffrer à 631 millions de dollars, contre 488 millions de dollars. L'augmentation s'explique par la hausse des revenus d'intérêts nets, la baisse de la charge d'impôt sur le résultat et le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, atténués par la diminution des revenus autres que d'intérêts.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 27 millions de dollars, ou de 5 %, comparativement à 598 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a progressé de 26 millions de dollars, ou de 5 %, comparativement à 605 millions de dollars pour le trimestre précédent. Cette augmentation s'explique pour l'essentiel par la hausse des revenus d'intérêts nets et la baisse de la charge d'impôt sur le résultat, en partie contrebalancées par la diminution des revenus autres que d'intérêts, l'augmentation de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et l'augmentation des charges autres que d'intérêts.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est fixé à 1 775 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 533 millions de dollars. Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a augmenté de 530 millions de dollars pour se chiffrer à 1 796 millions de dollars. Cette augmentation s'explique pour l'essentiel par le recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créance et l'augmentation des revenus d'intérêts nets, facteurs contrés en partie par la diminution des revenus autres que d'intérêts et l'augmentation de la charge d'impôt sur le résultat.

Actifs moyens**Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021**

Les actifs moyens se sont établis à 209 milliards de dollars, soit une hausse de 20 milliards de dollars. La croissance globale des prêts de 13 % est attribuable à des augmentations de 16 % des prêts hypothécaires à l'habitation, de 14 % des prêts aux entreprises et de 7 % des prêts personnels et des soldes des prêts sur cartes de crédit.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les actifs moyens ont augmenté de 8 milliards de dollars. Les prêts ont augmenté de 4 % du fait des hausses de 4 % des prêts aux entreprises, de 4 % des prêts hypothécaires à l'habitation et de 4 % des prêts personnels et des soldes des prêts sur cartes de crédit.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les actifs moyens ont augmenté de 15 milliards de dollars pour s'établir à 203 milliards de dollars. La croissance globale des prêts de 10 % est attribuable à des augmentations de 11 % des prêts aux entreprises, de 14 % des prêts hypothécaires à l'habitation et de 1 % des prêts personnels et des soldes des prêts sur cartes de crédit.

Passifs moyens**Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021**

Les passifs moyens se sont établis à 155 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 11 milliards de dollars. Le total des dépôts a augmenté de 5 % du fait des hausses de 7 % des dépôts autres que de particuliers et de 2 % des dépôts de particuliers.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les passifs moyens ont augmenté de 9 milliards de dollars. Le total des dépôts s'est accru de 3 % du fait des hausses de 4 % des dépôts autres que de particuliers et de 1 % des dépôts de particuliers.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les passifs moyens ont augmenté de 6 milliards de dollars pour s'établir à 149 milliards de dollars. Le total des dépôts s'est accru de 4 % en raison des hausses de 5 % des dépôts autres que de particuliers et de 2 % des dépôts de particuliers.

Total des revenus

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Les revenus se sont élevés à 2 419 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 68 millions de dollars, ou de 3 %, découlant de l'augmentation des revenus d'intérêts nets, en partie contrebalancée par la baisse des revenus autres que d'intérêts.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les revenus ont augmenté de 36 millions de dollars, ou de 2 %, ce qui s'explique par la hausse des revenus d'intérêts nets, en partie contrebalancée par la baisse des revenus autres que d'intérêts.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les revenus se sont établis à 7 223 millions de dollars, en hausse de 190 millions de dollars, ou de 3 %, par suite de la hausse des revenus d'intérêts nets, atténuée par la baisse des revenus autres que d'intérêts.

Revenus d'intérêts nets

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Les revenus d'intérêts nets de 1 759 millions de dollars ont progressé de 11 % par suite de la croissance des prêts aux entreprises et des prêts hypothécaires à l'habitation. La marge nette sur intérêts a monté de 13 points de base pour se fixer à 3,85 %, par suite essentiellement des taux plus élevés des banques centrales, des changements dans la composition des activités et de l'ajustement de la méthode de calcul de la marge, en partie contrebalancés par la hausse des frais de financement et les changements dans la composition des dépôts.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 92 millions de dollars, ou de 6 %, en raison du fait que le trimestre comptait trois jours de plus et de la croissance de 4 % du total des prêts. La marge nette sur intérêts a reculé de un point de base pour se fixer à 3,85 % en raison surtout de la compression des marges attribuable à la hausse des frais de financement découlant des taux plus élevés des banques centrales et aux changements dans la composition des dépôts.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les revenus d'intérêts nets de 5 094 millions de dollars ont progressé de 5 % par suite surtout de l'augmentation des prêts aux entreprises et des prêts hypothécaires à l'habitation, atténuée par la compression des marges. La marge nette sur intérêts a reculé de huit points de base en raison de la compression des marges attribuable à la hausse des frais de financement et aux changements dans la composition des activités, en partie contrebalancée par l'ajustement de la méthode de calcul de la marge.

Revenus autres que d'intérêts

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Les revenus autres que d'intérêts se sont établis à 660 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 14 % principalement attribuable à la baisse des revenus tirés des marchés financiers en raison de la conjoncture, des profits sur les placements et des revenus d'assurance, en partie contrebalancée par l'augmentation des frais bancaires et des revenus sur cartes de crédit.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les revenus autres que d'intérêts ont diminué de 56 millions de dollars, ou de 8 %, en raison surtout des activités de gestion de l'actif et du passif et de la diminution des revenus provenant des sociétés associées.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les revenus autres que d'intérêts se sont établis à 2 129 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 2 % attribuable avant tout à la diminution des revenus tirés des marchés financiers en raison de la conjoncture et des revenus d'assurance, en partie contrebalancée par l'augmentation des revenus tirés des services bancaires et des revenus provenant des sociétés associées.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de 18 millions de dollars, ou de 5 %, pour s'établir à 325 millions de dollars, comparativement à 343 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a reculé de 16 points de base pour s'établir à 84 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 63 millions de dollars, comparativement à une reprise nette de 363 millions de dollars. La dotation pour la période à l'étude est principalement attribuable au portefeuille de prêts aux particuliers, en raison des prévisions macroéconomiques moins favorables et de la croissance du portefeuille, en partie contrebalancées par l'amélioration de la qualité du crédit au sein du portefeuille. Les reprises sur la dotation au cours de l'exercice précédent étaient principalement attribuables aux perspectives macroéconomiques plus favorables et à la migration du crédit vers la catégorie des prêts douteux dans le portefeuille de prêts aux particuliers.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établie à 262 millions de dollars, comparativement à 706 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 444 millions de dollars, ou de 63 %, qui s'explique avant tout par la diminution des dotations au titre des prêts aux particuliers découlant de la baisse des prêts nouvellement classés comme étant douteux, principalement au Pérou, en Colombie et au Mexique. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établi à 68 points de base, en baisse de 140 points de base.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 52 millions de dollars, ou de 19 %, pour se fixer à 325 millions de dollars, comparativement à 273 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de sept points de base pour se fixer à 84 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 63 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 65 millions de dollars. La dotation pour la période à l'étude est principalement attribuable au portefeuille de prêts aux particuliers, en raison des prévisions macroéconomiques moins favorables et de la croissance du portefeuille, en partie contrebalancées par l'amélioration de la qualité du crédit attendue au sein du portefeuille.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établie à 262 millions de dollars, comparativement à 275 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 13 millions de dollars, ou de 5 %, principalement attribuable à la diminution des dotations au titre des prêts aux particuliers découlant de la baisse des prêts nouvellement classés comme étant douteux, principalement au Pérou, au Mexique et en Amérique centrale. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est amenuisé de neuf points de base pour se chiffrer à 68 points de base.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est chiffrée à 875 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 336 millions de dollars ou de 28 %. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à 80 points de base, en baisse de 43 points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 49 millions de dollars, contre une reprise nette de 900 millions de dollars. La dotation pour la période à l'étude est principalement attribuable au portefeuille de prêts aux particuliers, en raison surtout des prévisions macroéconomiques moins favorables et de la croissance du portefeuille, contrées en grande partie par l'amélioration de la qualité du crédit au sein du portefeuille. Les reprises sur la dotation au cours de la période précédente s'expliquent avant tout par les reprises sur des comptes de correction de valeur inscrits au cours de l'exercice 2020 et par la migration du crédit vers la catégorie des prêts douteux, principalement dans le portefeuille de prêts aux particuliers.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est chiffrée à 826 millions de dollars, contre 2 111 millions de dollars, ce qui représente un recul de 1 285 millions de dollars attribuable surtout à la diminution des dotations au titre des prêts aux particuliers par suite du recul des prêts nouvellement classés comme étant douteux sur la plupart des marchés. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est replié de 137 points de base pour se chiffrer à 75 points de base.

Charges autres que d'intérêts

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Les charges autres que d'intérêts se sont chiffrées à 1 295 millions de dollars, ce qui est similaire à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts ajustées sont également demeurées conformes à celles du trimestre correspondant de l'exercice précédent et se sont fixées à 1 285 millions de dollars. Les hausses liées à la croissance des activités et à l'incidence de l'inflation ont été annulées en grande partie par l'apport des mesures d'efficience mises en œuvre l'an dernier.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les charges autres que d'intérêts se sont chiffrées à 1 295 millions de dollars, comparativement à 1 257 millions de dollars, soit une hausse de 3 %. Les charges autres que d'intérêts ajustées ont augmenté de 38 millions de dollars, ou de 3 %, comparativement à 1 247 millions de dollars pour le trimestre précédent. L'augmentation s'explique par la croissance des activités.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les charges autres que d'intérêts se sont chiffrées à 3 848 millions de dollars, en baisse de 1 %. Après ajustement, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 818 millions de dollars, en baisse de 1 %. La baisse s'explique par les avantages découlant des mesures d'efficience, contrebalancés en partie par la hausse de l'inflation.

Impôt

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 15,4 % pour le trimestre à l'étude, comparativement à 22,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent et à 21,0 % pour le trimestre précédent, en raison surtout des ajustements au titre de l'inflation plus élevés au Mexique et au Chili.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 20,5 %, comparativement à 24,3 %, ce qui s'explique avant tout par les ajustements au titre de l'inflation plus élevés effectués au Mexique et au Chili, en partie contrebalancés par les changements dans la composition des activités et du bénéfice dans tous les territoires.

Gestion de patrimoine mondiale

T11 Performance financière de la Gestion de patrimoine mondiale

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 juillet 2021	31 juillet 2022	31 juillet 2021
Résultats présentés					
Revenus d'intérêts nets	200 \$ 1 112	184 \$ 1 174	160 \$ 1 175	558 \$ 3 534	467 \$ 3 566
Revenus autres que d'intérêts					
Total des revenus	1 312	1 358	1 335	4 092	4 033
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	5	1	(1)	5	1
Charges autres que d'intérêts	796	803	812	2 461	2 431
Charge d'impôt sur le résultat	133	145	132	424	414
Bénéfice net	378 \$	409 \$	392 \$	1 202 \$	1 187 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 \$	2 \$	2 \$	7 \$	7 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	376 \$	407 \$	390 \$	1 195 \$	1 180 \$
Autres données et mesures financières					
Rendement des capitaux propres ¹⁾	15,5 %	17,5 %	16,5 %	16,7 %	16,8 %
Actifs sous administration (en milliards de dollars) ^{2),3)}	581 \$	591 \$	582 \$	581 \$	582 \$
Actifs sous gestion (en milliards de dollars) ^{2),3)}	320 \$	326 \$	341 \$	320 \$	341 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	33 \$	32 \$	29 \$	32 \$	28 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	48 \$	48 \$	46 \$	48 \$	44 \$

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour une description de cette mesure.

2) Se reporter au glossaire à la page 51 pour obtenir une description de cette mesure.

3) Les montants des périodes précédentes ont été retraités afin de refléter de manière appropriée certains éléments intragroupe.

T11A Performance financière ajustée de la Gestion de patrimoine mondiale

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 juillet 2021	31 juillet 2022	31 juillet 2021
Résultats ajustés¹					
Revenus d'intérêts nets	200 \$ 1 112	184 \$ 1 174	160 \$ 1 175	558 \$ 3 534	467 \$ 3 566
Revenus autres que d'intérêts					
Total des revenus	1 312	1 358	1 335	4 092	4 033
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	5	1	(1)	5	1
Charges autres que d'intérêts ²	787	794	804	2 434	2 404
Charge d'impôt sur le résultat	135	148	133	431	421
Bénéfice net	385 \$	415 \$	399 \$	1 222 \$	1 207 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	2 \$	2 \$	2 \$	7 \$	7 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	383 \$	413 \$	397 \$	1 215 \$	1 200 \$

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour obtenir les résultats ajustés.

2) Compte tenu de l'ajustement au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions, à l'exclusion des logiciels, de 9 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (30 avril 2022 – 9 \$; 31 juillet 2021 – 8 \$) et de 27 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022 (31 juillet 2021 – 27 \$).

Bénéfice net

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 376 millions de dollars, ce qui correspond à une baisse de 14 millions de dollars, ou de 3 %. Le recul est principalement attribuable à la diminution des revenus tirés des frais en raison de la conjoncture du marché, en partie contrebalancée par la hausse des revenus d'intérêts nets et la baisse des charges liées aux volumes.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 31 millions de dollars, ou de 8 %. La diminution des revenus tirés des frais en raison de la conjoncture du marché a été atténuée par l'augmentation des revenus d'intérêts nets et la baisse des charges.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres s'est établi à 1 195 millions de dollars, soit une hausse de 15 millions de dollars ou de 1 %. L'augmentation des commissions de courtage et des revenus d'intérêts nets a été atténuée par la baisse des honoraires liés aux fonds communs de placement, la hausse des charges liées aux volumes et l'incidence de 5 % de la hausse saisonnière des commissions de performance au cours de l'exercice précédent.

Actifs sous gestion (« ASG ») et actifs sous administration (« ASA »)

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Les actifs sous gestion ont diminué de 21 milliards de dollars, ou de 6 %, pour se chiffrer à 320 milliards de dollars, par suite essentiellement de la dépréciation des marchés. Les actifs sous administration ont diminué de 1 milliard de dollars pour se chiffrer à 581 milliards de dollars, par suite essentiellement de la dépréciation des marchés, contrée en partie par la hausse des ventes nettes.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les actifs sous gestion ont reculé de 6 milliards de dollars, ou de 2 %, en raison principalement de la diminution des ventes nettes et de la dépréciation des marchés. Les actifs sous administration ont cédé 10 milliards de dollars, ou 2 %, en raison principalement de la dépréciation des marchés, contrée en partie par la hausse des ventes nettes.

Total des revenus

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Les revenus ont diminué de 23 millions de dollars, ou de 2 %, pour s'établir à 1 312 millions de dollars. La diminution découle surtout de la baisse des revenus tirés des frais découlant du recul des actifs sous gestion et des volumes d'opérations, atténuée par la hausse des revenus d'intérêts nets ayant résulté de la forte croissance des prêts et de la hausse des marges sur dépôts.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les revenus ont reculé de 46 millions de dollars, ou de 3 %, en raison principalement de la baisse des revenus tirés des frais découlant du recul des actifs sous gestion et des volumes d'opérations, atténuée par l'augmentation des revenus d'intérêts nets ayant résulté de la hausse des marges sur dépôts et du fait que le trimestre comptait trois jours de plus.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les revenus se sont chiffrés à 4 092 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 59 millions de dollars, ou de 1 %. La hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des commissions de courtage et des revenus d'intérêts nets ayant résulté de la forte croissance des prêts et de la hausse des marges sur dépôts, contrebalancée en partie par la diminution des honoraires liés aux fonds communs de placement et l'incidence de 3 % de la hausse saisonnière des commissions de performance au cours de l'exercice précédent.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établie à 5 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 6 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de 11 points de base pour se fixer à huit points de base.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a été de 5 millions de dollars, ce qui constitue une augmentation de 4 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a augmenté de sept points de base pour se fixer à huit points de base.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a été de 5 millions de dollars, contre 1 million de dollars, ce qui s'explique surtout par les prévisions macroéconomiques moins favorables. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est établi à trois points de base, soit une hausse de deux points de base.

Charges autres que d'intérêts**Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021**

Les charges autres que d'intérêts se sont établies à 796 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 16 millions de dollars, ou de 2 %. La diminution des charges liées aux volumes, soit essentiellement la rémunération liée à la performance, a été atténuée par l'accroissement des dépenses liées aux technologies nécessaires pour soutenir les projets commerciaux.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les charges autres que d'intérêts ont diminué de 7 millions de dollars, ou de 1 %, en raison principalement de la diminution des charges liées aux volumes, soit surtout les frais de distribution. Cette baisse a été atténuée par le fait que le trimestre comptait trois jours de plus.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les charges autres que d'intérêts se sont fixées à 2 461 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 30 millions de dollars, ou de 1 %. Cette augmentation découle principalement des charges liées aux volumes, soit surtout la rémunération liée à la performance et les frais de distribution, ainsi que des dépenses liées aux technologies nécessaires pour soutenir les projets commerciaux.

Impôt

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,1 % pour le trimestre à l'étude, alors qu'il s'était fixé à 25,2 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et à 26,2 % pour le trimestre précédent.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 26,1 %, contre 25,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Services bancaires et marchés mondiaux**T12 Performance financière des Services bancaires et marchés mondiaux**

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 juillet 2021	31 juillet 2022	31 juillet 2021
Résultats présentés					
Revenus d'intérêts nets	405 \$	360 \$	363 \$	1 138 \$	1 071 \$
Revenus autres que d'intérêts	747	902	890	2 680	2 775
Total des revenus	1 152	1 262	1 253	3 818	3 846
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	(15)	(46)	(27)	(77)	(50)
Charges autres que d'intérêts	655	653	620	1 978	1 867
Charge d'impôt sur le résultat	134	167	147	490	456
Bénéfice net	378 \$	488 \$	513 \$	1 427 \$	1 573 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	378 \$	488 \$	513 \$	1 427 \$	1 573 \$
Autres données et mesures financières					
Rendement des capitaux propres ¹⁾	11,1 %	15,6 %	16,1 %	14,6 %	16,9 %
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts productifs (étapes 1 et 2)	3 \$	(42)\$	(33)\$	(47)\$	(83)\$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances – prêts douteux (étape 3)	(18)\$	(4)\$	6 \$	(30)\$	33 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé) ²⁾	(0,05)%	(0,16)%	(0,11)%	(0,09)%	(0,07)%
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations (annualisé) ²⁾	(0,06)%	(0,01)%	0,03 %	(0,03)%	0,04 %
Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations ²⁾	(0,11)%	0,02 %	0,03 %	(0,03)%	0,06 %
Actifs moyens (en milliards de dollars)	443 \$	431 \$	401 \$	440 \$	398 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	419 \$	400 \$	373 \$	409 \$	386 \$

1) Se reporter aux mesures non conformes aux PCGR à la page 4 pour une description de cette mesure.

2) Se reporter au glossaire à la page 51 pour obtenir une description de cette mesure.

Bénéfice net

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 135 millions de dollars, ou de 26 %, pour se chiffrer à 378 millions de dollars, en raison de la baisse des revenus autres que d'intérêts du fait de la conjoncture de marché difficile et de la baisse des activités générées par les clients, de la hausse des charges autres que d'intérêts et de la diminution de la reprise sur la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, facteurs contrés en partie par l'augmentation des revenus d'intérêts nets.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 110 millions de dollars, ou de 23 %, en raison de la diminution des revenus autres que d'intérêts du fait de la baisse des activités générées par les clients ainsi que de la diminution de la reprise sur la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances, partiellement contrebalancées par l'augmentation des revenus d'intérêts nets.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 146 millions de dollars, ou de 9 %, pour se chiffrer à 1 427 millions de dollars. La diminution est le résultat de la hausse des charges autres que d'intérêts et du recul des revenus autres que d'intérêts du fait de la baisse des activités générées par les clients, neutralisés en partie par l'augmentation des revenus d'intérêts nets et la hausse de la reprise sur la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Actifs moyens

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Les actifs moyens se sont établis à 443 milliards de dollars, soit une hausse de 42 milliards de dollars, ou de 10 %. Cette hausse s'explique essentiellement par l'augmentation des prêts et des titres pris en pension ainsi que par l'incidence de la conversion des devises, en partie contrebalancées par la baisse des titres détenus à des fins de transaction. Les soldes des prêts ont augmenté de 22 %, ce qui rend compte de la croissance dans la plupart des régions, surtout aux États-Unis.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les actifs moyens ont augmenté de 12 milliards de dollars, ou 3 %, principalement par suite de l'augmentation des titres pris en pension et des prêts, contrée en partie par la baisse des titres détenus à des fins de transaction. Les soldes des prêts ont augmenté de 9 %, surtout au Canada et aux États-Unis.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les actifs moyens se sont accrus de 42 milliards de dollars, ou de 11 %, pour se fixer à 440 milliards de dollars, ce qui s'explique avant tout par la hausse des titres pris en pension et des prêts. Les soldes des prêts ont augmenté de 14 %, surtout aux États-Unis.

Passifs moyens

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Les passifs moyens se sont fixés à 419 milliards de dollars, ce qui constitue une hausse de 46 milliards de dollars, ou de 12 %, attribuable principalement à l'augmentation des dépôts, des titres mis en pension et des passifs liés aux dérivés, ainsi qu'à l'incidence de la conversion des devises.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les passifs moyens ont augmenté de 19 milliards de dollars, ou de 5 %, en raison principalement de l'augmentation des dépôts et des passifs liés aux dérivés.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les passifs moyens se sont chiffrés à 409 milliards de dollars, ce qui constitue une hausse de 23 milliards de dollars, ou de 6 %, du fait surtout de l'augmentation des dépôts et des passifs liés aux dérivés.

Total des revenus

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Les revenus se sont élevés à 1 152 millions de dollars, ce qui représente un recul de 101 millions de dollars, ou de 8 %, en raison principalement de la baisse des revenus autres que d'intérêts, en partie contrée par l'augmentation des revenus d'intérêts nets.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les revenus ont diminué de 110 millions de dollars, ou de 9 %, en raison surtout de la baisse des revenus autres que d'intérêts, en partie contrée par l'augmentation des revenus d'intérêts nets.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les revenus ont diminué de 28 millions de dollars, ou de 1 %, en raison surtout de la baisse des revenus autres que d'intérêts, en partie contrée par l'augmentation des revenus d'intérêts nets.

Revenus d'intérêts nets

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Les revenus d'intérêts nets se sont établis à 405 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 42 millions de dollars, ou de 12 %. Cette hausse s'explique surtout par l'accroissement des marges sur dépôts et des volumes de prêts et par l'incidence favorable de la conversion des devises, en partie contrebalancés par la hausse des frais de financement liés aux activités de transaction.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 45 millions de dollars, ou de 13 %, en raison surtout de l'accroissement des marges sur dépôts, en partie contrebalancé par la hausse des frais de financement liés aux activités de transaction.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les revenus d'intérêts nets ont augmenté de 67 millions de dollars, ou de 6 %, grâce surtout à l'accroissement des marges sur dépôts et des volumes de prêts ainsi qu'à la hausse des commissions de montage de prêts, en partie contrebalancés par la hausse des frais de financement liés aux activités de transaction.

Revenus autres que d'intérêts**Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021**

Les revenus autres que d'intérêts ont atteint 747 millions de dollars, en baisse de 143 millions de dollars, ou de 16 %, en raison surtout du recul des commissions de placement et honoraires de services-conseils ainsi que des revenus tirés des activités de transaction liées aux titres à revenu fixe.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les revenus autres que d'intérêts ont diminué de 155 millions de dollars, ou de 17 %, en raison surtout du recul des commissions de placement et honoraires de services-conseils ainsi que des revenus tirés des activités de transaction liées aux titres à revenu fixe.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les revenus autres que d'intérêts ont atteint 2 680 millions de dollars, en baisse de 95 millions de dollars, ou de 3 %, du fait surtout du recul des commissions de placement et honoraires de services-conseils.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances**Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021**

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a correspondu à une reprise nette de 15 millions de dollars, contre une reprise nette de 27 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances s'est accru de six points de base pour s'établir à un ratio négatif de cinq points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 3 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 36 millions de dollars. La dotation pour la période à l'étude découle principalement des prévisions macroéconomiques moins favorables et de la croissance du portefeuille.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux a correspondu à une reprise nette de 18 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 24 millions de dollars qui s'explique avant tout par le recouvrement au titre d'un compte dans le secteur de l'énergie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établi à un ratio négatif de six points de base, en baisse de neuf points de base.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a correspondu à une reprise nette de 15 millions de dollars, comparativement à une reprise nette de 46 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances correspond à un ratio négatif de cinq points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs s'est établie à 3 millions de dollars, ce qui représente une augmentation de 45 millions de dollars. La dotation pour la période à l'étude découle principalement des prévisions macroéconomiques moins favorables et de la croissance du portefeuille.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux a correspondu à une reprise nette de 18 millions de dollars, comparativement à une reprise nette de 4 millions de dollars. La reprise pour la période à l'étude est principalement attribuable au recouvrement au titre d'un compte dans le secteur de l'énergie. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établi à un ratio négatif de six points de base, ce qui constitue une baisse de cinq points de base.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a représenté une reprise nette de 77 millions de dollars, contre une reprise nette de 50 millions de dollars. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué de deux points de base pour s'établir à un ratio négatif de neuf points de base.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs a correspondu à une reprise nette de 47 millions de dollars, contre une reprise nette de 83 millions de dollars. Les reprises sur la dotation pour la période à l'étude s'expliquent principalement par des reprises sur le compte de correction de valeur dans le portefeuille d'entreprises du secteur de l'énergie par suite de la hausse des prix des marchandises, en partie contrebalancées par les prévisions macroéconomiques moins favorables.

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux a correspondu à une reprise nette de 30 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 63 millions de dollars, du fait surtout de la baisse des prêts nouvellement classés comme étant douteux et des recouvrements. Le ratio de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux s'est établi à un ratio négatif de trois points de base, en baisse de sept points de base.

Charges autres que d'intérêts**Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021**

Les charges autres que d'intérêts se sont fixées à 655 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 35 millions de dollars, ou de 6 %, principalement attribuable à l'augmentation des dépenses liées aux technologies nécessaires aux activités de prospection, atténuée par la diminution des dépenses liées au personnel.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 2 millions de dollars, la diminution des dépenses liées au personnel ayant été neutralisée par l'augmentation des dépenses liées aux technologies nécessaires aux activités de prospection.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Les charges autres que d'intérêts ont augmenté de 111 millions de dollars, ou de 6 %, pour s'établir à 1 978 millions de dollars, en raison essentiellement de l'augmentation des dépenses liées aux technologies nécessaires aux activités de prospection, atténuée par la diminution des dépenses liées au personnel.

Impôt**Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021**

Le taux d'impôt effectif pour le trimestre à l'étude a atteint 26,1 %, comparativement à 22,3 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La variation s'explique surtout par les recouvrements au cours de l'exercice précédent et par les changements dans la composition du bénéfice dans tous les territoires.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Le taux d'impôt effectif pour le trimestre à l'étude a atteint 26,1 %, comparativement à 25,5 %.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Le taux d'impôt effectif a atteint 25,6 %, comparativement à 22,5 %, ce qui s'explique surtout par les recouvrements au cours de l'exercice précédent et par les changements dans la composition du bénéfice dans tous les territoires.

Autres¹⁾

T13 Performance financière du secteur Autres

(non audité) (en millions de dollars) (sur une base de mise en équivalence fiscale)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 juillet 2021	31 juillet 2022	31 juillet 2021
Résultats présentés					
Revenus d'intérêts nets ²⁾	(49)\$ (154)	98 \$ (86)	78 \$ (66)	65 \$ (304)	222 \$ 96
Revenus autres que d'intérêts ^{2),3)}					
Total des revenus	(203)	12	12	(239)	318
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	4	–	–	4	–
Charges autres que d'intérêts	60	111	99	295	354
Charge (économie) d'impôt sur le résultat ²⁾	(215)	(89)	(81)	(409)	(207)
Bénéfice net (perte nette)	(52)\$	(10)\$	(6)\$	(129)\$	171 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	– \$	1 \$	– \$	1 \$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres	(52)\$	(10)\$	(7)\$	(129)\$	170 \$
Autres mesures					
Actifs moyens (en milliards de dollars)	173 \$	174 \$	143 \$	166 \$	156 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	263 \$	269 \$	194 \$	258 \$	191 \$

- 1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et de ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 2) Comprend l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 92 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (30 avril 2022 – 92 \$; 31 juillet 2021 – 74 \$) et de 276 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022 (31 juillet 2021 – 219 \$) pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net.
- 3) Les revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) provenant des sociétés associées et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période tiennent compte des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus provenant des sociétés associées à hauteur de (28) \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (30 avril 2022 – (16) \$; 31 juillet 2021 – (5) \$) et de (30) \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022 (31 juillet 2021 – 10 \$).

Le secteur Autres comprend la Trésorerie du Groupe, les secteurs d'exploitation de moindre envergure, le profit net ou la perte nette sur les cessions et d'autres éléments du siège social qui ne sont pas attribués à un secteur en particulier.

La majoration des revenus exonérés d'impôt est éliminée dans les revenus d'intérêts nets, les revenus autres que d'intérêts et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période. Ce montant est pris en compte dans les résultats des secteurs d'exploitation, lesquels sont comptabilisés sur une base de mise en équivalence fiscale.

Le revenu net provenant des sociétés associées et la charge d'impôt sur le résultat de chaque période tiennent compte des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus provenant des sociétés associées. Ces ajustements normalisent le taux d'impôt effectif des secteurs afin de présenter le plus fidèlement possible l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du troisième trimestre de 2021

Le résultat net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a correspondu à une perte nette de 52 millions de dollars, contre une perte nette de 7 millions de dollars pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le recul de 45 millions de dollars est principalement attribuable à l'apport moins élevé des activités de gestion de l'actif et du passif ainsi qu'à la baisse importante des profits sur les placements, contrebalancés en partie par l'impôt sur le résultat moins élevé et la baisse des charges autres que d'intérêts.

Comparaison du troisième trimestre de 2022 et du deuxième trimestre de 2022

Le résultat net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a diminué de 42 millions de dollars par rapport à celui du trimestre précédent, en raison surtout de l'apport moins élevé des activités de gestion de l'actif et du passif ainsi que de la baisse des profits sur les placements, contrebalancés en partie par l'impôt sur le résultat moins élevé et la baisse des charges autres que d'intérêts.

Comparaison des neuf premiers mois de 2022 et des neuf premiers mois de 2021

Le résultat net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres a correspondu à une perte nette de 129 millions de dollars, contre un bénéfice net de 170 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution de 299 millions de dollars s'explique avant tout par la baisse importante des profits sur les placements et l'apport moindre des activités de gestion de l'actif et du passif. Ces facteurs ont été atténués par le repli des charges autres que d'intérêts, par suite surtout de l'investissement accru de la Banque dans le programme de fidélisation SCÈNE au cours de l'exercice précédent.

Faits saillants par secteurs géographiques

T14 Faits saillants par secteurs géographiques

(non audité) (en millions de dollars)	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2022									
	Canada	États-Unis	Mexique	Pérou	Chili	Colombie	Antilles et Amérique centrale		Autres pays	Total
Résultats présentés										
Revenus d'intérêts nets	2 571 \$	236 \$	429 \$	304 \$	415 \$	151 \$	367 \$	203 \$		4 676 \$
Revenus autres que d'intérêts	1 956	235	195	81	106	89	184	277		3 123
Total des revenus	4 527	471	624	385	521	240	551	480		7 799
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	64	29	60	92	49	60	53	5		412
Charges autres que d'intérêts	2 429	254	314	153	214	162	333	332		4 191
Charge d'impôt sur le résultat	381	49	37	39	12	7	32	45		602
Bénéfice net	1 653	139	213	101	246	11	133	98		2 594
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	–	–	6	1	16	6	25	–		54
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 653 \$	139 \$	207 \$	100 \$	230 \$	5 \$	108 \$	98 \$		2 540 \$
Résultats ajustés ¹⁾										
Ajustements	10	–	–	1	4	–	1	1		17
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 663 \$	139 \$	207 \$	101 \$	234 \$	5 \$	109 \$	99 \$		2 557 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	777 \$	203 \$	47 \$	28 \$	52 \$	14 \$	32 \$	142 \$		1 295 \$

(non audité) (en millions de dollars)	Pour le trimestre clos le 30 avril 2022								Pour le trimestre clos le 31 juillet 2021									
	Canada	États-Unis	Mexique	Pérou	Chili	Colombie	Antilles et Amérique centrale	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Mexique	Pérou	Chili	Colombie	Antilles et Amérique centrale	Autres pays	Total
Résultats présentés																		
Revenus d'intérêts nets	2 480 \$	207 \$	412 \$	295 \$	410 \$	175 \$	329 \$	165 \$	4 473 \$	2 338 \$	187 \$	411 \$	269 \$	372 \$	157 \$	324 \$	159 \$	4 217 \$
Revenus autres que d'intérêts	2 191	254	192	108	141	104	194	285	3 469	2 215	251	192	154	169	99	159	301	3 540
Total des revenus	4 671	461	604	403	551	279	523	450	7 942	4 553	438	603	423	541	256	483	460	7 757
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	(35)	(22)	51	89	38	53	39	6	219	48	(12)	72	126	47	40	48	11	380
Charges autres que d'intérêts	2 421	259	287	156	219	169	319	329	4 159	2 374	225	289	163	229	171	344	302	4 097
Charge d'impôt sur le résultat	534	57	54	46	31	20	49	26	817	501	34	50	24	58	24	19	28	738
Bénéfice net	1 751	167	212	112	263	37	116	89	2 747	1 630	191	192	110	207	21	72	119	2 542
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(1)	–	4	3	34	16	22	–	78	–	–	4	3	46	8	20	–	81
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 752 \$	167 \$	208 \$	109 \$	229 \$	21 \$	94 \$	89 \$	2 669 \$	1 630 \$	191 \$	188 \$	107 \$	161 \$	13 \$	52 \$	119 \$	2 461 \$
Résultats ajustés ¹⁾																		
Ajustements	9	–	–	2	5	–	1	1	18	11	–	–	1	5	–	1	–	18
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 761 \$	167 \$	208 \$	111 \$	234 \$	21 \$	95 \$	90 \$	2 687 \$	1 641 \$	191 \$	188 \$	108 \$	166 \$	13 \$	53 \$	119 \$	2 479 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	751 \$	210 \$	44 \$	27 \$	53 \$	14 \$	31 \$	134 \$	1 264 \$	673 \$	172 \$	41 \$	25 \$	53 \$	12 \$	29 \$	143 \$	1 148 \$

(non audité) (en millions de dollars)	Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022								Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2021									
	Canada	États-Unis	Mexique	Pérou	Chili	Colombie	Antilles et Amérique centrale	Autres pays	Total	Canada	États-Unis	Mexique	Pérou	Chili	Colombie	Antilles et Amérique centrale	Autres pays	Total
Résultats présentés																		
Revenus d'intérêts nets	7 437 \$	644 \$	1 262 \$	878 \$	1 230 \$	488 \$	1 021 \$	533 \$	13 493 \$	6 848 \$	545 \$	1 261 \$	923 \$	1 130 \$	528 \$	1 029 \$	480 \$	12 744 \$
Revenus autres que d'intérêts	6 459	767	560	308	386	296	561	960	10 297	6 948	732	535	426	505	298	495	882	10 821
Total des revenus	13 896	1 411	1 822	1 186	1 616	784	1 582	1 493	23 790	13 796	1 277	1 796	1 349	1 635	826	1 524	1 362	23 565
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	(8)	1	171	256	126	159	132	16	853	393	(26)	257	486	162	162	172	34	1 640
Charges autres que d'intérêts	7 312	768	890	458	657	506	986	996	12 573	7 037	693	911	507	718	507	1 027	947	12 347
Charge d'impôt sur le résultat	1 455	165	151	133	95	45	115	124	2 283	1 442	88	156	78	168	63	73	114	2 182
Bénéfice net	5 137	477	610	339	738	74	349	357	8 081	4 924	522	472	278	587	94	252	267	7 396
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	(1)	–	14	6	100	33	68	–	220	1	–	10	(2)	152	40	60	–	261
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	5 138 \$	477 \$	596 \$	333 \$	638 \$	41 \$	281 \$	357 \$	7 861 \$	4 923 \$	522 \$	462 \$	280 \$	435 \$	54 \$	192 \$	267 \$	7 135 \$
Résultats ajustés ¹⁾																		
Ajustements	29	–	–	4	14	–	3	3	53	30	–	–	5	15	–	3	4	57
Bénéfice net (perte nette) ajusté(e) attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	5 167 \$	477 \$	596 \$	337 \$	652 \$	41 \$	284 \$	360 \$	7 914 \$	4 953 \$	522 \$	462 \$	285 \$	450 \$	54 \$	195 \$	271 \$	7 192 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	748 \$	209 \$	45 \$	26 \$	52 \$	14 \$	31 \$	140 \$	1 265 \$	687 \$	162 \$	41 \$	27 \$	53 \$	13 \$	30 \$	139 \$	1 152 \$

1) Se reporter à la page 4 pour obtenir une analyse des mesures non conformes aux PCGR.

Faits saillants financiers trimestriels

T15 Faits saillants financiers trimestriels

(non audité) (en millions de dollars)	31 juillet 2022	Pour les trimestres clos les						
		30 avril 2022	31 janvier 2022	31 octobre 2021	31 juillet 2021	30 avril 2021	31 janvier 2021	31 octobre 2020
Résultats présentés								
Revenus d'intérêts nets	4 676 \$	4 473 \$	4 344 \$	4 217 \$	4 217 \$	4 176 \$	4 351 \$	4 258 \$
Revenus autres que d'intérêts	3 123	3 469	3 705	3 470	3 540	3 560	3 721	3 247
Total des revenus	7 799 \$	7 942 \$	8 049 \$	7 687 \$	7 757 \$	7 736 \$	8 072 \$	7 505 \$
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	412	219	222	168	380	496	764	1 131
Charges autres que d'intérêts	4 191	4 159	4 223	4 271	4 097	4 042	4 208	4 057
Charge d'impôt sur le résultat	602	817	864	689	738	742	702	418
Bénéfice net	2 594 \$	2 747 \$	2 740 \$	2 559 \$	2 542 \$	2 456 \$	2 398 \$	1 899 \$
Bénéfice de base par action (en dollars)	2,10	2,16	2,15	1,98	2,00	1,89	1,87	1,44
Bénéfice dilué par action (en dollars)	2,09	2,16	2,14	1,97	1,99	1,88	1,86	1,42
Marge nette sur intérêts (en pourcentage) ¹⁾	2,22	2,23	2,16	2,17	2,23	2,26	2,27	2,22
Taux d'impôt effectif (en pourcentage) ²⁾	18,8	22,9	24,0	21,2	22,5	23,2	22,7	18,0
Résultats ajustés¹⁾								
Éléments d'ajustement :								
Coûts liés aux acquisitions	24 \$	24 \$	25 \$	25 \$	24 \$	26 \$	28 \$	46 \$
Charges de restructuration et autres provisions	—	—	—	188	—	—	—	—
(Profit net) perte nette sur les cessions	—	—	—	—	—	—	—	8
Impôt sur les ajustements	(7)	(6)	(7)	(56)	(6)	(7)	(8)	(15)
Ajustements (après impôt)	17	18	18	157	18	19	20	39
Bénéfice net ajusté	2 611 \$	2 765 \$	2 758 \$	2 716 \$	2 560 \$	2 475 \$	2 418 \$	1 938 \$
Bénéfice dilué ajusté par action	2,10 \$	2,18 \$	2,15 \$	2,10 \$	2,01 \$	1,90 \$	1,88 \$	1,45 \$

1) Se reporter à la page 4 pour obtenir une analyse des mesures non conformes aux PCGR.

2) Se reporter au glossaire à la page 51 pour obtenir une description de cette mesure.

Analyse des tendances

Le bénéfice a généralement progressé au cours de la période, du fait surtout de l'augmentation des revenus d'intérêts nets, du recul de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et de la gestion prudente des dépenses. Le bénéfice du trimestre à l'étude a été touché par la baisse des revenus autres que d'intérêts et la hausse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances.

Les résultats du Réseau canadien ont affiché une tendance à la hausse au cours de la période, qui est attribuable à la forte croissance des revenus, à un levier d'exploitation constamment positif et à la baisse de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en raison de l'amélioration de la qualité du crédit.

Les résultats des Opérations internationales ont affiché une tendance à la hausse au cours de la période. La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a généralement diminué du fait de la baisse des prêts nouvellement classés comme étant douteux et de l'amélioration de la qualité du crédit, et les charges sont demeurées bien contrôlées grâce aux initiatives en matière de gestion des coûts.

Le secteur Gestion de patrimoine mondiale a enregistré une forte croissance de ses résultats au cours de la période grâce à une solide croissance des revenus et au levier d'exploitation positif. La conjoncture du marché a nui aux résultats du trimestre à l'étude.

Les résultats des Services bancaires et marchés mondiaux sont dictés par les conditions du marché touchant les revenus générés par les activités des clients sur les marchés financiers ainsi que par les services bancaires aux sociétés et les services bancaires d'investissement. Dans l'ensemble, la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a diminué au cours de la période.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances

La dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances a en général affiché une tendance à la baisse au cours de la période sous l'impulsion des reprises sur les dotations au titre des prêts productifs et de la diminution des dotations au titre des prêts douteux. Le trimestre à l'étude a été touché par les prévisions macroéconomiques moins favorables.

Charges autres que d'intérêts

Les charges autres que d'intérêts sont demeurées relativement stables au cours de la période, même si certains trimestres ont subi l'incidence des variations saisonnières ou d'éléments d'ajustement. La tendance découle de l'incidence favorable de la conversion des devises, de la gestion serrée des dépenses et des mesures d'efficience.

Charge d'impôt sur le résultat

Le taux d'impôt effectif s'est établi à 18,8 % pour le trimestre considéré, et il s'est situé en moyenne à 21,7 % pour la période. Les taux d'impôt effectifs ont varié en fonction des cessions, des fluctuations des dotations au compte de correction de valeur pour pertes sur créances et des revenus nets gagnés à l'étranger, ainsi que des variations des dividendes exonérés d'impôt et des ajustements au titre de l'inflation.

Situation financière

T16 État résumé de la situation financière

		Aux
	31 juillet 2022	31 octobre 2021
(non audité) (en milliards de dollars)		
Actifs		
Trésorerie, dépôts auprès d'autres institutions financières et métaux précieux	68,6 \$	87,1 \$
Actifs détenus à des fins de transaction	118,6	146,3
Titres pris en pension et titres empruntés	155,2	127,7
Titres de placement	108,2	75,2
Prêts	713,4	637,0
Autres	128,1	111,5
Total des actifs	1 292,1 \$	1 184,8 \$
Passifs		
Dépôts	879,6 \$	797,3 \$
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	128,1	123,5
Autres passifs	202,4	184,8
Débentures subordonnées	8,4	6,3
Total des passifs	1 218,5 \$	1 111,9 \$
Capitaux propres		
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	65,0 \$	64,8 \$
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	7,1	6,0
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	1,5	2,1
Total des capitaux propres	73,6 \$	72,9 \$
Total des passifs et des capitaux propres	1 292,1 \$	1 184,8 \$

Au 31 juillet 2022, le total des actifs de la Banque s'élevait à 1 292 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 107 milliards de dollars, ou de 9 %, par rapport à ce qu'il était au 31 octobre 2021. Les titres de placement ont augmenté de 33 milliards de dollars, ce qui traduit d'abord et avant tout la hausse des avoirs en titres de créance du gouvernement américain. Les prêts ont augmenté de 76 milliards de dollars. Les prêts hypothécaires à l'habitation ont augmenté de 24 milliards de dollars, essentiellement au Canada. Les prêts personnels et sur cartes de crédit ont augmenté de 6 milliards de dollars, ce qui reflète la hausse des dépenses des consommateurs. Les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont augmenté de 45 milliards de dollars, surtout au Canada et aux États-Unis. Les titres pris en pension et les titres empruntés ont progressé de 27 milliards de dollars en raison de l'accroissement de la demande de la part des clients. Les actifs liés aux instruments dérivés se sont accrus de 5 milliards de dollars, en raison des variations des taux de change et des taux d'intérêt ainsi que de la croissance de l'activité. Les autres actifs ont augmenté de 13 milliards de dollars du fait surtout de la hausse des sûretés exigées. Les titres détenus à des fins de transaction ont diminué de 29 milliards de dollars en raison de la conjoncture du marché et des activités des clients moindres. La trésorerie et les dépôts auprès d'autres institutions financières ont reculé de 19 milliards de dollars en raison essentiellement de la baisse des soldes des dépôts auprès de banques centrales.

Les passifs totalisaient 1 219 milliards de dollars au 31 juillet 2022, soit une hausse de 107 milliards de dollars, ou de 10 %, par rapport à ceux au 31 octobre 2021. Le total des dépôts a augmenté de 82 milliards de dollars. Les dépôts de particuliers se chiffraient à 260 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 16 milliards de dollars surtout attribuable à la croissance au Canada. Les dépôts d'entreprises et d'administrations publiques ont augmenté de 56 milliards de dollars, surtout au Canada et aux États-Unis. Les dépôts d'autres institutions financières ont augmenté de 11 milliards de dollars, sous l'effet de la croissance des dépôts en Asie et au Canada. Les obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés ont augmenté de 5 milliards de dollars en raison de l'accroissement de l'activité et des exigences en matière de financement. Les obligations relatives aux titres vendus à découvert ont augmenté de 3 milliards de dollars, du fait surtout des positions plus importantes en titres du gouvernement du Canada. Les passifs au titre des instruments dérivés se sont accrus de 15 milliards de dollars du fait des variations des taux d'intérêt, des taux de change et des prix des produits de base.

Le total des capitaux propres a augmenté de 693 millions de dollars depuis le 31 octobre 2021. Les capitaux propres ont augmenté en raison du bénéfice net de l'exercice courant de 8 081 millions de dollars et de l'émission nette d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres de 1 milliard de dollars. Ces facteurs ont été contrés en partie par des versements de dividendes de 3 785 millions de dollars, des rachats d'actions de 2 745 millions de dollars, d'autres éléments du résultat global de 1 129 milliards de dollars découlant principalement de la variation des instruments dérivés désignés à titre de couvertures des flux de trésorerie et de la réduction des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales de 684 millions de dollars principalement attribuable à la hausse de la participation de la Banque dans Scotiabank Chile.

Gestion du risque

Les pratiques et politiques de la Banque en matière de gestion du risque n'ont pas changé de façon importante par rapport à ce qui est énoncé dans son rapport annuel 2021. Pour une analyse complète des politiques et pratiques de gestion du risque et un complément d'information sur les facteurs de risque, il y a lieu de se reporter à la rubrique Gestion du risque du rapport annuel 2021.

Les événements importants qui ont marqué le trimestre considéré sont les suivants :

Risque de crédit

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

L'IFRS 9, *Instruments financiers*, exige la prise en compte d'événements passés, de la situation actuelle et d'informations prospectives raisonnables et justifiables pendant toute la durée de l'exposition dans l'évaluation des pertes sur créances attendues. En outre, pour évaluer des hausses importantes du risque de crédit, l'IFRS 9 exige que les entités évaluent les changements au risque qu'un défaut se produise au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers au moment de déterminer la ventilation en étapes.

Les modèles de la Banque sont calibrés de manière à utiliser la performance passée et des informations prospectives macroéconomiques comme données, comme il est décrit plus bas. Des experts en matière de crédit peuvent porter des jugements dans les cas où, du point de vue de la Banque, les données d'entrée, les hypothèses ou les techniques de modélisation ne prennent pas en compte tous les facteurs de risque pertinents, y compris les événements économiques ou politiques touchant les marchés qui surviennent jusqu'à la date des états financiers. La Banque a encore recours au jugement d'experts en matière de crédit dans l'appréciation de la détérioration du crédit sous-jacent et de la migration de soldes à des étapes ultérieures. Conformément aux exigences de l'IFRS 9, la Banque tient compte d'informations quantitatives et qualitatives dans l'évaluation de toute augmentation considérable du risque.

La Banque n'a aucune exposition directe au risque de crédit en Russie ou en Ukraine, mais elle a une exposition au risque de crédit au titre d'activités qui sont touchées, directement ou indirectement, par la hausse des coûts de l'énergie ou des prix des marchandises, ou par les perturbations potentielles à leur chaîne d'approvisionnement. La Banque surveille les indicateurs internes et externes pour déceler des indices de risque par contagion et de tout risque de deuxième ou de troisième ordre qui pourrait survenir en raison de la guerre en Ukraine au-delà de ceux pris en compte dans les perspectives macroéconomiques. Ces incidences ne sont pas importantes et elles sont adéquatement atténuées.

La Banque a créé un scénario prospectif de base et trois scénarios de remplacement (un scénario optimiste et deux scénarios pessimistes) à titre de données essentielles utilisées dans les modèles de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances attendues. Le scénario de base est moins favorable ce trimestre, les perspectives de croissance ayant été revues à la baisse en raison des pressions inflationnistes accrues et de la hausse des taux d'intérêt. En comparaison du scénario de base, le scénario optimiste rend compte d'une activité économique passablement plus vigoureuse. Les deux scénarios pessimistes ont été mis à jour au cours du trimestre afin qu'ils tiennent compte des risques de stagflation et de récession.

En raison de l'incertitude économique actuelle, les scénarios pessimistes mis à jour prévoient une période prolongée de prix élevés des marchandises, une incertitude accrue sur les marchés financiers et d'autres perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Tous ces éléments contribuent à une forte hausse de l'inflation en comparaison du scénario de base. Les banques centrales répliquent avec des hausses de taux plus

agressives dans les scénarios pessimistes, ce qui pousse les taux encore plus haut sur toute la courbe de rendement comparativement au scénario de base et entraîne un ralentissement marqué de la croissance. Dans le scénario pessimiste, la stagflation est de courte durée, tandis que dans le scénario très pessimiste, le choc de la stagflation est plus fort et ses effets perdurent plus longtemps.

Pour le trimestre à l'étude, la Banque a accru la pondération des scénarios pessimistes lors de son calcul du compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs afin de rendre compte du risque considérable de ralentissement qui sous-tend les perspectives.

Le tableau ci-après présente une comparaison des projections pour les douze prochains mois au 31 juillet 2022, au 30 avril 2022 et au 31 octobre 2021 en ce qui a trait aux principales variables macroéconomiques utilisées pour calculer les estimations modélisées à l'égard du compte de correction de valeur pour pertes sur créances (voir la page 67 pour obtenir de l'information sur toutes les principales variables). Toute détérioration supplémentaire de ces variables jusqu'à la date des états financiers est prise en compte au moyen de l'intégration du jugement d'experts du crédit.

T17 Projections relatives aux principales variables macroéconomiques

	Scénario de base			Autre scénario – optimiste			Autre scénario – pessimiste			Autre scénario – très pessimiste		
	Au 31 juillet 2022	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021	Au 31 juillet 2022	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021	Au 31 juillet 2022	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021	Au 31 juillet 2022	Au 30 avril 2022	Au 31 octobre 2021
Douze prochains mois												
Canada												
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	3,2	4,6	3,4	5,0	6,6	5,3	-2,8	-0,8	-1,3	-3,9	-2,2	-7,4
Indice des prix à la consommation, variation annuelle (%)	5,5	5,6	3,0	5,9	6,1	3,4	9,7	8,1	2,0	11,8	9,5	1,6
Taux à un jour cible moyen de la Banque du Canada (%)	2,9	2,2	0,3	3,3	2,8	0,9	4,2	3,5	0,3	4,2	3,5	0,3
Taux de chômage moyen (%)	5,1	5,0	6,3	4,3	4,2	5,6	9,1	9,1	8,8	9,6	9,6	11,7
États-Unis												
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	2,4	3,9	5,7	3,3	5,3	7,3	-3,4	-1,9	2,4	-4,7	-3,5	-1,4
Indice des prix à la consommation, variation annuelle (%)	6,5	7,1	4,0	6,8	7,5	4,5	10,4	9,9	3,3	12,7	11,5	2,6
Taux des fonds fédéraux cible, plafond, moyenne (%)	2,9	1,9	0,3	3,8	2,5	0,8	4,2	3,2	0,3	4,2	3,2	0,3
Taux de chômage moyen (%)	3,9	3,8	3,8	3,7	3,5	3,4	7,5	7,4	5,6	7,9	7,8	6,8
Monde												
Prix du pétrole WTI moyen, \$ US/b	106	96	69	111	102	75	133	129	61	142	140	57

Le tableau ci-après présente une ventilation par trimestres des projections relatives aux variables macroéconomiques ci-dessus, au 31 juillet 2022 et au 30 avril 2022, selon le scénario de base.

Douze prochains mois	Scénario de base										Moyenne 30 avril 2022	
	Trimestres civils				Moyenne 31 juillet 2022	Trimestres civils						
	T3 2022	T4 2022	T1 2023	T2 2023		T2 2022	T3 2022	T4 2022	T1 2023			
Canada												
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	4,2	3,1	3,0	2,5	3,2	5,3	5,0	4,1	4,1	4,6		
Indice des prix à la consommation, variation annuelle (%)	6,8	6,5	5,3	3,6	5,5	5,9	6,2	5,8	4,6	5,6		
Taux à un jour cible moyen de la Banque du Canada (%)	2,5	3,0	3,0	3,0	2,9	1,3	2,0	2,5	3,0	2,2		
Taux de chômage moyen (%)	5,0	5,0	5,1	5,2	5,1	5,3	5,0	4,9	4,9	5,0		
États-Unis												
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	2,7	1,6	2,6	2,4	2,4	3,9	4,1	3,4	4,0	3,9		
Indice des prix à la consommation, variation annuelle (%)	7,9	7,2	6,1	4,7	6,5	8,1	7,8	6,8	5,6	7,1		
Taux des fonds fédéraux cible, plafond, moyenne (%)	2,5	3,0	3,0	3,0	2,9	1,0	1,8	2,3	2,5	1,9		
Taux de chômage moyen (%)	3,7	3,9	4,1	4,2	3,9	3,7	3,7	3,8	3,8	3,8		
Monde												
Prix du pétrole WTI moyen, \$ US/b	109	107	106	101	106	107	98	91	89	96		

Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances total s'établissait à 5 295 millions de dollars au 31 juillet 2022. Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts se situait à 5 147 millions de dollars, en baisse de 147 millions de dollars par rapport au trimestre précédent. La baisse a découlé essentiellement de l'incidence de la conversion des devises et des reprises sur les dotations attribuables à l'amélioration de la qualité du crédit au sein du portefeuille. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par le compte de correction de valeur inscrit pour rendre compte des prévisions macroéconomiques.

Le compte de correction de valeur sur les prêts productifs a diminué pour s'établir à 3 590 millions de dollars, alors qu'il s'établissait à 3 690 millions de dollars au 30 avril 2022. La baisse a découlé essentiellement de l'incidence de la conversion des devises et des reprises sur les dotations attribuables à l'amélioration de la qualité du crédit au sein du portefeuille. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par les dotations découlant des prévisions macroéconomiques moins favorables et de la croissance du portefeuille.

Le compte de correction de valeur au titre des prêts douteux a diminué, passant de 1 604 millions de dollars au trimestre précédent à 1 557 millions de dollars. La baisse est principalement attribuable au portefeuille de prêts aux particuliers du secteur Opérations internationales, du fait de la diminution des prêts nouvellement classés comme étant douteux, et à la hausse des radiations dans le portefeuille de prêts aux entreprises des Opérations internationales.

Prêts douteux

Le montant brut des prêts douteux était de 4 252 millions de dollars au 31 juillet 2022, comparativement à 4 264 millions de dollars au trimestre précédent, et cette baisse est attribuable principalement aux remboursements de prêts aux entreprises et aux sociétés et à l'incidence de la conversion des devises, en partie contrés par les prêts nouvellement classés comme étant douteux dans le secteur Opérations internationales. Le ratio du montant brut des prêts douteux se situait à 58 points de base au 31 juillet 2022, ce qui représente une baisse de deux points de base par rapport au trimestre précédent.

Le montant net des prêts douteux du Réseau canadien totalisait 355 millions de dollars au 31 juillet 2022, ce qui représente une baisse de 66 millions de dollars par rapport au trimestre précédent qui est principalement attribuable à la diminution du montant brut des prêts douteux du portefeuille de prêts aux entreprises par suite du recouvrement au titre d'un compte, en partie contrebalancée par les prêts nouvellement classés comme étant douteux. Le montant net des prêts douteux des Opérations internationales totalisait 2 202 millions de dollars au 31 juillet 2022, ce qui représente une hausse de 134 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, en raison principalement de la hausse du montant brut des prêts douteux du portefeuille de prêts aux entreprises. Le montant net des prêts douteux de la Gestion de patrimoine mondiale s'élevait à 18 millions de dollars au 31 juillet 2022, ce qui représente une baisse de 5 millions de dollars par rapport au trimestre précédent principalement attribuable à la radiation et au remboursement d'un compte. Le montant net des prêts douteux des Services bancaires et marchés mondiaux se chiffrait à 120 millions de dollars au 31 juillet 2022, en baisse de 28 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, en raison principalement du remboursement et du recouvrement d'un compte dans le secteur de l'énergie, contrés en partie par les dotations. Le montant net des prêts douteux exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations s'établissait à 0,36 % au 31 juillet 2022, ce qui représente une baisse de un point de base par rapport au trimestre précédent, alors qu'il se situait à 0,37 %.

Aperçu du portefeuille de prêts

La Banque possède un portefeuille bien diversifié par produits, par activités commerciales et par secteurs géographiques. Des détails concernant certains portefeuilles sur lesquels l'accent est mis actuellement sont présentés ci-dessous.

Prêts garantis par des biens immobiliers

Une partie importante du portefeuille de prêts de la Banque est constituée de prêts hypothécaires à l'habitation et de prêts à la consommation, lesquels sont bien diversifiés sur le plan des emprunteurs. Au 31 juillet 2022, ces prêts s'élevaient à 454 milliards de dollars, ou à 62 % de l'encours total des prêts et des acceptations de la Banque (30 avril 2022 – 446 milliards de dollars, ou 62 %). De ces prêts, une tranche de 366 milliards de dollars, ou de 81 %, était composée de prêts hypothécaires garantis (30 avril 2022 – 359 milliards de dollars, ou 81 %). Les tableaux qui suivent présentent des détails par portefeuilles.

Prêts hypothécaires et marges de crédit hypothécaire à l'habitation assurés et non assurés¹⁾

Le tableau qui suit présente les montants des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit hypothécaire à l'habitation assurés et non assurés, par secteurs géographiques.

T18 Montants des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit hypothécaires à l'habitation assurés et non assurés, par régions géographiques

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2022											
	Prêts hypothécaires à l'habitation						Marges de crédit hypothécaire à l'habitation					
	Assurés ²⁾		Non assurés		Total		Assurées ²⁾		Non assurées		Total	
Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	
Canada ³⁾												
Provinces de l'Atlantique	5 223 \$	1,7 %	6 524 \$	2,2 %	11 747 \$	3,9 %	– \$	– %	1 041 \$	4,8 %	1 041 \$	4,8 %
Québec	8 153	2,7	12 241	4,1	20 394	6,8	–	–	1 059	4,8	1 059	4,8
Ontario	34 802	11,6	130 402	43,4	165 204	55,0	–	–	12 597	57,5	12 597	57,5
Manitoba et Saskatchewan	5 618	1,9	4 857	1,6	10 475	3,5	–	–	650	3,0	650	3,0
Alberta	17 353	5,8	15 685	5,2	33 038	11,0	–	–	2 438	11,1	2 438	11,1
Colombie-Britannique et territoires	11 849	3,9	47 830	15,9	59 679	19,8	–	–	4 108	18,8	4 108	18,8
Canada ^{4),5)}	82 998 \$	27,6 %	217 539 \$	72,4 %	300 537 \$	100 %	– \$	– %	21 893 \$	100 %	21 893 \$	100 %
Étranger	–	–	43 428	100	43 428	100	–	–	–	–	–	–
Total	82 998 \$	24,1 %	260 967 \$	75,9 %	343 965 \$	100 %	– \$	– %	21 893 \$	100 %	21 893 \$	100 %
Au 30 avril 2022												
Canada ^{4),5)}	82 017 \$	27,9 %	212 303 \$	72,1 %	294 320 \$	100 %	– \$	– %	21 239 \$	100 %	21 239 \$	100 %
Étranger	–	–	43 394	100	43 394	100	–	–	–	–	–	–
Total	82 017 \$	24,3 %	255 697 \$	75,7 %	337 714 \$	100 %	– \$	– %	21 239 \$	100 %	21 239 \$	100 %
Au 31 octobre 2021												
Canada ^{4),5)}	86 386 \$	30,8 %	193 783 \$	69,2 %	280 169 \$	100 %	– \$	– %	20 464 \$	100 %	20 464 \$	100 %
Étranger	–	–	39 509	100	39 509	100	–	–	–	–	–	–
Total	86 386 \$	27,0 %	233 292 \$	73,0 %	319 678 \$	100 %	– \$	– %	20 464 \$	100 %	20 464 \$	100 %

1) Dans le présent document, les mesures pour cette section ont été présentées conformément à la ligne directrice B-20 du BSIF intitulée *Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels* (janvier 2018).

2) Une assurance prêt hypothécaire s'entend d'une couverture contractuelle sur la durée des prêts admissibles, en vertu de laquelle l'exposition de la Banque aux prêts garantis par des biens immobiliers est protégée contre les manques à gagner pouvant découler de la défaillance de l'emprunteur. Cette assurance est fournie soit par des organismes bénéficiant du soutien du gouvernement, soit par des assureurs hypothécaires privés.

3) La province représente l'emplacement du bien immobilier au Canada.

4) Comprend des immeubles d'habitation (quatre unités ou plus) de 3 843 \$ (30 avril 2022 – 3 815 \$; 31 octobre 2021 – 3 783 \$), dont une tranche de 2 547 \$ est assurée (30 avril 2022 – 2 487 \$; 31 octobre 2021 – 2 793 \$).

5) Les prêts hypothécaires à taux variable représentent 37 % (30 avril 2022 – 35 %; 31 octobre 2021 – 28 %) du total du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation au Canada.

Périodes d'amortissement des prêts hypothécaires à l'habitation¹⁾

Le tableau qui suit présente la distribution des prêts hypothécaires à l'habitation par périodes d'amortissement restantes et par secteurs géographiques.

T19 Distribution des prêts hypothécaires à l'habitation par périodes d'amortissement et par secteurs géographiques

	Prêts hypothécaires à l'habitation par périodes d'amortissement						Total des prêts hypothécaires à l'habitation	
	Moins de 20 ans	De 20 à 24 ans	De 25 à 29 ans	De 30 à 34 ans	35 ans ou plus			
Canada	28,7 %	37,8 %	31,9 %	1,4 %	0,2 %		100 %	
Étranger	63,1 %	17,2 %	17,3 %	2,4 %	0,0 %		100 %	
Au 30 avril 2022								
Canada	29,2 %	37,3 %	31,7 %	1,6 %	0,2 %		100 %	
Étranger	62,9 %	17,6 %	17,5 %	2,0 %	0,0 %		100 %	
Au 31 octobre 2021								
Canada	29,9 %	38,5 %	30,1 %	1,3 %	0,2 %		100 %	
Étranger	62,7 %	17,4 %	15,6 %	4,3 %	0,0 %		100 %	

1) Dans le présent document, les mesures pour cette section ont été présentées conformément à la ligne directrice B-20 du BSIF intitulée *Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels* (janvier 2018).

Ratios prêt/valeur¹⁾

Une tranche de 72 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien n'était pas assurée (30 avril 2022 – 72 %; 31 octobre 2021 – 69 %). Le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non assurée du portefeuille s'établissait à 46 % (30 avril 2022 – 47 %; 31 octobre 2021 – 49 %).

Le tableau suivant présente le ratio prêt/valeur moyen pondéré de l'ensemble des prêts hypothécaires à l'habitation et des marges de crédit hypothécaire à l'habitation non assurés nouvellement montés, lesquels comprennent les prêts hypothécaires pour financer un achat, refinancés afin d'en augmenter le solde et transférés d'autres institutions financières, par secteurs géographiques pour le trimestre à l'étude.

T20 Ratios prêt/valeur

	Ratios prêt/valeur des prêts non assurés	
	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2022	
	Prêts hypothécaires à l'habitation	Marges de crédit hypothécaire à l'habitation ²⁾
Canada ^{3),4)}		
Provinces de l'Atlantique	62,9 %	64,0 %
Québec	65,2	69,1
Ontario	62,7	61,5
Manitoba et Saskatchewan	68,6	60,9
Alberta	67,7	71,5
Colombie-Britannique et territoires	62,3	60,5
Canada ^{3),4)}	63,2 %	62,3 %
Étranger	72,1 %	s. o.
Pour le trimestre clos le 30 avril 2022		
Canada ^{3),4)}	63,4 %	62,5 %
Étranger	72,1 %	s. o.
Pour le trimestre clos le 31 octobre 2021		
Canada ^{3),4)}	64,7 %	64,7 %
Étranger	72,4 %	s. o.

- 1) Dans le présent document, les mesures pour cette section ont été présentées conformément à la ligne directrice B-20 du BSIF intitulée *Pratiques et procédures de souscription de prêts hypothécaires résidentiels* (janvier 2018).
- 2) Comprennent toutes les marges de crédit hypothécaire à l'habitation. Le ratio prêt/valeur en ce qui a trait aux marges de crédit hypothécaire à l'habitation aux termes du programme Crédit intégré Scotia correspond à la somme de chaque prêt hypothécaire à l'habitation et de la limite autorisée des marges de crédit hypothécaire à l'habitation connexes, divisée par la valeur du bien immobilier résidentiel connexe, et il est présenté sur une base moyenne pondérée pour les prêts hypothécaires et les marges de crédit hypothécaire à l'habitation nouvellement montés.
- 3) La province représente l'emplacement du bien immobilier au Canada.
- 4) Pondéré selon les soldes hypothécaires et ajusté en fonction de la valeur des propriétés selon l'indice composite national de prix de maison Teranet-Banque Nationale.

Incidence d'un éventuel ralentissement économique sur les prêts hypothécaires à l'habitation et les marges de crédit hypothécaire à l'habitation

La Banque soumet régulièrement son portefeuille de prêts hypothécaires à des simulations de crise afin de déterminer l'incidence d'une variété de combinaisons d'événements comme le déclin des prix des habitations et l'augmentation du taux de chômage. Les résultats démontrent encore que les pertes sur créances et leur incidence sur les ratios de fonds propres se situent à un niveau que la Banque considère comme gérable. De plus, cette dernière a entrepris des analyses approfondies des scénarios à l'échelle de la Banque afin d'apprécier les répercussions sur ses activités de différents scénarios et elle est convaincue qu'elle dispose des ressources financières qui lui permettront de subsister dans le cas où les événements prendraient une tournure très défavorable. Dans les faits, le portefeuille de prêts hypothécaires est résistant face à ces scénarios en raison de son faible ratio prêt/valeur, de la proportion élevée de prêts assurés et de sa diversification.

Exposition au risque lié aux prêts autres qu'aux particuliers par régions

Les expositions au risque de la Banque hors du Canada et des États-Unis sont diversifiées selon les régions et les produits, et leur taille est appropriée au regard de la solvabilité des contreparties (65 % des expositions sont des contreparties de première qualité selon une combinaison de notations internes et externes). L'exposition au risque de la Banque est comptabilisée au coût amorti ou à la juste valeur calculée au moyen de données observables, des montants négligeables étant évalués selon des modèles assortis de données non observables (niveau 3). Il ne s'est produit aucun événement important au cours du trimestre qui a eu une incidence significative sur l'exposition de la Banque.

La Banque n'est pas exposée directement à la Russie ou à l'Ukraine. Bien que certains clients puissent être touchés négativement par le conflit dans la région et par les restrictions commerciales attribuables aux sanctions, l'incidence sur la Banque, à ce jour, n'est pas significative et est adéquatement atténuée.

Au 31 juillet 2022, l'exposition de la Banque à l'égard d'emprunteurs souverains s'établissait à 59,7 milliards de dollars (30 avril 2022 – 58,7 milliards de dollars; 31 octobre 2021 – 59,9 milliards de dollars), celle à l'égard de banques, à 13,5 milliards de dollars (30 avril 2022 – 15,6 milliards de dollars; 31 octobre 2021 – 13,4 milliards de dollars), et celle à l'égard de sociétés, à 122,3 milliards de dollars (30 avril 2022 – 120,2 milliards de dollars; 31 octobre 2021 – 111,2 milliards de dollars).

Les expositions au risque de crédit de la Banque sont réparties par régions comme suit :

T21 Expositions au risque de la Banque par régions

	(en millions de dollars)	Aux						30 avril 2022	31 octobre 2021
		Prêts et équivalents de prêts ¹⁾	Dépôts auprès d'autres institutions financières	Titres ²⁾	Transactions de financement sur titres et dérivés ³⁾	Montant financé total	Engagements non prélevés ⁴⁾		
Amérique latine ⁵⁾	84 361 \$	8 396 \$	19 063 \$	2 983 \$	114 803 \$	9 970 \$	124 773 \$	121 275 \$	114 711 \$
Antilles et Amérique centrale	11 739	3 415	4 086	18	19 258	3 451	22 709	22 502	21 746
Europe, exclusion faite du Royaume-Uni	6 750	1 167	4 586	1 838	14 341	8 664	23 005	21 816	22 361
Royaume-Uni	7 711	5 247	931	3 089	16 978	7 561	24 539	26 523	24 046
Asie	13 631	806	13 158	1 200	28 795	8 534	37 329	37 226	37 290
Autres ⁶⁾	584	3	188	240	1 015	257	1 272	1 586	1 766
Total	124 776 \$	19 034 \$	42 012 \$	9 368 \$	195 190 \$	38 437 \$	233 627 \$	230 928 \$	221 920 \$

- 1) Les comptes de correction de valeur pour pertes sur créances évalués individuellement s'établissaient à 471 \$. Les lettres de crédit et les garanties sont incluses dans les expositions financées puisqu'elles ont été émises. Les prêts et équivalents de prêts comprenaient des lettres de crédit et des garanties d'un montant total de 14 486 \$ au 31 juillet 2022 (30 avril 2022 – 13 304 \$; 31 octobre 2021 – 12 755 \$).
- 2) L'exposition aux titres est calculée en tenant compte des positions dérivées lorsque le titre est l'actif de référence sous-jacent, ainsi que des positions vendeur, le montant net des positions vendeur étant entre parenthèses.
- 3) Les transactions de financement sur titres comprennent des titres pris en pension, des obligations relatives aux titres mis en pension et des transactions de prêt ou d'emprunt de titres. Les expositions financées brutes et nettes représentent la totalité des positions nettes positives, compte tenu des garanties. Les garanties au titre des dérivés s'établissaient à 5 685 \$ et celles au titre des transactions de financement sur titres, à 107 420 \$.
- 4) Les engagements non prélevés représentent l'estimation du montant prévu au contrat qui pourrait être prélevé par un débiteur et sont composés d'engagements visant l'émission de lettres de crédit pour le compte d'autres banques dans le cadre d'une entente relative à un consortium bancaire.
- 5) Comprend les pays de l'Alliance du Pacifique ainsi que le Brésil, l'Uruguay, le Venezuela, l'Équateur et l'Argentine.
- 6) Comprend le Moyen-Orient et l'Afrique.

Risque de marché

La valeur à risque (« VàR ») est une mesure clé du risque de marché lié aux activités de transaction de la Banque. La VàR comprend tant le risque de marché général que le risque spécifique à la dette. En outre, la Banque calcule une VàR ayant subi une simulation de crise.

T22 Mesures du risque de marché

Facteurs de risque (en millions de dollars)	Moyenne pour les trimestres clos les		
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 juillet 2021
Écart de crédit plus taux d'intérêt			
Ecart de crédit	13,5 \$	10,4 \$	10,8 \$
Taux d'intérêt	5,8	5,7	4,5
Actions	12,5	9,6	10,6
Change	4,5	4,0	3,6
Marchandises	2,5	2,0	2,5
Spécifique à la dette	4,5	2,8	3,5
Effet de la diversification	2,2	2,1	2,2
(11,7)	(9,4)	(10,3)	
VàR totale	15,5 \$	11,9 \$	12,3 \$
VàR ayant subi une simulation de crise totale	28,6 \$	26,4 \$	35,0 \$

Au troisième trimestre de 2022, la VàR totale quotidienne moyenne a augmenté de 30 % pour atteindre 15,5 millions de dollars en raison de la volatilité accrue sur les marchés au cours du trimestre.

La VàR totale quotidienne moyenne ayant subi une simulation de crise est demeurée relativement stable d'un trimestre à l'autre. La VàR ayant subi une simulation de crise est fondée sur le pire scénario qui s'est produit au cours de périodes historiques déterminées et, au troisième trimestre de 2022, le calcul de la VàR ayant subi une simulation de crise a été fondé sur la période de la crise du crédit de 2008-2009.

Il y a eu deux jours de perte journalière au cours du trimestre considéré. La qualité et l'exactitude des modèles de VàR sont validées par des évaluations rétrospectives, au cours desquelles les profits et pertes quotidiens hypothétiques et réels sont comparés avec les résultats quotidiens du modèle de VàR.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque de perte imputable aux variations du degré, de la forme et de l'inclinaison de la courbe de rendement, à la volatilité des taux d'intérêt et aux changements dans les préférences des clients (p. ex. les taux de remboursement anticipé des prêts hypothécaires).

Sensibilité aux taux d'intérêt des instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le tableau qui suit indique l'incidence pro forma avant impôt sur les revenus d'intérêts nets au cours des douze prochains mois et sur la valeur économique des capitaux propres de la Banque d'une hausse et d'une baisse immédiate et durable de 100 points de base des taux d'intérêt, pour les principales devises telles qu'elles ont été déterminées par la Banque. Compte tenu du contexte actuel de taux d'intérêt, à compter du troisième trimestre de 2022, les revenus d'intérêts nets et la valeur économique dans le cas d'un scénario de choc baissier sont évalués en fonction d'une baisse de 100 points de base. Ces calculs sont fondés sur des modèles qui prennent en considération un certain nombre de données d'entrée et qui sont à bilan constant, et ils ne tiennent compte d'aucune hypothèse quant aux mesures d'atténuation du risque que la direction pourrait prendre.

T23 Sensibilité aux taux d'intérêt structurels

	Aux						30 avril 2022	31 juillet 2021 ¹⁾		
	31 juillet 2022									
	Revenus d'intérêts nets			Valeur économique des capitaux propres						
(en millions de dollars)	Dollar canadien	Autres devises	Total	Dollar canadien	Autres devises	Total	Revenus d'intérêts nets	Valeur économique des capitaux propres		
+ 100 points de base	(99)\$ 71	(168)\$ 160	(267)\$ 231	(637)\$ 244	(942)\$ 783	(1 579)\$ 1 027	+ 100 pdb	(1 699)\$ 296		
- 100 points de base							- 25 pdb	(435)\$ (119)		

1) Les montants des périodes précédentes ont été retraités aux fins de conformité avec la présentation adoptée pour la période à l'étude.

Au cours du troisième trimestre de 2022, les deux sensibilités aux taux d'intérêt se sont situées dans les limites consolidées approuvées de la Banque.

Le comité de gestion de l'actif et du passif de la Banque fournit une orientation stratégique en ce qui a trait à la gestion du risque de taux d'intérêt structurel dans le cadre d'appétence au risque approuvé par le conseil d'administration. La Trésorerie du Groupe met en œuvre la stratégie de gestion de l'actif et du passif en vue de protéger et d'améliorer les revenus d'intérêts nets dans le respect du cadre d'appétence au risque établi.

La Banque complète l'analyse de l'incidence du changement de taux immédiat décrite ci-dessus avec des analyses et des outils plus complexes aux fins de gestion du risque réel.

Interdépendance du risque de marché et de l'état consolidé de la situation financière

Les actifs et les passifs détenus à des fins de transaction sont évalués quotidiennement à la valeur de marché et pris en compte dans les mesures du risque lié aux activités de transaction comme la VaR. Les dérivés reflétés dans les mesures du risque lié aux activités de transaction se rapportent aux activités des Services bancaires et marchés mondiaux, tandis que les dérivés reflétés dans les mesures du risque lié aux activités autres que de transaction comprennent les dérivés utilisés aux fins de la gestion de l'actif et du passif et désignés dans une relation de comptabilité de couverture. Le tableau ci-dessous présente une comparaison des éléments de l'état consolidé de la situation financière qui sont couverts par les mesures du risque lié aux activités de transaction et du risque lié aux activités autres que de transaction.

T24 Interdépendance du risque de marché et de l'état consolidé de la situation financière de la Banque

Au 31 juillet 2022	Mesure du risque de marché				
	État consolidé de la situation financière	Risque lié aux activités de transaction	Risque lié aux activités autres que de transaction	Éléments non assujettis au risque de marché	Principales sensibilités au risque lié aux activités autres que de transaction
(en millions de dollars)					
Métaux précieux	837 \$	837 \$	– \$	– \$	s. o.
Actifs détenus à des fins de transaction	118 605	117 782	823	–	Taux d'intérêt, change
Instruments financiers dérivés	47 139	40 317	6 822	–	Taux d'intérêt, change, actions
Titres de placement	108 222	–	108 222	–	Taux d'intérêt, change, actions
Prêts	713 378	–	713 378	–	Taux d'intérêt, change
Actifs non assujettis au risque de marché ¹⁾	303 921	–	–	303 921	s. o.
Total des actifs	1 292 102 \$	158 936 \$	829 245 \$	303 921 \$	
Dépôts	879 582 \$	– \$	832 162 \$	47 420 \$	Taux d'intérêt, change, actions
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	22 876	–	22 876	–	Taux d'intérêt, actions
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	44 220	44 220	–	–	s. o.
Instruments financiers dérivés	56 880	39 461	17 419	–	Taux d'intérêt, change, actions
Passifs détenus à des fins de transaction ²⁾	385	385	–	–	s. o.
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	1 610	–	1 610	–	Taux d'intérêt, écarts de crédit, actions
Passifs non assujettis au risque de marché ³⁾	212 964	–	–	212 964	s. o.
Total des passifs	1 218 517 \$	84 066 \$	874 067 \$	260 384 \$	

1) Comprend le goodwill, les immobilisations incorporelles, les autres actifs et les titres pris en pension et les titres empruntés.

2) Certificats et lingots d'or et d'argent pris en compte dans les autres passifs.

3) Comprend des obligations liées aux titres mis en pension et aux titres prêtés ainsi que d'autres passifs.

Au 31 octobre 2021

(en millions de dollars)	État consolidé de la situation financière	Mesure du risque de marché			Principales sensibilités au risque lié aux activités autres que de transaction
		Risque lié aux activités de transaction	Risque lié aux activités autres que de transaction	Éléments non assujettis au risque de marché	
Métaux précieux	755 \$	755 \$	– \$	– \$	s. o.
Actifs détenus à des fins de transaction	146 312	146 238	74	–	Taux d'intérêt, change
Instruments financiers dérivés	42 302	35 379	6 923	–	Taux d'intérêt, change, actions
Titres de placement	75 199	–	75 199	–	Taux d'intérêt, change, actions
Prêts	636 986	–	636 986	–	Taux d'intérêt, change
Actifs non assujettis au risque de marché ¹⁾	283 290	–	–	283 290	s. o.
Total des actifs	1 184 844 \$	182 372 \$	719 182 \$	283 290 \$	
Dépôts	797 259 \$	– \$	751 862 \$	45 397 \$	Taux d'intérêt, change, actions
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	22 493	–	22 493	–	Taux d'intérêt, actions
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	40 954	40 954	–	–	s. o.
Instruments financiers dérivés	42 203	35 702	6 501	–	Taux d'intérêt, change, actions
Passifs détenus à des fins de transaction ²⁾	417	417	–	–	s. o.
Passifs au titre des régimes de retraite et autres avantages du personnel	1 820	–	1 820	–	Taux d'intérêt, écarts de crédit, actions
Passifs non assujettis au risque de marché ³⁾	206 806	–	–	206 806	s. o.
Total des passifs	1 111 952 \$	77 073 \$	782 676 \$	252 203 \$	

1) Comprend le goodwill, les immobilisations incorporelles, les autres actifs et les titres pris en pension et les titres empruntés.

2) Certificats et lingots d'or et d'argent pris en compte dans les autres passifs.

3) Comprend des obligations liées aux titres mis en pension et aux titres prêtés ainsi que d'autres passifs.

Risque de liquidité

Une gestion efficace du risque de liquidité est essentielle pour maintenir la confiance des déposants et des contreparties, pour gérer le coût du financement et pour soutenir les principales unités commerciales de la Banque, même dans les circonstances les plus difficiles.

Le risque de liquidité est géré dans le cadre des politiques et des limites approuvées par le conseil d'administration, comme l'expliquent la note 19 afférente aux états financiers consolidés intermédiaires résumés et la note 36 afférente aux états financiers consolidés figurant dans le rapport annuel 2021 de la Banque.

Les actifs liquides sont un élément clé de ce cadre. La détermination des niveaux appropriés des portefeuilles d'actifs liquides est fondée sur le montant des liquidités qui pourraient être nécessaires à la Banque pour financer les flux de trésorerie prévus dans le cours normal des activités, ainsi que les liquidités qui pourraient être nécessaires pour compenser les sorties de fonds en situation de crise. Les situations de crise comprennent des périodes de dérèglement des marchés financiers ou des événements qui peuvent nuire à la capacité de la Banque d'accéder aux marchés du financement et à des liquidités. La Banque fait appel à des simulations de crise pour évaluer l'incidence des crises et pour évaluer le montant des actifs liquides qui seraient nécessaires dans diverses situations de crise.

Actifs liquides

Les actifs liquides sont une composante clé de la gestion de la liquidité, et la Banque détient ce type d'actifs en quantité suffisante pour répondre à ses besoins éventuels.

Les actifs liquides peuvent servir à générer des rentrées de trésorerie, que ce soit au moyen de leur vente, de transactions de rachat ou d'autres transactions dans le cadre desquelles les actifs peuvent être donnés en garantie en vue de générer des rentrées de trésorerie ou être détenus jusqu'à leur échéance. Les actifs liquides comprennent les dépôts non soumis à des restrictions auprès de banques centrales, les dépôts auprès d'autres institutions financières, les prêts à vue et autres prêts à court terme, les titres négociables, les métaux précieux et les titres reçus en garantie dans le cadre de financements de transactions sur titres ou de transactions sur dérivés.

Les titres négociables sont des titres qui sont négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être convertis en trésorerie dans un délai donné qui est conforme au cadre de gestion de la liquidité de la Banque. Les actifs sont évalués en fonction de plusieurs facteurs, dont le délai qui devrait être nécessaire pour les convertir en trésorerie.

Les titres négociables pris en compte dans les actifs liquides sont composés de titres spécifiquement détenus en tant que volant de capital ou aux fins de la gestion de l'actif et du passif, de titres détenus à des fins de transaction, lesquels sont pour l'essentiel détenus par les Services bancaires et marchés mondiaux, ainsi que des garanties reçues dans le cadre de financements de transactions sur titres ou de transactions sur dérivés.

La Banque maintient des avoirs considérables en actifs liquides non grevés afin de soutenir ses activités. De manière générale, elle peut vendre ou donner en nantissement ces actifs en vue d'honorer ses engagements. Au 31 juillet 2022, les actifs liquides non grevés s'élevaient à 244 milliards de dollars (31 octobre 2021 – 246 milliards de dollars). Les actifs liquides étaient composés de titres, y compris des titres hypothécaires émis aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* (la « LNH »), à hauteur de 74 % (31 octobre 2021 – 67 %). Les autres actifs liquides non grevés, soit la trésorerie et les dépôts auprès de banques centrales, les dépôts auprès d'autres institutions financières, les métaux précieux, les prêts à vue et les prêts à court terme, représentaient une tranche de 26 % (31 octobre 2021 – 33 %). La diminution du total des actifs liquides non grevés s'explique d'abord et avant tout par la baisse de la trésorerie et des dépôts auprès de banques centrales, des titres du gouvernement du Canada et autres titres liquides, ainsi que des titres hypothécaires émis aux termes de la LNH, neutralisée en partie par la hausse des titres d'administrations publiques étrangères.

Les valeurs comptables présentées dans le tableau des actifs liquides sont cohérentes avec celles figurant à l'état consolidé de la situation financière de la Banque au 31 juillet 2022. La valeur liquide du portefeuille fluctuera en fonction de diverses conditions critiques, différentes hypothèses étant utilisées dans les scénarios de crise.

Les groupes d'actifs liquides de la Banque sont résumés dans le tableau qui suit :

T25 Groupes d'actifs liquides

(en millions de dollars)	Actifs liquides détenus par la Banque	Au 31 juillet 2022					
		Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés		Actifs liquides non grevés	
				Donnés en garantie	Autres ¹⁾	Pouvant être donnés en garantie	Autres
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	59 589 \$	-\$	59 589 \$	-\$	4 666 \$	54 923 \$	-\$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	8 126	-	8 126	-	373	7 753	-
Métaux précieux	837	-	837	-	-	837	-
Titres :							
Obligations du gouvernement du Canada	50 869	23 498	74 367	49 763	-	24 604	-
Obligations d'administrations publiques étrangères	93 120	95 705	188 825	88 085	-	100 740	-
Autres titres	69 213	84 994	154 207	119 634	-	34 573	-
Prêts :							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH	28 623	-	28 623	8 205	-	20 418	-
Prêts à vue et à court terme	-	-	-	-	-	-	-
Total	310 377 \$	204 197 \$	514 574 \$	265 687 \$	5 039 \$	243 848 \$	-\$

Au 31 octobre 2021

(en millions de dollars)	Actifs liquides détenus par la Banque	Au 31 octobre 2021					
		Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés	Total des actifs liquides	Actifs liquides grevés		Actifs liquides non grevés	
				Donnés en garantie	Autres ¹⁾	Pouvant être donnés en garantie	Autres
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	77 695 \$	-\$	77 695 \$	-\$	5 858 \$	71 837 \$	-\$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	8 628	-	8 628	-	197	8 431	-
Métaux précieux	755	-	755	-	-	755	-
Titres :							
Obligations du gouvernement du Canada	47 772	20 311	68 083	30 490	-	37 593	-
Obligations d'administrations publiques étrangères	62 288	81 296	143 584	77 571	-	66 013	-
Autres titres	98 476	69 368	167 844	128 979	-	38 865	-
Prêts :							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH	30 153	-	30 153	8 114	-	22 039	-
Prêts à vue et à court terme	20	-	20	-	-	20	-
Total	325 787 \$	170 975 \$	496 762 \$	245 154 \$	6 055 \$	245 553 \$	-\$

1) Actifs ne pouvant être utilisés comme garantie de financement pour des raisons juridiques ou autres.

Le sommaire du total des actifs liquides non grevés détenus par la banque société mère et ses succursales ainsi que par ses filiales au Canada et à l'étranger est présenté ci-dessous :

T26 Total des actifs liquides non grevés détenus par la banque société mère et ses succursales ainsi que par ses filiales au Canada et à l'étranger

(en millions de dollars)		Aux	
		31 juillet 2022	31 octobre 2021
La Banque de Nouvelle-Écosse (société mère)		183 411 \$	185 903 \$
Filiales de la Banque au Canada		14 705	18 267
Filiales de la Banque à l'étranger		45 732	41 383
Total		243 848 \$	245 553 \$

Le bassin de liquidités de la Banque est détenu dans diverses grandes monnaies, soit surtout le dollar canadien et le dollar américain. Comme il est expliqué ci-dessus, la grande majorité (81 %) des actifs liquides sont détenus par le siège social, les succursales et les filiales canadiennes de la Banque. Dans la mesure où une réserve de liquidités détenue dans une filiale de la Banque à l'étranger est exigée aux fins de la réglementation, on présume qu'elle n'est pas disponible pour le reste du groupe. On présume que les autres actifs liquides détenus par une filiale à l'étranger ne sont disponibles que dans de rares circonstances. La Banque surveille les niveaux minimaux de liquidités requis et d'actifs détenus par chaque entité ou dans chaque territoire, et elle veille au respect de ces exigences.

Actifs grevés

Dans le cours de ses activités quotidiennes, la Banque donne en nantissement des titres et d'autres actifs afin de garantir une obligation, de participer à des systèmes de compensation ou de règlement ou encore d'exercer des activités à l'étranger. Des titres sont également mis en pension. Le tableau qui suit présente le sommaire des actifs grevés et non grevés.

T27 Grèvement d'actifs

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2022						
	Actifs détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés	Actifs grevés			Actifs non grevés	
			Total des actifs	Donnés en garantie	Autres ¹⁾	Pouvant être donnés en garantie ²⁾	Autres ³⁾
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	59 589 \$	– \$	59 589 \$	– \$	4 666 \$	54 923 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	8 126	–	8 126	–	373	7 753	–
Métaux précieux	837	–	837	–	–	837	–
Titres liquides :							
Obligations du gouvernement du Canada	50 869	23 498	74 367	49 763	–	24 604	–
Obligations d'administrations publiques étrangères	93 120	95 705	188 825	88 085	–	100 740	–
Autres titres liquides	69 213	84 994	154 207	119 634	–	34 573	–
Autres titres	3 558	11 581	15 139	4 410	–	–	10 729
Prêts classés comme étant liquides :							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH	28 623	–	28 623	8 205	–	20 418	–
Prêts à vue et à court terme	–	–	–	–	–	–	–
Autres prêts	693 050	–	693 050	3 789	73 276	11 249	604 736
Autres actifs financiers ⁴⁾	226 678	(138 553)	88 125	17 458	–	–	70 667
Actifs non financiers	58 439	–	58 439	–	–	–	58 439
Total	1 292 102 \$	77 225 \$	1 369 327 \$	291 344 \$	78 315 \$	255 097 \$	744 571 \$

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2021						
	Actifs détenus par la Banque	Titres reçus à titre de garanties dans le cadre de financements de transactions sur titres et de transactions sur dérivés	Actifs grevés			Actifs non grevés	
			Total des actifs	Donnés en garantie	Autres ¹⁾	Pouvant être donnés en garantie ²⁾	Autres ³⁾
Trésorerie et dépôts auprès de banques centrales	77 695 \$	– \$	77 695 \$	– \$	5 858 \$	71 837 \$	– \$
Dépôts auprès d'autres institutions financières	8 628	–	8 628	–	197	8 431	–
Métaux précieux	755	–	755	–	–	755	–
Titres liquides :							
Obligations du gouvernement du Canada	47 772	20 311	68 083	30 490	–	37 593	–
Obligations d'administrations publiques étrangères	62 288	81 296	143 584	77 571	–	66 013	–
Autres titres liquides	98 476	69 368	167 844	128 979	–	38 865	–
Autres titres	3 811	13 254	17 065	6 028	–	–	11 037
Prêts classés comme étant liquides :							
Titres hypothécaires émis aux termes de la LNH	30 153	–	30 153	8 114	–	22 039	–
Prêts à vue et à court terme	20	–	20	–	–	20	–
Autres prêts	614 926	–	614 926	5 964	65 647	10 527	532 788
Autres actifs financiers ⁴⁾	194 100	(111 892)	82 208	6 651	–	–	75 557
Actifs non financiers	46 220	–	46 220	–	–	–	46 220
Total	1 184 844 \$	72 337 \$	1 257 181 \$	263 797 \$	71 702 \$	256 080 \$	665 602 \$

1) Actifs ne pouvant être utilisés comme garantie de financement pour des raisons juridiques ou autres.

2) Actifs qui sont immédiatement disponibles comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement dans le cours normal des activités, y compris les emprunts de banques centrales immédiatement disponibles.

3) Autres actifs non grevés qui peuvent être utilisés comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement, mais que la Banque ne considère pas comme étant immédiatement disponibles. Ces autres actifs incluent les prêts, dont une partie peut être utilisée afin d'avoir accès aux facilités de banques centrales à l'extérieur du cours normal des activités ou pour s'assurer d'un financement garanti au moyen des programmes de financement garanti de la Banque.

4) Les titres reçus en garantie d'autres actifs financiers sont compris dans les titres liquides et autres titres.

Au 31 juillet 2022, les actifs grevés de la Banque totalisaient 370 milliards de dollars (31 octobre 2021 – 335 milliards de dollars). Sur les actifs non grevés restants de 1 000 milliards de dollars (31 octobre 2021 – 922 milliards de dollars), une tranche de 255 milliards de dollars (31 octobre 2021 – 256 milliards de dollars) était considérée comme étant immédiatement disponible comme garantie de financement ou pour satisfaire aux besoins de financement dans le cours normal des activités comme il est détaillé plus haut.

Aux termes de certains contrats dérivés négociés de gré à gré, la Banque devra fournir des garanties supplémentaires ou recevoir des garanties moindres si jamais sa cote de crédit est abaissée. La Banque détient suffisamment de biens pouvant être donnés en garantie pour s'acquitter de telles obligations si sa cote de crédit était abaissée par une ou plusieurs agences de notation. Au 31 juillet 2022, l'incidence défavorable potentielle qu'aurait une révision à la baisse d'un cran ou de deux crans de la cote de crédit de la Banque sur les garanties liées à ses dérivés se traduirait respectivement par l'octroi de garanties supplémentaires de 38 millions de dollars ou de 100 millions de dollars.

Les actifs liquides grevés ne sont pas considérés comme étant disponibles pour la gestion de la liquidité. On considère que les actifs liquides utilisés pour couvrir les positions dérivées des portefeuilles de transaction ou aux fins de couverture sont disponibles pour la gestion de la liquidité s'ils réunissent les critères dont il est fait mention plus haut sous « Actifs liquides ».

Ratio de liquidité à court terme

Le ratio de liquidité à court terme est fondé sur une grave crise de liquidité hypothétique qui durerait 30 jours, selon les hypothèses définies dans la ligne directrice *Normes de liquidité* du Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). Le ratio de liquidité à court terme s'entend du ratio des actifs liquides de haute qualité par rapport aux sorties nettes de trésorerie. La Banque doit maintenir un ratio de liquidité à court terme d'au moins 100 %.

Les actifs liquides de haute qualité sont définis dans la ligne directrice *Normes de liquidité* et sont regroupés en trois grandes catégories, une décote différente étant appliquée à chacune pour parvenir aux montants inclus dans la valeur pondérée totale figurant dans le tableau suivant.

Les valeurs pondérées totales aux fins des sorties nettes de trésorerie sur les 30 jours suivants sont obtenues en appliquant des hypothèses précisées dans la ligne directrice *Normes de liquidité* à des éléments particuliers, notamment les prêts, les dépôts, les dettes arrivant à échéance, les transactions sur dérivés et les engagements de crédit.

Le tableau suivant présente le ratio de liquidité à court terme de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2022, en fonction des positions quotidiennes moyennes du trimestre.

T28 Ratio de liquidité à court terme moyen de la Banque¹⁾

	Valeur non pondérée totale (moyenne) ³⁾	Valeur pondérée totale (moyenne) ⁴⁾
Pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (en millions de dollars)²⁾		
Actifs liquides de haute qualité		
Total des actifs liquides de haute qualité	*	211 072 \$
Sorties de trésorerie		
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises :	239 054 \$	20 549 \$
Dépôts stables	95 555	3 072
Dépôts moins stables	143 499	17 477
Financement de gros non garanti :	296 114	132 949
Dépôts opérationnels (toutes les contreparties) et dépôts dans des réseaux de coopératives	104 979	25 193
Dépôts non opérationnels (toutes les contreparties)	163 273	79 894
Dette non garantie	27 862	27 862
Financement de gros garanti	*	48 413
Exigences supplémentaires :	247 972	47 201
Sorties de trésorerie associées aux dérivés et aux autres sûretés exigées	37 991	20 712
Sorties de trésorerie associées aux pertes de financements sur les produits de crédit	3 653	3 653
Facilités de crédit et de liquidité	206 328	22 836
Autres obligations de financement contractuelles	1 774	1 670
Autres obligations de financement conditionnelles ⁵⁾	518 530	6 393
Total des sorties de trésorerie	*	257 175 \$
Entrées de trésorerie		
Prêts garantis (ex. : prises en pension)	209 907 \$	42 945 \$
Entrées associées aux expositions parfaitement productives	30 585	19 212
Autres entrées de trésorerie	22 007	22 007
Total des entrées de trésorerie	262 499 \$	84 164 \$
		Valeur ajustée totale ⁶⁾
Total des actifs liquides de haute qualité	*	211 072 \$
Total des sorties nettes de trésorerie	*	173 011 \$
Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage)	*	122 %
		Valeur ajustée totale ⁶⁾
Pour le trimestre clos le 30 avril 2022 (en millions de dollars)		
Total des actifs liquides de haute qualité	*	214 110 \$
Total des sorties nettes de trésorerie	*	171 524 \$
Ratio de liquidité à court terme (en pourcentage)	*	125 %

* La présentation de cette information n'est pas exigée aux termes de la ligne directrice.

1) Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Divulgation publique du ratio de liquidité à court terme des banques d'importance systémique intérieure* du BSIF (avril 2015).

2) En fonction des positions quotidiennes moyennes pour les 63 jours ouvrables du trimestre.

3) Les valeurs non pondérées correspondent aux soldes impayés arrivant à échéance ou remboursables au gré de la Banque dans les 30 prochains jours.

4) Les valeurs pondérées correspondent aux soldes calculés après l'application de décotes aux actifs liquides de haute qualité ou de taux d'encaissement et de décaissement, conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

5) La valeur non pondérée totale comprend les facilités de crédit et de liquidité sans engagement, les garanties et lettres de crédit, les titres de créance en cours dont l'échéance est à plus de 30 jours et les autres sorties de trésorerie contractuelles.

6) La valeur ajustée totale correspond aux soldes calculés après l'application de décotes et de taux d'encaissement et de décaissement, ainsi que de tout plafond applicable.

Les actifs liquides de haute qualité sont principalement composés d'actifs de niveau 1 (selon la ligne directrice *Normes de liquidité*), soit de trésorerie, de dépôts auprès de banques centrales à la disposition de la Banque en période de crise et de titres assortis d'une cote élevée émis ou garantis par des gouvernements, des banques centrales et des entités supranationales.

La baisse du ratio de liquidité à court terme moyen de la Banque pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 par rapport à celui du trimestre précédent est attribuable aux activités commerciales normales. La Banque suit ses expositions importantes découlant du risque de change, soit celles liées au dollar canadien et au dollar américain, conformément à son cadre de gestion du risque de liquidité et à son appétence au risque.

Ratio structurel de liquidité à long terme

Le ratio structurel de liquidité à long terme exige que les institutions maintiennent un profil de capitalisation stable par rapport à la composition de leurs actifs et de leurs expositions hors bilan. Il s'entend du montant du financement stable disponible par rapport à celui du financement stable requis, les hypothèses s'y rapportant étant définies par la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF. La Banque doit maintenir un ratio structurel de liquidité à long terme d'au moins 100 %.

Le montant du financement stable disponible désigne la part des fonds propres et des passifs censée être fiable à l'horizon temporel pris en compte aux fins du calcul du ratio structurel de liquidité à long terme. Le montant du financement stable requis est fonction des caractéristiques de liquidité et de la durée résiduelle des actifs que la Banque détient et de celles de ses expositions hors bilan.

Les valeurs pondérées totales du financement stable disponible et du financement stable requis présentées dans le tableau suivant sont obtenues en appliquant des hypothèses précisées dans la ligne directrice *Normes de liquidité* à des éléments du bilan, notamment les instruments de fonds propres, le financement de gros, les dépôts, les prêts et prêts hypothécaires, les titres, les dérivés et les engagements de crédit.

Le tableau suivant présente le ratio structurel de liquidité à long terme de la Banque au 31 juillet 2022.

T29 Ratio structurel de liquidité à long terme de la Banque¹⁾

Au 31 juillet 2022 (en millions de dollars)	Valeurs non pondérées par durées résiduelles				
	Pas d'échéance ²⁾	Moins de six mois	De 6 à 12 mois	Plus de un an	Valeur pondérée ³⁾
Éléments entrant dans le calcul du financement stable disponible					
Fonds propres :					
Fonds propres réglementaires	81 365 \$	– \$	– \$	– \$	81 365 \$
Autres instruments de fonds propres	81 365	–	–	–	81 365
–	–	–	–	–	–
Dépôts de particuliers et dépôts de petites entreprises :	210 757	48 391	23 680	33 657	289 643
Dépôts stables	85 356	12 143	8 341	8 306	108 854
Dépôts moins stables	125 401	36 248	15 339	25 351	180 789
–	180 395	312 865	53 679	121 405	302 169
–	105 752	11 831	–	–	58 792
–	74 643	301 034	53 679	121 405	243 377
–	–	2 425	1 854	19 882	–
–	69 382	–	88 073	–	19 736
–	–	–	–	12 211	–
–	69 382	55 205	1 843	18 814	19 736
Total du financement stable disponible					692 913 \$
Éléments entrant dans le calcul du financement stable requis					
Total des actifs liquides de haute qualité aux fins du ratio structurel de liquidité à long terme	1 522 \$	– \$	– \$	– \$	17 685 \$
Dépôts détenus auprès d'autres institutions financières à des fins opérationnelles	99 856	180 155	56 759	504 530	761 \$
Prêts et titres productifs :	–	–	–	–	543 831
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité de niveau 1	134	47 644	4 174	–	4 720
Prêts productifs à des institutions financières garantis par des actifs liquides de haute qualité autres que de niveau 1 et prêts productifs à des institutions financières non garanties	3 105	64 428	9 472	14 541	29 990
Prêts productifs à des entreprises non financières, prêts à la clientèle de détail et aux petites entreprises, et prêts à des entités souveraines, des banques centrales et des entités du secteur public, dont :	53 931	57 760	27 503	209 582	264 174
prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	–	472	672	2 376	2 116
Prêts hypothécaires à l'habitation productifs, dont :	21 458	8 998	15 029	274 777	221 165
prêts présentant un risque pondéré inférieur ou égal à 35 % dans l'approche standard de Bâle II pour le risque de crédit	21 458	8 824	14 852	261 067	209 336
Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne remplissent pas les critères définissant les actifs liquides de haute qualité, y compris les actions négociées sur des marchés	21 228	1 325	581	5 630	23 782
Actifs et leurs passifs interdépendants correspondants ⁴⁾	–	2 425	1 854	19 882	–
Autres actifs :	2 609	–	143 641	–	53 459
Produits de base physiques, y compris l'or	2 609	–	–	–	2 218
Actifs versés comme dépôt de garantie initial dans le cadre de contrats dérivés et contributions à des fonds de garantie de contrepartie centrale	–	–	10 789	–	9 171
Actifs d'instruments dérivés aux fins du ratio structurel de liquidité à long terme	–	–	7 946	–	–
Passifs d'instruments dérivés aux fins du ratio structurel de liquidité à long terme avant déduction de la marge de variation versée	–	–	29 530	–	1 476
Tous les autres actifs qui n'entrent pas dans les catégories ci-dessus	–	54 821	–	40 555	40 594
Éléments hors bilan	–	–	450 018	–	17 597
Total du financement stable requis					633 333 \$
Ratio structurel de liquidité à long terme (en pourcentage)					109 %
Au 30 avril 2022 (en millions de dollars)					Valeur pondérée ³⁾
Total du financement stable disponible					681 853 \$
Total du financement stable requis					624 338
Ratio structurel de liquidité à long terme (en pourcentage)					109 %

1) Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Exigences de communication financière du ratio de liquidité à long terme* du BSIF (janvier 2021).

2) La catégorie « Pas d'échéance » regroupe les éléments sans échéance précise, à savoir notamment les fonds propres à durée indéterminée, les dépôts sans échéance, les positions vendeur, les positions à échéance ouverte, les actions qui ne remplissent pas les critères d'actifs liquides de haute qualité et les produits de base physiques négociés en bourse.

3) Les valeurs pondérées correspondent aux soldes calculés après l'application des taux du financement stable disponible et du financement stable requis, conformément à la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

4) Les actifs et passifs interdépendants se rapportent principalement aux opérations effectuées aux termes du programme des Obligations hypothécaires du Canada.

Le financement stable disponible provient essentiellement du vaste éventail de dépôts effectués auprès de la Banque, à savoir ceux des particuliers, des petites entreprises et des sociétés clientes, ainsi que du financement de gros garanti ou non garanti et des fonds propres. Quant au financement stable requis, il provient essentiellement des portefeuilles de prêts et de prêts hypothécaires de la Banque, de ses avoirs en titres, des éléments hors bilan et d'autres actifs.

Le ratio structurel de liquidité à long terme de la Banque au 31 juillet 2022 est inchangé par rapport à celui enregistré au trimestre précédent, la hausse du financement stable disponible qui a découlé des dépôts et du financement de gros et la baisse du financement stable requis à l'égard des titres ayant été annulées par la hausse du financement stable requis qui a découlé des prêts et des prêts hypothécaires.

Modifications à la réglementation sur la liquidité

Les modifications apportées par le BSIF à sa ligne directrice *Normes de liquidité* entreront en vigueur en avril 2023. Il s'agit principalement d'améliorations apportées à l'outil de surveillance des flux de trésorerie nets cumulatifs. Les modifications sont axées sur l'introduction de facteurs de sorties de trésorerie pour les engagements non prélevés et sur les variations des facteurs d'entrées et de sorties de trésorerie pour certains prêts et dépôts.

Financement

La Banque s'assure que ses sources de financement sont bien diversifiées. Les concentrations dans le financement sont régulièrement surveillées et analysées par types. Les sources de financement de la Banque sont le capital, les dépôts provenant des particuliers et des entreprises par l'intermédiaire de son réseau national et international de succursales, les dépôts d'autres institutions financières ainsi que les émissions de créances de gros.

Le capital et les dépôts de particuliers constituent des composantes clés du financement de base de la Banque, et ils s'établissaient à 342 milliards de dollars au 31 juillet 2022 (31 octobre 2021 – 324 milliards de dollars). L'augmentation depuis le 31 octobre 2021 est principalement attribuable à la hausse des dépôts de particuliers et aux variations nettes du capital. Une partie des dépôts d'entreprises, particulièrement ceux dont la nature a trait aux opérations ou aux relations, est également considérée comme faisant partie du financement de base de la Banque. Aussi, le financement de base est accru par des émissions de créances de gros à plus long terme (échéance initiale de un an ou plus) de 202 milliards de dollars (31 octobre 2021 – 177 milliards de dollars). Les émissions de créances de gros à plus long terme comprennent des billets de premier rang, des titrisations de prêts hypothécaires, des titres adossés à des actifs et des obligations sécurisées.

La Banque exerce des activités dans bon nombre de monnaies et de pays. Les monnaies les plus importantes pour le financement sont le dollar canadien et le dollar américain. En ce qui a trait aux activités de la Banque à l'extérieur du Canada, différentes stratégies de financement sont en place, en fonction de la nature des activités dans chaque pays. Dans les pays où la Banque exploite une filiale de succursales bancaires, la stratégie prévoit que cette filiale sera essentiellement autofinancée sur son marché local. Pour les autres filiales ou succursales à l'extérieur du Canada dont la capacité de collecte de dépôts locaux est insuffisante, le financement est assuré par l'intermédiaire des activités de financement de gros de la Banque.

L'objectif de financement global de la Banque consiste à atteindre un équilibre approprié entre le coût et la stabilité du financement. La diversification des sources de financement est un élément clé de cette stratégie.

La stratégie de diversification des créances de gros de la Banque passe en grande partie par les principaux centres de financement de gros de la Banque à Toronto, à New York, à Londres et à Singapour. Ces fonds sont pour l'essentiel obtenus en dollars canadiens et en dollars américains. Au besoin, ces fonds font l'objet de swaps en vue de financer des actifs libellés dans différentes monnaies. La gestion de la stratégie de financement des centres de financement de gros et des risques connexes, comme le risque géographique et le risque de change, est centralisée dans le cadre de politiques et de limites qui sont approuvées par le conseil d'administration.

Dans le cadre normal de ses activités, la Banque se sert d'une combinaison d'instruments de financement de gros garantis et non garantis dans divers marchés. Le choix des instruments et du marché est fondé sur un certain nombre de facteurs, y compris les coûts relatifs, la capacité du marché et la diversification du financement. Les conditions du marché peuvent évoluer au fil du temps, ce qui a une influence sur les coûts et la capacité pour certains marchés ou instruments. L'évolution des conditions du marché peut comprendre des périodes de crise pendant lesquelles la disponibilité du financement dans certains marchés ou instruments est limitée. Dans ces circonstances, la Banque se concentrerait davantage sur les sources de financement dans les marchés qui fonctionnent bien et sur les instruments de financement garantis. Pour faire face à une période de crise majeure au cours de laquelle toutes les sources de financement de gros seraient limitées, la Banque maintient une réserve d'actifs liquides afin de réduire son risque de liquidité. Cette réserve comprend de la trésorerie, des dépôts auprès de banques centrales et des titres.

Au Canada, la Banque obtient des créances de gros à court terme et à long terme au moyen d'émissions de billets de premier rang non garantis. Des créances de gros à long terme additionnelles peuvent être générées par le programme préalable de titres de créance et de capitaux propres canadiens de la Banque et par la titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation assurés canadiens par l'intermédiaire des programmes de la SCHL (comme les Obligations hypothécaires du Canada), de prêts hypothécaires à l'habitation non assurés par l'intermédiaire du programme d'obligations sécurisées de la Banque, de créances sur cartes de crédit de particuliers par l'intermédiaire du programme de Trillium Credit Card Trust II, de créances indirectes sur prêts automobiles aux particuliers par l'intermédiaire du programme de Securitized Term Auto Receivables Trust et de créances sur marges de crédit personnelles non garanties par l'intermédiaire du programme Halifax Receivables Trust. Les programmes de titrisation de la SCHL, bien que la Banque en tienne compte dans son analyse des émissions de créances de gros, ne sont pas assujettis au risque de remboursement pouvant découler du financement obtenu sur les marchés financiers.

Ailleurs dans le monde, du financement de gros à court terme peut être obtenu au moyen de l'émission de certificats de dépôt négociables aux États-Unis, à Hong Kong, au Royaume-Uni et en Australie ainsi que de l'émission de papier commercial aux États-Unis. La Banque exploite des programmes de financement de gros à long terme inscrits aux États-Unis, comme son programme préalable de titres de créance et de capitaux propres inscrit auprès de la SEC, et des programmes non inscrits, notamment la titrisation de créances indirectes sur prêts automobiles aux particuliers par l'intermédiaire du programme de Securitized Term Auto Receivables Trust et de créances sur cartes de crédit de particuliers par l'intermédiaire du programme de Trillium Credit Card Trust II. La Banque peut émettre des titres aux termes de son programme d'obligations sécurisées (inscrit auprès de l'U.K. Listing Authority et de la Bourse de Suisse) en Europe, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Australie et en Suisse. La Banque obtient également du financement à long terme libellé en diverses monnaies par l'intermédiaire de son programme de billets à moyen terme australien, de son programme de billets à moyen terme européen (inscrit auprès de l'U.K. Listing Authority et de la Bourse de Suisse) et de son programme de billets à moyen terme singapourien (inscrit auprès de la Bourse de Singapour et de la Bourse de Taïwan).

La réglementation sur la recapitalisation interne aux termes de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « SADC ») et de la *Loi sur les banques* du ministère des Finances est entrée en vigueur le 23 septembre 2018. Les titres de créance de premier rang non garantis émis par la Banque le 23 septembre 2018 ou après cette date qui ont une durée initiale de plus de 400 jours et sont négociables, sous réserve de certaines exceptions, sont visés par le régime de recapitalisation interne des banques canadiennes. Aux termes du régime de recapitalisation interne, si le surintendant des institutions financières considère qu'une banque n'est plus viable, le gouverneur en conseil peut, sur recommandation du ministre des Finances selon laquelle il est dans l'intérêt du public d'agir ainsi, ordonner à la SADC de convertir la totalité ou une partie de certaines actions et de certains passifs de cette banque en actions ordinaires. Au 31 juillet 2022, une tranche des passifs émis et en circulation de 70 milliards de dollars (31 octobre 2021 – 50 milliards de dollars) pouvait faire l'objet d'une conversion aux termes du régime de recapitalisation interne.

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles restantes du financement obtenu au moyen de sources de financement de gros. Dans l'état consolidé de la situation financière, ces passifs sont pour l'essentiel pris en compte au poste « Dépôts – Entreprises et administrations publiques ».

Financement de gros

T30 Financement de gros¹⁾

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2022									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	Total partiel – moins de un an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts d'autres banques ²⁾	1 897 \$	528 \$	498 \$	217 \$	570 \$	3 710 \$	84 \$	– \$	– \$	3 794 \$
Billets au porteur, papier commercial et certificats de dépôt	6 285	24 022	23 410	13 403	7 810	74 930	952	530	45	76 457
Papier commercial adossé à des actifs ³⁾	1 272	4 942	865	–	–	7 079	–	–	–	7 079
Billets de premier rang ^{4),5)}	90	4 244	4 119	8 290	1 852	18 595	4 111	6 010	10 235	38 951
Billets pouvant être convertis aux fins de recapitalisation interne ⁵⁾	–	–	1 877	1 345	5 324	8 546	16 252	30 961	14 154	69 913
Titres adossés à des actifs	–	–	–	1	1	2	602	616	102	1 322
Obligations sécurisées	–	1 636	858	3 770	–	6 264	3 926	25 254	7 223	42 667
Titrifications de prêts hypothécaires ⁶⁾	–	720	1 724	806	1 048	4 298	5 822	9 345	4 445	23 910
Emprunts subordonnés ⁷⁾	–	45	–	–	–	45	4	1 972	8 442	10 463
Total des sources de financement de gros	9 544 \$	36 137 \$	33 351 \$	27 832 \$	16 605 \$	123 469 \$	31 753 \$	74 688 \$	44 646 \$	274 556 \$
<u>Ventilation :</u>										
Financement non garanti	8 272 \$	28 839 \$	29 904 \$	23 255 \$	15 555 \$	105 825 \$	21 403 \$	39 473 \$	32 876 \$	199 577 \$
Financement garanti	1 272	7 298	3 447	4 577	1 050	17 644	10 350	35 215	11 770	74 979
Au 31 octobre 2021										
(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	Total partiel – moins de un an	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Dépôts d'autres banques ²⁾	1 348 \$	302 \$	220 \$	151 \$	348 \$	2 369 \$	166 \$	– \$	– \$	2 535 \$
Billets au porteur, papier commercial et certificats de dépôt	5 030	11 249	15 037	18 439	12 169	61 924	537	162	48	62 671
Papier commercial adossé à des actifs ³⁾	1 328	2 248	965	–	–	4 541	–	–	–	4 541
Billets de premier rang ^{4),5)}	3	2 254	6 029	1 283	4 476	14 045	8 144	5 224	10 385	37 798
Billets pouvant être convertis aux fins de recapitalisation interne ⁵⁾	–	77	127	1	–	205	14 421	21 827	13 207	49 660
Titres adossés à des actifs	–	606	–	–	–	606	752	604	85	2 047
Obligations sécurisées	–	1 789	–	–	1 788	3 577	7 412	15 206	5 055	31 250
Titrifications de prêts hypothécaires ⁶⁾	–	669	1 382	928	720	3 699	6 154	11 008	4 590	25 451
Emprunts subordonnés ⁷⁾	26	–	49	–	49	124	–	1 931	6 352	8 407
Total des sources de financement de gros	7 735 \$	19 194 \$	23 809 \$	20 802 \$	19 550 \$	91 090 \$	37 586 \$	55 962 \$	39 722 \$	224 360 \$
<u>Ventilation :</u>										
Financement non garanti	6 408 \$	13 882 \$	21 462 \$	19 874 \$	17 041 \$	78 667 \$	23 268 \$	29 144 \$	29 992 \$	161 071 \$
Financement garanti	1 327	5 312	2 347	928	2 509	12 423	14 318	26 818	9 730	63 289

- 1) Le financement de gros ne tient pas compte des obligations relatives aux titres mis en pension et des acceptations bancaires, lesquelles sont présentées dans les tableaux sur les échéances contractuelles plus loin. Les montants sont fondés sur la durée à courir jusqu'à l'échéance.
- 2) Ne comprend que des dépôts de banques commerciales.
- 3) Les sources de financement de gros excluent aussi le papier commercial adossé à des actifs (le « PCAA ») émis par certains fonds multicédants de PCAA qui ne sont pas consolidés aux fins de la présentation de l'information financière.
- 4) Ne peuvent pas être convertis aux fins de recapitalisation interne.
- 5) Comprend les billets structurés émis à des investisseurs institutionnels.
- 6) Correspond aux prêts hypothécaires à l'habitation financés aux termes de programmes parrainés par un organisme gouvernemental fédéral canadien. Le financement disponible aux termes de ces programmes n'a aucune incidence sur la capacité de financement de la Banque en son propre nom.
- 7) Bien que les débentures subordonnées soient une composante des fonds propres réglementaires, elles sont incluses dans ce tableau conformément aux recommandations en matière de présentation du GTDAR.

En règle générale, le financement de gros est assujetti à un risque de remboursement plus élevé dans une situation critique que d'autres sources de financement. La Banque atténue ce risque au moyen de la diversification du financement, d'un engagement continu auprès des investisseurs et du maintien d'un important bassin d'actifs liquides non grecvés. Au 31 juillet 2022, les actifs liquides non grecvés de 244 milliards de dollars (31 octobre 2021 – 246 milliards de dollars) étaient largement supérieurs au financement de gros venant à échéance dans les 12 prochains mois.

Échéances contractuelles

Le tableau qui suit présente les échéances des actifs et des passifs ainsi que les engagements hors bilan au 31 juillet 2022, en fonction des dates d'échéance contractuelle. Du point de vue du risque de liquidité, la Banque tient compte de facteurs autres que les échéances contractuelles lorsqu'elle évalue les actifs liquides ou les flux de trésorerie futurs prévus. Plus particulièrement, pour les titres ayant une échéance déterminée, la capacité de générer des liquidités au moyen de ces titres et le délai connexe sont des facteurs plus importants que l'échéance contractuelle au regard de la gestion des liquidités. Pour les autres actifs et dépôts, la Banque pose des hypothèses quant aux taux de refinancement lorsqu'elle évalue le risque de liquidité normal et le risque de liquidité ayant subi une simulation de crise. Dans un même ordre d'idées, la Banque a recours à des hypothèses lorsqu'elle évalue les prélèvements potentiels au titre des engagements de crédit selon divers scénarios.

T31 Échéances contractuelles

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2022									
	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance déterminée	Total
Actifs										
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières et métaux précieux	62 085 \$	342 \$	358 \$	93 \$	87 \$	244 \$	462 \$	404 \$	4 477 \$	68 552 \$
Actifs détenus à des fins de transaction	2 938	3 291	7 103	2 549	3 244	7 653	16 026	17 942	57 859	118 605
Titres pris en pension et titres empruntés	123 747	20 473	6 918	3 211	868	—	—	—	—	155 217
Instruments financiers dérivés	2 544	3 723	6 618	2 603	1 813	6 420	11 018	12 400	—	47 139
Titres de placement – JVAÉRG	3 440	4 736	6 902	3 791	3 350	13 929	30 142	14 897	3 765	84 952
Titres de placement – coût amorti	21	718	773	395	1 839	2 422	4 939	10 441	—	21 548
Titres de placement – JVRN	—	—	—	—	—	—	—	—	1 722	1 722
Prêts	53 911	36 249	37 833	27 256	35 643	91 545	329 834	47 116	53 991	713 378
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 517	4 695	9 123	8 990	14 845	39 050	229 429	34 671	645 ¹⁾	343 965
Prêts personnels	3 835	2 379	2 952	3 099	2 967	13 027	22 868	6 297	39 137	96 561
Cartes de crédit	—	—	—	—	—	—	—	—	13 871	13 871
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	47 559	29 175	25 758	15 167	17 831	39 468	77 537	6 148	5 485 ²⁾	264 128
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	—	—	—	—	—	—	—	—	(5 147)	(5 147)
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	15 669	3 902	132	59	55	—	—	—	—	19 817
Autres actifs	—	—	—	—	—	—	—	—	61 172	61 172
Total des actifs	264 355 \$	73 434 \$	66 637 \$	39 957 \$	46 899 \$	122 213 \$	392 421 \$	103 200 \$	182 986 \$	1 292 102 \$
Passifs et capitaux propres										
Dépôts	79 204 \$	60 730 \$	55 833 \$	45 343 \$	46 664 \$	45 514 \$	82 302 \$	25 549 \$	438 443 \$	879 582 \$
Particuliers	10 177	8 265	11 440	12 174	13 169	11 166	11 838	487	180 787	259 503
Autres que de particuliers	69 027	52 465	44 393	33 169	33 495	34 348	70 464	25 062	257 656	620 079
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	209	641	974	745	912	5 195	2 218	11 982	—	22 876
Acceptations	15 696	3 902	132	59	55	—	—	—	—	19 844
Obligations liées aux titres vendus à découvert	4 188	2 048	2 241	1 399	1 473	3 885	8 420	8 427	12 139	44 220
Instruments financiers dérivés	2 953	4 168	5 091	3 509	2 339	8 201	13 822	16 797	—	56 880
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	119 577	6 091	2 336	16	—	92	33	—	—	128 145
Débentures subordonnées	—	—	—	—	—	—	1 851	6 562	—	8 413
Autres passifs	2 980	1 761	1 496	1 774	1 613	7 153	6 036	7 274	28 470	58 557
Total des capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	—	73 585	73 585
Total des passifs et des capitaux propres	224 807 \$	79 341 \$	68 103 \$	52 845 \$	53 056 \$	70 040 \$	114 682 \$	76 591 \$	552 637 \$	1 292 102 \$
Engagements hors bilan										
Engagements de crédit ³⁾	4 725 \$	10 106 \$	18 738 \$	19 993 \$	29 550 \$	32 073 \$	123 748 \$	16 667 \$	— \$	255 600 \$
Garanties financières ⁴⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	40 527	40 527
Obligations d'impartitions ⁵⁾	18	36	53	53	53	209	110	38	—	570

1) Compriment essentiellement des prêts hypothécaires douteux.

2) Compriment essentiellement des découverts et des prêts douteux.

3) Compriment la composante non prélevée des facilités de crédit et de liquidité engagées.

4) Compriment les montants en cours des garanties, des lettres de crédit de soutien et des lettres de crédit commerciales pouvant venir à échéance sans être utilisées.

5) La Banque conclut des accords d'impartition visant certaines fonctions de soutien ou fonctions commerciales, notamment le soutien informatique et le traitement des chèques et des paiements de factures.

Au 31 octobre 2021

(en millions de dollars)	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 à 6 mois	De 6 à 9 mois	De 9 à 12 mois	De 1 an à 2 ans	De 2 à 5 ans	Plus de 5 ans	Aucune échéance déterminée	Total
Actifs										
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières et métaux précieux	78 205 \$	539 \$	312 \$	162 \$	273 \$	397 \$	792 \$	655 \$	5 743 \$	87 078 \$
Actifs détenus à des fins de transaction	1 880	4 353	2 734	2 558	1 687	6 768	19 130	20 323	86 879	146 312
Titres pris en pension et titres empruntés	96 026	17 969	9 870	2 446	1 428	—	—	—	—	127 739
Instruments financiers dérivés	2 744	4 335	3 267	1 677	1 493	11 995	4 451	12 340	—	42 302
Titres de placement – JVAÉRG	3 387	4 523	4 848	3 096	1 923	12 366	14 656	7 846	3 144	55 789
Titres de placement – coût amorti	18	578	1 267	1 544	878	3 334	5 821	4 717	—	18 157
Titres de placement – JVRN	—	—	—	—	—	—	—	—	1 253	1 253
Prêts	43 467	31 233	27 834	30 467	29 347	94 083	286 993	42 959	50 603	636 986
Prêts hypothécaires à l'habitation	2 453	4 264	7 536	12 387	12 246	47 790	199 553	31 529	1 920 ¹⁾	319 678
Prêts personnels	3 472	2 195	3 188	3 099	3 103	11 309	22 105	6 227	36 842	91 540
Cartes de crédit	—	—	—	—	—	—	—	—	12 450	12 450
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	37 542	24 774	17 110	14 981	13 998	34 984	65 335	5 203	5 017 ²⁾	218 944
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	—	—	—	—	—	—	—	—	(5 626)	(5 626)
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	15 094	4 099	850	225	136	—	—	—	—	20 404
Autres actifs	—	—	—	—	—	—	—	—	48 824	48 824
Total des actifs	240 821 \$	67 629 \$	50 982 \$	42 175 \$	37 165 \$	128 943 \$	331 843 \$	88 840 \$	196 446 \$	1 184 844 \$
Passifs et capitaux propres										
Dépôts	63 207 \$	49 447 \$	44 953 \$	33 565 \$	29 960 \$	42 800 \$	61 816 \$	22 742 \$	448 769 \$	797 259 \$
Particuliers	10 156	13 051	13 358	7 345	6 168	6 512	8 263	102	178 596	243 551
Autres que de particuliers	53 051	36 396	31 595	26 220	23 792	36 288	53 553	22 640	270 173	553 708
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	86	306	1 069	817	983	4 302	2 613	12 317	—	22 493
Acceptations	15 131	4 099	850	225	136	—	—	—	—	20 441
Obligations liées aux titres vendus à découvert	473	312	956	324	594	2 312	11 388	7 481	17 114	40 954
Instruments financiers dérivés	2 228	3 668	2 150	2 663	2 622	11 051	5 352	12 469	—	42 203
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	104 216	9 109	6 126	3 826	87	—	105	—	—	123 469
Débentures subordonnées	—	—	—	—	—	—	1 797	4 500	37	6 334
Autres passifs	4 650	1 514	2 122	1 124	2 931	5 176	8 783	6 573	25 926	58 799
Total des capitaux propres	—	—	—	—	—	—	—	—	72 892	72 892
Total des passifs et des capitaux propres	189 991 \$	68 455 \$	58 226 \$	42 544 \$	37 313 \$	65 641 \$	91 854 \$	66 082 \$	564 738 \$	1 184 844 \$
Engagements hors bilan										
Engagements de crédit ³⁾	6 340 \$	7 526 \$	17 894 \$	24 323 \$	19 567 \$	34 056 \$	122 565 \$	7 514 \$	— \$	239 785 \$
Garanties financières ⁴⁾	—	—	—	—	—	—	—	—	38 598	38 598
Obligations d'impartitions ⁵⁾	19	38	56	56	56	224	260	46	—	755

1) Comportent essentiellement des prêts hypothécaires douteux.

2) Comportent essentiellement des découverts et des prêts douteux.

3) Comportent la composante non prélevée des facilités de crédit et de liquidité engagées.

4) Comportent les montants en cours des garanties, des lettres de crédit de soutien et des lettres de crédit commerciales pouvant venir à échéance sans être utilisées.

5) La Banque conclut des accords d'impartition visant certaines fonctions de soutien ou fonctions commerciales, notamment le soutien informatique et le traitement des chèques et des paiements de factures.

Cotes de crédit

Les cotes de crédit sont l'un des facteurs qui ont une incidence sur la capacité de la Banque d'accéder aux marchés financiers ainsi que sur les modalités selon lesquelles cette dernière peut conclure des opérations sur des dérivés ou des opérations de couverture et emprunter des fonds. Les cotes de crédit et la perspective qu'attribuent les agences de notation à la Banque sont fondées sur leurs propres opinions et méthodes.

La Banque bénéficie toujours de cotes de crédit élevées. Ses cotes de crédit au titre des dépôts et des titres de créance de premier rang traditionnels sont les suivantes : AA par DBRS Morningstar, Aa2 par Moody's, A+ par Standard & Poor's (S&P) et AA par Fitch. Fitch a confirmé sa cote et révisé sa perspective pour attribuer une perspective « stable » le 11 juillet 2022. En date du 31 juillet 2022, toutes les agences de notation avaient attribué une perspective « stable » à la Banque. Les titres de créance de premier rang sujets à la recapitalisation de la Banque ont obtenu les cotes AA (bas) par DBRS Morningstar, A2 par Moody's, AA- par Fitch et A- par S&P. Aucune autre agence de notation n'a confirmé ou modifié les cotes de crédit ou les perspectives de la Banque au cours du trimestre.

Gestion du capital

Nous continuons de gérer notre capital conformément au cadre de gestion du capital présenté aux pages 61 à 73 du rapport annuel 2021 de la Banque. De plus, en juin 2022, le BSIF a confirmé que la réserve pour stabilité intérieure serait maintenue à 2,50 % de la valeur totale des actifs pondérés en fonction des risques. Les exigences du BSIF en matière de ratios de fonds propres réglementaires minimaux, y compris le supplément de 1,0 % s'appliquant aux banques d'importance systémique intérieure (les « BISi ») et la réserve pour stabilité intérieure, s'établissent toujours à 10,5 %, à 12,0 % et à 14,0 % pour le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1 et le ratio total des fonds propres, respectivement.

Depuis le 1^{er} novembre 2021, les BISi doivent maintenir un ratio de capacité totale d'absorption des pertes (*Total Loss Absorbing Capacity*, « TLAC ») fondé sur les risques minimal et un ratio de levier TLAC minimal. La TLAC correspond au total des fonds propres de catégorie 1 FPUNV, des fonds propres de catégorie 2 FPUNV et des autres instruments de TLAC qui sont assujettis à une conversion, en totalité ou en partie, en actions ordinaires aux termes de la *Loi sur la SADC* et répondent à tous les critères d'admissibilité énoncés dans les lignes directrices. Les exigences minimales de la Banque en matière de ratio TLAC consistent en un ratio de 24,0 % à l'égard des actifs pondérés en fonction des risques (y compris les exigences liées à la réserve pour stabilité intérieure) et en un ratio de 6,75 % à l'égard de l'exposition aux fins du ratio de levier. Par la suite, le BSIF pourra modifier les exigences minimales de TLAC pour certaines BISi ou pour certains groupes de BISi. Si une BISi ne respecte pas les exigences minimales de TLAC, le BSIF peut prendre toute mesure qu'il juge adéquate, y compris celles prévues dans la *Loi sur les banques*.

Depuis le premier trimestre de 2022, le ratio de levier et le ratio de levier TLAC de la Banque ne tenaient plus compte de l'avantage découlant de l'exclusion temporaire des titres d'États souverains de sa mesure du risque de levier. Le BSIF avait confirmé que les réserves de banques centrales continueraient d'être exclues de la mesure de l'exposition au ratio de levier jusqu'à nouvel ordre.

Ratios de fonds propres réglementaires et de capacité totale d'absorption des pertes

Les diverses mesures des fonds propres réglementaires et de la capacité totale d'absorption des pertes de la Banque se componaient de ce qui suit :

T32 Ratios de fonds propres réglementaires et de capacité totale d'absorption des pertes

(en millions de dollars)	Aux		
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 octobre 2021
Actions ordinaires et assimilées de T1 ¹⁾	51 639 \$	51 547 \$	51 010 \$
Fonds propres de T1 ¹⁾	58 801	57 201	57 915
Total des fonds propres réglementaires ¹⁾	68 086	66 628	66 101
Capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) ²⁾	128 800	133 841	115 681
Actifs pondérés en fonction des risques ^{1),3)}	452 800 \$	445 273 \$	416 105 \$
Ratios de fonds propres (en pourcentage) ^{1),4)} :			
Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1	11,4	11,6	12,3
Ratio de T1	13,0	12,8	13,9
Ratio total des fonds propres	15,0	15,0	15,9
Ratio TLAC ²⁾	28,4	30,1	27,8
Levier ⁴⁾ :			
Exposition du ratio de levier	1 388 823 \$	1 360 184 \$	1 201 766 \$
Ratio de levier (en pourcentage)	4,2	4,2	4,8
Ratio de levier TLAC (en pourcentage)	9,3	9,8	9,6

1) Les ratios de fonds propres réglementaires sont calculés conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF (novembre 2018).

2) Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes* du BSIF (septembre 2018). Les montants présentés au 31 octobre 2021 le sont aux fins de comparaison, et il n'était pas nécessaire de les présenter selon les exigences réglementaires.

3) Au 31 juillet 2022, au 30 avril 2022 et au 31 octobre 2021, la Banque n'avait aucune majoration liée au niveau plancher des fonds propres réglementaires au titre des actifs pondérés en fonction des risques pour les actions ordinaires et assimilées de T1, les fonds propres de T1, le total des fonds propres et la TLAC aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques.

4) Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Exigences de levier* du BSIF (novembre 2018).

Le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque s'établissait à 11,4 % au 31 juillet 2022, ce qui correspond à une baisse d'environ 20 points de base par rapport à celui du trimestre précédent, du fait surtout de la forte croissance interne des actifs pondérés en fonction des risques dans l'ensemble des secteurs d'activité et des rachats d'actions ordinaires aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de la Banque, facteurs contrés en partie par l'autogénération de capital de la Banque.

Le ratio de T1 de la Banque s'établissait à 13,0 % au 31 juillet 2022, en hausse d'environ 20 points de base par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de l'émission des billets avec remboursement de capital à recours limité (les « billets ARL ») d'un montant de 1,5 milliard de dollars, facteur atténué par les incidences susmentionnées sur le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1.

Le ratio total des fonds propres de la Banque, qui s'établissait à 15,0 % au 31 juillet 2022, est demeuré essentiellement stable par rapport au trimestre précédent, en raison des incidences susmentionnées sur le ratio de T1.

Le ratio de levier de 4,2 % au 31 juillet 2022 est également demeuré stable par rapport au trimestre précédent, en raison principalement des fonds propres de T1 plus élevés, contrebalancés par l'accroissement important des actifs au bilan et hors bilan de la Banque.

Le ratio TLAC atteignait 28,4 % au 31 juillet 2022, ce qui correspond à une baisse d'environ 170 points de base par rapport au trimestre précédent attribuable surtout à la diminution des instruments de TLAC et aux incidences susmentionnées sur le ratio total des fonds propres.

Le ratio de levier TLAC s'établissait à 9,3 %, ce qui correspond à une baisse d'environ 50 points de base, en raison principalement de la diminution des instruments de TLAC et du risque de levier plus important.

Au 31 juillet 2022, le ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, le ratio de T1, le ratio total des fonds propres, le ratio de levier, le ratio TLAC et le ratio de levier TLAC dépassaient amplement les ratios minimaux des fonds propres du BSIF.

Variation des fonds propres réglementaires

Au 31 juillet 2022, les actions ordinaires et assimilées de T1 de la Banque s'établissaient à 51,6 milliards de dollars, soit une hausse d'environ 92 millions de dollars par rapport au trimestre précédent, en raison surtout de la forte autogénération de capital de 1,28 milliard de dollars, contrebalancée en partie par la diminution de 650 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global découlant principalement de la conversion des devises, les rachats d'actions de 409 millions de dollars, la baisse de 67 millions de dollars des participations ne donnant pas le contrôle qui sont incluses dans le calcul des fonds propres réglementaires et la hausse des déductions de fonds propres réglementaires de 45 millions de dollars.

Actifs pondérés en fonction des risques

Les actifs pondérés en fonction des risques au titre des actions ordinaires et assimilées de T1 ont augmenté de 7,5 milliards de dollars, ou de 1,7 %, au cours du trimestre pour s'établir à 452,8 milliards de dollars. L'augmentation est attribuable surtout à la croissance interne des prêts hypothécaires aux particuliers, des prêts personnels et des prêts aux entreprises, partiellement neutralisée par les mises à jour des modèles fondés sur l'approche N1 avancée et l'incidence de la conversion des devises.

Offre de rachat dans le cours normal des activités

Le 30 novembre 2021, la Banque a annoncé que le BSIF et la Bourse de Toronto (la « TSX ») avaient approuvé une offre de rachat dans le cours normal des activités (l'*« offre de 2022 »*), aux termes de laquelle elle pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 24 millions de ses actions ordinaires.

Le 28 mars 2022, la Banque a annoncé que le BSIF et la TSX avaient approuvé une modification à l'offre de 2022 (la « modification à l'offre de 2022 ») qui accroît le nombre d'actions ordinaires que la Banque pourra racheter aux fins d'annulation pour le faire passer de 24 millions à 36 millions. Les rachats aux termes de l'offre de 2022 ont débuté le 2 décembre 2021 et prendront fin à la plus rapprochée des éventualités suivantes : i) lorsque la Banque aura racheté le nombre maximal d'actions ordinaires aux termes de la modification à l'offre de 2022; ii) lorsque la Banque fournira un avis de résiliation; ou iii) le 1^{er} décembre 2022. La Banque avisera le BSIF chaque trimestre avant d'effectuer des rachats.

Au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet 2022, la Banque a racheté et annulé environ 31,3 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 87,68 \$ l'action, pour un montant total de 2 745 millions de dollars. Au troisième trimestre de 2022, la Banque a racheté et annulé environ 5 millions d'actions ordinaires pour un montant total de 409 millions de dollars.

Aucun rachat d'actions ordinaires n'a été effectué au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 juillet 2021.

Dividende sur les actions ordinaires

Lors de sa réunion du 22 août 2022, le conseil d'administration a approuvé un dividende de 1,03 \$ par action. Ce dividende trimestriel sera versé le 27 octobre 2022 aux actionnaires inscrits le 4 octobre 2022.

Modifications à la réglementation liée aux fonds propres

Comité de Bâle sur le contrôle bancaire – parachèvement des réformes de Bâle III sur les exigences de fonds propres réglementaires

En décembre 2017, le Groupe des gouverneurs et des responsables du contrôle bancaire, instance de gouvernance du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (le « CCB »), a annoncé qu'il était parvenu à un consensus sur les dernières réformes de Bâle III. La mise en œuvre qui était prévue pour 2022 a été reportée à 2023.

Les dernières réformes de Bâle III comportent les éléments suivants :

- une approche standard révisée du risque de crédit;
- des révisions de l'approche du risque de crédit fondée sur les notations internes;
- des révisions du dispositif d'ajustement de l'évaluation du crédit, incluant la suppression de l'approche fondée sur les modèles internes et l'introduction d'une approche standard révisée;
- un cadre de gestion du risque de marché révisé à partir de la révision complète du portefeuille de négociation;
- une approche standard révisée du risque d'exploitation, qui remplacera à la fois les approches standards existantes et l'approche de mesure avancée;
- des révisions de la mesure du ratio de levier et un volant de fonds propres lié au ratio de levier pour les banques d'importance systémique mondiale (les « BIS^m »), qui prendra la forme d'un volant de fonds propres de T1 et sera fixé à 50 % du volant de fonds propres pondéré de la BIS^m;
- un plancher global garantissant que les actifs pondérés en fonction des risques des banques issus des modèles internes ne puissent pas être inférieurs à 72,5 % des actifs pondérés en fonction des risques tels que calculés selon l'approche standard du dispositif de Bâle III.

Les banques devront aussi déclarer leurs actifs pondérés en fonction des risques sur la base de ces approches standards. La période d'instauration progressive du plancher de fonds propres de 72,5 % commencera en 2023 et prendra fin en 2028.

En janvier 2022, le BSIF a arrêté les révisions définitives de ses lignes directrices *Normes de fonds propres, Exigences de levier et Ligne directrice stipulant la communication de renseignements par les banques d'importance systémique intérieure (BIS) au titre du troisième pilier*. Les exigences du BSIF s'alignent pour la plupart sur celles de Bâle III, les quelques différences portant surtout sur les prêts immobiliers résidentiels aux particuliers et les expositions aux prêts renouvelables aux particuliers admissibles ainsi que sur l'accélération de l'instauration progressive du taux plancher global de fonds propres de 72,5 % de sorte qu'elle soit terminée en 2026 au plus tard. La mise en œuvre devrait se faire au cours du deuxième trimestre de 2023, sauf en ce qui concerne les dispositions relatives au risque de marché lié à l'ajustement de l'évaluation de crédit et à la révision complète du portefeuille de négociation, dont la mise en œuvre est prévue pour le premier trimestre de 2024.

Instruments financiers

En raison de la nature des principales activités commerciales de la Banque, les instruments financiers constituent une part importante du bilan de la Banque et ils font partie intégrante de ses activités. Différentes mesures reflètent le niveau de risque associé au portefeuille d'instruments financiers de la Banque. Certaines de ces mesures du risque sont exposées plus en détail à la rubrique Gestion du risque. Les méthodes servant à établir la juste valeur des instruments financiers sont décrites à la page 175 du rapport annuel 2021 de la Banque.

La direction doit faire appel à son jugement à l'égard des données servant à l'évaluation lorsque des données de marché observables ne sont pas disponibles, ainsi que dans le choix des modèles d'évaluation appropriés. L'incertitude relative à ces estimations et à ces jugements peut avoir une incidence sur la juste valeur et les résultats financiers qui sont comptabilisés. Les variations de la juste valeur des instruments financiers pour le trimestre à l'étude sont attribuables au contexte économique actuel et aux conditions actuelles du secteur et des marchés.

Bon nombre d'instruments financiers sont des produits négociés comme les dérivés, et ils le sont généralement aux termes d'accords généraux de compensation standards de l'International Swaps and Derivatives Association (« ISDA ») avec les contreparties, lesquels prévoient le règlement net unique de l'ensemble des opérations couvertes par l'accord en cas de défaut ou de résiliation anticipée d'une opération. Les accords de l'ISDA sont fréquemment assortis d'une annexe sur le soutien du crédit (« ASC ») de l'ISDA, dont les modalités peuvent varier en fonction de l'opinion qu'a chaque partie de la solvabilité de l'autre. Les ASC peuvent exiger qu'une partie nantisse une marge initiale au début de chaque opération. Elles prévoient aussi la possibilité de faire un appel de marge de variation si le risque total lié à l'évaluation à la valeur de marché et non garanti dépasse un seuil préétabli. Une marge de variation peut être unilatérale (ce qui signifie que seule une partie est appelée à fournir une garantie) ou bilatérale (ce qui signifie que l'une ou l'autre des parties peut fournir une garantie, selon celle qui est dans le cours). L'ASC détaillera également les types de garanties que chaque partie juge acceptables et les quotités qui s'appliqueront à chaque type de garanties. Les modalités de l'accord général de compensation de l'ISDA et des ASC sont prises en compte dans le calcul du risque de crédit de contrepartie (se reporter également à la page 91 du rapport annuel 2021 de la Banque).

Au 31 juillet 2022, les montants notionnels des dérivés totalisaient 7 314 milliards de dollars, contre 6 892 milliards de dollars au 30 avril 2022 (31 octobre 2021 – 6 067 milliards de dollars). La hausse constatée pour le trimestre traduit essentiellement l'augmentation du volume de contrats de taux d'intérêt et de change. Le montant notionnel total des dérivés négociés de gré à gré s'établissait à 7 026 milliards de dollars, comparativement à 6 590 milliards de dollars au 30 avril 2022 (31 octobre 2021 – 5 840 milliards de dollars), dont une tranche de 5 269 milliards de dollars était réglée par l'intermédiaire de contreparties centrales au 31 juillet 2022 (30 avril 2022 – 4 863 milliards de dollars; 31 octobre 2021 – 4 240 milliards de dollars). Le risque de crédit équivalent, compte tenu des accords généraux de compensation, se chiffrait à 41,4 milliards de dollars, contre 37,4 milliards de dollars au 30 avril 2022. La hausse est principalement attribuable aux contrats sur produits de base.

Principaux instruments de crédit

Une analyse complète des principaux instruments de crédit que les marchés considéraient, durant la crise financière, comme présentant des risques plus élevés est présentée à la page 78 du rapport annuel 2021 de la Banque. Les expositions nettes de la Banque sont demeurées essentiellement les mêmes qu'à la clôture de l'exercice précédent.

Arrangements hors bilan

Dans le cours normal de ses activités, la Banque conclut des arrangements contractuels qu'elle consolide ou qu'elle n'est pas tenue de consolider dans ses états financiers, mais qui pourraient avoir une incidence immédiate ou future sur sa performance financière ou sa situation financière. Ces arrangements appartiennent aux catégories suivantes : les entités structurées, les titrisations et les garanties et autres engagements.

Pendant le trimestre à l'étude, la Banque n'a contracté aucune obligation contractuelle importante avec les entités structurées autrement que dans le cours normal de ses activités. Les processus d'examen et d'approbation de ces arrangements contractuels sont demeurés inchangés depuis l'exercice précédent. Pour une analyse complète de ces types d'arrangements, il y a lieu de se reporter aux pages 74 à 75 du rapport annuel 2021 de la Banque.

Entités structurées

La Banque parraine deux fonds multicédants canadiens qu'elle ne consolide pas. Ces fonds multicédants achètent des actifs financiers de première qualité et financent l'achat de ces actifs au moyen de l'émission de papier commercial bénéficiant d'une cote élevée. Bien que la Banque détienne le pouvoir sur les activités pertinentes de ces fonds, son exposition à la variabilité des rendements est limitée; par conséquent, elle ne consolide pas les deux fonds multicédants établis au Canada.

Une tranche importante des actifs des fonds multicédants a été structurée de manière à recevoir des rehaussements de crédit de la part des vendeurs, y compris des protections par surnantissement et des comptes de réserve de trésorerie. Chacun des actifs achetés par les fonds multicédants est financé par une facilité de trésorerie de sûreté fournie par la Banque sous la forme d'une convention d'achat d'actifs liquides (« CAAL »). L'objet premier des facilités de trésorerie de sûreté consiste à fournir une source de financement de recharge dans l'éventualité où les fonds multicédants se trouveraient dans l'incapacité d'émettre du papier commercial sur le marché. Aux termes de la CAAL, la Banque n'est habituellement pas tenue d'acheter des actifs en situation de défaut.

La principale exposition de la Banque aux fonds multicédants établis au Canada découle du concours de trésorerie fourni, le total des facilités de trésorerie s'étant établi à 6,7 milliards de dollars au 31 juillet 2022 (31 octobre 2021 – 4,9 milliards de dollars). Au 31 juillet 2022, le total du papier commercial en circulation relativement à ces fonds multicédants se chiffrait à 3,3 milliards de dollars (31 octobre 2021 – 3,5 milliards de dollars). Au 31 juillet 2022, les actifs financés achetés et détenus par ces fonds multicédants présentés à leur coût initial s'élevaient à 3,3 milliards de dollars (31 octobre 2021 – 3,5 milliards de dollars). La juste valeur de ces actifs se rapproche de leur coût initial. Il ne s'est produit aucun changement important dans la composition ou le profil de risque de ces fonds multicédants depuis le 31 octobre 2021.

Autres arrangements hors bilan

Le montant des garanties et des autres engagements indirects a augmenté de 2 % par rapport à ce qu'il était au 31 octobre 2021. L'augmentation est attribuable surtout aux activités de prêts de titres et aux engagements non prélevés. Les commissions tirées des garanties et des engagements de prêts inscrites sous forme de commissions de crédit dans les revenus autres que d'intérêts se sont établies à 158 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 juillet 2022, comparativement à 162 millions de dollars pour le trimestre précédent et à 158 millions de dollars pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Faits nouveaux en matière de réglementation

La Banque continue de surveiller les faits nouveaux en matière de réglementation portant sur divers sujets à l'échelle mondiale et y réagit de manière à ce que les fonctions de contrôle et les secteurs d'activité en tiennent compte dans les meilleurs délais et à ce que leur incidence sur les activités soit réduite au minimum. La section Risque juridique et risque de conformité figurant dans le rapport annuel 2021 de la Banque présente un bref sommaire de certains faits nouveaux importants en matière de réglementation qui pourraient avoir des conséquences sur les activités de la Banque, lequel peut être révisé en fonction des éléments suivants.

Initiatives réglementaires touchant les services financiers au Canada

Le 22 septembre 2021, la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* du Québec a reçu la sanction royale et elle entrera en vigueur au cours des trois prochaines années. Cette loi amène une réforme de la *Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé*. Elle s'inspire des versions initiales du Règlement général relatif à la protection des données de l'UE et comprend certaines modifications clés, notamment des pouvoirs de mise en application accus de la Commission d'accès à l'information, de nouvelles amendes considérables pour les défauts de conformité, l'évaluation des risques pour tous les transferts de données à l'extérieur du Québec, des déclarations obligatoires des atteintes à la confidentialité et le maintien obligatoire d'un registre à cet effet ainsi que des exigences détaillées en matière de consentement exprès. La Banque a mis sur pied un projet au moyen duquel elle a noué le dialogue avec les parties concernées et avec des groupes qui jouent un rôle prépondérant pour discuter de l'application de la loi.

Le 16 juin 2022, le projet de loi C-27, intitulé *Loi édictant la Loi sur la protection de la vie privée des consommateurs, la Loi sur le Tribunal de la protection des renseignements personnels et des données et la Loi sur l'intelligence artificielle et les données*, a été présenté au Parlement. Le projet de loi C-27 vise à remplacer la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* par un cadre législatif plus moderne et plus rigoureux, et il prévoit des pénalités importantes ainsi que des pouvoirs de mise en application par le gouvernement. La Banque continuera de surveiller de près le cheminement au Parlement du projet de loi C-27.

Le 13 juillet 2022, le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) a publié la version finale de sa *Ligne directrice B-13 portant sur le risque lié aux technologies et le cyberrisque*. La ligne directrice B-13 est conçue dans le but d'appuyer l'élaboration de structures opérationnelles et de gouvernance face à l'accroissement du risque lié aux technologies et du cyberrisque qui touchent les institutions financières assujetties à la réglementation fédérale, dont la Banque fait partie. La ligne directrice B-13 est organisée en trois domaines, chacun énonçant les principales composantes d'une saine gestion du risque, soit gouvernance et gestion du risque, activités technologiques et résilience et cybersécurité.

La version finale de la ligne directrice B-13 n'entrera pas en vigueur avant le 1^{er} janvier 2024 pour donner suffisamment de temps aux institutions financières de procéder à une autoévaluation et de faire ce qu'il faut pour se conformer à cette nouvelle ligne directrice.

Projet de loi n° 96 (Québec) – Charte de la langue française

Le 1^{er} juin 2022, le projet de loi 96, qui propose des modifications significatives à la *Charte de la langue française*, a reçu la sanction et a officiellement été promulgué. Certains changements sont entrés en vigueur immédiatement, tandis que d'autres prendront effet ultérieurement. La nouvelle Charte prévoit de nouvelles obligations administratives pour les organisations et elle renforce les recours dont disposent le personnel et les membres du public en général. L'Office québécois de la langue française peut également imposer des pénalités beaucoup plus sévères qu'auparavant. Le projet de loi 96 a pour objet de renforcer les dispositions relatives à l'usage du français au Québec, d'apporter des modifications à la *Charte de la langue française*, ainsi que d'affirmer que la seule langue officielle du Québec est le français. Les principaux domaines visés par la nouvelle loi concernent les questions liées au travail et à l'embauche, la langue utilisée dans les contrats, les droits du consommateur, l'affichage public, les recours juridiques et les pénalités.

Réforme des taux d'intérêt de référence

Une révision importante des taux d'intérêt de référence a été entreprise à l'échelle mondiale dans le but de réformer ou d'éliminer progressivement certains taux interbancaires offerts (TIO), y compris le taux offert en dollars canadiens (Canadian Dollar Offered Rate ou CDOR). Pour remplacer les TIO, les différents organismes de réglementation ont recommandé aux marchés d'adopter des taux de rechange sans risque. À la suite des annonces faites antérieurement par les organismes de réglementation, la publication du TIOL en livres sterling, en yens japonais, en francs suisses et en euros a cessé après le 31 décembre 2021, tandis que la plupart des échéances du TIOL en dollars américains (c'est-à-dire à un jour, à un mois, à trois mois, à six mois et à douze mois) continueront d'être publiées jusqu'au 30 juin 2023.

Le conseil de la Réserve fédérale et d'autres organismes gouvernementaux américains ont encouragé les banques à remplacer le TIOL en dollars américains et à cesser de conclure de nouveaux contrats après le 31 décembre 2021 afin de faciliter une transition ordonnée. Le BSIF a fait de même lorsqu'il a annoncé que les institutions financières assujetties à la réglementation fédérale ne devraient pas effectuer de nouvelles opérations qui emploieraient le TIOL en dollars américains comme taux de référence après le 31 décembre 2021. Les détails du programme de transition de la Banque relativement à la réforme des TIO sont présentés à la note 4 afférente aux états financiers consolidés annuels de 2021. Le service de la Banque responsable du programme de transition continue d'axer ses efforts sur la transition des produits qui emploient le TIOL en dollars américains comme taux de référence, tout en s'assurant que la Banque n'élargit pas son exposition au TIOL en dollars américains au-delà des limites autorisées par les autorités de réglementation.

Le 16 mai 2022, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (RBSL), l'administrateur du taux CDOR, a annoncé la fin de la publication des échéances de un mois, de deux mois et de trois mois du CDOR après le 28 juin 2024, ce qui a été autorisé par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et l'Autorité des marchés financiers. Cette annonce apporte des certitudes à l'égard de l'avenir du CDOR de un mois, de deux mois et de trois mois, et elle permet d'établir l'ajustement d'écart fixe qui sera utilisé dans les dispositions de substitution normales du secteur tant pour les produits dérivés que pour les produits au comptant.

Le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (TARCOM) a publié une feuille de route détaillée sur la transition et ses grandes étapes pour orienter les intervenants du marché à l'égard de leur abandon du taux CDOR pour toutes les catégories de produits. Le BSIF a également établi ses attentes à l'égard des institutions financières assujetties à la réglementation fédérale effectuant des transactions utilisant le taux CDOR, à savoir qu'elles doivent effectuer la transition vers de nouveaux taux de référence avant les dates de fin respectives. Le service de la Banque responsable du programme de transition a mis à jour ses plans de projet afin de les harmoniser avec la feuille de route détaillée sur la transition des taux CDOR et ses grandes étapes publiée par le TARCOM ainsi que de s'assurer que la Banque répond aux attentes du BSIF à l'égard des institutions financières assujetties à la réglementation fédérale.

Mesures fiscales fédérales canadiennes proposées en 2022

Le 9 août 2022, le ministère des Finances a publié des projets de propositions législatives se rapportant aux mesures fiscales annoncées dans le budget fédéral le 7 avril 2022. Ces mesures fiscales comprennent le dividende temporaire pour la relance du Canada, au titre duquel la Banque paiera un impôt ponctuel de 15 % sur le « revenu imposable » supérieur à 1 milliard de dollars. Elles comprennent également une augmentation de 1,5 % du taux d'imposition s'appliquant à son revenu imposable futur dépassant 100 millions de dollars. Les projets de propositions législatives ont fourni davantage de détails sur la base de calcul du dividende temporaire pour la relance du Canada, y compris le fait que le « revenu imposable » sera calculé selon le revenu imposable moyen pour les années d'imposition 2020 et 2021. Les mesures fiscales proposées seront prises en compte dans les états financiers au cours de l'année d'imposition pour laquelle elles seront quasi adoptées et le dividende temporaire pour la relance du Canada sera à payer en montants égaux sur une période de cinq ans. La période de consultation publique est en cours jusqu'au 30 septembre 2022 avant que les projets de propositions législatives ne passent à l'étape de la lecture.

L'incidence de ces mesures fiscales proposées n'a pas été prise en compte dans les résultats financiers de la Banque au 31 juillet 2022, étant donné qu'elles n'avaient pas encore été adoptées, ce qui ne peut se produire avant la troisième lecture.

Ligne directrice B-20 sur les programmes de prêts combinés (PPC)

Le 28 juin 2022, le BSIF a publié un nouveau préavis qui s'ajoute aux attentes formulées dans la ligne directrice B-20, qui précise les attentes du BSIF à l'égard des pratiques de souscription des programmes de prêts combinés (PPC), lorsqu'un client détient à la fois un prêt hypothécaire et une marge de crédit hypothécaire à l'habitation. Pour la plupart des emprunteurs qui ont déjà contracté un PPC, ces changements n'auront aucune incidence sur la gestion de leur prêt. Dans le cas des prêts qui dépassent le RPV de 65 %, il y aura une période de transition où une partie du paiement du principal sera affectée au remboursement du solde global du prêt hypothécaire, jusqu'à ce que le solde passe en deçà du ratio prêt/valeur initial et jusqu'alors, il sera non réoctroyable. La conformité à la ligne directrice B-20 sur les PPC sera exigée en 2023 et nécessitera que le portefeuille existant se conforme à mesure que chaque PPC arrivera à échéance ou sera renouvelé. Les banques dont les PPC ne seront pas conformes seront assujetties à la ligne directrice *Normes de fonds propres* de 2023 du BSIF, laquelle prescrit des pondérations des risques plus élevées pour les PPC qui ne respectent pas les dispositions de la ligne directrice B-20 sur les PPC du BSIF. La Banque prévoit de mettre en place un mécanisme pour assurer la conformité des PPC.

Méthodes comptables et contrôles

Méthodes et estimations comptables

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis selon l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés sont les mêmes que celles utilisées aux fins des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 octobre 2021 de la Banque et décrites à la note 3 afférente à ses états financiers consolidés annuels de 2021.

Prises de position futures en comptabilité

Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux prises de position futures en comptabilité par rapport à celles présentées à la note 5 afférente aux états financiers consolidés audités de la Banque contenus dans le rapport annuel 2021.

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2022, aucune modification du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur ce contrôle.

Transactions avec des parties liées

Aucune modification n'a été apportée aux procédures et aux politiques que la Banque applique à l'égard des transactions avec des parties liées par rapport à celles qui sont présentées dans le rapport annuel 2021 de la Banque. Toutes les transactions avec des parties liées ont lieu à des modalités et conditions du marché.

Données sur les actions

T33 Actions et autres instruments

	Montant (en millions de dollars)	Dividendes déclarés par action ¹⁾	Nombre de titres en circulation (en milliers)	Caractéristique de conversion
Au 31 juillet 2022				
Actions ordinaires²⁾	18 728 \$	1,03 \$	1 192 907	S. O.
Actions privilégiées FPUNV³⁾				
Actions privilégiées de série 40 ⁴⁾	300 \$	0,303 125 \$	12 000	Série 41
Autres titres de T1 FPUNV³⁾				
Autres billets de fonds propres de T1 subordonnés ⁶⁾	1 250 \$US	23,25 \$US	4,650	1 250
Autres billets de fonds propres de T1 subordonnés ⁷⁾	1 250 \$US	12,25 \$US	4,900	1 250
Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 1 ⁷⁾	1 250 \$	9,25 \$	3,700	1 250
Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 2 ⁷⁾	600 \$US	9,0625 \$US	3,625	600
Billets avec remboursement de capital à recours limité de série 3 ^{7),8)}	1 500 \$	17,5575 \$	7,023	1 500
Débentures subordonnées FPUNV³⁾				
Débentures subordonnées échéant en décembre 2025			1 250 \$US	4,50
Débentures subordonnées échéant en janvier 2029			1 750 \$	3,89
Débentures subordonnées échéant en juillet 2029			1 500 \$	2,836
Débentures subordonnées échéant en mai 2032			1 750 \$	3,934
Débentures subordonnées échéant en mai 2037			1 250 \$US	4,588
Autres				
Titres fiduciaires Banque Scotia – Série 2006-1 émis par la Fiducie de Capital Banque Scotia ⁹⁾	750 \$	28,25 \$	5,650	750
Options				
Options en circulation attribuées aux termes des régimes d'options sur actions pour l'achat d'actions ordinaires ²⁾				10 023

- 1) Les dividendes sont versés sur une base trimestrielle, lorsqu'ils sont déclarés, le cas échéant. Représente les dividendes annoncés le 23 août 2022. Lors de sa réunion du 22 août 2022, le conseil d'administration a approuvé un dividende payable le 27 octobre 2022 aux actionnaires inscrits le 4 octobre 2022.
- 2) Au 12 août 2022, le nombre d'actions ordinaires et d'options en circulation se chiffrait respectivement à 1 192 209 milliers et à 10 021 milliers. Le 23 août 2022, la Banque a annoncé un dividende de 1,03 \$ par action ordinaire payable le 27 octobre 2022 aux actionnaires ordinaires inscrits le 4 octobre 2022.
- 3) Ces actions sont assorties des dispositions relatives aux fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité (« FPUNV ») nécessaires à leur classement en tant qu'instruments de fonds propres réglementaires conformément à Bâle III. Le rapport annuel 2021 de la Banque décrit les conditions dans lesquelles la conversion a lieu et les mécanismes de conversion des débentures subordonnées FPUNV (note 21), des autres titres de fonds propres de T1 subordonnés FPUNV (note 24) et des actions privilégiées FPUNV (note 24). Le nombre maximal d'actions ordinaires pouvant être émises à la conversion de débentures convertibles FPUNV, d'autres billets de fonds propres de T1 subordonnés FPUNV, y compris ceux émis à l'intention de la fiducie Scotiabank LRCN Trust à titre d'actifs de recours à l'égard des billets avec remboursement de capital à recours limité FPUNV, et d'actions privilégiées FPUNV au 31 juillet 2022 s'établissait à 4 200 millions d'actions ordinaires, en fonction du prix plancher et compte non tenu de l'incidence des intérêts courus et impayés et des dividendes déclarés et impayés, le cas échéant.
- 4) Ces actions privilégiées donnent droit à un dividende trimestriel en trésorerie privilégié non cumulatif. Ces actions privilégiées sont assorties de caractéristiques de conversion. Se reporter à la note 24 afférente aux états financiers consolidés figurant dans le rapport annuel 2021 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements.
- 5) Distributions payables chaque semestre ou trimestre effectuées selon une valeur nominale de 1 000 \$ ou de 1 000 \$ US, selon le cas.
- 6) Les distributions semestrielles sont inscrites aux deuxièmes et quatrièmes trimestres, lorsqu'elles sont payées, le cas échéant.
- 7) Les distributions trimestrielles sont inscrites chaque trimestre, lorsqu'elles sont payées, le cas échéant.
- 8) Le 16 juin 2022, la Banque a émis des billets avec remboursement de capital à recours limité de série 3 à taux fixe de 7,023 % révisable (FPUNV) de 1 500 millions de dollars (les « billets ARL de série 3 »). Dans le cadre de l'émission des billets ARL de série 3, la Banque a émis d'autres billets de fonds propres de T1 subordonnés à taux fixe perpétuel révisable (FPUNV) (les « autres billets de fonds propres de T1 de série 3 ») d'une valeur de 1 500 millions de dollars à une entité consolidée, qui seront détenus à titre d'actifs de fiducie liés à la structure des billets ARL. Se reporter à la note 12 pour obtenir plus d'information.
- 9) Ces titres sont assortis de caractéristiques de conversion. Se reporter au tableau 30 du rapport annuel 2021 de la Banque pour obtenir de plus amples renseignements.

On trouvera plus de renseignements sur les titres en circulation de la Banque, y compris les caractéristiques de convertibilité, aux notes 21, 24 et 26 afférentes aux états financiers consolidés de la Banque figurant dans son rapport annuel 2021.

Glossaire

Acceptation bancaire : Titre de créance à court terme négociable, garanti contre commission par la banque de l'émetteur.

Actifs pondérés en fonction des risques : Composés de trois grandes catégories, à savoir le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'exploitation, lesquels sont évalués selon le cadre de l'accord de Bâle III, conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres du BSIF* (novembre 2018). Les actifs pondérés en fonction des risques de crédit sont calculés au moyen de paramètres fondés sur des modèles, des formules et des exigences pondérées en fonction des risques, comme il est stipulé dans le cadre de l'accord de Bâle III. De plus, la Banque a recours tant à des modèles internes qu'à des approches standards pour calculer le capital lié au risque de marché et des approches standards pour calculer le capital lié au risque d'exploitation, qu'elle convertit en actifs pondérés en fonction des risques.

Actifs sous administration (ASA) : Actifs administrés par la Banque dont les propriétaires réels sont les clients et qui ne sont donc pas comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière de la Banque. Les services fournis à l'égard des ASA sont de nature administrative, et comprennent les services d'administration fiduciaire, de garde, de dépôt de titres, de perception et de distribution de revenus, de règlements de négociation de titres, de production de rapports pour les clients, ainsi que d'autres services semblables.

Actifs sous gestion (ASG) : Actifs gérés par la Banque de façon discrétionnaire à l'égard desquels la Banque touche des honoraires de gestion. Les ASG sont la propriété réelle des clients et ne sont donc pas comptabilisés dans l'état consolidé de la situation financière de la Banque. Certains ASG sont également des actifs administrés et sont donc parfois inclus dans les actifs sous administration.

Alliance du Pacifique : Alliance composée du Chili, de la Colombie, du Mexique et du Pérou.

Autres instruments visés par la TLAC : Actions et passifs prescrits qui sont assujettis à une conversion en actions ordinaires aux termes de la *Loi sur la SADC* et qui répondent à tous les critères d'admissibilité énoncés dans les lignes directrices portant sur la capacité totale d'absorption des pertes (TLAC).

Base de mise en équivalence fiscale (BMEF) : La Banque analyse les revenus d'intérêts nets, les revenus autres que d'intérêts et le total des revenus sur une base de mise en équivalence fiscale (BMEF). Cette méthode consiste à majorer les revenus exonérés d'impôt gagnés sur certains titres et comptabilisés dans les revenus d'intérêts nets ou dans les revenus autres que d'intérêts jusqu'à un montant équivalent avant impôt. Une augmentation correspondante est inscrite à la charge d'impôt sur le résultat, ce qui signifie qu'il n'y a aucune incidence sur le bénéfice net. La direction est d'avis que cette méthode permet d'établir une comparaison uniforme des revenus d'intérêts nets et des revenus autres que d'intérêts découlant de sources imposables et de ceux provenant de sources non imposables et qu'elle favorise l'utilisation d'une méthode cohérente de mesure. Bien que d'autres banques utilisent également la BMEF, la méthode qu'elles utilisent pourrait ne pas être comparable à celle de la Banque. Aux fins de la présentation de l'information sectorielle, les revenus et la charge d'impôt sur le résultat des secteurs sont majorés jusqu'à un montant imposable équivalent. L'élimination de la majoration au titre de la BMEF est inscrite dans le secteur Autres.

BSIF : Bureau du surintendant des institutions financières Canada, qui constitue l'autorité de réglementation des banques canadiennes.

Capacité totale d'absorption des pertes (« TLAC ») : La TLAC correspond au total des fonds propres de catégorie 1 FPUNV, des fonds propres de catégorie 2 FPUNV et des autres instruments de TLAC qui sont assujettis à une conversion, en totalité ou en partie, en actions ordinaires aux termes de la *Loi sur la SADC* et qui répondent à tous les critères d'admissibilité énoncés dans la ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes* du BSIF (septembre 2018).

Compte de correction de valeur au titre des prêts douteux en pourcentage du montant brut des prêts douteux : Ratio du compte de correction de valeur au titre des prêts douteux sur le montant brut des prêts douteux.

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances : Montant mis en réserve qui, de l'avis de la direction, suffit à absorber les pertes sur créances au titre de tous les actifs financiers et des expositions au risque lié à des éléments hors bilan pouvant faire l'objet d'une évaluation de la dépréciation. Cela comprend les comptes de correction de valeur au titre des actifs financiers productifs et des actifs financiers dépréciés.

Contrat à terme standardisé : Engagement d'achat ou de vente d'un montant fixé de marchandises, de titres ou de monnaies étrangères à une date et à un prix stipulés d'avance. Les contrats à terme standardisés sont négociés sur des bourses reconnues. Les profits ou pertes sur ces contrats sont réglés chaque jour en fonction des cours de clôture.

Contrat de change à terme : Engagement d'achat ou de vente d'un montant donné d'une monnaie à une date fixe et à un taux de change stipulé d'avance.

Contrat de garantie de taux : Contrat négocié entre deux parties en vertu duquel un taux d'intérêt fixé s'applique à un montant notionnel pour une période prédéterminée. L'écart entre le taux établi par contrat et le taux en vigueur sur le marché est versé en trésorerie à la date de règlement. Ce genre de contrat offre une protection contre les fluctuations futures des taux d'intérêt ou permet d'en tirer parti.

Courbe de rendement : Représentation graphique de la structure par échéance des taux d'intérêt où sont tracées des courbes de taux de rendement de titres obligataires de même ordre selon leur terme jusqu'à échéance.

Couverture : Protection contre l'exposition aux risques de prix, de taux d'intérêt ou de change au moyen de positions qui devraient permettre de compenser les variations des conditions du marché.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations : Le ratio de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts douteux aux termes de l'IFRS 9 correspond à la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts, des acceptations et des expositions hors bilan exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts douteux.

Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations : Ratio de la dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts, des acceptations et des expositions hors bilan exprimée en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations.

Entité structurée : Entité créée pour réaliser un objectif précis et bien défini. Une entité structurée peut prendre la forme d'une société, d'une fiducie, d'une société de personnes ou d'une entité sans personnalité juridique. Les entités structurées sont souvent créées avec des clauses juridiques qui imposent des limites strictes et quelquefois permanentes au pouvoir de décision de l'organe de direction, du fiduciaire ou de la direction quant aux transactions de l'entité.

Évaluation à la valeur de marché : Évaluation à la juste valeur de certains instruments financiers à la date de l'état consolidé de la situation financière.

Instruments de crédit structuré : Vaste gamme de produits financiers qui comprend les titres adossés à des créances avec flux groupés, les titres adossés à des prêts avec flux groupés, les véhicules de placement structuré et les titres adossés à des actifs. Ces instruments représentent des placements dans des groupes d'actifs adossés à des créances, dont la valeur est avant tout tributaire du rendement des groupes sous-jacents.

Instruments hors bilan : Engagements de crédit indirect, y compris les engagements de crédit en vertu desquels aucune somme n'a été prélevée et les instruments dérivés, qui ne figurent pas au bilan de la Banque conformément aux IFRS.

Juste valeur : Prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, survenant soit sur le marché principal soit, en l'absence de marché principal, sur le marché le plus avantageux auquel la Banque a accès à la date d'évaluation.

Lettre de crédit de soutien et lettre de garantie : Engagement écrit que prend la Banque, à la demande d'un client, pour garantir le paiement à un tiers relativement aux obligations du client à l'endroit de ce tiers.

Levier d'exploitation : Paramètre financier servant à mesurer le taux de croissance du total des revenus moins le taux de croissance des charges d'exploitation.

Marge nette sur intérêts : Calculée comme étant les revenus d'intérêts nets tirés des activités principales du secteur d'activité divisés par les actifs productifs principaux moyens.

Mise en pension : Ou encore « Obligation relative aux titres mis en pension », soit une transaction à court terme dans le cadre de laquelle la Banque vend des titres, généralement des obligations d'administrations publiques, à un client et convient au même moment de les lui racheter à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de financement à court terme.

Montant brut des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations : Ratio du montant brut des prêts douteux, des placements sous forme de titres de créance et des expositions hors bilan exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations.

Montant net des prêts douteux en pourcentage des prêts et des acceptations : Ratio du montant net des prêts douteux, des placements sous forme de titres de créance et des expositions hors bilan exprimé en pourcentage des prêts et des acceptations.

Montant notionnel : Montant prévu au contrat ou montant en principal devant servir à déterminer le paiement de certains instruments et dérivés hors bilan tels que des contrats de garantie de taux, des swaps de taux d'intérêt et des swaps de devises. Ce montant est dit « notionnel » parce qu'il ne fait pas lui-même l'objet d'un échange, mais constitue uniquement une référence pour le calcul des montants qui changent effectivement de main.

Obligation sécurisée : Crédence de la Banque pour laquelle le paiement de tous les montants de principal et d'intérêts est inconditionnellement et irrévocablement garanti par une société en commandite et est garanti par le nantissement du portefeuille d'obligations couvertes. Les actifs du portefeuille d'obligations sécurisées détenues par la société en commandite se composent respectivement de prêts hypothécaires à l'habitation non garantis de premier rang au Canada et de prêts hypothécaires à l'habitation de premier rang au Canada garantis aux termes de l'assurance prêt hypothécaire de la SCHL, ainsi que de leur sûreté connexe.

Option : Contrat entre un acheteur et un vendeur conférant à l'acheteur de l'option le droit, mais non l'obligation, d'acheter ou de vendre une marchandise, un instrument financier ou une monnaie en particulier à un prix ou à un taux préétabli, au plus tard à une date future convenue d'avance.

Point de base : Unité de mesure équivalant à un centième de un pour cent.

Prêt douteux : Prêt dont la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer les intérêts et le principal à la date prévue, dont un paiement prévu par contrat est en souffrance à la fin d'une période prescrite ou dont le client est considéré comme étant en faillite. Ce type de prêts ne comprend pas les prêts garantis par la Federal Deposit Insurance Corporation (FDIC).

Prise en pension : Ou encore « titres pris en pension », soit une transaction à court terme dans le cadre de laquelle la Banque achète des titres, généralement des obligations d'administrations publiques, auprès d'un client et convient au même moment de les lui revendre à une date et à un prix déterminés. Il s'agit d'une forme de prêt garanti à court terme.

Produit dérivé : Contrat financier dont la valeur est fonction d'un prix, d'un taux d'intérêt, d'un taux de change ou d'un indice boursier sous-jacent. Les contrats à terme standardisés, les options et les swaps sont tous des instruments dérivés.

Radiations nettes en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et acceptations : Ratio des radiations nettes exprimées en pourcentage de la moyenne du montant net des prêts et des acceptations.

Ratio cours-bénéfice (quatre derniers trimestres) : Cours de clôture de l'action divisé par le bénéfice de base cumulatif par action ordinaire pour les quatre derniers trimestres.

Ratio de la valeur de marché à la valeur comptable : Cette mesure financière est obtenue en divisant le cours de clôture de l'action pour une période donnée par la valeur comptable par action ordinaire.

Ratio de levier : Ratio correspondant aux fonds propres de T1 aux termes de Bâle III divisés par une mesure du risque de levier qui tient compte des actifs inscrits au bilan et des engagements hors bilan, des dérivés et des cessions temporaires de titres, selon la définition qui est donnée dans la ligne directrice *Exigences de levier* du BSIF.

Ratio de liquidité à court terme : Ratio des actifs liquides de haute qualité par rapport aux sorties nettes de trésorerie dans l'hypothèse d'une crise de liquidité qui durerait 30 jours, selon la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

Ratio de productivité : Mesure de l'efficacité de la Banque utilisée par la direction. Ce ratio exprime les charges d'exploitation en pourcentage du total des revenus.

Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, ratio de T1 et ratio total des fonds propres : Aux termes des règles de Bâle III, trois principaux ratios de fonds propres réglementaires sont utilisés pour évaluer la suffisance des fonds propres, à savoir un ratio des actions ordinaires et assimilées de T1, un ratio de T1 et un ratio total des fonds propres, lesquels sont déterminés en divisant ces catégories de fonds propres par leurs actifs pondérés en fonction des risques respectifs.

Les actions ordinaires et assimilées de T1 sont principalement constituées des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires après les ajustements réglementaires. Ces ajustements réglementaires portent notamment sur le goodwill, les immobilisations incorporelles compte tenu des passifs d'impôt différé, les actifs d'impôt différé qui sont tributaires de la rentabilité future, les actifs nets de régimes de retraite à prestations définies, l'insuffisance des provisions pour pertes sur créances attendues et les placements importants dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires d'autres institutions financières.

Les fonds propres de T1 comprennent les actions ordinaires et assimilées de T1 et les autres fonds propres de T1, qui se composent principalement d'actions privilégiées à dividende non cumulatif admissibles, d'autres billets de fonds propres de T1 subordonnés non cumulatifs et de billets avec remboursement de capital à recours limité. Les fonds propres de T2 se composent surtout de débentures subordonnées admissibles et des comptes de correction de valeur pour pertes sur créances admissibles.

Le total des fonds propres comprend les actions ordinaires et assimilées de T1, les fonds propres de T1 et les fonds propres de T2.

Ratio structurel de liquidité à long terme : Ratio du financement stable disponible par rapport au financement stable requis, selon les définitions de la ligne directrice *Normes de liquidité* du BSIF.

Rendement annuel total pour les actionnaires (RTPA) : Le rendement annuel total pour les actionnaires correspond à l'appréciation globale du cours de l'action, majorée des dividendes payés au cours de l'exercice. Cette somme est ensuite divisée par le cours de l'action à l'ouverture de l'exercice pour obtenir le RTPA. Le rendement annuel total pour les actionnaires suppose le réinvestissement des dividendes trimestriels.

Rendement de l'action : Dividendes versés par action ordinaire divisés par la moyenne des cours le plus haut et le plus bas de l'action pour la période visée.

Rendement des actifs : Bénéfice net exprimé en pourcentage du total des actifs moyens.

Rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires : Le rendement des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires est obtenu en divisant le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires, ajusté au titre de l'amortissement des immobilisations incorporelles (à l'exception des logiciels), par la moyenne des capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires. Les capitaux propres corporels attribuables aux actionnaires ordinaires correspondent aux capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ajustés au titre du goodwill et des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions (à l'exception des logiciels), déduction faite de l'impôt différé.

Rendement des capitaux propres : Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires ordinaires. La Banque attribue les fonds propres à ses secteurs d'activité selon une répartition qui correspond à environ 10,5 % des exigences de fonds propres ordinaires aux termes de Bâle III, ce qui comprend les risques de crédit, de marché et d'exploitation et le levier propres à chaque secteur d'activité. Le rendement des capitaux propres des secteurs d'activité correspond à un ratio du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires du secteur d'activité par rapport aux fonds propres attribués.

Swap : Un swap de taux d'intérêt est un contrat visant l'échange de flux de paiements d'intérêts, habituellement un taux variable contre un taux fixe, pour une période donnée et portant sur un montant notionnel. Un swap de devises est un contrat visant l'échange de paiements dans différentes monnaies, sur des périodes déterminées à l'avance.

Taux d'impôt effectif : Le taux d'impôt effectif est le taux d'impôt global payé par la Banque sur le bénéfice dégagé. Le taux d'impôt effectif correspond à la charge d'impôt sur le résultat de la Banque divisée par le bénéfice avant impôt sur le résultat.

Titrisation : Procédé dans le cadre duquel des actifs financiers (généralement des prêts) sont cédés à une fiducie qui émet habituellement différentes catégories de titres adossés à des actifs à des investisseurs afin de financer l'achat de prêts.

Valeur à risque (VaR) : Estimation de la perte de valeur qui, à l'intérieur d'un intervalle de confiance déterminé, pourrait éventuellement découler du fait que la Banque maintienne une position pendant une période déterminée.

Valeur comptable par action ordinaire : Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires divisés par le nombre d'actions ordinaires en circulation à la clôture de la période.

Glossaire de l'accord de Bâle III

Paramètres du risque de crédit

Exposition en cas de défaut (ECD) : Correspond normalement à l'exposition brute prévue, soit le montant de l'exposition liée à des éléments figurant au bilan et le montant équivalent de prêt au titre de l'exposition liée à des éléments hors bilan en cas de défaut.

Probabilité de défaut (PD) : Correspond à la probabilité, exprimée en pourcentage, qu'un emprunteur se trouve en situation de défaut dans un horizon de un an.

Perte en cas de défaut (PCD) : Correspond à la gravité de la perte sur une facilité dans l'éventualité où l'emprunteur se trouve en situation de défaut, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaut.

Types d'expositions au risque

Expositions non liées aux particuliers

Exposition sur les entreprises : Correspond à un titre de créance d'une société, d'une société de personnes ou d'une entreprise individuelle.

Exposition sur les banques : Correspond à un titre de créance d'une banque ou de l'équivalent [y compris certains organismes publics (OP) auxquels le même traitement que celui pour les banques est appliqué].

Exposition sur les emprunteurs souverains : Correspond à un titre de créance d'un État souverain, d'une banque centrale, de certaines banques multilatérales de développement ou de certains OP auxquels le même traitement que celui pour les emprunteurs souverains est appliqué.

Titrisation : Placement figurant au bilan dans des titres adossés à des actifs, des titres adossés à des titres hypothécaires, des titres adossés à des prêts avec flux groupés ou des titres adossés à des créances avec flux groupés; facilités de trésorerie hors bilan visant des fonds multicédants parrainés par la Banque ou par des tiers; et rehaussements de crédit.

Expositions liées aux particuliers

Prêts hypothécaires à l'habitation : Prêts à des particuliers sur des biens immobiliers résidentiels (quatre unités ou moins).

Marges de crédit garanties : Marges de crédit personnelles renouvelables adossées à des biens immobiliers résidentiels.

Expositions renouvelables sur la clientèle de détail admissibles : Cartes de crédit et marges de crédit non garanties consenties à des particuliers.

Autres prêts aux particuliers : Tous les autres prêts personnels.

Sous-catégories d'expositions au risque

Montants prélevés : Montant en cours des prêts, des contrats de location, des acceptations, des dépôts auprès d'autres institutions financières et des titres de créance à la JVAÉRG.

Engagements non prélevés : Tranche non utilisée des marges de crédit consenties.

Autres expositions au risque

Transactions de pension sur titres : Prises en pension, mises en pension et prêts et emprunts de titres.

Dérivés de gré à gré : Instruments financiers négociés par l'intermédiaire d'un réseau de courtiers plutôt qu'en bourse.

Autres éléments hors bilan : Effets remplaçant directement des instruments de crédit tels que les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les lettres de crédit commercial et les lettres et garanties de bonne exécution.

Contrats dérivés négociés en bourse : Contrats dérivés (p. ex., contrats à terme standardisés et options) qui sont négociés sur un marché à terme organisé. Parmi ceux-ci, on retrouve les contrats à terme standardisés (position acheteur et position vendeur), les options achetées et les options vendues.

Contreparties centrales admissibles : Contreparties centrales agréées qui sont en conformité avec les normes de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) et qui peuvent aider leurs banques de compensation membres à provisionner adéquatement les expositions aux contreparties centrales.

Corrélation de valeur entre actifs (CVA) : Les règles de Bâle III ont accru la pondération des risques de certaines institutions financières au titre des sociétés non financières en introduisant une mesure de corrélation de valeur entre actifs. Le facteur de corrélation pris en compte dans la formule pondérée des risques est multiplié par cette CVA, qui correspond à 1,25 pour toutes les expositions aux institutions financières réglementées dont l'actif total est supérieur ou égal à 100 milliards de dollars américains et pour toutes les expositions aux institutions financières non réglementées.

Risque de corrélation défavorable (RCD) particulier : Ce risque survient lorsque l'exposition à une contrepartie donnée affiche une corrélation positive avec probabilité de défaut de la contrepartie en raison de la nature des transactions avec cette contrepartie.

Niveau plancher de fonds propres réglementaires aux termes de Bâle II : Depuis l'introduction de Bâle II en 2008, le BSIF a prescrit un niveau plancher de fonds propres réglementaires fixé à l'intention des institutions qui utilisent l'approche avancée fondée sur les notations internes aux fins du traitement du risque de crédit. Depuis le deuxième trimestre de 2018, la majoration liée au niveau plancher de fonds propres réglementaires de Bâle II est déterminée par comparaison avec une exigence de fonds propres calculée conformément à l'approche standard de Bâle II aux fins du risque de crédit. Les nouvelles exigences en matière de plancher de fonds propres aux termes de Bâle II comprennent également les actifs pondérés en fonction des risques pour le risque de marché et l'ajustement de l'évaluation du crédit. Toute insuffisance de l'exigence de fonds propres aux termes de Bâle III par rapport au niveau plancher de fonds propres aux termes de Bâle II est ajoutée aux actifs pondérés en fonction des risques.

États financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

TABLE DES MATIÈRES

56 États financiers consolidés intermédiaires résumés	74 Note 9. Décomptabilisation d'actifs financiers
61 Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés	75 Note 10. Participations dans des sociétés associées
61 Note 1. Entité présentant l'information financière	76 Note 11. Dépôts
61 Note 2. Base d'établissement	76 Note 12. Opérations sur capitaux propres et opérations de financement
61 Note 3. Principales méthodes comptables	77 Note 13. Gestion du capital
62 Note 4. Réforme des taux d'intérêt de référence	77 Note 14. Paiements fondés sur des actions
63 Note 5. Prises de position futures en comptabilité	78 Note 15. Avantages du personnel
63 Note 6. Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	78 Note 16. Secteurs d'exploitation
63 Note 7. Titres de placement	80 Note 17. Revenus et charges d'intérêts
65 Note 8. Prêts, prêts douteux et compte de correction de valeur pour pertes sur créances	81 Note 18. Résultat par action
	81 Note 19. Instruments financiers
	88 Note 20. Impôt sur le résultat
	89 Note 21. Acquisition et cession

État consolidé de la situation financière

(non audité) (en millions de dollars)	Note	31 juillet 2022	Aux	
			30 avril 2022	31 octobre 2021
Actifs				
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	6	67 715 \$ 837	85 910 \$ 1 056	86 323 \$ 755
Métaux précieux				
Actifs détenus à des fins de transaction				
Titres		108 538	123 413	137 148
Prêts		8 295	8 483	8 113
Autres		1 772	1 748	1 051
Titres pris en pension et titres empruntés		118 605	133 644	146 312
Instruments financiers dérivés		155 217	148 706	127 739
Titres de placement	7	47 139	54 608	42 302
Prêts		108 222	100 487	75 199
Prêts hypothécaires à l'habitation	8	343 965	337 714	319 678
Prêts personnels	8	96 561	94 437	91 540
Cartes de crédit	8	13 871	13 622	12 450
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	8	264 128	249 223	218 944
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	8c)	718 525	694 996	642 612
		5 147	5 294	5 626
		713 378	689 702	636 986
Autres				
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations, déduction faite de la correction de valeur		19 817	19 043	20 404
Immobilisations corporelles		5 529	5 571	5 621
Participations dans des sociétés associées	10	2 733	2 760	2 604
Goodwill et autres immobilisations incorporelles		16 580	16 712	16 604
Actifs d'impôt différé		905	1 137	2 051
Autres actifs		35 425	29 170	21 944
		80 989	74 393	69 228
Total des actifs		1 292 102 \$	1 288 506 \$	1 184 844 \$
Passifs				
Dépôts				
Particuliers	11	259 503 \$	252 847 \$	243 551 \$
Entreprises et administrations publiques	11	566 966	569 268	511 348
Autres institutions financières	11	53 113	54 439	42 360
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	19b)	879 582	876 554	797 259
		22 876	21 927	22 493
Autres				
Acceptations		19 844	19 070	20 441
Obligations relatives aux titres vendus à découvert		44 220	44 620	40 954
Instruments financiers dérivés		56 880	57 123	42 203
Obligations relatives aux titres mis en pension et titres prêtés		128 145	131 978	123 469
Débentures subordonnées		8 413	8 447	6 334
Autres passifs		58 557	56 820	58 799
		316 059	318 058	292 200
Total des passifs		1 218 517	1 216 539	1 111 952
Capitaux propres				
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires				
Actions ordinaires	12	18 728	18 799	18 507
Résultats non distribués		53 151	52 209	51 354
Cumul des autres éléments du résultat global		(6 684)	(6 034)	(5 333)
Autres réserves		(152)	(141)	222
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires		65 043	64 833	64 750
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres	12	7 052	5 552	6 052
Total des capitaux propres attribuables aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		72 095	70 385	70 802
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales		1 490	1 582	2 090
Total des capitaux propres		73 585	71 967	72 892
Total des passifs et des capitaux propres		1 292 102 \$	1 288 506 \$	1 184 844 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

État consolidé du résultat net

(non audité) (en millions de dollars)	Note	Trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les	
		31 juillet 2022	30 avril 2022	31 juillet 2021	31 juillet 2022	31 juillet 2021
Revenus						
Revenus d'intérêts¹⁾						
Prêts		7 707 \$	6 418 \$	5 648 \$	20 119 \$	17 408 \$
Titres		802	500	354	1 660	1 124
Titres pris en pension et titres empruntés		132	71	49	250	133
Dépôts auprès d'autres institutions financières		244	103	50	411	135
	17	8 885	7 092	6 101	22 440	18 800
Charges d'intérêts						
Dépôts		3 475	2 024	1 540	7 072	4 952
Débentures subordonnées		77	55	43	177	134
Autres		657	540	301	1 698	970
	17	4 209	2 619	1 884	8 947	6 056
Revenus d'intérêts nets		4 676	4 473	4 217	13 493	12 744
Revenus autres que d'intérêt						
Revenus sur cartes		187	207	177	584	562
Frais liés aux services bancaires		447	430	400	1 314	1 184
Commissions de crédit		398	397	382	1 196	1 117
Fonds communs de placement		538	575	580	1 741	1 789
Commissions de courtage		276	287	263	861	774
Frais de gestion de placements et frais de fiducie		247	254	252	757	743
Commissions de placement et honoraires de services-conseils		98	137	198	407	580
Opérations de change à des fins autres que de transaction		209	216	194	650	608
Revenus tirés des activités de transaction		311	453	478	1 373	1 624
Profit net sur la vente de titres de placement		—	1	80	3	336
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées		44	84	73	219	243
Revenus d'assurance, déduction faite des sinistres		113	105	83	319	296
Autres honoraires et commissions		143	145	171	444	524
Autres		112	178	209	429	441
		3 123	3 469	3 540	10 297	10 821
Total des revenus		7 799	7 942	7 757	23 790	23 565
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances		412	219	380	853	1 640
		7 387	7 723	7 377	22 937	21 925
Charges autres que d'intérêts						
Salaires et avantages du personnel		2 194	2 175	2 131	6 649	6 487
Locaux et technologie		612	590	597	1 788	1 753
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles		381	381	373	1 137	1 128
Communications		88	93	86	271	276
Publicité et prospection		123	108	93	340	278
Honoraires		200	195	211	587	547
Taxe d'affaires et taxe sur le capital		135	132	122	407	391
Autres		458	485	484	1 394	1 487
		4 191	4 159	4 097	12 573	12 347
Bénéfice avant impôt sur le résultat		3 196	3 564	3 280	10 364	9 578
Charge d'impôt sur le résultat	20	602	817	738	2 283	2 182
Bénéfice net		2 594 \$	2 747 \$	2 542 \$	8 081 \$	7 396 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales		54	78	81	220	261
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque		2 540 \$	2 669 \$	2 461 \$	7 861 \$	7 135 \$
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres		36	74	35	154	155
Actionnaires ordinaires		2 504 \$	2 595 \$	2 426 \$	7 707 \$	6 980 \$
Bénéfice par action ordinaire (en dollars)						
De base	18	2,10 \$	2,16 \$	2,00 \$	6,41 \$	5,75 \$
Dilué	18	2,09	2,16	1,99	6,39	5,73
Dividendes versés par action ordinaire (en dollars)		1,03	1,00	0,90	3,03	2,70

1) Comprend des revenus d'intérêts sur les actifs financiers évalués au coût amorti et à la JVAÉRG calculé au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif de 8 624 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (30 avril 2022 – 6 915 \$; 31 juillet 2021 – 5 989 \$) et de 21 870 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022 (31 juillet 2021 – 18 467 \$).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

État consolidé du résultat global

	Trimestres clos les			Périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 juillet 2021	31 juillet 2022	31 juillet 2021
(non audité) (en millions de dollars)					
Bénéfice net	2 594 \$	2 747 \$	2 542 \$	8 081 \$	7 396 \$
Autres éléments du résultat global					
Éléments qui seront reclassés ultérieurement dans le bénéfice net					
Variation nette des profits (pertes) de change latents :					
Profits (pertes) de change latents, montant net	(977)	74	(94)	597	(3 456)
Profits (pertes) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, montant net	234	(190)	(56)	(515)	1 075
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :					
Profits (pertes) de change latents, montant net	(7)	(4)	2	1	(22)
Profits (pertes) sur les couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger, montant net	62	(50)	(15)	(135)	282
	(798)	(62)	(137)	216	(2 641)
Variation nette de la juste valeur découlant de la variation des instruments de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :					
Profits (pertes) liés à la juste valeur, montant net	242	(1 794)	(18)	(1 873)	(694)
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	(321)	1 154	(128)	950	228
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :					
Profits (pertes) liés à la juste valeur, montant net	56	(465)	11	(489)	(157)
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	(109)	320	(33)	246	52
	(26)	(495)	(124)	(680)	(361)
Variation nette des profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie :					
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	(1 700)	(5 692)	230	(8 368)	487
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	1 620	2 528	72	4 817	(654)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat :					
Profits (pertes) sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, montant net	(482)	(1 532)	(10)	(2 265)	47
Reclassement du montant net des (profits) pertes dans le bénéfice net	452	699	81	1 322	(86)
	(50)	(2 331)	231	(2 608)	(128)
Autres éléments du résultat global provenant des participations dans des sociétés associées	17	17	4	38	31
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le bénéfice net					
Variation nette à la réévaluation de l'actif et du passif au titre des régimes d'avantages du personnel :					
Gains (pertes) actuariels sur les régimes d'avantages du personnel	(231)	1 055	(111)	972	1 417
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(70)	279	(32)	278	374
	(161)	776	(79)	694	1 043
Variation nette de la juste valeur découlant de la variation des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global :					
Profits (pertes) liés à la juste valeur, montant net	(175)	35	84	54	436
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	(45)	(9)	17	14	99
	(130)	44	67	40	337
Variation nette de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque quant aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur :					
Variation de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque quant aux passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur	567	787	72	1 585	(246)
Charge (économie) d'impôt sur le résultat	149	206	19	416	(64)
	418	581	53	1 169	(182)
Autres éléments du résultat global provenant des participations dans des sociétés associées	—	1	—	2	5
Autres éléments du résultat global	(730)	(1 469)	15	(1 129)	(1 896)
Résultat global	1 864 \$	1 278 \$	2 557 \$	6 952 \$	5 500 \$
Résultat global attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(32)	56	29	173	152
Résultat global attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 896	1 222	2 528	6 779	5 348
Actionnaires privilégiés et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	36	74	35	154	155
Actionnaires ordinaires	1 860 \$	1 148 \$	2 493 \$	6 625 \$	5 193 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

État consolidé des variations des capitaux propres

Cumul des autres éléments du résultat global

(non audité) (en millions de dollars)		Actions ordinaires										Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres										Total			
		Résultats non distribués ¹⁾	Résultats de conversion	Écarts de conversion	Actions de créance (JVAÉRG)	Instruments de capitaux propres (JVAÉRG)	Couvertures des flux de trésorerie	Autres ²⁾	Autres réserves	Total des capitaux propres ordinaires	Actions attribuables aux porteurs d'instruments de capitaux propres	Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales													
Solde au 31 octobre 2021	18 507 \$	51 354 \$	(4 709) \$	(270) \$	291 \$	(214) \$	(431) \$	222 \$	6 4750 \$	6 052 \$	70 802 \$	2 090 \$	72 892 \$												
Benefice net	-	7 707	-	193	-	(680)	-	69	(2 590)	1 926	-	7 707	154	7 861	220	8 081									
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 082)	-	-	(1 082)	-	(47)	(1 129)								
Total du résultat global	- \$	7 707 \$	193 \$	(680) \$	69 \$	(2 590) \$	1 926 \$	- \$	6 625 \$	154 \$	6 779 \$	173 \$	6 952 \$												
Actions émises	701	-	(480)	(2 265)	-	-	-	-	-	-	(17)	684	1 500	2 184	-	-	-	(3 245)							
Actions achetées												(2 745)	(500)	(3 245)											
Dividendes et distributions versées aux détenteurs de titres de capitaux propres	-	(3 631)	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 631)	(154)	(3 785)	(89)	(3 874)										
Paiements fondés sur des actions ³⁾	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	9	9	-	9	-	(649)	(649)	(684) ⁴⁾	(1 333)	9	(684) ⁴⁾	(1 333)			
Autres	-	(14)	(180)	-	-	(40)	(49)	-	(366) ⁴⁾	(649)	-	(366) ⁴⁾	-	(649)	-	(649)	(649)	(684) ⁴⁾	(1 333)	9	(684) ⁴⁾	(1 333)			
Solde au 31 juillet 2022	18 728 \$	53 151 \$	(4 696) \$	(950) \$	320 \$	(2 853) \$	1 495 \$	(152) \$	65 043 \$	7 052 \$	72 095 \$	1 490 \$	73 585 \$												
Solde au 31 octobre 2020	18 239 \$	46 345 \$	(1 328) \$	330 \$	(163) \$	639 \$	(1 603) \$	360 \$	62 819 \$	5 308 \$	68 127 \$	2 376 \$	70 503 \$												
Benefice net	-	6 980	-	(2 519)	-	(361)	-	(164)	891	-	(1 787)	-	155	7 135	261	7 396	-	(1 896)							
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(1 787)	-	(1 896)							
Total du résultat global	- \$	6 980 \$	(2 519) \$	(361) \$	366 \$	(164) \$	891 \$	- \$	5 193 \$	155 \$	5 348 \$	152 \$	5 500 \$												
Actions émises	254	-	-	-	-	-	-	-	(23)	231	1 250	1 481	-	-	-	(1 259)	(1 259)	(1 259)	(1 259)	-	(1 259)	(1 259)	(1 259)		
Actions achetées																									
Dividendes et distributions versées aux détenteurs de titres de capitaux propres	-	-	(3 276)	-	-	-	-	-	-	-	(3 276)	(155)	(3 431)	(98)	(3 529)										
Paiements fondés sur des actions ³⁾	-	-	(5)	(59)	-	(6)	(9)	-	(174) ⁴⁾	(253)	-	6	6	6	6	(253)	(253)	(253)	(253)	6	(253)	(253)	(253)		
Autres	-	18 493	\$	50 044	\$	(3 906)	\$	(31)	197 \$	466 \$	(712)	169 \$	64 720 \$	5 299 \$	70 019 \$	2 142 \$	72 161 \$								

1) Comprend des résultats non distribués de 63 \$ (31 juillet 2021-59 \$) liés à une société associée à l'étranger soumise à des restrictions réglementaires locales.

2) Comprend la quote-part des sociétés associées, les avantages du personnel et le risque de crédit propre à l'entité.

3) Représente des montants liés aux paiements fondés sur des actions (se reporter à la note 14).

4) Comprend les variations des participations ne donnant pas le contrôle décaulant des regroupements d'entreprises et des transactions connexes (se reporter à la note 21 pour connaître les transactions importantes).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

(non audité) (en millions de dollars)	31 juillet 2022	31 juillet 2021	31 juillet 2022	Périodes de neuf mois closes les
	Trimestres clos les		31 juillet 2021	
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie				
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Bénéfice net	2 594 \$	2 542 \$	8 081 \$	7 396 \$
Ajustements pour :				
Revenus d'intérêts nets	(4 676)	(4 217)	(13 493)	(12 744)
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	381	373	1 137	1 128
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	412	380	853	1 640
Charges dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en titres de capitaux propres	1	1	9	6
Profit net sur la vente de titres de placement	—	(80)	(3)	(336)
(Profit net) perte nette sur les cessions	—	—	—	15
Revenu net découlant de participations dans des sociétés associées	(44)	(73)	(219)	(243)
Charge d'impôt sur le résultat	602	738	2 283	2 182
Variations des actifs et des passifs d'exploitation :				
Actifs détenus à des fins de transaction	14 409	4 453	29 007	(27 387)
Titres pris en pension et titres empruntés	(8 060)	3 508	(27 574)	(14 122)
Prêts	(28 266)	(20 304)	(77 358)	(39 848)
Dépôts	9 445	35 925	82 080	68 099
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	(155)	1 217	3 408	12 094
Obligations relatives aux titres mis en pension et aux titres prêtés	(2 497)	(4 531)	5 058	(19 987)
Instruments financiers dérivés, montant net	5 692	(2 216)	1 682	743
Autres, montant net	(4 494)	(1 339)	(7 280)	(8 393)
Dividendes perçus	284	230	857	685
Intérêts perçus	8 284	6 205	21 494	19 297
Intérêts versés	(3 444)	(2 058)	(7 951)	(6 837)
Impôt sur le résultat payé	(389)	(688)	(2 761)	(2 192)
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	(9 921)	20 066	19 310	(18 804)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Dépôts portant intérêt auprès d'autres institutions financières	16 618	(22 696)	19 821	(4 783)
Achat de titres de placement	(23 386)	(16 284)	(81 143)	(50 990)
Produit de la vente et de la venue à échéance de titres de placement	14 985	20 147	46 642	77 213
Acquisition/cession de filiales, de sociétés associées ou d'unités d'exploitation, déduction faite de la trésorerie acquise	(62)	(481)	(714)	(667)
Immobilisations corporelles, déduction faite des sorties	(196)	(89)	(394)	(271)
Autres, montant net	(169)	(219)	(549)	(339)
Rentrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	7 790	(19 622)	(16 337)	20 163
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Produit tiré de l'émission de débentures subordonnées	—	—	3 356	—
Rachat de débentures subordonnées	(2)	—	(1 252)	(750)
Rachat d'actions privilégiées	—	(500)	(500)	(1 259)
Produit de l'émission d'actions privilégiées et d'autres instruments de capitaux propres	1 500	1 250	1 500	1 250
Produit de l'émission d'actions ordinaires	7	116	132	254
Actions ordinaires rachetées aux fins d'annulation	(409)	—	(2 745)	—
Dividendes et distributions versés en trésorerie	(1 265)	(1 128)	(3 785)	(3 431)
Distributions aux participations ne donnant pas le contrôle	(13)	(13)	(89)	(98)
Paiement d'obligations locatives	(83)	(70)	(253)	(242)
Autres, montant net	1 317	481	387	794
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	1 052	136	(3 249)	(3 482)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(151)	33	(4)	(447)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 230)	613	(280)	(2 570)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période ¹⁾	10 643	7 940	9 693	11 123
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période ¹⁾	9 413 \$	8 553 \$	9 413 \$	8 553 \$

1) Représente la trésorerie et les dépôts sans intérêt auprès d'autres institutions financières (se reporter à la note 6).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés (non audités)

1. Entité présentant l'information financière

La Banque de Nouvelle-Écosse (la « Banque ») est une banque à charte en vertu de la *Loi sur les banques* (Canada) (la « *Loi sur les banques* »). La Banque est une banque inscrite à l'annexe I de la *Loi sur les banques* et elle est régie par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »). La Banque est un fournisseur international de services financiers qui offre une vaste gamme de produits et de services, dont des services bancaires aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés, ainsi que des services bancaires d'investissement. Le siège social de la Banque est situé au 1709 Hollis Street, Halifax (Nouvelle-Écosse), au Canada, et les bureaux de la direction sont situés au Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, au Canada. Les actions ordinaires de la Banque sont inscrites à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York.

2. Base d'établissement

Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Banque ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standard Board (l'« IASB »), et aux exigences comptables du BSIF, selon l'article 308 de la *Loi sur les Banques*. L'article 308 stipule que, à moins d'indication contraire par le BSIF, les états financiers doivent être établis selon les IFRS.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis selon la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (l'« IAS 34 »), et ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers annuels complets. Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités annuels de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2021.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 a été autorisée par le conseil d'administration le 23 août 2022.

Base d'évaluation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des éléments significatifs ci-après, lesquels sont présentés à la juste valeur dans l'état consolidé de la situation financière :

- actifs et passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net;
- actifs et passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net;
- instruments financiers dérivés;
- instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global;
- instruments de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Banque. Sauf indication contraire, toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au million de dollars près.

Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement d'états financiers conformes aux IFRS exige que la direction fasse des estimations, établisse des jugements et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers consolidés intermédiaires résumés ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges de la période. Les estimations établies par la direction sont fondées sur l'expérience passée et sur d'autres hypothèses qui sont jugées raisonnables. Parmi les principaux domaines où la direction a porté des jugements difficiles, complexes ou subjectifs, souvent sur des enjeux fondamentalement incertains, mentionnons le compte de correction de valeur pour pertes sur créances, la juste valeur des instruments financiers (y compris les dérivés), l'impôt sur le résultat des sociétés, les avantages du personnel, la juste valeur de tous les actifs et passifs identifiables découlant des regroupements d'entreprises, la dépréciation d'actifs non financiers, ainsi que la décomptabilisation d'actifs et de passifs financiers. Bien qu'il s'agisse des meilleures estimations et hypothèses de la direction, les résultats réels pourraient différer de celles-ci.

3. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2021.

Les principales méthodes comptables utilisées dans la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés sont les mêmes que celles utilisées aux fins des états financiers consolidés audités de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2021, qui sont décrites à la note 3 afférente à ses états financiers consolidés annuels de 2021.

4. Réforme des taux d'intérêt de référence

Aperçu

Une révision importante des taux d'intérêt de référence a été entreprise à l'échelle mondiale dans le but de réformer ou d'éliminer progressivement certains taux interbancaires offerts (TIO), y compris le taux offert en dollars canadiens (Canadian Dollar Offered Rate ou CDOR). Pour remplacer les TIO, les différents organismes de réglementation ont recommandé aux marchés d'adopter des taux de rechange sans risque. À la suite des annonces faites antérieurement par les organismes de réglementation, la publication du TIOL en livres sterling, en yens japonais, en francs suisses et en euros a cessé après le 31 décembre 2021, tandis que la plupart des échéances du TIOL en dollars américains (c'est-à-dire à un jour, à un mois, à trois mois, à six mois et à douze mois) continueront d'être publiées jusqu'au 30 juin 2023.

Le conseil de la Réserve fédérale et d'autres organismes gouvernementaux américains ont encouragé les banques à remplacer le TIOL en dollars américains et à cesser de conclure de nouveaux contrats après le 31 décembre 2021 afin de faciliter une transition ordonnée. Le BSIF a fait de même lorsqu'il a annoncé que les institutions financières assujetties à la réglementation fédérale ne devraient pas effectuer de nouvelles opérations qui emploieraient le TIOL en dollars américains comme taux de référence après le 31 décembre 2021.

Le 16 mai 2022, Refinitiv Benchmark Services (UK) Limited (RBSL), l'administrateur du taux Canadian Dollar Offered Rate (CDOR), a annoncé la fin de la publication des échéances de un mois, de deux mois et de trois mois du CDOR après le 28 juin 2024, ce qui a été autorisé par la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario et l'Autorité des marchés financiers. Cette annonce apporte des certitudes à l'égard de l'avenir du CDOR de un mois, de deux mois et de trois mois, et elle permet d'établir l'ajustement d'écart fixe qui sera utilisé dans les dispositions de substitution normales du secteur tant pour les produits dérivés que pour les produits au comptant. Le Groupe de travail sur le taux de référence complémentaire pour le marché canadien (TARCOM) a publié une feuille de route détaillée sur la transition et ses grandes étapes pour orienter les intervenants du marché à l'égard de leur abandon du taux CDOR pour toutes les catégories de produits. Le BSIF a également établi ses attentes à l'égard des institutions financières assujetties à la réglementation fédérale effectuant des transactions utilisant le taux CDOR, à savoir qu'elles doivent effectuer la transition vers de nouveaux taux de référence avant les dates de fin respectives.

La réforme des TIO et la transition connexe des TIO aux taux sans risque entraînent des risques systémiques et de marché. Ces risques, dont la volatilité accrue, le manque de liquidité et les pratiques de substitution divergentes, pourraient toucher les participants au marché. En plus de ces risques inhérents, la Banque est exposée au risque d'exploitation découlant de la renégociation de contrats, de la capacité technologique d'émettre et de négocier des produits s'appuyant sur les taux sans risque et du comportement des clients et des contreparties.

La Banque a mis en place un programme à l'échelle de l'entreprise (le « programme de transition ») visant à assurer une transition en douceur des TIO vers des taux sans risque. Le programme de transition a pour objet d'aborder les risques en déterminant les expositions à divers TIO, en évaluant le libellé des contrats en vigueur lorsqu'un TIO cesse d'être publié ou disponible, en développant la capacité d'émettre et de négocier des produits s'appuyant sur des taux sans risque et en communiquant avec les clients et les contreparties au sujet des faits nouveaux dans le secteur se rapportant à la réforme des TIO. Le programme de transition prévoit la communication de mises à jour trimestrielles au comité de surveillance de la réglementation de la Banque ainsi que de mises à jour annuelles au comité de gestion du risque du conseil d'administration à l'égard de l'avancement des plans de transition visant la migration des produits s'appuyant sur le TIOL de la Banque et la mise à niveau des systèmes et des processus. Les détails du programme de transition de la Banque relativement à la réforme des TIO sont présentés à la note 4 des états financiers consolidés annuels de 2021. Le service de la Banque responsable du programme de transition continue d'axer ses efforts sur la transition des produits qui emploient le TIOL en dollars américains comme taux de référence, tout en s'assurant que la Banque n'élargit pas son exposition au TIOL en dollars américains au-delà des limites autorisées par les autorités de réglementation. Également, le service de la Banque responsable du programme de transition a mis à jour ses plans de projet afin de les harmoniser avec la feuille de route détaillée sur la transition des taux CDOR et ses grandes étapes publiée par le TARCOM ainsi que de s'assurer que la Banque répond aux attentes du BSIF à l'égard des institutions financières assujetties à la réglementation fédérale.

Actifs et passifs financiers non dérivés

Le tableau suivant présente l'exposition de la Banque au CDOR de un mois, de deux mois et de trois mois relativement aux actifs et passifs financiers non dérivés qui n'ont pas encore effectué la transition à des taux de référence de rechange et qui arrivent à échéance après le 28 juin 2024. Le CDOR de six mois et le CDOR de douze mois ne sont plus publiés depuis le 17 mai 2021.

	Valeur comptable
Au 1 ^{er} novembre 2021 (en millions de dollars)	CDOR ¹⁾
	Échéant après le 28 juin 2024
Actifs financiers non dérivés ²⁾	11 284 \$
Passifs financiers non dérivés ^{3),4)}	13 424

- 1) Comprend l'exposition au CDOR et au taux des acceptations bancaires de un mois, de deux mois et de trois mois.
- 2) Les actifs financiers non dérivés comprennent la valeur comptable des titres de créance, des prêts et des engagements de clients en contrepartie d'acceptations (le compte de correction de valeur pour pertes sur créances n'a pas été déduit des titres de créance, des prêts et des engagements de clients en contrepartie d'acceptations évalués au coût amorti).
- 3) Les passifs financiers non dérivés comprennent la valeur comptable des dépôts, des acceptations, des obligations relatives aux titres vendus à découvert et des débentures subordonnées.
- 4) Exclut les billets de dépôt bancaire de série 2006-1 de 750 millions de dollars qui sont actuellement à taux fixe, mais auxquels le CDOR de six mois s'appliquera après le 31 décembre 2036.

Dérivés et engagements non prélevés

Le tableau suivant présente le solde notionnel de l'exposition de la Banque au CDOR de un mois, de deux mois et de trois mois relativement aux dérivés et aux engagements non prélevés qui n'ont pas encore effectué la transition à des taux de référence de rechange et qui arrivent à échéance après le 28 juin 2024. Le CDOR de six mois et le CDOR de douze mois ne sont plus publiés depuis le 17 mai 2021.

	Montant notionnel
Au 1 ^{er} novembre 2021 (en millions de dollars)	CDOR ¹⁾
	Échéant après le 28 juin 2024
Instruments dérivés	
Swaps de taux d'intérêt dans une même monnaie ²⁾	574 897 \$
Swaps de taux d'intérêt dans différentes monnaies	71 047
Autres ³⁾	1 355
Engagements non prélevés	2 875

- 1) Comprend l'exposition au CDOR de un mois, de deux mois et de trois mois.
- 2) En ce qui a trait aux swaps de taux d'intérêt dans une même monnaie dont les deux branches s'appuient sur des taux directement touchés par la réforme des taux d'intérêt de référence, le montant notionnel pertinent pour chaque branche est présenté séparément afin de refléter les risques liés à la réforme pour chacun des taux.
- 3) Les autres dérivés comprennent les swaps sur rendement total et les options.

Dérivés de couverture

Le tableau suivant présente le solde notionnel de l'exposition de la Banque au CDOR relativement aux dérivés de couverture qui n'ont pas encore effectué la transition à des taux de référence de rechange et qui arrivent à échéance après le 28 juin 2024.

	Montant notionnel
	CDOR ¹⁾
	Échéant après le 28 juin 2024
Au 1 ^{er} novembre 2021 (en millions de dollars)	104 175
Dérivés de couverture ²⁾	

- 1) Comprend l'exposition au CDOR de un mois, de deux mois et de trois mois.
 2) En ce qui a trait aux swaps de taux d'intérêt dans une même monnaie dont les deux branches s'appuient sur des taux directement touchés par la réforme des taux d'intérêt de référence, le montant notionnel pertinent pour chaque branche est présenté séparément afin de refléter les risques liés à la réforme pour chacun des taux.

5. Prises de position futures en comptabilité

Aucune autre mise à jour importante n'a été apportée aux prises de position futures en comptabilité présentées à la note 5 afférente aux états financiers consolidés audités contenus dans le rapport annuel 2021.

6. Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières

(en millions de dollars)	Aux		
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 octobre 2021
Trésorerie et dépôts sans intérêt auprès d'autres institutions financières	9 413 \$	10 643 \$	9 693 \$
Dépôts portant intérêt auprès d'autres institutions financières	58 302	75 267	76 630
Total	67 715 \$¹⁾	85 910 \$ ¹⁾	86 323 \$ ¹⁾

- 1) Déduction faite des comptes de correction de valeur de 3 \$ (30 avril 2022 – 2 \$; 31 octobre 2021 – 1 \$).

Le montant des soldes que la Banque doit maintenir auprès des banques centrales, d'autres organismes de réglementation et de certaines contreparties totalisait 5 308 millions de dollars (30 avril 2022 – 5 634 millions de dollars; 31 octobre 2021 – 5 719 millions de dollars), et ces soldes sont inclus dans les montants présentés ci-dessus.

7. Titres de placement

Le tableau qui suit présente les valeurs comptables des titres de placement de la Banque par classe d'évaluation.

(en millions de dollars)	Aux		
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 octobre 2021
Titres de créance évalués à la JVAÉRG	81 120 \$	78 343 \$	52 611 \$
Titres de créance évalués au coût amorti	21 548	16 699	18 157
Titres de capitaux propres désignés comme étant à la JVAÉRG	3 832	3 797	3 178
Titres de capitaux propres évalués à la JVRN	1 656	1 576	1 223
Titres de créance évalués à la JVRN	66	72	30
Total des titres de placement	108 222 \$	100 487 \$	75 199 \$

a) Titres de créance évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG »)

Au 31 juillet 2022 (en millions de dollars)	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
		5 \$	202 \$	
Titres de créance émis ou garantis par une administration publique fédérale canadienne	10 877 \$	5 \$	202 \$	10 680 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	4 999	4	258	4 745
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	37 494	22	892	36 624
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	28 414	102	956	27 560
Autres titres de créance	1 540	1	30	1 511
Total	83 324 \$	134 \$	2 338 \$	81 120 \$

	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
<i>Au 30 avril 2022 (en millions de dollars)</i>				
Titres de créance émis ou garantis par une administration publique fédérale canadienne	9 913 \$	3 \$	205 \$	9 711 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	5 494	2	295	5 201
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	36 576	17	1 059	35 534
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	27 329	31	911	26 449
Autres titres de créance	1 477	1	30	1 448
Total	80 789 \$	54 \$	2 500 \$	78 343 \$

	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
<i>Au 31 octobre 2021 (en millions de dollars)</i>				
Titres de créance émis ou garantis par une administration publique fédérale canadienne	5 694 \$	135 \$	25 \$	5 804 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	5 202	12	59	5 155
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	13 528	188	79	13 637
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	27 126	60	515	26 671
Autres titres de créance	1 339	9	4	1 344
Total	52 889 \$	404 \$	682 \$	52 611 \$

b) Titres de créance évalués au coût amorti

	Aux					
	31juillet 2022		30 avril 2022		31octobre 2021	
(en millions de dollars)	Juste valeur	Valeur comptable ¹⁾	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable
Titres de créance émis ou garantis par une administration publique provinciale ou fédérale canadienne	9 333 \$	9 572 \$	10 437 \$	10 713 \$	12 310 \$	12 372 \$
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	10 545	10 748	4 536	4 863	4 712	4 687
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	1 149	1 148	1 013	1 013	970	960
Titres de créance de sociétés	90	80	121	110	141	138
Total	21 117 \$	21 548 \$	16 107 \$	16 699 \$	18 133 \$	18 157 \$

1) Les soldes sont présentés déduction faite de comptes de correction de valeur de 1\$.

c) Titres de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAÉRG »)

La Banque a désigné certains instruments, présentés dans le tableau suivant, comme étant à la JVAÉRG, puisque ces titres de capitaux propres sont détenus à des fins stratégiques.

	Coût	Profits bruts latents	Pertes brutes latentes	Juste valeur
<i>Au 31 juillet 2022 (en millions de dollars)</i>				
Instruments de capitaux propres privilégiés	– \$	– \$	– \$	– \$
Actions ordinaires	3 450	541	159	3 832
Total	3 450 \$	541 \$	159 \$	3 832 \$
<i>Au 30 avril 2022 (en millions de dollars)</i>				
Instruments de capitaux propres privilégiés	– \$	– \$	– \$	– \$
Actions ordinaires	3 209	676	88	3 797
Total	3 209 \$	676 \$	88 \$	3 797 \$
<i>Au 31 octobre 2021 (en millions de dollars)</i>				
Instruments de capitaux propres privilégiés	27 \$	4 \$	3 \$	28 \$
Actions ordinaires	2 710	528	88	3 150
Total	2 737 \$	532 \$	91 \$	3 178 \$

Des revenus de dividendes gagnés sur les titres de capitaux propres désignés comme étant à la JVAÉRG de 43 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (30 avril 2022 – 42 millions de dollars; 31 juillet 2021 – 27 millions de dollars) et de 123 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022 (31 juillet 2021 – 79 millions de dollars) ont été constatés dans les revenus d'intérêts.

La Banque a cédé certains titres de capitaux propres désignés comme étant à la JVAÉRG d'une juste valeur de 80 millions de dollars au cours du trimestre clos le 31 juillet 2022 (30 avril 2022 – 196 millions de dollars; 31 juillet 2021 – 348 millions de dollars) et de 657 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022 (31 juillet 2021 – 1 052 millions de dollars). Il en a découlé un profit réalisé de 30 millions de dollars pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (30 avril 2022 – 43 millions de dollars; 31 juillet 2021 – 58 millions de dollars) et un profit réalisé de 109 millions de dollars pour la période de neuf mois (31 juillet 2021 – 169 millions de dollars).

8. Prêts, prêts douteux et compte de correction de valeur pour pertes sur créances

a) Prêts au coût amorti

(en millions de dollars)	Au		
	Valeur comptable brute	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Valeur comptable nette
Prêts hypothécaires à l'habitation	343 965 \$	843 \$	343 122 \$
Prêts personnels	96 561	2 113	94 448
Cartes de crédit	13 871	1 049	12 822
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	264 128	1 142	262 986
Total	718 525 \$	5 147 \$	713 378 \$

(en millions de dollars)	Aux		
	30 avril 2022	31 octobre 2021	
	Valeur comptable brute	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Valeur comptable nette
Prêts hypothécaires à l'habitation	337 714 \$	834 \$	336 880 \$
Prêts personnels	94 437	2 171	92 266
Cartes de crédit	13 622	1 107	12 515
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	249 223	1 182	248 041
Total	694 996 \$	5 294 \$	689 702 \$
			642 612 \$
			5 626 \$
			636 986 \$

b) Prêts douteux^{1),2)}

(en millions de dollars)	Au		
	Prêts douteux bruts	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Valeur comptable nette
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 281 \$	375 \$	906 \$
Prêts personnels	778	559	219
Cartes de crédit	2 193	623	1 570
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques			
Total	4 252 \$	1 557 \$	2 695 \$
Par secteurs géographiques			
Canada	893 \$	425 \$	468 \$
États-Unis	—	—	—
Mexique	817	255	562
Pérou	724	343	381
Chili	606	187	419
Colombie	336	75	261
Autres pays	876	272	604
Total	4 252 \$	1 557 \$	2 695 \$

(en millions de dollars)	Aux				
	Prêts douteux bruts	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Montant net		
	Prêts douteux bruts	Montant net	Prêts douteux bruts	Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Montant net
Prêts hypothécaires à l'habitation	1 273 \$	393 \$	880 \$	1 331 \$	374 \$
Prêts personnels	767	566	201	833	626
Cartes de crédit	2 224	645	1 579	2 292	655
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques					
Total	4 264 \$	1 604 \$	2 660 \$	4 456 \$	1 655 \$
Par secteurs géographiques					
Canada	968 \$	412 \$	556 \$	1 090 \$	446 \$
États-Unis	—	—	—	24	20
Mexique	795	289	506	758	269
Pérou	676	353	323	699	350
Chili	543	189	354	512	180
Colombie	377	78	299	418	88
Autres pays	905	283	622	955	318
Total	4 264 \$	1 604 \$	2 660 \$	4 456 \$	1 655 \$
					2 801 \$

1) Les revenus d'intérêts comptabilisés à l'égard des prêts douteux au cours du trimestre clos le 31 juillet 2022 ont totalisé 9 \$ (30 avril 2022 – 11 \$; 31 octobre 2021 – 12 \$).

2) Des revenus d'intérêts supplémentaires d'environ 69 \$ auraient été comptabilisés si les prêts susmentionnés n'avaient pas été classés dans les prêts douteux (30 avril 2022 – 63 \$; 31 octobre 2021 – 58 \$).

c) Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

i) Principales données d'entrée et hypothèses clés

L'évaluation du compte de correction de valeur pour pertes sur créances de la Banque se fait selon une méthode en trois étapes fondée sur l'ampleur de la détérioration de la qualité du crédit depuis la comptabilisation initiale. Le résultat est obtenu à l'aide de modèles complexes utilisant un certain nombre d'hypothèses sous-jacentes à l'égard du choix de données d'entrée variables et de leur interdépendance. Les principaux facteurs comprennent notamment :

- la modification de la notation de risque de l'emprunteur ou de l'instrument en raison de l'évolution de la qualité de leur crédit;
- la variation des volumes de transactions;
- l'évolution du contexte macroéconomique dont tiennent compte les variables utilisées dans les modèles (notamment, la croissance du PIB, les taux de chômage, les prix des marchandises et les indices de prix de l'immobilier) qui sont le plus étroitement liées aux pertes sur créances du portefeuille pertinent;
- la modification des scénarios macroéconomiques et la pondération des probabilités au sein de chaque scénario;
- la migration des emprunteurs entre les trois étapes.

La Banque établit son compte de correction de valeur pour pertes sur créances selon quatre scénarios prospectifs fondés sur des pondérations probabilistes (de base, optimiste, pessimiste et très pessimiste).

La Banque tient compte de sources d'information et de données tant internes qu'externes pour obtenir des prévisions et projections objectives qui serviront à établir le compte de correction de valeur pour pertes sur créances. Elle prépare les scénarios au moyen des prévisions générées par Études économiques de la Banque Scotia. Les prévisions sont générées à l'aide de modèles dont les résultats sont ensuite modifiés au besoin par Études économiques de la Banque Scotia pour formuler un aperçu d'un « scénario de base » de la tendance future des scénarios économiques la plus probable. La mise au point du scénario de base et des scénarios de remplacement est supervisée par un comité de gouvernance qui est constitué de parties prenantes internes provenant de l'ensemble de la Banque. Le scénario de base définitif et les scénarios de remplacement découlent d'examens et de contrôles importants, et ils prennent en compte des jugements lors de la détermination tant des prévisions des scénarios que des pondérations probabilistes qui leur sont attribuées.

ii) Principales variables macroéconomiques

Les données d'entrée et les modèles utilisés pour calculer les pertes sur créances attendues pourraient ne pas toujours rendre compte de toutes les caractéristiques du marché à la date des états financiers. Des ajustements qualitatifs ou des ajustements selon l'approche par superposition peuvent être effectués pour certains portefeuilles ou territoires à titre d'ajustements temporaires dans les cas où, du point de vue de la Banque, les données d'entrée, les hypothèses ou les techniques de modélisation ne prennent pas en compte tous les facteurs de risque pertinents, notamment la survenance de perturbations économiques ou géopolitiques jusqu'à la date des états financiers.

La Banque a eu recours au jugement d'experts en matière de crédit dans l'appréciation de la détérioration du crédit sous-jacent et de la migration de soldes à des étapes ultérieures. La Banque a tenu compte d'informations quantitatives et qualitatives dans l'évaluation de toute augmentation considérable du risque de crédit.

Les modèles de la Banque sont calibrés de manière à utiliser la performance passée et des informations prospectives macroéconomiques comme données. La Banque a créé un scénario prospectif de base et trois scénarios de remplacement (un scénario optimiste et deux scénarios pessimistes) à titre de données essentielles utilisées dans les modèles de dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances attendues. Le scénario de base est moins favorable ce trimestre, les perspectives de croissance ayant été revues à la baisse en raison des pressions inflationnistes accrues et de la hausse des taux d'intérêt. En comparaison du scénario de base, le scénario optimiste rend compte d'une activité économique passablement plus vigoureuse. Les deux scénarios pessimistes ont été mis à jour au cours du trimestre afin qu'ils prévoient des risques de stagflation et de récession.

En raison de l'incertitude économique actuelle, les scénarios pessimistes prévoient une période prolongée de prix élevés des marchandises, une incertitude accrue sur les marchés financiers et d'autres perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Tous ces éléments contribuent à une forte hausse de l'inflation en comparaison du scénario de base, ce qui entraîne un ralentissement marqué de la croissance. Dans le scénario pessimiste, la stagflation est de courte durée, tandis que dans le scénario très pessimiste, le choc de la stagflation est puissant et ses effets perdurent plus longtemps.

Pour le trimestre à l'étude, la Banque a accru la pondération des scénarios pessimistes lors de son calcul du compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts productifs afin de rendre compte du risque considérable de ralentissement et de l'incertitude qui sous-tendent les perspectives.

Les tableaux suivants présentent certaines des principales variables macroéconomiques utilisées pour calculer les estimations modélisées à l'égard du compte de correction de valeur pour pertes sur créances. Toute détérioration supplémentaire de ces variables jusqu'à la date des états financiers est prise en compte au moyen de l'intégration du jugement d'experts du crédit. Dans le cas du scénario de base et des scénarios optimiste et pessimistes, les projections sont présentées pour les 12 prochains mois et pour la période prévisionnelle restante, ce qui constitue une projection à moyen terme.

Au 31 juillet 2022	Scénario de base		Autre scénario – optimiste		Autre scénario – pessimiste		Autre scénario – très pessimiste	
	Douze prochains mois	Période prévisionnelle restante	Douze prochains mois	Période prévisionnelle restante	Douze prochains mois	Période prévisionnelle restante	Douze prochains mois	Période prévisionnelle restante
Canada								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	3,2	1,9	5,0	2,7	-2,8	3,5	-3,9	2,4
Indice des prix à la consommation, variation annuelle (%)	5,5	1,9	5,9	2,6	9,7	2,5	11,8	9,3
Taux de chômage moyen (%)	5,1	6,0	4,3	4,7	9,1	6,8	9,6	8,6
Taux à un jour cible moyen de la Banque du Canada (%)	2,9	2,5	3,3	3,4	4,2	3,0	4,2	3,5
IPI – Indice des prix de l'immobilier, variation annuelle (%)	1,2	-3,2	6,4	-2,2	-4,2	-3,3	-6,3	-4,3
Taux de change moyen \$ US / \$ CA	1,21	1,25	1,20	1,24	1,21	1,25	1,22	1,26
États-Unis								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	2,4	2,0	3,3	2,7	-3,4	3,5	-4,7	3,0
Indice des prix à la consommation, variation annuelle (%)	6,5	2,5	6,8	3,0	10,4	3,0	12,7	10,1
Taux des fonds fédéraux cible, plafond, moyenne (%)	2,9	2,3	3,8	3,1	4,2	2,9	4,2	3,4
Taux de chômage moyen (%)	3,9	4,9	3,7	4,6	7,5	5,7	7,9	6,7
Mexique								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	1,9	2,1	2,4	2,9	-3,5	3,5	-4,6	2,1
Taux de chômage moyen (%)	4,0	3,8	3,9	3,1	7,4	4,7	7,7	6,3
Chili								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	0,0	1,4	1,6	2,3	-5,4	2,9	-6,4	1,9
Taux de chômage moyen (%)	8,3	7,5	7,8	6,8	11,9	8,1	12,6	8,9
Pérou								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	2,5	2,2	4,0	3,2	-0,8	3,3	-2,4	2,4
Taux de chômage moyen (%)	7,9	7,0	6,9	4,9	10,8	8,0	11,5	9,6
Colombie								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	4,6	2,4	6,8	3,3	1,3	3,5	-0,3	2,7
Taux de chômage moyen (%)	10,8	10,2	9,5	7,7	13,7	11,2	14,4	12,8
Antilles								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	4,7	4,0	5,2	4,8	1,6	5,1	0,1	3,8
Monde								
Prix du pétrole WTI moyen, \$ US/b	106	81	111	100	133	85	142	121
Prix du cuivre moyen, \$ US/lb	4,06	4,11	4,23	4,60	4,46	4,16	4,58	4,41
Croissance mondiale du PIB, variation annuelle (%)	3,40	2,55	4,66	3,49	-1,67	3,96	-2,76	3,51

Au 30 avril 2022	Scénario de base		Autre scénario – optimiste		Autre scénario – pessimiste		Autre scénario – très pessimiste	
	Douze prochains mois	Période prévisionnelle restante	Douze prochains mois	Période prévisionnelle restante	Douze prochains mois	Période prévisionnelle restante	Douze prochains mois	Période prévisionnelle restante
Canada								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	4,6	2,0	6,6	2,9	-0,8	3,8	-2,2	2,7
Indice des prix à la consommation, variation annuelle (%)	5,6	2,0	6,1	3,1	8,1	2,4	9,5	7,3
Taux de chômage moyen (%)	5,0	6,1	4,2	4,5	9,1	6,9	9,6	8,5
Taux à un jour cible moyen de la Banque du Canada (%)	2,2	2,4	2,8	3,4	3,5	3,0	3,5	3,4
IPI – Indice des prix de l'immobilier, variation annuelle (%)	16,6	-0,7	19,5	0,9	11,4	0,5	9,8	-0,5
Taux de change moyen \$ US / \$ CA	1,21	1,23	1,20	1,22	1,21	1,22	1,21	1,22
États-Unis								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	3,9	1,9	5,3	2,6	-1,9	3,6	-3,5	2,9
Indice des prix à la consommation, variation annuelle (%)	7,1	2,6	7,5	3,2	9,9	3,1	11,5	8,6
Taux des fonds fédéraux cible, plafond, moyenne (%)	1,9	2,4	2,5	3,3	3,2	2,9	3,2	3,4
Taux de chômage moyen (%)	3,8	4,2	3,5	3,8	7,4	4,8	7,8	6,2
Mexique								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	1,7	1,8	2,9	2,5	-3,7	3,2	-4,7	1,8
Taux de chômage moyen (%)	4,0	3,9	3,6	3,0	7,4	4,9	7,7	6,5
Chili								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	1,8	2,1	3,6	3,5	-3,2	3,6	-4,1	2,9
Taux de chômage moyen (%)	6,2	5,9	5,7	5,2	9,9	6,4	10,7	7,0
Pérou								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	2,6	3,0	4,5	4,7	-1,2	4,1	-2,7	1,1
Taux de chômage moyen (%)	7,8	7,0	6,9	4,2	10,5	8,0	11,7	12,0
Colombie								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	4,3	3,5	5,8	5,1	0,5	4,7	-0,2	2,9
Taux de chômage moyen (%)	10,8	10,3	10,1	7,9	13,3	11,2	13,6	13,6
Antilles								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	4,6	4,0	5,7	4,8	0,8	5,2	-0,6	3,9
Monde								
Prix du pétrole WTI moyen, \$ US/b	96	77	102	95	129	81	140	117
Prix du cuivre moyen, \$ US/lb	4,18	4,20	4,33	4,75	4,63	4,23	4,77	4,57
Croissance mondiale du PIB, variation annuelle (%)	3,91	2,72	5,27	3,61	-1,35	4,27	-2,78	3,76

	Scénario de base		Autre scénario – optimiste		Autre scénario – pessimiste		Autre scénario – très pessimiste	
	Douze prochains mois	Période prévisionnelle restante	Douze prochains mois	Période prévisionnelle restante	Douze prochains mois	Période prévisionnelle restante	Douze prochains mois	Période prévisionnelle restante
Au 31 octobre 2021								
Canada								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	3,4	1,9	5,3	2,8	-1,3	3,1	-7,4	4,3
Indice des prix à la consommation, variation annuelle (%)	3,0	2,4	3,4	3,5	2,0	1,8	1,6	1,2
Taux de chômage moyen (%)	6,3	5,7	5,6	4,1	8,8	6,3	11,7	8,2
Taux à un jour cible moyen de la Banque du Canada (%)	0,3	2,0	0,9	3,6	0,3	1,2	0,3	0,5
IPI – Indice des prix de l'immobilier, variation annuelle (%)	11,1	2,1	13,2	3,9	3,9	3,3	-2,7	3,9
Taux de change moyen \$ US / \$ CA	1,24	1,21	1,23	1,20	1,28	1,21	1,30	1,24
États-Unis								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	5,7	1,6	7,3	2,1	2,4	2,4	-1,4	3,5
Indice des prix à la consommation, variation annuelle (%)	4,0	2,5	4,5	3,1	3,3	2,3	2,6	1,9
Taux des fonds fédéraux cible, plafond, moyenne (%)	0,3	1,8	0,8	2,8	0,3	1,1	0,3	0,9
Taux de chômage moyen (%)	3,8	3,5	3,4	3,2	5,6	4,1	6,8	5,6
Mexique								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	2,8	1,9	4,3	2,7	-0,4	2,7	-4,2	3,8
Taux de chômage moyen (%)	4,0	4,0	3,6	3,1	6,5	4,5	9,4	6,4
Chili								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	6,7	2,2	8,8	3,1	3,4	3,1	-0,5	4,2
Taux de chômage moyen (%)	6,5	6,2	5,9	5,6	9,0	6,7	12,0	8,6
Pérou								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	5,0	3,2	7,7	4,3	3,6	3,7	0,0	4,7
Taux de chômage moyen (%)	8,8	7,5	6,0	3,4	10,8	8,1	13,8	10,0
Colombie								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	5,0	3,5	6,8	4,8	3,6	4,0	0,0	5,0
Taux de chômage moyen (%)	13,7	11,2	12,0	8,2	15,6	11,8	18,6	13,7
Antilles								
Croissance réelle du PIB, variation annuelle (%)	4,9	4,1	6,2	4,9	3,9	4,6	0,3	5,6
Monde								
Prix du pétrole WTI moyen, \$ US/b	69	70	75	86	61	67	57	57
Prix du cuivre moyen, \$ US/lb	4,20	4,20	4,36	4,78	3,93	4,05	3,81	3,62
Croissance mondiale du PIB, variation annuelle (%)	5,07	3,02	6,54	3,90	2,44	3,68	-0,69	4,48

iii) Sensibilité

Par rapport au scénario de base, la pondération de ces divers scénarios a fait passer le compte de correction de valeur pour pertes sur créances présenté au titre des actifs financiers pris en compte aux étapes 1 et 2 à 3 720 millions de dollars (30 avril 2022 – 3 771 millions de dollars; 31 octobre 2021 – 4 076 millions de dollars), par rapport à 3 537 millions de dollars (30 avril 2022 – 3 698 millions de dollars; 31 octobre 2021 – 3 998 millions de dollars). Si le compte de correction de valeur pour pertes sur créances à l'égard de ces actifs n'était calculé par la Banque qu'au moyen du scénario très pessimiste, le compte de correction de valeur à l'égard des instruments financiers productifs serait supérieur de 889 millions de dollars (30 avril 2022 – 679 millions de dollars; 31 octobre 2021 – 866 millions de dollars) au compte de correction de valeur pour pertes sur créances présenté au 31 juillet 2022. Les résultats réels différeront étant donné que ce scénario ne tient pas compte de la migration des expositions ni des changements dans le portefeuille en raison des mesures d'atténuation des risques et d'autres facteurs.

Selon les scénarios fondés sur des pondérations probabilistes actuels, si tous les actifs financiers productifs en étaient à l'étape 1, reflétant des pertes sur créances attendues pour une période de 12 mois, le compte de correction de valeur pour pertes sur créances serait inférieur de 417 millions de dollars (30 avril 2022 – 391 millions de dollars; 31 octobre 2021 – 407 millions de dollars) au compte de correction de valeur pour pertes sur créances présenté au titre des actifs financiers productifs.

iv) Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances

(en millions de dollars)	Solde au 1 ^{er} novembre 2021	Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Radiations nettes	Autres, y compris les écarts de conversion	Solde au 31 juillet 2022
Prêts hypothécaires à l'habitation	802 \$	64 \$	(33)\$	10 \$	843 \$
Prêts personnels	2 341	403	(643)	12	2 113
Cartes de crédit	1 211	288	(439)	(11)	1 049
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 374	98	(149)	(45)	1 278
	5 728 \$	853 \$	(1 264)\$	(34)\$	5 283 \$
Présentés dans :					
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts		5 626 \$			5 147 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des acceptations ¹⁾		37			27
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan ²⁾		65			109

1) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des acceptations est porté en diminution de l'actif financier à l'état consolidé de la situation financière.

2) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan est comptabilisé dans les autres passifs à l'état consolidé de la situation financière.

(en millions de dollars)	Solde au 1 ^{er} novembre 2020	Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	Radiations nettes	Autres, y compris les écarts de conversion	Solde au 31 juillet 2021
Prêts hypothécaires à l'habitation	884 \$	74 \$	(61)\$	(59)\$	838 \$
Prêts personnels	3 155	810	(1 256)	(159)	2 550
Cartes de crédit	1 886	672	(1 164)	(88)	1 306
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	1 892	84	(317)	(125)	1 534
	7 817 \$	1 640 \$	(2 798)\$	(431)\$	6 228 \$

Présentés dans :

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts	7 639 \$	6 079 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des acceptations ¹⁾	77	62
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan ²⁾	101	87

- 1) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des acceptations est porté en diminution de l'actif financier à l'état consolidé de la situation financière.
 2) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan est comptabilisé dans les autres passifs à l'état consolidé de la situation financière.

Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2022			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	184 \$	284 \$	375 \$	843 \$
Prêts personnels	658	896	559	2 113
Cartes de crédit	432	617	–	1 049
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	238	281	623	1 142
Total ¹⁾	1 512 \$	2 078 \$	1 557 \$	5 147 \$

- 1) Compte non tenu du compte de correction de valeur pour pertes sur créances de 148 \$ au titre des autres actifs financiers, y compris les acceptations, les titres de placement, les dépôts auprès d'autres banques, les risques de crédit liés à des éléments hors bilan et les prises en pension.

Au 31 octobre 2021

(en millions de dollars)	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	152 \$	276 \$	374 \$	802 \$
Prêts personnels	644	1 071	626	2 341
Cartes de crédit	352	859	–	1 211
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	186	431	655	1 272
Total ¹⁾	1 334 \$	2 637 \$	1 655 \$	5 626 \$

- 1) Compte non tenu du compte de correction de valeur pour pertes sur créances de 105 \$ au titre des autres actifs financiers, y compris les acceptations, les titres de placement, les dépôts auprès d'autres banques et les risques de crédit liés à des éléments hors bilan.

Au 31 juillet 2021

(en millions de dollars)	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	153 \$	282 \$	403 \$	838 \$
Prêts personnels	659	1 176	715	2 550
Cartes de crédit	334	972	–	1 306
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	265	479	641	1 385
Total ¹⁾	1 411 \$	2 909 \$	1 759 \$	6 079 \$

- 1) Compte non tenu du compte de correction de valeur pour pertes sur créances de 153 \$ au titre des autres actifs financiers, y compris les acceptations, les titres de placement, les dépôts auprès d'autres banques et les risques de crédit liés à des éléments hors bilan.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS

Le tableau qui suit présente les variations du compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre des prêts.

(en millions de dollars)	Aux dates indiquées et pour les trimestres clos à ces dates							
	31 juillet 2022				31 juillet 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts aux particuliers :								
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde à l'ouverture de la période								
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances								
Réévaluation ¹⁾	168 \$	273 \$	393 \$	834 \$	151 \$	280 \$	410 \$	841 \$
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	1	20	7	28	(29)	15	27	13
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	8	—	—	8	18	—	—	18
Changements de modèles et de méthodes	(1)	(3)	—	(4)	(2)	(6)	—	(8)
Transférés vers (depuis) :	—	—	—	—	—	—	—	—
Étape 1	13	(10)	(3)	—	17	(14)	(3)	—
Étape 2	(2)	13	(11)	—	(3)	13	(10)	—
Étape 3	—	(5)	5	—	—	(6)	6	—
Radiations, montant brut	—	—	(17)	(17)	—	—	(23)	(23)
Recouvrements	—	—	7	7	—	—	11	11
Variations des taux de change et autres variations	(3)	(4)	(6)	(13)	1	—	(15)	(14)
Solde à la clôture de la période ²⁾	184 \$	284 \$	375 \$	843 \$	153 \$	282 \$	403 \$	838 \$
Prêts personnels								
Solde à l'ouverture de la période								
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances								
Réévaluation ¹⁾	655 \$	950 \$	566 \$	2 171 \$	699 \$	1 286 \$	821 \$	2 806 \$
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	(129)	107	151	129	(265)	231	230	196
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	92	—	—	92	185	—	—	185
Changements de modèles et de méthodes	(21)	(32)	—	(53)	(55)	(127)	—	(182)
Transférés vers (depuis) :	—	—	—	—	—	—	—	—
Étape 1	108	(106)	(2)	—	148	(145)	(3)	—
Étape 2	(32)	48	(16)	—	(41)	58	(17)	—
Étape 3	(1)	(58)	59	—	(3)	(111)	114	—
Radiations, montant brut	—	—	(251)	(251)	—	—	(508)	(508)
Recouvrements	—	—	59	59	—	—	78	78
Variations des taux de change et autres variations	(14)	(13)	(7)	(34)	(9)	(16)	—	(25)
Solde à la clôture de la période ²⁾	658 \$	896 \$	559 \$	2 113 \$	659 \$	1 176 \$	715 \$	2 550 \$
Cartes de crédit								
Solde à l'ouverture de la période								
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances								
Réévaluation ¹⁾	419 \$	688 \$	— \$ 1 107 \$	319 \$	1 226 \$	— \$ 1 545 \$		
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	(33)	34	112	113	(88)	(78)	350	184
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	43	—	—	43	27	—	—	27
Changements de modèles et de méthodes	(15)	(12)	—	(27)	(16)	(27)	—	(43)
Transférés vers (depuis) :	—	—	—	—	—	—	—	—
Étape 1	50	(50)	—	—	109	(109)	—	—
Étape 2	(22)	22	—	—	(16)	16	—	—
Étape 3	—	(43)	43	—	—	(56)	56	—
Radiations, montant brut	—	—	(202)	(202)	—	—	(462)	(462)
Recouvrements	—	—	40	40	—	—	59	59
Variations des taux de change et autres variations	(10)	(22)	7	(25)	(1)	—	(3)	(4)
Solde à la clôture de la période ²⁾	432 \$	617 \$	— \$ 1 049 \$	334 \$	972 \$	— \$ 1 306 \$		
Total des prêts aux particuliers								
Solde à l'ouverture de la période								
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances								
Réévaluation ¹⁾	1 242 \$	1 911 \$	959 \$	4 112 \$	1 169 \$	2 792 \$	1 231 \$	5 192 \$
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	(161)	161	270	270	(382)	168	607	393
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	143	—	—	143	230	—	—	230
Changements de modèles et de méthodes	(37)	(47)	—	(84)	(73)	(160)	—	(233)
Transférés vers (depuis) :	—	—	—	—	—	—	—	—
Étape 1	171	(166)	(5)	—	274	(268)	(6)	—
Étape 2	(56)	83	(27)	—	(60)	87	(27)	—
Étape 3	(1)	(106)	107	—	(3)	(173)	176	—
Radiations, montant brut	—	—	(470)	(470)	—	—	(993)	(993)
Recouvrements	—	—	106	106	—	—	148	148
Variations des taux de change et autres variations	(27)	(39)	(6)	(72)	(9)	(16)	(18)	(43)
Solde à la clôture de la période ²⁾	1 274 \$	1 797 \$	934 \$	4 005 \$	1 146 \$	2 430 \$	1 118 \$	4 694 \$
Prêts autres qu'aux particuliers :								
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques								
Solde à l'ouverture de la période								
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances								
Réévaluation ¹⁾	234 \$	352 \$	645 \$	1 231 \$	353 \$	564 \$	707 \$	1 624 \$
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	(1)	(51)	48	(4)	(67)	(8)	96	21
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	74	—	—	74	71	—	—	71
Changements de modèles et de méthodes	(58)	(17)	(6)	(81)	(66)	(20)	(6)	(92)
Transférés vers (depuis) :	31	55	—	86	—	—	—	—
Étape 1	24	(24)	—	—	22	(22)	—	—
Étape 2	(6)	6	—	—	(4)	4	—	—
Étape 3	—	(2)	2	—	—	(1)	1	—
Radiations, montant brut	—	—	(107)	(107)	—	—	(151)	(151)
Recouvrements	—	—	86	86	—	—	13	13
Variations des taux de change et autres variations	(1)	(6)	(27)	(34)	2	3	(19)	(14)
Solde à la clôture de la période incluant l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan ²⁾	297 \$	313 \$	641 \$	1 251 \$	311 \$	520 \$	641 \$	1 472 \$
Moins : Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan ³⁾	(59)	(32)	(18)	(109)	(46)	(41)	—	(87)
Solde à la clôture de la période ²⁾	238 \$	281 \$	623 \$	1 142 \$	265 \$	479 \$	641 \$	1 385 \$

Aux dates indiquées et pour les périodes de neuf mois closes à ces dates

(en millions de dollars)	31 juillet 2022				31 juillet 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Prêts aux particuliers :								
Prêts hypothécaires à l'habitation								
Solde à l'ouverture de la période								
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	152 \$	276 \$	374 \$	802 \$	190 \$	302 \$	392 \$	884 \$
Réévaluation ¹⁾	(33)	38	45	50	(124)	51	134	61
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	28	–	–	28	39	–	–	39
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	(4)	(10)	–	(14)	(7)	(19)	–	(26)
Changements de modèles et de méthodes	–	–	–	–	–	–	–	–
Transférés vers (depuis) :								
Étape 1	46	(39)	(7)	–	68	(56)	(12)	–
Étape 2	(6)	29	(23)	–	(9)	50	(41)	–
Étape 3	–	(11)	11	–	–	(29)	29	–
Radiations, montant brut	–	–	(54)	(54)	–	–	(82)	(82)
Recouvrements	–	–	21	21	–	–	21	21
Variations des taux de change et autres variations	1	1	8	10	(4)	(17)	(38)	(59)
Solde à la clôture de la période ²⁾	184 \$	284 \$	375 \$	843 \$	153 \$	282 \$	403 \$	838 \$
Prêts personnels								
Solde à l'ouverture de la période								
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	644 \$	1 071 \$	626 \$	2 341 \$	864 \$	1 471 \$	820 \$	3 155 \$
Réévaluation ¹⁾	(447)	296	456	305	(951)	943	809	801
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	242	–	–	242	438	–	–	438
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	(56)	(88)	–	(144)	(150)	(279)	–	(429)
Changements de modèles et de méthodes	–	–	–	–	–	–	–	–
Transférés vers (depuis) :								
Étape 1	365	(358)	(7)	–	753	(743)	(10)	–
Étape 2	(88)	131	(43)	–	(218)	273	(55)	–
Étape 3	(3)	(157)	160	–	(42)	(421)	463	–
Radiations, montant brut	–	–	(833)	(833)	–	–	(1 461)	(1 461)
Recouvrements	–	–	190	190	–	–	205	205
Variations des taux de change et autres variations	1	1	10	12	(35)	(68)	(56)	(159)
Solde à la clôture de la période ²⁾	658 \$	896 \$	559 \$	2 113 \$	659 \$	1 176 \$	715 \$	2 550 \$
Cartes de crédit								
Solde à l'ouverture de la période								
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	352 \$	859 \$	– \$	1 211 \$	501 \$	1 385 \$	– \$	1 886 \$
Réévaluation ¹⁾	(122)	42	327	247	(398)	299	824	725
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	103	–	–	103	75	–	75	–
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	(35)	(27)	–	(62)	(48)	(80)	–	(128)
Changements de modèles et de méthodes	–	–	–	–	–	–	–	–
Transférés vers (depuis) :								
Étape 1	189	(189)	–	–	313	(313)	–	–
Étape 2	(48)	48	–	–	(91)	91	–	–
Étape 3	–	(104)	104	–	–	(354)	354	–
Radiations, montant brut	–	–	(580)	(580)	–	–	(1 309)	(1 309)
Recouvrements	–	–	141	141	–	–	145	145
Variations des taux de change et autres variations	(7)	(12)	8	(11)	(18)	(56)	(14)	(88)
Solde à la clôture de la période ²⁾	432 \$	617 \$	– \$	1 049 \$	334 \$	972 \$	– \$	1 306 \$
Total des prêts aux particuliers								
Solde à l'ouverture de la période								
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	1 148 \$	2 206 \$	1 000 \$	4 354 \$	1 555 \$	3 158 \$	1 212 \$	5 925 \$
Réévaluation ¹⁾	(602)	376	828	602	(1 473)	1 293	1 767	1 587
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	373	–	–	373	552	–	–	552
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	(95)	(125)	–	(220)	(205)	(378)	–	(583)
Changements de modèles et de méthodes	–	–	–	–	–	–	–	–
Transférés vers (depuis) :								
Étape 1	600	(586)	(14)	–	1 134	(1 112)	(22)	–
Étape 2	(142)	208	(66)	–	(318)	414	(96)	–
Étape 3	(3)	(272)	275	–	(42)	(804)	846	–
Radiations, montant brut	–	–	(1 467)	(1 467)	–	–	(2 852)	(2 852)
Recouvrements	–	–	352	352	–	–	371	371
Variations des taux de change et autres variations	(5)	(10)	26	11	(57)	(141)	(108)	(306)
Solde à la clôture de la période ²⁾	1 274 \$	1 797 \$	934 \$	4 005 \$	1 146 \$	2 430 \$	1 118 \$	4 694 \$
Prêts autres qu'aux particuliers :								
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques								
Solde à l'ouverture de la période								
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	212 \$	470 \$	655 \$	1 337 \$	478 \$	592 \$	745 \$	1 815 \$
Réévaluation ¹⁾	(54)	(74)	196	68	(156)	13	305	162
Actifs financiers nouvellement montés ou acquis	195	–	–	195	239	–	–	239
Décomptabilisation d'actifs financiers et d'actifs arrivés à échéance	(154)	(73)	(24)	(251)	(234)	(45)	(9)	(288)
Changements de modèles et de méthodes	30	57	–	87	(4)	(11)	–	(15)
Transférés vers (depuis) :								
Étape 1	85	(85)	–	–	50	(50)	–	–
Étape 2	(18)	18	–	–	(46)	47	(1)	–
Étape 3	–	(5)	5	–	–	(5)	5	–
Radiations, montant brut	–	–	(253)	(253)	–	–	(343)	(343)
Recouvrements	–	–	104	104	–	–	26	26
Variations des taux de change et autres variations	1	5	(42)	(36)	(16)	(21)	(87)	(124)
Solde à la clôture de la période ²⁾	297 \$	313 \$	641 \$	1 251 \$	311 \$	520 \$	641 \$	1 472 \$
Moins : Compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan ³⁾	(59)	(32)	(18)	(109)	(46)	(41)	–	(87)
Solde à la clôture de la période ²⁾	238 \$	281 \$	623 \$	1 142 \$	265 \$	479 \$	641 \$	1 385 \$

- 1) Comprend les variations de risque de crédit qui découlent des augmentations importantes du risque de crédit, les variations du risque de crédit qui ne découlent pas des transferts entre les étapes, les changements dans les données et les hypothèses des modèles ainsi que les changements découlant des prélevements au titre des engagements non prélevés.
- 2) Les revenus d'intérêts sur les prêts douteux pour les prêts hypothécaires à l'habitation, les prêts personnels et sur cartes de crédit et les prêts aux entreprises et aux administrations publiques ont totalisé 69 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (31 juillet 2021 – 61 \$) et 193 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022 (31 juillet 2021 – 212 \$).
- 3) Le compte de correction de valeur pour pertes sur créances au titre de l'exposition au risque lié à des éléments hors bilan est comptabilisé dans les autres passifs à l'état consolidé de la situation financière.

d) Valeur comptable des expositions en fonction de la notation du risque

Prêts hypothécaires à l'habitation

Notation de PD (en millions de dollars)	Au 31 juillet 2022				Au 31 octobre 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹⁾	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹⁾	Total
Très faible	208 768 \$	730 \$	-\$	209 498 \$	187 163 \$	5 610 \$	-\$	192 773 \$
Faible	79 111	820	-\$	79 931	69 306	1 768	-\$	71 074
Moyenne	16 426	295	-\$	16 721	9 170	3 690	-\$	12 860
Élevée	2 412	1 197	-\$	3 609	904	2 284	-\$	3 188
Très élevée	56	1 215	-\$	1 271	16	643	-\$	659
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ²⁾	29 161	2 493	-\$	31 654	34 122	3 671	-\$	37 793
Défaut	-	-	1 281	1 281	-	-	1 331	1 331
Total	335 934 \$	6 750 \$	1 281 \$	343 965 \$	300 681 \$	17 666 \$	1 331 \$	319 678 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	184	284	375	843	152	276	374	802
Valeur comptable	335 750 \$	6 466 \$	906 \$	343 122 \$	300 529 \$	17 390 \$	957 \$	318 876 \$

1) L'étape 3 comprend des prêts dépréciés acquis ou montés.

2) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

Prêts personnels

Notation de PD (en millions de dollars)	Au 31 juillet 2022				Au 31 octobre 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹⁾	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹⁾	Total
Très faible	30 856 \$	158 \$	-\$	31 014 \$	30 085 \$	168 \$	-\$	30 253 \$
Faible	27 090	437	-\$	27 527	25 719	574	-\$	26 293
Moyenne	8 381	1 142	-\$	9 523	8 290	1 127	-\$	9 417
Élevée	6 896	1 991	-\$	8 887	5 686	2 307	-\$	7 993
Très élevée	65	1 305	-\$	1 370	82	1 157	-\$	1 239
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ²⁾	16 186	1 276	-\$	17 462	14 159	1 353	-\$	15 512
Défaut	-	-	778	778	-	-	833	833
Total	89 474 \$	6 309 \$	778 \$	96 561 \$	84 021 \$	6 686 \$	833 \$	91 540 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	658	896	559	2 113	644	1 071	626	2 341
Valeur comptable	88 816 \$	5 413 \$	219 \$	94 448 \$	83 377 \$	5 615 \$	207 \$	89 199 \$

1) L'étape 3 comprend des prêts dépréciés acquis ou montés.

2) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

Cartes de crédit

Notation de PD (en millions de dollars)	Au 31 juillet 2022				Au 31 octobre 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Très faible	1 757 \$	33 \$	-\$	1 790 \$	1 517 \$	76 \$	-\$	1 593 \$
Faible	2 679	131	-\$	2 810	2 288	135	-\$	2 423
Moyenne	3 351	123	-\$	3 474	2 666	166	-\$	2 832
Élevée	3 086	836	-\$	3 922	2 237	1 225	-\$	3 462
Très élevée	43	525	-\$	568	21	509	-\$	530
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ¹⁾	923	384	-\$	1 307	1 158	452	-\$	1 610
Défaut	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	11 839 \$	2 032 \$	-\$	13 871 \$	9 887 \$	2 563 \$	-\$	12 450 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	432	617	-\$	1 049	352	859	-\$	1 211
Valeur comptable	11 407 \$	1 415 \$	-\$	12 822 \$	9 535 \$	1 704 \$	-\$	11 239 \$

1) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

Engagements non prélevés – prêts aux particuliers

Notation de PD (en millions de dollars)	Au 31 juillet 2022				Au 31 octobre 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3	Total
Très faible	96 614 \$	4 \$	-\$	96 618 \$	88 308 \$	14 \$	-\$	88 322 \$
Faible	20 350	7	-\$	20 357	17 880	12	-\$	17 892
Moyenne	7 745	33	-\$	7 778	6 858	36	-\$	6 894
Élevée	3 707	285	-\$	3 992	3 103	745	-\$	3 848
Très élevée	40	322	-\$	362	24	212	-\$	236
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ¹⁾	8 118	1 344	-\$	9 462	9 126	2 204	-\$	11 330
Défaut	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeur comptable	136 574 \$	1 995 \$	-\$	138 569 \$	125 299 \$	3 223 \$	-\$	128 522 \$

1) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

Total des prêts aux particuliers

Notation de PD (en millions de dollars)	Au 31 juillet 2022				Au 31 octobre 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹⁾	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹⁾	Total
Très faible	337 995 \$	925 \$	-\$	338 920 \$	307 073 \$	5 868 \$	-\$	312 941 \$
Faible	129 230	1 395	—	130 625	115 193	2 489	—	117 682
Moyenne	35 903	1 593	—	37 496	26 984	5 019	—	32 003
Élevée	16 101	4 309	—	20 410	11 930	6 561	—	18 491
Très élevée	204	3 367	—	3 571	143	2 521	—	2 664
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ²⁾	54 388	5 497	—	59 885	58 565	7 680	—	66 245
Défaut	—	—	2 059	2 059	—	—	2 164	2 164
Total	573 821 \$	17 086 \$	2 059 \$	592 966 \$	519 888 \$	30 138 \$	2 164 \$	552 190 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	1 274	1 797	934	4 005	1 148	2 206	1 000	4 354
Valeur comptable	572 547 \$	15 289 \$	1 125 \$	588 961 \$	518 740 \$	27 932 \$	1 164 \$	547 836 \$

1) L'étape 3 comprend des prêts dépréciés acquis ou montés.

2) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

Prêts aux entreprises et aux administrations publiques

Notation (en millions de dollars)	Au 31 juillet 2022				Au 31 octobre 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹⁾	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹⁾	Total
Première qualité	145 900 \$	1 903 \$	-\$	147 803 \$	110 786 \$	892 \$	-\$	111 678 \$
Qualité inférieure	100 304	8 476	—	108 780	91 945	7 570	—	99 515
Sous surveillance	23	3 031	—	3 054	31	3 266	—	3 297
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ²⁾	2 289	9	—	2 298	2 151	11	—	2 162
Défaut	—	—	2 193	2 193	—	—	2 292	2 292
Total	248 516 \$	13 419 \$	2 193 \$	264 128 \$	204 913 \$	11 739 \$	2 292 \$	218 944 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	238	281	623	1 142	186	431	655	1 272
Valeur comptable	248 278 \$	13 138 \$	1 570 \$	262 986 \$	204 727 \$	11 308 \$	1 637 \$	217 672 \$

1) L'étape 3 comprend des prêts dépréciés acquis ou montés.

2) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

Engagements non prélevés – prêts aux entreprises et aux administrations publiques

Notation (en millions de dollars)	Au 31 juillet 2022				Au 31 octobre 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹⁾	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹⁾	Total
Première qualité	212 787 \$	1 164 \$	-\$	213 951 \$	186 056 \$	1 266 \$	-\$	187 322 \$
Qualité inférieure	60 940	3 730	—	64 670	66 009	3 786	—	69 795
Sous surveillance	5	901	—	906	12	2 160	—	2 172
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ²⁾	4 278	—	—	4 278	4 155	—	—	4 155
Défaut	—	—	109	109	—	—	102	102
Total	278 010 \$	5 795 \$	109 \$	283 914 \$	256 232 \$	7 212 \$	102 \$	263 546 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	59	32	18	109	26	39	—	65
Valeur comptable	277 951 \$	5 763 \$	91 \$	283 805 \$	256 206 \$	7 173 \$	102 \$	263 481 \$

1) L'étape 3 comprend des prêts dépréciés acquis ou montés.

2) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

Total des prêts autres qu'aux particuliers

Notation (en millions de dollars)	Au 31 juillet 2022				Au 31 octobre 2021			
	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹⁾	Total	Étape 1	Étape 2	Étape 3 ¹⁾	Total
Première qualité	358 687 \$	3 067 \$	-\$	361 754 \$	296 842 \$	2 158 \$	-\$	299 000 \$
Qualité inférieure	161 244	12 206	—	173 450	157 954	11 356	—	169 310
Sous surveillance	28	3 932	—	3 960	43	5 426	—	5 469
Prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation ²⁾	6 567	9	—	6 576	6 306	11	—	6 317
Défaut	—	—	2 302	2 302	—	—	2 394	2 394
Total	526 526 \$	19 214 \$	2 302 \$	548 042 \$	461 145 \$	18 951 \$	2 394 \$	482 490 \$
Compte de correction de valeur pour pertes sur créances	297	313	641	1 251	212	470	655	1 337
Valeur comptable	526 229 \$	18 901 \$	1 661 \$	546 791 \$	460 933 \$	18 481 \$	1 739 \$	481 153 \$

1) L'étape 3 comprend des prêts dépréciés acquis ou montés.

2) Les portefeuilles pour lesquels la « probabilité de défaut » du compte client n'a pas été déterminée ont été inclus dans la catégorie des prêts n'ayant pas fait l'objet d'une notation.

e) Prêts en souffrance autres que les prêts douteux¹⁾

Un prêt est considéré comme étant en souffrance lorsque la contrepartie n'a pas effectué un paiement à la date d'échéance contractuelle. Le tableau qui suit présente la valeur comptable des prêts en souffrance qui ne sont pas classés dans les prêts douteux parce qu'ils sont en souffrance depuis moins de 90 jours ou qu'ils sont entièrement garantis et que les mesures de recouvrement devraient raisonnablement permettre d'obtenir leur remboursement ou faire en sorte que le prêt cesse d'être considéré comme douteux selon la politique de la Banque.

(en millions de dollars)	Au 31 juillet 2022 ²⁾			
	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus ³⁾	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	890 \$	406 \$	– \$	1 296 \$
Prêts personnels	435	221	–	656
Cartes de crédit	166	107	207	480
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	131	22	–	153
Total	1 622 \$	756 \$	207 \$	2 585 \$

(en millions de dollars)	Au 30 avril 2022 ²⁾			
	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus ³⁾	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	797 \$	360 \$	– \$	1 157 \$
Prêts personnels	387	218	–	605
Cartes de crédit	133	91	184	408
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	111	87	–	198
Total	1 428 \$	756 \$	184 \$	2 368 \$

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2021 ²⁾			
	De 31 à 60 jours	De 61 à 90 jours	91 jours et plus ³⁾	Total
Prêts hypothécaires à l'habitation	732 \$	327 \$	– \$	1 059 \$
Prêts personnels	411	210	–	621
Cartes de crédit	125	83	201	409
Prêts aux entreprises et aux administrations publiques	124	24	–	148
Total	1 392 \$	644 \$	201 \$	2 237 \$

- 1) Les prêts en souffrance depuis 30 jours ou moins ne sont pas présentés dans cette analyse étant donné qu'ils ne sont pas considérés comme en souffrance sur le plan administratif.
 2) En ce qui a trait aux prêts pour lesquels des reports de paiement ont été accordés, les reports de paiement ne constituent pas des défauts de paiement et ces prêts demeurent dans la même catégorie du classement chronologique pendant la période de report. Une fois la période de report terminée, le calcul normal des retards de paiement reprend.
 3) Tous les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours sont considérés comme douteux sauf pour ce qui est des créances sur cartes de crédit, qui sont considérées comme étant des prêts douteux lorsqu'elles sont en souffrance depuis 180 jours.

f) Prêts dépréciés dès leur acquisition

Certains actifs financiers, notamment les prêts, sont dépréciés dès leur comptabilisation initiale. Le tableau qui suit présente le détail de ces actifs :

(en millions de dollars)	Aux		
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 octobre 2021
Solde du principal impayé ¹⁾	302 \$	308 \$	303 \$
Ajustements de la juste valeur au titre du crédit	(68)	(69)	(68)
Valeur comptable	234	239	235
Compte de correction de valeur à l'étape 3	(1)	(1)	(1)
Valeur comptable, déduction faite du compte de correction de valeur connexe	233 \$	238 \$	234 \$

1) Représente le montant de l'encours en principal, déduction faite des radiations.

9. Décomptabilisation d'actifs financiers

Titrisation de prêts hypothécaires à l'habitation

La Banque titrise des prêts hypothécaires à l'habitation entièrement assurés, qu'ils soient montés par la Banque ou par des tiers, en créant des titres hypothécaires (des « TH ») aux termes du Programme des TH de la *Loi nationale sur l'habitation* (le « Programme des TH LNH ») cautionné par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (la « SCHL »). Les TH créés aux termes de ce programme sont vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation (la « FCH »), organisme gouvernemental, dans le cadre du Programme des Obligations hypothécaires du Canada (« OHC »). La FCH émet des titres en faveur de tiers investisseurs. La SCHL a également acheté des groupes de prêts hypothécaires garantis auprès de la Banque dans le cadre du Programme d'achat de prêts hypothécaires assurés (le « PAPHA »).

La vente de prêts hypothécaires dans le cadre des programmes susmentionnés ne satisfait pas aux exigences de décomptabilisation, la Banque conservant le risque de remboursement par anticipation et le risque de taux d'intérêt associés à ces prêts, lesquels risques constituent la quasi-totalité des risques et des avantages liés aux actifs transférés.

Les prêts hypothécaires transférés demeurent pris en compte sous « Prêts hypothécaires à l'habitation » dans l'état consolidé de la situation financière. Le produit en trésorerie tiré du transfert est traité comme un emprunt garanti et est comptabilisé sous « Dépôts – Entreprises et administrations publiques » dans l'état consolidé de la situation financière.

La valeur comptable des actifs transférés qui ne satisfont pas aux critères de décomptabilisation et des passifs connexes est présentée ci-après :

(en millions de dollars)	Aux		
	31 juillet 2022 ¹⁾	30 avril 2022 ¹⁾	31 octobre 2021 ¹⁾
Actifs			
Valeur comptable des prêts hypothécaires à l'habitation	15 185 \$	15 880 \$	17 145 \$
Autres actifs associés ²⁾	9 854	9 225	9 787
Passifs			
Valeur comptable des passifs connexes	24 154 \$	24 510 \$	25 833 \$

- 1) La juste valeur des actifs transférés s'établissait à 23 854 \$ (30 avril 2022 – 23 769 \$; 31 octobre 2021 – 25 761 \$) et la juste valeur des passifs connexes, à 23 502 \$ (30 avril 2022 – 23 882 \$; 31 octobre 2021 – 26 021 \$), ce qui correspond à une position nette de 352 \$ [30 avril 2022 – (113) \$; 31 octobre 2021 – (260) \$].
 2) Ces montants comprennent les fonds détenus en fiducie ainsi que les actifs de placement autorisés par la FCH acquis aux termes du compte de réinvestissement du capital que la Banque doit maintenir afin de pouvoir participer aux programmes.

Titrisation de marges de crédit personnelles, de prêts sur cartes de crédit et de prêts automobiles

La Banque titrise une partie de ses créances sur cartes de crédit et sur prêts automobiles au moyen d'entités structurées consolidées. Ces créances demeurent prises en compte dans les « Prêts personnels » et les « Prêts sur cartes de crédit » à l'état consolidé de la situation financière. Au cours du trimestre écoulé, la Banque n'a conclu aucun nouvel accord de titrisation.

Titres mis en pension et titres prêtés

La Banque conclut des transactions de mise en pension et de prêt de titres dans le cadre desquelles elle transfère des actifs en s'engageant à les racheter à une date ultérieure et conserve la quasi-totalité des risques et des avantages liés à la propriété des actifs transférés. Les titres transférés demeurent inscrits à l'état consolidé de la situation financière.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs transférés et des passifs connexes :

(en millions de dollars)	Aux		
	31 juillet 2022 ¹⁾	30 avril 2022 ¹⁾	31 octobre 2021 ¹⁾
Valeur comptable des titres liés à ce qui suit :			
Mises en pension ²⁾	113 151 \$	106 452 \$	100 083 \$
Prêts de titres	49 185	59 667	59 506
Total	162 336	166 119	159 589
Valeur comptable des passifs connexes ³⁾			
	128 145 \$	131 978 \$	123 469 \$

- 1) La juste valeur des actifs transférés s'établissait à 162 336 \$ (30 avril 2022 – 166 119 \$; 31 octobre 2021 – 159 589 \$) et la juste valeur des passifs connexes, à 128 145 \$ (30 avril 2022 – 131 978 \$; 31 octobre 2021 – 123 469 \$), ce qui correspond à une position nette de 34 191 \$ (30 avril 2022 – 34 141 \$; 31 octobre 2021 – 36 120 \$).
 2) Compte non tenu du surnantissement des actifs.
 3) Les passifs relatifs aux ententes de prêts de titres ne comprennent que les montants liés aux garanties en trésorerie reçues. Dans la plupart des cas, les garanties sont obtenues sous forme de titres.

10. Participations dans des sociétés associées

La Banque a des participations importantes dans les sociétés associées qui suivent :

(en millions de dollars)	Pays de constitution	Nature des activités	Pourcentage de participation	Date des états financiers ¹⁾	Aux		
					31 juillet 2022	30 avril 2022	31 octobre 2021
Division des Services Financiers de Canadian Tire ²⁾	Canada	Services financiers	20,00 %	30 juin 2022	562 \$	546 \$	549 \$
Bank of Xi'an Co. Ltd. ³⁾	Chine	Services bancaires	18,11 %	30 juin 2022	1 005	1 033	968
Maduro & Curiel's Bank N.V. ⁴⁾	Curaçao	Services bancaires	48,10 %	30 juin 2022	404	402	366

- 1) Réfère la date des plus récents états financiers fournis à la Banque par la direction des sociétés associées.
 2) Canadian Tire a une option lui permettant de vendre à la Banque une participation supplémentaire de 29 % avant la fin de la période allant jusqu'au 10^e anniversaire (1^{er} octobre 2024) à la juste valeur alors en vigueur, laquelle pourra être réglée, au gré de la Banque, au moyen de l'émission d'actions ordinaires ou de trésorerie. Après le 1^{er} octobre 2024, pendant six mois, la Banque pourra revendre sa participation à Canadian Tire à la juste valeur alors en vigueur.
 3) Selon le cours à la Bourse de Shanghai, le placement de la Banque dans Bank of Xi'an Co. Ltd. s'élevait à 542 \$ (30 avril 2022 – 579 \$; 31 octobre 2021 – 671 \$). Le pourcentage de participation dans Bank of Xi'an Co. Ltd. était de 18,11 % (30 avril 2022 – 18,11 %; 31 octobre 2021 – 17,99 %).
 4) L'organisme de réglementation local oblige les institutions financières à constituer des réserves à l'égard des risques bancaires généraux. Ces réserves, qui ne sont pas requises aux termes des IFRS, représentent des résultats non distribués liés à une société associée à l'étranger, lesquels sont soumis à des restrictions réglementaires locales. Au 31 juillet 2022, ces réserves s'établissaient à 63 \$ (30 avril 2022 – 62 \$; 31 octobre 2021 – 60 \$).

11. Dépôts

Aux

(en millions de dollars)	31 juillet 2022					30 avril 2022	31 octobre 2021
	Payables à vue ¹⁾	Portant intérêt	Ne portant pas intérêt	Payables sur préavis ²⁾	Payables à date fixe ³⁾	Total	Total
Particuliers	8 267 \$	10 060 \$	162 460 \$	78 716 \$	259 503 \$	252 847 \$	243 551 \$
Entreprises et administrations publiques	163 970	35 515	42 897	324 584	566 966	569 268	511 348
Autres institutions financières	11 693	1 694	1 887	37 839	53 113	54 439	42 360
	183 930 \$	47 269 \$	207 244 \$⁴⁾	441 139 \$	879 582 \$	876 554 \$	797 259 \$
Par secteurs géographiques :							
Canada	129 989 \$	28 550 \$	174 613 \$	289 910 \$	623 062 \$	622 887 \$	571 254 \$
États-Unis	42 619	135	793	53 122	96 669	94 811	87 626
Royaume-Uni	—	—	459	22 978	23 437	22 772	17 232
Mexique	—	6 147	8 029	13 438	27 614	26 960	24 259
Pérou	5 136	100	5 505	4 734	15 475	15 630	14 520
Chili	1 292	5 090	152	15 199	21 733	20 702	20 631
Colombie	60	607	4 790	3 889	9 346	9 886	9 184
Autres pays	4 834	6 640	12 903	37 869	62 246	62 906	52 553
Total ⁵⁾	183 930 \$	47 269 \$	207 244 \$	441 139 \$	879 582 \$	876 554 \$	797 259 \$

1) Les dépôts payables à vue s'entendent de tous les dépôts pour lesquels nous ne recevons pas d'avis de retrait, soit généralement des comptes de chèques.

2) Les dépôts payables sur préavis s'entendent de tous les dépôts pour lesquels nous exigeons un avis de retrait, soit généralement des comptes d'épargne.

3) Dépôts venant à échéance à une date déterminée, soit généralement des dépôts à terme, des certificats de placement garanti et des instruments analogues.

4) Comprend un montant de 151 \$ au titre des dépôts sans intérêt (30 avril 2022 – 157 \$; 31 octobre 2021 – 193 \$).

5) Les dépôts libellés en dollars américains totalisaient 302 109 \$ (30 avril 2022 – 306 726 \$; 31 octobre 2021 – 259 027 \$), les dépôts libellés en pesos chiliens s'élevaient à 18 089 \$ (30 avril 2022 – 17 298 \$; 31 octobre 2021 – 17 841 \$), les dépôts libellés en pesos mexicains s'établissaient à 25 470 \$ (30 avril 2022 – 24 912 \$; 31 octobre 2021 – 22 032 \$) et les dépôts libellés dans d'autres monnaies se chiffraient à 100 889 \$ (30 avril 2022 – 104 324 \$; 31 octobre 2021 – 82 871 \$).

Le tableau suivant présente les échéances contractuelles des dépôts à terme au Canada de plus de 100 000 \$¹⁾.

(en millions de dollars)	Moins de trois mois	De trois à six mois	De six à douze mois	De un an à cinq ans	Plus de cinq ans	Total
	45 372 \$	23 523 \$	57 173 \$	111 406 \$	20 996 \$	258 470 \$
Au 31 juillet 2022	46 662 \$	23 001 \$	50 159 \$	112 031 \$	22 406 \$	254 259 \$
Au 30 avril 2022	34 829 \$	24 372 \$	30 918 \$	90 433 \$	20 688 \$	201 240 \$

1) La majeure partie des dépôts à terme provenant de l'étranger dépassent 100 000 \$.

12. Opérations sur capitaux propres et opérations de financement

Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres

Émission

Le 16 juin 2022, la Banque a émis des billets avec remboursement de capital à recours limité de série 3 à 7,023 % (FPUNV) de 1,5 milliard de dollars (les « billets ARL de série 3 ») arrivant à échéance le 27 juillet 2082, qui font partie des autres fonds propres de T1 de la Banque. Des intérêts ne pouvant être différés doivent être versés chaque trimestre selon un taux annuel fixe de 7,023 % jusqu'au 27 juillet 2027. Par la suite, les intérêts ne pouvant être différés seront révisés tous les cinq ans jusqu'au 27 juillet 2077, selon un taux correspondant au taux du gouvernement du Canada sur cinq ans majoré de 3,95 %. Dans le cadre de l'émission des billets ARL de série 3, la Banque a émis d'autres billets de fonds propres de T1 subordonnés à taux fixe perpétuel révisable de 7,023 % (FPUNV) (les « autres billets de fonds propres de T1 de série 3 ») d'une valeur de 1,5 milliard de dollars à Scotiabank LRCN Trust, une entité consolidée. Les autres billets de fonds propres de T1 de série 3 seront détenus à titre d'actifs de fiducie liés à la structure des billets ARL. Étant donné que les autres billets de fonds propres de T1 de série 3 sont éliminés à la consolidation, ils ne font actuellement pas partie des autres fonds propres de T1 de la Banque.

À la survenance d'un événement de recours, le recours dont disposeront les porteurs de billets se limitera à leur quote-part des actifs détenus dans Scotiabank LRCN Trust. Un événement de recours a lieu a) en cas de non-paiement en trésorerie par la Banque du principal, majoré des intérêts courus et impayés, à la date d'échéance; b) en cas de non-paiement en trésorerie des intérêts à l'intérieur de cinq jours ouvrables; c) en cas de non-paiement en trésorerie du prix de rachat en lien avec le rachat des billets ARL de série 3; d) en cas de survenance d'un événement de défaut (faillite, insolvabilité ou liquidation de la Banque); ou e) en cas de survenance d'un événement déclencheur de FPUNV.

Sous réserve du consentement et de l'approbation des organismes de réglementation, les billets ARL de série 3 sont remboursables, en totalité ou en partie, tous les cinq ans au cours de la période allant du 27 juin au 27 juillet inclusivement, à compter de 2027.

Les billets ARL de série 3 et les autres billets de fonds propres de T1 de série 3 sont des obligations non garanties directes de la Banque, de rang inférieur aux débentures subordonnées de la Banque et de rang égal aux autres titres de fonds propres de T1 subordonnés FPUNV existants de la Banque.

Les billets ARL de série 3 et les autres billets de fonds propres de T1 de série 3 sont assortis des dispositions relatives aux FPUNV nécessaires à leur classement en tant que fonds propres réglementaires de T1 conformément à Bâle III. Les provisions relatives aux FPUNV exigent la conversion des autres billets de fonds propres de T1 en un nombre variable d'actions ordinaires si le BSIF annonce publiquement que la Banque n'est plus viable, ou sur le point de le devenir, ou que l'administration fédérale ou une administration provinciale annonce publiquement que la Banque

a accepté ou convenu d'accepter une injection de capitaux, ou une aide équivalente, de la part de l'administration fédérale ou d'une administration provinciale ou d'une subdivision politique ou d'un agent de celle-ci, sans laquelle le BSIF aurait déterminé la Banque non viable. À la survenance d'un événement déclencheur de FPUNV, les billets ARL de série 3 seront retirés de la circulation une fois que les porteurs de billets auront reçu leur quote-part des actifs de la fiducie se composant des actions ordinaires de la Banque que la fiducie aura reçues lors de la conversion automatique des autres billets de fonds propres de T1 de série 3.

Les billets ARL de série 3 sont des instruments composés qui comportent une composante capitaux propres et une composante passif. À la date d'émission, la Banque a attribué une valeur négligeable à la composante passif des billets ARL de série 3 et, par conséquent, le produit reçu lors de leur émission a été pris en compte dans les capitaux propres.

Actions ordinaires

Offre de rachat dans le cours normal des activités

Le 30 novembre 2021, la Banque a annoncé que le BSIF et la Bourse de Toronto (la « TSX ») avaient approuvé une offre de rachat dans le cours normal des activités (l'« offre de 2022 »), aux termes de laquelle elle pourra racheter aux fins d'annulation jusqu'à 24 millions de ses actions ordinaires.

Le 28 mars 2022, la Banque a annoncé que le BSIF et la TSX avaient approuvé une modification à l'offre de 2022 (la « modification à l'offre de 2022 ») qui accroît le nombre d'actions ordinaires que la Banque pourra racheter aux fins d'annulation pour le faire passer de 24 millions à 36 millions. Les rachats aux termes de l'offre de 2022 ont débuté le 2 décembre 2021 et prendront fin à la plus rapprochée des éventualités suivantes : i) lorsque la Banque aura racheté le nombre maximal d'actions ordinaires aux termes de la modification à l'offre de 2022; ii) lorsque la Banque fournira un avis de résiliation; ou iii) le 1^{er} décembre 2022. La Banque avisera le BSIF chaque trimestre avant d'effectuer des rachats.

Au cours de la période de neuf mois close le 31 juillet 2022, la Banque a racheté et annulé environ 31,3 millions d'actions ordinaires à un prix moyen de 87,68 \$ l'action, pour un montant total de 2 745 millions de dollars. Au troisième trimestre de 2022, la Banque a racheté et annulé environ 5 millions d'actions ordinaires pour un montant total de 409 millions de dollars.

Aucun rachat d'actions ordinaires n'a été effectué au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 juillet 2021.

13. Gestion du capital

Les fonds propres réglementaires, la capacité totale d'absorption des pertes et les ratios de levier de la Banque s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars)	Aux		
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 octobre 2021
Fonds propres¹⁾			
Actions ordinaires et assimilées de T1	51 639 \$	51 547 \$	51 010 \$
Fonds propres de T1, montant net	58 801	57 201	57 915
Fonds propres réglementaires totaux	68 086	66 628	66 101
Capacité totale d'absorption des pertes ²⁾	128 800	133 841	115 681
Actifs/expositions pondérés en fonction des risques entrant dans le calcul des ratios de fonds propres			
Actifs pondérés en fonction des risques ^{1),3)}	452 800 \$	445 273 \$	416 105 \$
Risque de levier ⁴⁾	1 388 823	1 360 184	1 201 766
Ratios réglementaires¹⁾			
Ratio des actions ordinaires et assimilées de T1	11,4 %	11,6 %	12,3 %
Ratio de T1	13,0 %	12,8 %	13,9 %
Ratio total des fonds propres	15,0 %	15,0 %	15,9 %
Ratio de capacité totale d'absorption des pertes ²⁾	28,4 %	30,1 %	27,8 %
Ratio de levier ⁴⁾	4,2 %	4,2 %	4,8 %
Ratio de levier de la capacité totale d'absorption des pertes ²⁾	9,3 %	9,8 %	9,6 %

1) Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Normes de fonds propres* du BSIF (novembre 2018).

2) Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Capacité totale d'absorption des pertes* du BSIF (septembre 2018). Les montants présentés au 31 octobre 2021 le sont aux fins de comparaison, et il n'était pas nécessaire de les présenter selon les exigences réglementaires.

3) Au 31 juillet 2022, au 30 avril 2022 et au 31 octobre 2021, la Banque n'avait aucune majoration liée au niveau plancher de fonds propres réglementaires pour les actions ordinaires et assimilées de T1, les fonds propres de T1, le total des fonds propres et la capacité totale d'absorption des pertes aux fins du calcul des actifs pondérés en fonction des risques.

4) Cette mesure est présentée dans le présent document conformément à la ligne directrice *Exigences de levier* du BSIF (novembre 2018).

Au 31 juillet 2022, la Banque dépassait largement les ratios minimaux de fonds propres réglementaires et de capacité totale d'absorption des pertes (TLAC) établis par le BSIF, y compris les exigences au titre de la réserve pour stabilité intérieure. En outre, au 31 juillet 2022, le ratio de levier et le ratio de levier TLAC de la Banque dépassaient les seuils minimaux établis par le BSIF.

14. Paiements fondés sur des actions

Au cours du premier trimestre, la Banque a attribué 1 716 536 options assorties d'un prix d'exercice de 85,46 \$ l'option et d'une juste valeur moyenne pondérée de 7,54 \$ à certains salariés déterminés, dans le cadre du régime d'options sur actions à l'intention des salariés. Ces options sur actions deviennent acquises à 50 % à la fin de la troisième année et l'autre tranche de 50 % devient acquise à la fin de la quatrième année. Les options attribuées avant décembre 2014 sont acquises en tranches égales sur une période de quatre ans.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 juillet 2022, la Banque a comptabilisé des hausses de 1 million de dollars et de 9 millions de dollars (31 juillet 2021 – 1 million de dollars et 6 millions de dollars), respectivement, sous les « Capitaux propres – Autres réserves » en raison de la charge au titre des paiements fondés sur des actions classés dans les capitaux propres.

15. Avantages du personnel

Les avantages du personnel comprennent les prestations de retraite, les autres avantages postérieurs au départ à la retraite ainsi que les avantages postérieurs à l'emploi. Le tableau suivant présente un sommaire des charges liées aux principaux régimes de la Banque¹⁾.

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les					
	Régimes de retraite			Autres régimes d'avantages		
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 juillet 2021	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 juillet 2021
Coût des services rendus liés aux régimes à prestations définies	97 \$	78 \$	106 \$	6 \$	6 \$	6 \$
Intérêts liés (à l'actif) au passif net au titre des prestations définies	(8)	(2)	4	12	11	10
Autres	4	4	3	2	(5)	—
Charge au titre des prestations définies	93 \$	80 \$	113 \$	20 \$	12 \$	16 \$
Charge au titre des cotisations définies	32 \$	31 \$	26 \$	— \$	— \$	— \$
Augmentation (diminution) des autres éléments du résultat global relativement aux avantages du personnel ²⁾	(207)\$	936 \$	(76)\$	(24)\$	119 \$	(35)\$

(en millions de dollars)	Pour les périodes de neuf mois closes les			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages	
	31 juillet 2022	31 juillet 2021	31 juillet 2022	31 juillet 2021
Coût des services rendus liés aux régimes à prestations définies	254 \$	296 \$	17 \$	18 \$
Intérêts liés (à l'actif) au passif net au titre des prestations définies	(11)	23	35	33
Autres	12	9	(5)	(4)
Charge au titre des prestations définies	255 \$	328 \$	47 \$	47 \$
Charge au titre des cotisations définies	93 \$	75 \$	— \$	— \$
Augmentation (diminution) des autres éléments du résultat global relativement aux avantages du personnel ²⁾	838 \$	1 375 \$	134 \$	42 \$

- 1) D'autres régimes administrés par certaines filiales de la Banque ne sont pas considérés comme importants et ne sont pas pris en compte dans la présente note.
 2) Les changements relatifs aux taux d'actualisation et au rendement des actifs des régimes sont passés en revue et mis à jour trimestriellement. En l'absence de changements aux lois, toutes les autres hypothèses sont mises à jour annuellement.

16. Secteurs d'exploitation

La Banque Scotia est une institution de services financiers diversifiée qui offre une vaste gamme de produits et de services financiers aux particuliers, aux entreprises et aux grandes sociétés dans le monde entier. Les activités de la Banque sont regroupées en quatre secteurs : Réseau canadien, Opérations internationales, Gestion de patrimoine mondiale et Services bancaires et marchés mondiaux. Les autres secteurs d'activité de moindre envergure sont pris en compte dans le secteur Autres. Les résultats de ces secteurs se fondent sur les systèmes internes d'information financière de la Banque. Les méthodes comptables qu'appliquent ces secteurs sont généralement les mêmes que celles suivies dans l'établissement des états financiers consolidés, tel qu'il en est fait mention à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités de la Banque contenus dans son rapport annuel 2021. Les différences importantes en matière de mesure comptable sont les suivantes :

- Des ajustements de normalisation fiscale liés à la majoration des revenus provenant des sociétés associées. Ces ajustements normalisent le taux d'impôt effectif des secteurs afin de donner une meilleure image de l'apport des sociétés associées aux résultats sectoriels.
- La majoration des revenus d'intérêts nets exonérés d'impôt et des revenus autres que d'intérêts jusqu'à un montant équivalent avant impôt pour les secteurs en cause. Cette différence de mesure permet de comparer les revenus d'intérêts nets et les revenus autres que d'intérêts imposables à ceux qui sont exonérés d'impôt.

Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)	Pour le trimestre clos le 31 juillet 2022					
	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres ¹⁾	Total
Revenus d'intérêts nets ²⁾	2 361 \$	1 759 \$	200 \$	405 \$	(49)\$	4 676 \$
Revenus autres que d'intérêts ^{3),4)}	758	660	1 112	747	(154)	3 123
Total des revenus	3 119	2 419	1 312	1 152	(203)	7 799
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	93	325	5	(15)	4	412
Charges autres que d'intérêts	1 385	1 295	796	655	60	4 191
Charge d'impôt sur le résultat	428	122	133	134	(215)	602
Bénéfice net	1 213 \$	677 \$	378 \$	378 \$	(52)\$	2 594 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	— \$	52 \$	2 \$	— \$	— \$	54 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 213 \$	625 \$	376 \$	378 \$	(52)\$	2 540 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	437 \$	209 \$	33 \$	443 \$	173 \$	1 295 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	337 \$	155 \$	48 \$	419 \$	263 \$	1 222 \$

- 1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 92 \$, pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 2) Les revenus d'intérêts sont présentés après déduction des charges d'intérêts, la direction évaluant la performance essentiellement au moyen des revenus d'intérêts nets.
- 3) Les revenus sur cartes et les frais liés aux services bancaires sont principalement gagnés dans le Réseau canadien et les Opérations internationales. Les honoraires liés aux fonds communs de placement, les commissions de courtage ainsi que les commissions de gestion de placements et honoraires de gestion de fiducies sont principalement gagnés dans le secteur Gestion de patrimoine mondiale. Les commissions de placement et autres honoraires de services-conseils sont principalement gagnés dans les Services bancaires et marchés mondiaux.
- 4) Comprend les revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) provenant des sociétés associées de 15 \$ pour le Réseau canadien, de 54 \$ pour les Opérations internationales, de 3 \$ pour la Gestion de patrimoine mondiale et de (28) \$ pour le secteur Autres.

Pour le trimestre clos le 30 avril 2022

Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres ¹⁾	Total
Revenus d'intérêts nets ²⁾	2 144 \$ 759	1 687 \$ 720	184 \$ 1 174	360 \$ 902	98 \$ (86)	4 473 \$ 3 469
Total des revenus	2 903	2 407	1 358	1 262	12	7 942
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	(12)	276	1	(46)	–	219
Charges autres que d'intérêts	1 324	1 268	803	653	111	4 159
Charge d'impôt sur le résultat	412	182	145	167	(89)	817
Bénéfice net	1 179 \$	681 \$	409 \$	488 \$	(10)\$	2 747 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	76 \$	2 \$	– \$	– \$	78 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 179 \$	605 \$	407 \$	488 \$	(10)\$	2 669 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	423 \$	204 \$	32 \$	431 \$	174 \$	1 264 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	326 \$	149 \$	48 \$	400 \$	269 \$	1 192 \$

- 1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 92 \$, pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 2) Les revenus d'intérêts sont présentés après déduction des charges d'intérêts, la direction évaluant la performance essentiellement au moyen des revenus d'intérêts nets.
- 3) Les revenus sur cartes et les frais liés aux services bancaires sont principalement gagnés dans le Réseau canadien et les Opérations internationales. Les honoraires liés aux fonds communs de placement, les commissions de courtage ainsi que les commissions de gestion de placements et honoraires de gestion de fiducies sont principalement gagnés dans le secteur Gestion de patrimoine mondiale. Les commissions de placement et autres honoraires de services-conseils sont principalement gagnés dans les Services bancaires et marchés mondiaux.
- 4) Comprend les revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) provenant des sociétés associées de 18 \$ pour le Réseau canadien, de 77 \$ pour les Opérations internationales, de 5 \$ pour la Gestion de patrimoine mondiale et de (16) \$ pour le secteur Autres.

Pour le trimestre clos le 31 juillet 2021

Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres ¹⁾	Total
Revenus d'intérêts nets ²⁾	2 030 \$ 765	1 586 \$ 776	160 \$ 1 175	363 \$ 890	78 \$ (66)	4 217 \$ 3 540
Total des revenus	2 795	2 362	1 335	1 253	12	7 757
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	69	339	(1)	(27)	–	380
Charges autres que d'intérêts	1 267	1 299	812	620	99	4 097
Charge d'impôt sur le résultat	380	160	132	147	(81)	738
Bénéfice net	1 079 \$	564 \$	392 \$	513 \$	(6)\$	2 542 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	78 \$	2 \$	– \$	1 \$	81 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	1 079 \$	486 \$	390 \$	513 \$	(7)\$	2 461 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	384 \$	191 \$	29 \$	401 \$	143 \$	1 148 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	317 \$	146 \$	46 \$	373 \$	194 \$	1 076 \$

- 1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 74 \$, pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 2) Les revenus d'intérêts sont présentés après déduction des charges d'intérêts, la direction évaluant la performance essentiellement au moyen des revenus d'intérêts nets.
- 3) Les revenus sur cartes et les frais liés aux services bancaires sont principalement gagnés dans le Réseau canadien et les Opérations internationales. Les honoraires liés aux fonds communs de placement, les commissions de courtage ainsi que les commissions de gestion de placements et honoraires de gestion de fiducies sont principalement gagnés dans le secteur Gestion de patrimoine mondiale. Les commissions de placement et autres honoraires de services-conseils sont principalement gagnés dans les Services bancaires et marchés mondiaux.
- 4) Comprend les revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) provenant des sociétés associées de 23 \$ pour le Réseau canadien, de 52 \$ pour les Opérations internationales, de 3 \$ pour la Gestion de patrimoine mondiale et de (5) \$ pour le secteur Autres.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022

Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres ¹⁾	Total
Revenus d'intérêts nets ²⁾	6 638 \$	5 094 \$	558 \$	1 138 \$	65 \$	13 493 \$
Revenus autres que d'intérêts ^{3),4)}	2 258	2 129	3 534	2 680	(304)	10 297
Total des revenus	8 896	7 223	4 092	3 818	(239)	23 790
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	46	875	5	(77)	4	853
Charges autres que d'intérêts	3 991	3 848	2 461	1 978	295	12 573
Charge d'impôt sur le résultat	1 266	512	424	490	(409)	2 283
Bénéfice net	3 593 \$	1 988 \$	1 202 \$	1 427 \$	(129)\$	8 081 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	213 \$	7 \$	– \$	– \$	220 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	3 593 \$	1 775 \$	1 195 \$	1 427 \$	(129)\$	7 861 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	424 \$	203 \$	32 \$	440 \$	166 \$	1 265 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	328 \$	149 \$	48 \$	409 \$	258 \$	1 192 \$

- 1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 276 \$, pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 2) Les revenus d'intérêts sont présentés après déduction des charges d'intérêts, la direction évaluant la performance essentiellement au moyen des revenus d'intérêts nets.
- 3) Les revenus sur cartes et les frais liés aux services bancaires sont principalement gagnés dans le Réseau canadien et les Opérations internationales. Les honoraires liés aux fonds communs de placement, les commissions de courtage ainsi que les commissions de gestion de placements et honoraires de gestion de fiducies sont principalement gagnés dans le secteur Gestion de patrimoine mondiale. Les commissions de placement et autres honoraires de services-conseils sont principalement gagnés dans les Services bancaires et marchés mondiaux.
- 4) Comprend les revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) provenant des sociétés associées de 41 \$ pour le Réseau canadien, de 199 \$ pour les Opérations internationales, de 9 \$ pour la Gestion de patrimoine mondiale et de (30) \$ pour le secteur Autres.

Pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2021

Base de mise en équivalence fiscale (en millions de dollars)	Réseau canadien	Opérations internationales	Gestion de patrimoine mondiale	Services bancaires et marchés mondiaux	Autres ¹⁾	Total
Revenus d'intérêts nets ²⁾	5 948 \$	5 036 \$	467 \$	1 071 \$	222 \$	12 744 \$
Revenus autres que d'intérêts ^{3),4)}	2 119	2 265	3 566	2 775	96	10 821
Total des revenus	8 067	7 301	4 033	3 846	318	23 565
Dotation au compte de correction de valeur pour pertes sur créances	429	1 260	1	(50)	–	1 640
Charges autres que d'intérêts	3 700	3 995	2 431	1 867	354	12 347
Charge d'impôt sur le résultat	1 021	498	414	456	(207)	2 182
Bénéfice net	2 917 \$	1 548 \$	1 187 \$	1 573 \$	171 \$	7 396 \$
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales	– \$	253 \$	7 \$	– \$	1 \$	261 \$
Bénéfice net attribuable aux détenteurs de titres de capitaux propres de la Banque	2 917 \$	1 295 \$	1 180 \$	1 573 \$	170 \$	7 135 \$
Actifs moyens (en milliards de dollars)	375 \$	195 \$	28 \$	398 \$	156 \$	1 152 \$
Passifs moyens (en milliards de dollars)	311 \$	149 \$	44 \$	386 \$	191 \$	1 081 \$

- 1) Comprend les résultats provenant de tous les autres secteurs d'exploitation de moindre envergure ainsi que les ajustements du siège social, tels que l'élimination de la majoration des revenus exonérés d'impôt incluse dans les revenus d'intérêts nets, dans les revenus autres que d'intérêts et dans la charge d'impôt sur le résultat de 219 \$, pour parvenir aux montants présentés à l'état consolidé du résultat net, ainsi que les écarts entre les montants réels des coûts engagés et ceux imputés aux secteurs d'exploitation.
- 2) Les revenus d'intérêts sont présentés après déduction des charges d'intérêts, la direction évaluant la performance essentiellement au moyen des revenus d'intérêts nets.
- 3) Les revenus sur cartes et les frais liés aux services bancaires sont principalement gagnés dans le Réseau canadien et les Opérations internationales. Les honoraires liés aux fonds communs de placement, les commissions de courtage ainsi que les commissions de gestion de placements et honoraires de gestion de fiducies sont principalement gagnés dans le secteur Gestion de patrimoine mondiale. Les commissions de placement et autres honoraires de services-conseils sont principalement gagnés dans les Services bancaires et marchés mondiaux.
- 4) Comprend les revenus (sur une base de mise en équivalence fiscale) provenant des sociétés associées de 69 \$ pour le Réseau canadien, de 154 \$ pour les Opérations internationales, de 10 \$ pour la Gestion de patrimoine mondiale et de 10 \$ pour le secteur Autres.

17. Revenus et charges d'intérêts

Pour les trimestres clos les

	31juillet 2022		30 avril 2022		31juillet 2021		31juillet 2022		31juillet 2021	
	Revenus d'intérêts	Charges d'intérêts								
(en millions de dollars)										
Évaluation au coût amorti ¹⁾	8 174 \$	4 169 \$	6 654 \$	2 581 \$	5 818 \$	1 828 \$	20 978 \$	8 819 \$	17 927 \$	5 916 \$
Évaluation à la JVAÉRG ¹⁾	450	–	261	–	171	–	892	–	540	–
Autres	8 624	4 169	6 915	2 581	5 989	1 828	21 870	8 819	18 467	5 916
Total	8 885 \$	4 209 \$	7 092 \$	2 619 \$	6 101 \$	1 884 \$	22 440 \$	8 947 \$	18 800 \$	6 056 \$

1) Les revenus (les charges) d'intérêts sur les actifs (les passifs) financiers sont calculés au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

2) Comprend les revenus de dividendes sur les titres de capitaux propres.

3) Comprend des intérêts sur les obligations locatives de 27 \$ pour le trimestre clos le 31 juillet 2022 (30 avril 2022 – 26 \$; 31 juillet 2021 – 26 \$) et de 80 \$ pour la période de neuf mois close le 31 juillet 2022 (31 juillet 2021 – 80 \$).

18. Résultat par action

(en millions de dollars)	Pour les trimestres clos les			Pour les périodes de neuf mois closes les	
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 juillet 2021	31 juillet 2022	31 juillet 2021
Bénéfice de base par action ordinaire Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions)	2 504 \$ 1 195	2 595 \$ 1 199	2 426 \$ 1 215	7 707 \$ 1 201	6 980 \$ 1 213
Bénéfice de base par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	2,10 \$	2,16 \$	2,00 \$	6,41 \$	5,75 \$
Bénéfice dilué par action ordinaire Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires Effet dilutif des options au titre de paiements fondés sur des actions et autres ²⁾	2 504 \$ 6	2 595 \$ –	2 426 \$ 9	7 707 \$ 91	6 980 \$ 41
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (dilué)	2 510 \$	2 595 \$	2 435 \$	7 798 \$	7 021 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en millions) Effet dilutif des options au titre de paiements fondés sur des actions et autres ²⁾ (en millions)	1 195	1 199	1 215	1 201	1 213
Nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation (en millions)	1 203	1 201	1 223	1 221	1 225
Bénéfice dilué par action ordinaire ¹⁾ (en dollars)	2,09 \$	2,16 \$	1,99 \$	6,39 \$	5,73 \$

1) Le bénéfice par action est exprimé en dollars et il est fondé sur le nombre d'actions en circulation.

2) Certaines options ainsi que des options de vente et d'achat liées à l'acquisition pouvant être réglées au gré de la Banque au moyen de l'émission d'actions ordinaires étaient antidilutives et, par conséquent, n'ont pas été incluses dans le calcul du bénéfice dilué par action.

19. Instruments financiers

a) Gestion des risques

Les principales activités commerciales de la Banque donnent lieu à un bilan composé essentiellement d'instruments financiers. En outre, la Banque utilise des instruments financiers dérivés tant à des fins de transaction qu'à des fins de couverture. Les principaux risques financiers découlant de la transaction d'instruments financiers comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le cadre de gestion du risque élaboré par la Banque pour contrôler, évaluer et gérer ces risques est le même que celui qui était en place au 31 octobre 2021.

i) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une perte soit subie si un emprunteur ou une contrepartie n'honore pas ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque.

Les expositions au risque de crédit présentées ci-dessous sont fondées sur l'approche conforme à l'accord de Bâle appliquée par la Banque. Tous les portefeuilles canadiens, américains et européens d'une importance significative sont soumis à l'approche avancée fondée sur les notations internes (l'« approche NI avancée »), et il en est de même pour une proportion importante des portefeuilles de grandes sociétés et d'entreprises à l'échelle internationale. L'approche standard est appliquée aux autres portefeuilles, y compris à d'autres portefeuilles à l'étranger. Aux termes de l'approche NI avancée, la Banque utilise des paramètres estimatifs internes du risque fondés sur des données historiques.

Aux termes de l'approche standard, le risque de crédit est estimé selon les pondérations de risque définies par l'accord de Bâle, soit en fonction des évaluations du crédit effectuées par des agences de notation externes, soit en fonction du type de contrepartie en ce qui a trait aux expositions autres qu'envers les prêts aux particuliers et du type de produit pour les expositions envers les prêts aux particuliers.

Exposition en cas de défaut¹⁾

Aux

(en millions de dollars)	31 juillet 2022			30 avril 2022	31 octobre 2021
	Approche NI avancée	Approche standard	Total	Total	Total
Par sous-catégories d'exposition					
Prêts autres qu'aux particuliers ²⁾					
Prélevés ^{3),4)}	451 781 \$	59 753 \$	511 534 \$	512 917 \$	459 902 \$
Engagements non prélevés	122 200	2 964	125 164	120 701	117 213
Autres expositions ⁵⁾	116 926	7 813	124 739	118 282	119 923
Total – prêts autres qu'aux particuliers	690 907 \$	70 530 \$	761 437 \$	751 900 \$	697 038 \$
Prêts aux particuliers ²⁾					
Prélevés ⁶⁾	278 686 \$	105 831 \$	384 517 \$	371 078 \$	345 947 \$
Engagements non prélevés et autres expositions	55 530	821	56 351	54 321	51 020
Total – prêts aux particuliers	334 216 \$	106 652 \$	440 868 \$	425 399 \$	396 967 \$
Total	1 025 123 \$	177 182 \$	1 202 305 \$	1 177 299 \$	1 094 005 \$

- Après les mesures d'atténuation du risque de crédit et exclusion faite des titres de capitaux propres et d'autres actifs.
- A compter du trimestre à l'étude, certains prêts aux petites entreprises ont été reclassés des prêts autres qu'aux particuliers vers les prêts aux particuliers selon les définitions des organismes de réglementation. Les périodes précédentes n'ont pas été retraitées.
- Les expositions au titre des montants prélevés selon l'approche NI avancée pour les prêts autres qu'aux particuliers comprennent des prêts hypothécaires garantis par l'État et assurés par le secteur privé.
- Les montants prélevés au titre des prêts autres qu'aux particuliers comprennent les prêts, les acceptations bancaires, les dépôts auprès d'autres institutions financières et les titres de créance à la JVAÉRG.
- Comprend les instruments de crédit hors bilan tels que les lettres de crédit de soutien, les lettres de garantie, les titrisations, les dérivés négociés de gré à gré et les opérations de pension sur titres, déduction faite des garanties connexes.
- Les montants prélevés au titre des prêts aux particuliers comprennent les prêts hypothécaires à l'habitation, les cartes de crédit, les marges de crédit et les autres prêts personnels.

Qualité du crédit relative aux expositions – prêts autres qu'aux particuliers

Le portefeuille de prêts autres qu'aux particuliers de la Banque est bien diversifié par secteurs. Une proportion considérable du portefeuille de prêts aux entreprises et aux sociétés autorisés était constituée de prêts évalués en interne selon une notation qui correspondrait, en règle générale, à une notation de première qualité de la part d'agences de notation externes. Les concentrations de risque de crédit n'ont subi aucune modification importante depuis le 31 octobre 2021.

Qualité du crédit relative aux expositions – prêts aux particuliers

Les portefeuilles de prêts aux particuliers de la Banque se composent de prêts d'un montant relativement peu élevé à un grand nombre d'emprunteurs. Ces portefeuilles sont répartis dans tout le Canada ainsi que dans un grand nombre de pays. En raison de leur nature, ces portefeuilles sont donc très diversifiés. Par ailleurs, une tranche de 28 % du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien était assurée au 31 juillet 2022 (30 avril 2022 – 28 %; 31 octobre 2021 – 31 %). Le ratio prêt/valeur moyen de la tranche non assurée du portefeuille de prêts hypothécaires à l'habitation du Réseau canadien s'établissait à 46 % (30 avril 2022 – 47 %; 31 octobre 2021 – 49 %).

Portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard

Au 31 juillet 2022, le portefeuille de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard se chiffrait à 107 milliards de dollars (30 avril 2022 – 99 milliards de dollars; 31 octobre 2021 – 91 milliards de dollars) et se composait de prêts hypothécaires à l'habitation, de prêts personnels, de prêts sur cartes de crédit et de marges de crédit consentis à des particuliers, principalement en Amérique latine et dans les Antilles. Une tranche de 60 milliards de dollars (30 avril 2022 – 60 milliards de dollars; 31 octobre 2021 – 55 milliards de dollars) du portefeuille total de prêts aux particuliers soumis à l'approche standard correspondait à des prêts hypothécaires et à des prêts garantis par des biens immobiliers résidentiels, la plupart de ceux-ci ayant un ratio prêt/valeur inférieur à 80 %.

ii) Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que la Banque ne puisse remplir ses obligations financières dans les délais prévus, à un prix raisonnable. Le risque de liquidité de la Banque fait l'objet de contrôles de gestion du risque exhaustifs et il est géré dans le cadre des politiques et des plafonds approuvés par le conseil d'administration. Ce dernier reçoit des rapports sur le risque et sur les résultats obtenus par rapport aux limites approuvées. Le comité de gestion de l'actif et du passif (« CGAP ») supervise le risque de liquidité pour la haute direction.

Les éléments clés du cadre de gestion du risque de liquidité de la Banque sont les suivants :

- établissement de plafonds pour la mesure et la gestion du risque de liquidité, y compris des plafonds à l'égard des sorties de fonds nettes maximales par devise pouvant être effectuées au cours d'une période à court terme donnée;
- diversification prudente des activités de financement de gros au moyen de divers programmes de financement afin d'accéder aux marchés des capitaux internationaux et de gérer son profil d'échéance, lorsque cela est nécessaire;
- maintien d'un bloc considérable d'actifs liquides aux fins du soutien des activités. De façon générale, la Banque peut vendre ces actifs ou les donner en nantissement en vue d'honorer ses obligations;
- essais dans des conditions critiques visant la liquidité, y compris des scénarios à l'échelle de la Banque et à l'échelle mondiale ainsi qu'une combinaison de scénarios systémiques et spécifiques;
- plan d'urgence en matière de liquidité.

Les établissements de la Banque à l'étranger ont des cadres de gestion de la liquidité qui sont semblables à celui de la Banque. En ce qui a trait au risque de liquidité, les dépôts locaux sont gérés en fonction des cadres de gestion locaux et des exigences réglementaires locales.

iii) Risque de marché

Le risque de marché découle des fluctuations des prix et des taux du marché (notamment les taux d'intérêt, les écarts de taux, le cours des actions, les taux de change et le prix des marchandises), des corrélations entre ces éléments et de l'ampleur de leur volatilité.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque de perte imputable aux variations du degré, de la forme et de l'inclinaison de la courbe de rendement, à la volatilité des taux d'intérêt et aux changements dans les préférences des clients (p. ex. les taux de remboursement anticipé des prêts hypothécaires).

Risque de change lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le risque de change correspond au risque de perte découlant de la fluctuation des cours au comptant et des cours à terme.

Au 31 juillet 2022, une hausse (baisse) de un pour cent du dollar canadien par rapport à toutes les monnaies dans lesquelles la Banque exerce ses activités entraînerait une diminution (augmentation) de son résultat annuel avant impôt d'environ 43 millions de dollars en raison surtout de son exposition au dollar américain (30 avril 2022 – 39 millions de dollars; 31 juillet 2021 – 44 millions de dollars), dont l'incidence n'est pas couverte.

Au 31 juillet 2022, compte tenu des activités de couverture, une variation similaire du dollar canadien donnerait lieu à une augmentation (diminution) d'environ 297 millions de dollars (30 avril 2022 – 331 millions de dollars; 31 juillet 2021 – 324 millions de dollars) des pertes de change latentes dans le cumul des autres éléments du résultat global figurant dans les capitaux propres.

Risque sur actions lié aux instruments détenus à des fins autres que de transaction

Le risque sur actions correspond au risque de perte découlant de fluctuations défavorables du cours des titres de capitaux propres. La Banque est exposée au risque sur actions par l'intermédiaire de ses portefeuilles de titres de placement. La juste valeur des titres de placement est présentée à la note 7.

Gestion du risque lié au portefeuille de transaction

Le tableau ci-dessous présente la VaR de la Banque par facteurs de risque ainsi que la VaR ayant subi une simulation de crise :

(en millions de dollars)	Pour le trimestre clos le			Au		Aux	
	31 juillet 2022			31 juillet		30 avril	31 juillet
	Moyenne	Haut	Bas	2022	2022	2021	
Écart de crédit majoré des taux d'intérêt	13,5 \$	16,6 \$	10,4 \$	16,2 \$	10,2 \$	9,1 \$	
Écart de crédit	5,8	7,8	4,5	5,3	5,5	4,1	
Taux d'intérêt	12,5	15,0	9,6	15,0	9,6	9,7	
Actions	4,5	6,0	3,2	4,6	5,1	3,2	
Change	2,5	5,3	1,3	2,3	1,8	1,8	
Marchandises	4,5	5,8	2,7	3,4	5,6	1,4	
Risque propre à la dette	2,2	2,5	1,8	2,1	2,0	2,3	
Effet de la diversification	(11,7)	—	—	(11,5)	(12,0)	(7,2)	
VaR totale	15,5 \$	18,3 \$	11,5 \$	17,1 \$	12,7 \$	10,6 \$	
VaR ayant subi une simulation de crise totale	28,6 \$	39,1 \$	19,3 \$	31,4 \$	25,7 \$	39,4 \$	

b) Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net

Conformément à sa stratégie de gestion des risques, la Banque a choisi de désigner certains passifs au titre de billets de premier rang comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin de réduire la non-concordance en matière de comptabilisation entre les variations de la juste valeur de ces instruments et les variations de la juste valeur des dérivés connexes, de même que les passifs financiers hybrides contenant un ou plusieurs dérivés incorporés qui ne sont pas étroitement liés au contrat hôte. Les variations de la juste valeur des passifs financiers découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global, sans reclassement ultérieur en résultat net.

Le cumul des ajustements de la juste valeur découlant du risque de crédit propre à la Banque est déterminé à un moment donné au moyen d'une comparaison de la valeur des flux de trésorerie futurs attendus sur la durée de ces passifs actualisée au taux de financement effectif de la Banque et de la valeur des flux de trésorerie futurs attendus actualisée à un taux de référence.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des passifs désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et les variations de leur juste valeur.

(en millions de dollars)	Juste valeur		Variation de la juste valeur			Cumul des variations de la juste valeur ¹⁾			
	Aux		Pour les trimestres clos les			Aux			
	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 juillet 2021	31 juillet 2022	30 avril 2022	31 juillet 2021	31 juillet 2022	30 avril 2022	
Passifs									
Passifs au titre de billets de premier rang ²⁾									
	22 876 \$	21 927 \$	21 961 \$	302 \$	3 913 \$	(554)\$	4 410 \$	4 108 \$	(904)\$

1) Le cumul des variations de la juste valeur est évalué à compter de la date de comptabilisation initiale des instruments.

2) Les variations de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque sont comptabilisées sous « Autres éléments du résultat global ». Les autres variations de la juste valeur sont comptabilisées sous « Revenus autres que d'intérêts – Revenus tirés des activités de transaction ». Les variations de la juste valeur compensatoires découlant des dérivés connexes sont également comptabilisées sous « Revenus autres que d'intérêts – Revenus tirés des activités de transaction ».

Le tableau suivant présente les variations découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque, de la juste valeur des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, ainsi que leurs valeurs à l'échéance contractuelle et leurs valeurs comptables.

(en millions de dollars)	Passifs au titre de billets de premier rang				
	Valeur à l'échéance contractuelle	Valeur comptable	Écart entre la valeur comptable et la valeur à l'échéance contractuelle	Variation de la juste valeur pour le trimestre découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	Cumul de la variation de la juste valeur découlant de l'évolution du risque de crédit propre à la Banque ¹⁾
	Au 31 juillet 2022	27 286 \$	22 876 \$	4 410 \$	567 \$
	Au 30 avril 2022	26 035 \$	21 927 \$	4 108 \$	787 \$
	Au 31 juillet 2021	21 057 \$	21 961 \$	(904)\$	72 \$

1) Le cumul des variations de la juste valeur est évalué à compter de la date de comptabilisation initiale des instruments.

c) Instruments financiers – juste valeur

Juste valeur des instruments financiers

Le calcul de la juste valeur est fondé sur la conjoncture du marché à un moment donné et peut, par conséquent, ne pas être représentatif des justes valeurs futures. La Banque a mis en place des contrôles et processus en vue d'assurer que l'évaluation des instruments financiers est déterminée de manière appropriée.

Se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés audités inclus dans le rapport annuel 2021 de la Banque pour connaître les techniques d'évaluation de la juste valeur de ses principaux actifs et passifs financiers.

Le tableau qui suit présente la juste valeur des instruments financiers de la Banque et exclut les actifs non financiers comme les immobilisations corporelles, les participations dans des sociétés associées, les métaux précieux, le goodwill et les autres immobilisations incorporelles.

(en millions de dollars)	Aux					
	31 juillet 2022		30 avril 2022		31 octobre 2021	
	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Juste valeur totale	Valeur comptable totale	Juste valeur totale	Valeur comptable totale
Actifs :						
Trésorerie et dépôts auprès d'autres institutions financières	67 715 \$	67 715 \$	85 910 \$	85 910 \$	86 323 \$	86 323 \$
Actifs détenus à des fins de transaction	118 605	118 605	133 644	133 644	146 312	146 312
Titres pris en pension et titres empruntés	155 217	155 217	148 706	148 706	127 739	127 739
Instruments financiers dérivés	47 139	47 139	54 608	54 608	42 302	42 302
Titres de placement – juste valeur	86 674	86 674	83 788	83 788	57 042	57 042
Titres de placement – coût amorti	21 117	21 548	16 107	16 699	18 133	18 157
Prêts	704 332	713 378	684 215	689 702	641 964	636 986
Engagements de clients en contrepartie d'acceptations	19 817	19 817	19 043	19 043	20 404	20 404
Autres actifs financiers	25 795	25 795	19 349	19 349	14 256	14 256
Passifs :						
Dépôts	872 181	879 582	869 308	876 554	798 335	797 259
Instruments financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	22 876	22 876	21 927	21 927	22 493	22 493
Acceptations	19 844	19 844	19 070	19 070	20 441	20 441
Obligations liées aux titres vendus à découvert	44 220	44 220	44 620	44 620	40 954	40 954
Instruments financiers dérivés	56 880	56 880	57 123	57 123	42 203	42 203
Obligations relatives aux titres mis en pension et titres prêtés	128 145	128 145	131 978	131 978	123 469	123 469
Débentures subordonnées	8 273	8 413	8 360	8 447	6 733	6 334
Autres passifs financiers	43 281	43 830	41 679	41 949	39 802	40 254

d) Hiérarchie des justes valeurs

La meilleure indication de la juste valeur d'un instrument financier est fournie par le prix coté sur un marché actif. L'utilisation de prix cotés non ajustés sur des marchés pour des instruments identiques donne lieu à une évaluation de niveau 1. Dans la mesure du possible, les évaluations sont fondées sur des prix cotés ou des données observables sur des marchés actifs.

Il n'est pas toujours possible d'obtenir un prix coté pour une opération de gré à gré, tout comme lorsque l'opération est effectuée sur un marché qui n'est pas liquide ou actif. Dans de telles circonstances, des modèles internes qui optimisent le recours à des données observables sont utilisés pour estimer la juste valeur. La technique d'évaluation choisie tient compte de tous les facteurs que des intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de la transaction. Lorsque toutes les données importantes des modèles sont observables, il s'agit alors d'une évaluation de niveau 2. Les instruments financiers négociés sur un marché peu actif sont évalués à l'aide de cours indicatifs ou d'autres méthodes d'évaluation. Les estimations de la juste valeur ne tiennent pas compte des liquidations ou des ventes forcées.

Lorsque les instruments financiers sont négociés sur des marchés inactifs ou illiquides ou lorsque des modèles sont utilisés dans une situation où il n'existe pas de paramètres observables, la direction doit exercer davantage de jugement dans son évaluation. Les évaluations qui nécessitent l'utilisation de nombreuses données non observables sont classées dans le niveau 3.

Le tableau qui suit présente la hiérarchie des évaluations de la juste valeur et les instruments comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente.

(en millions de dollars)	Aux							
	31 juillet 2022				30 avril 2022			
Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	
 Instruments comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente :								
Actifs :								
Métaux précieux¹	– \$	837 \$	– \$	837 \$	– \$	1 056 \$	– \$	1 056 \$
Actifs détenus à des fins de transaction								
Prêts	–	8 295	–	8 295	–	8 483	–	8 483
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	2 388	12 734	–	15 122	7 630	3 716	–	11 346
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	201	9 845	–	10 046	4 000	4 608	–	8 608
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	7 667	196	–	7 863	7 552	100	–	7 652
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	131	8 376	–	8 507	76	9 106	–	9 182
Titres de sociétés et autres titres de créance	2 170	8 729	2	10 901	2 667	9 070	1	11 738
Titres de capitaux propres	55 565	493	41	56 099	74 813	71	3	74 887
Autres	–	1 772	–	1 772	–	1 748	–	1 748
	68 122 \$	50 440 \$	43 \$	118 605 \$	96 738 \$	36 902 \$	4 \$	133 644 \$
Titres de placement²								
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	649 \$	10 031 \$	– \$	10 680 \$	5 011 \$	4 700 \$	– \$	9 711 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	–	4 745	–	4 745	1 711	3 490	–	5 201
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	34 681	1 943	–	36 624	33 515	2 019	–	35 534
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	2 425	25 031	120	27 576	189	26 261	17	26 467
Titres de sociétés et autres titres de créance	56	1 449	56	1 561	36	1 406	60	1 502
Titres de capitaux propres	3 702	227	1 559	5 488	3 659	233	1 481	5 373
	41 513 \$	43 426 \$	1 735 \$	86 674 \$	44 121 \$	38 109 \$	1 558 \$	83 788 \$
 Instruments financiers dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	4 \$	12 641 \$	10 \$	12 655 \$	– \$	9 923 \$	8 \$	9 931 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	–	22 820	–	22 820	–	26 027	–	26 027
Contrats sur titres de capitaux propres	262	2 444	30	2 736	251	8 273	26	8 550
Contrats de crédit	–	573	–	573	–	487	–	487
Contrats sur marchandises	–	8 344	11	8 355	–	9 602	11	9 613
	266 \$	46 822 \$	51 \$	47 139 \$	251 \$	54 312 \$	45 \$	54 608 \$
Passifs :								
Dépôts	– \$	131 \$	– \$	131 \$	– \$	106 \$	– \$	106 \$
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	–	22 864	12	22 876	–	21 840	87	21 927
Obligations liées aux titres vendus à découvert	30 835	13 382	3	44 220	38 131	6 487	2	44 620
 Instruments financiers dérivés								
Contrats de taux d'intérêt	6	17 571	7	17 584	–	17 835	7	17 842
Contrats de change et contrats sur l'or	–	28 235	–	28 235	–	27 261	–	27 261
Contrats sur titres de capitaux propres	538	3 681	13	4 232	524	2 904	6	3 434
Contrats de crédit	–	23	–	23	–	27	–	27
Contrats sur marchandises	–	6 800	6	6 806	–	8 553	6	8 559
	544 \$	56 310 \$	26 \$	56 880 \$	524 \$	56 580 \$	19 \$	57 123 \$

1) La juste valeur des métaux précieux se fonde sur les cours du marché et les prix au comptant à terme, s'il y a lieu, diminués des coûts de la vente.

2) Compte non tenu de titres de créance évalués au coût amorti de 21 548 \$ (30 avril 2022 – 16 699 \$).

(en millions de dollars)	Au 31 octobre 2021			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
 Instruments comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente :				
Actifs :				
Métaux précieux¹⁾	– \$	755 \$	– \$	755 \$
Actifs détenus à des fins de transaction				
Prêts	–	8 113	–	8 113
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	9 272	3 842	–	13 114
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	5 556	4 298	–	9 854
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	6 760	63	–	6 823
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	129	9 559	–	9 688
Titres de sociétés et autres titres de créance	2 595	9 185	40	11 820
Titres de capitaux propres	85 688	160	1	85 849
Autres	–	1 051	–	1 051
	110 000 \$	36 271 \$	41 \$	146 312 \$
Titres de placement²⁾				
Titres de créance émis ou garantis par le gouvernement du Canada	1 125 \$	4 679 \$	– \$	5 804 \$
Titres de créance d'administrations publiques provinciales et municipales canadiennes	1 937	3 218	–	5 155
Titres de créance du Trésor américain et d'autres administrations publiques américaines	11 462	2 175	–	13 637
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	67	26 605	17	26 689
Titres de sociétés et autres titres de créance	10	1 319	27	1 356
Titres de capitaux propres	2 879	218	1 304	4 401
	17 480 \$	38 214 \$	1 348 \$	57 042 \$
 Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	– \$	13 124 \$	1 \$	13 125 \$
Contrats de change et contrats sur l'or	–	18 293	–	18 293
Contrats sur titres de capitaux propres	184	3 513	21	3 718
Contrats de crédit	–	245	–	245
Contrats sur marchandises	–	6 921	–	6 921
	184 \$	42 096 \$	22 \$	42 302 \$
Passifs :				
Dépôts	– \$	175 \$	– \$	175 \$
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	–	22 354	139	22 493
Obligations liées aux titres vendus à découvert	35 487	5 467	–	40 954
 Instruments financiers dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	–	13 148	15	13 163
Contrats de change et contrats sur l'or	–	18 171	–	18 171
Contrats sur titres de capitaux propres	307	4 737	6	5 050
Contrats de crédit	–	30	–	30
Contrats sur marchandises	–	5 789	–	5 789
	307 \$	41 875 \$	21 \$	42 203 \$

1) La juste valeur des métaux précieux se fonde sur les cours du marché et les prix au comptant à terme, s'il y a lieu, diminués des coûts de la vente.

2) Compte non tenu de titres de créance évalués au coût amorti de 18 157 \$.

Variations de la juste valeur des instruments de niveau 3

Les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs au 31 juillet 2022 englobent certaines obligations de gouvernements étrangers, des obligations de sociétés structurées, des titres de capitaux propres, des dérivés complexes, des passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net et des obligations relatives aux titres vendus à découvert.

Le tableau qui suit résume les variations se rapportant aux instruments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur pour le trimestre clos le 31 juillet 2022.

Les soldes positifs représentent des actifs, alors que les soldes négatifs représentent des passifs. En conséquence, les montants positifs indiquent des achats d'actifs ou des règlements de passifs, alors que les montants négatifs indiquent des ventes d'actifs ou des émissions de passifs.

Au 31 juillet 2022

(en millions de dollars)	Juste valeur à l'ouverture du trimestre	Profits (pertes) comptabilisés en résultat	Profits (pertes) comptabilisés dans les AÉRG	Achats/émissions	Ventes/règlements	Transferts vers/ depuis le niveau 3	Juste valeur à la clôture du trimestre	Variation des profits (pertes) latents comptabilisés en résultat pour les instruments toujours détenus ¹⁾
Actifs détenus à des fins de transaction								
Titres de sociétés et autres titres de créance	1 \$ 3	1 \$ –	– \$ –	– \$ 1	– \$ –	– \$ 37	2 \$ 41	1 \$ –
Titres de capitaux propres	4	1	–	1	–	37	43	1
Titres de placement								
Titres de créance d'autres administrations publiques étrangères	17	–	–	60	–	43	120	s. o.
Titres de sociétés et autres titres de créance	60	1	–	–	(5)	–	56	–
Titres de capitaux propres	1 481	83	(3)	29	(31)	–	1 559	83
Actifs sous forme d'instruments financiers dérivés	1 558	84	(3)	89	(36)	43	1 735	83
Contrats de taux d'intérêt	8	–	–	2	–	–	10	–
Contrats sur titres de capitaux propres	26	2	–	–	–	2	30	2 ²⁾
Contrats sur marchandises	11	–	–	–	–	–	11	–
Passifs sous forme d'instruments financiers dérivés	26	3	–	1	–	(5)	25	3
Contrats de taux d'intérêt	(7)	–	–	–	–	–	(7)	– ³⁾
Contrats sur titres de capitaux propres	(6)	1	–	(1)	–	(7)	(13)	1 ²⁾
Contrats sur marchandises	(6)	–	–	–	–	–	(6)	–
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(87)	(4)	–	–	–	79	(12)	–
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	(2)	–	–	–	–	(1)	(3)	–
Total	1 499 \$	84 \$	(3)\$	91 \$	(36)\$	153 \$	1 788 \$	87 \$

1) Ces montants représentent les profits et pertes découlant des variations de la juste valeur des instruments de niveau 3 toujours détenus à la clôture de la période qui sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net.

2) Certains profits latents et certaines pertes latentes sur les actifs et passifs dérivés sont compensés en grande partie par les variations découlant de l'évaluation à la valeur de marché d'autres instruments pris en compte dans les revenus tirés des activités de transaction à l'état consolidé du résultat net, ces instruments agissant comme couverture économique à l'égard de certains actifs et passifs dérivés.

3) Certaines pertes latentes sur les dérivés sur taux d'intérêt sont compensées en grande partie par les variations découlant de l'évaluation à la valeur de marché de dérivés incorporés à certains passifs déposés à l'état consolidé du résultat net.

Les tableaux qui suivent présentent un sommaire des variations des instruments de niveau 3 comptabilisés à la juste valeur pour les trimestres clos le 30 avril 2022 et le 31 octobre 2021.

Au 30 avril 2022

(en millions de dollars)	Juste valeur à l'ouverture du trimestre	Profits (pertes) comptabilisés en résultat ¹⁾	Profits (pertes) comptabilisés dans les AÉRG	Achats/émissions	Ventes/règlements	Transferts vers/ depuis le niveau 3	Juste valeur à la clôture du trimestre
Actifs détenus à des fins de transaction	5 \$ 1 495	(2)\$ 58	– \$ (3)	2 \$ 116	– \$ (103)	(1)\$ 16	4 \$ 1 558
Titres de placement	–	10	–	–	–	–	26
Instruments financiers dérivés							
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(137)	25	–	(22)	–	47	(87)
Obligations relatives aux titres vendus à découvert	(2)	–	–	–	–	–	(2)

1) Les profits et les pertes se rapportant à des éléments de niveau 3 peuvent être compensés par des pertes ou des profits se rapportant à des couvertures connexes de niveau 1 ou de niveau 2.

Au 31 octobre 2021

(en millions de dollars)	Juste valeur à l'ouverture du trimestre	Profits (pertes) comptabilisés en résultat ¹⁾	Profits (pertes) comptabilisés dans les AÉRG	Achats/émissions	Ventes/règlements	Transferts vers/ depuis le niveau 3	Juste valeur à la clôture du trimestre
Actifs détenus à des fins de transaction	4 \$	(1)\$	– \$	28 \$	– \$	10 \$	41 \$
Titres de placement	1 190	83	28	78	(32)	1	1 348
Instruments financiers dérivés	(35)	4	–	(12)	51	(7)	1
Passifs financiers désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	(119)	–	–	(20)	–	–	(139)

1) Les profits et les pertes se rapportant à des éléments de niveau 3 peuvent être compensés par des pertes ou des profits se rapportant à des couvertures connexes de niveau 1 ou de niveau 2.

Transferts importants

Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs lorsque de nouvelles informations ou des informations supplémentaires ou plus précises visant les données servant à l'évaluation et le caractère observable de ces dernières deviennent disponibles. La Banque comptabilise les transferts d'un niveau de la hiérarchie des justes valeurs vers un autre à la clôture de la période de communication de l'information au cours de laquelle ils surviennent.

Les transferts importants suivants ont été effectués entre les niveaux 1 et 2, selon que la juste valeur a été déterminée au moyen de prix cotés sur un marché actif.

Au cours du trimestre clos le 31 juillet 2022

- Des actifs détenus à des fins de transaction de 513 millions de dollars, des titres de placement de 435 millions de dollars et des obligations relatives aux titres vendus à découvert de 33 millions de dollars ont été transférés du niveau 2 au niveau 1.
- Des actifs détenus à des fins de transaction de 10 161 millions de dollars, des titres de placement de 6 225 millions de dollars et des obligations relatives aux titres vendus à découvert de 5 517 millions de dollars ont été transférés du niveau 1 au niveau 2.

Au cours du trimestre clos le 30 avril 2022 :

- Des actifs détenus à des fins de transaction de 1 191 millions de dollars, des titres de placement de 475 millions de dollars et des obligations relatives aux titres vendus à découvert de 624 millions de dollars ont été transférés du niveau 2 au niveau 1.
- Des actifs détenus à des fins de transaction de 1 306 millions de dollars, des titres de placement de 463 millions de dollars et des obligations relatives aux titres vendus à découvert de 361 millions de dollars ont été transférés du niveau 1 au niveau 2.

Au cours du trimestre clos le 31 octobre 2021 :

- Des actifs détenus à des fins de transaction de 9 455 millions de dollars, des titres de placement de 3 407 millions de dollars et des obligations relatives aux titres vendus à découvert de 2 550 millions de dollars ont été transférés du niveau 2 au niveau 1.
- Des actifs détenus à des fins de transaction de 9 972 millions de dollars, des titres de placement de 13 474 millions de dollars et des obligations relatives aux titres vendus à découvert de 2 235 millions de dollars ont été transférés du niveau 1 au niveau 2.

Il n'y a eu aucun transfert important vers ou depuis le niveau 3 au cours des trimestres clos le 31 juillet 2022, le 30 avril 2022 et le 31 octobre 2021.

Sensibilité du niveau 3

La Banque exerce son jugement pour déterminer quelles données non observables sont utilisées pour calculer la juste valeur des instruments de niveau 3.

Se reporter à la note 7 afférente aux états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 octobre 2021 de la Banque pour une description des données non observables importantes des instruments de niveau 3 et de l'incidence potentielle qu'une variation de chaque donnée non observable pourrait avoir sur l'évaluation de la juste valeur. Il n'est survenu aucun changement important aux sensibilités du niveau 3 au cours du trimestre.

20. Impôt sur le résultat

Avis de nouvelle cotisation

Avant le troisième trimestre de l'exercice 2022, la Banque avait reçu des avis de nouvelle cotisation totalisant 1 206 millions de dollars au titre de l'impôt et des intérêts par suite du refus de l'Agence du revenu du Canada (l'« ARC ») et du service Administration des taxes/impôts et recettes de l'Alberta de permettre la déduction de certains dividendes canadiens reçus au cours des années d'imposition 2011 à 2016. Elle a également reçu des avis de la part de Revenu Québec pour les années d'imposition 2011 à 2015 pour les mêmes questions. Au troisième trimestre de 2022, la Banque a reçu un avis de nouvelle cotisation de l'ARC de 303 millions de dollars au titre de l'impôt et des intérêts relativement à l'année d'imposition 2017 ainsi qu'un avis de nouvelle cotisation de Revenu Québec de 4 millions de dollars au titre de l'impôt et des intérêts relativement à l'année d'imposition 2016. Les modalités des dividendes visés par ces avis de nouvelle cotisation sont semblables à celles couvertes de façon prospective par les règles présentées en 2015 et en 2018.

En 2021, une filiale de la Banque a reçu de l'ARC des avis de nouvelle cotisation à l'égard de retenues d'impôt relativement à certaines transactions de prêt de titres pour les années d'imposition 2014 et 2015 totalisant 173 millions de dollars en impôts, pénalités et intérêts. Au cours du premier trimestre de 2022, des avis de nouvelle cotisation totalisant 297 millions de dollars ont été reçus à l'égard de transactions de prêt de titres similaires pour les années d'imposition 2016 et 2017.

En ce qui a trait à ces deux questions, la Banque est convaincue que ses déclarations fiscales étaient appropriées et conformes aux dispositions pertinentes de la *Loi de l'impôt sur le revenu du Canada* et elle a l'intention de défendre vigoureusement sa position.

Mesures fiscales fédérales canadiennes proposées en 2022

Le 9 août 2022, le ministère des Finances a publié des projets de propositions législatives se rapportant aux mesures fiscales annoncées dans le budget fédéral le 7 avril 2022. Ces mesures fiscales comprennent le dividende temporaire pour la relance du Canada, au titre duquel la Banque paiera un impôt ponctuel de 15 % sur le « revenu imposable » supérieur à 1 milliard de dollars. Elles comprennent également une augmentation de 1,5 % du taux d'imposition s'appliquant à son revenu imposable futur dépassant 100 millions de dollars. Les projets de propositions législatives ont fourni davantage de détails sur la base de calcul du dividende temporaire pour la relance du Canada, y compris le fait que le « revenu imposable » sera calculé selon le revenu imposable moyen pour les années d'imposition 2020 et 2021. Les mesures fiscales proposées seront prises en compte dans les états financiers au cours de l'année d'imposition pour laquelle elles seront quasi adoptées et le dividende temporaire pour la relance du Canada sera à payer en montants égaux sur une période de cinq ans. La période de consultation publique est en cours jusqu'au 30 septembre 2022 avant que les projets de propositions législatives ne passent à l'étape de la lecture.

L'incidence de ces mesures fiscales proposées n'a pas été prise en compte dans les résultats financiers de la Banque au 31 juillet 2022, étant donné qu'elles n'avaient pas encore été adoptées, ce qui ne peut se produire avant la troisième lecture.

21. Acquisition et cession

Acquisition

Acquisition menée à terme au cours de la période précédente

Scotiabank Chile

Au cours du deuxième trimestre de 2022, la Banque a réalisé l'acquisition, auprès de l'actionnaire ne détenant pas le contrôle, d'une participation supplémentaire de 16,8 % dans Scotiabank Chile en contrepartie de 1,2 milliard de dollars, ce qui a porté sa participation à 99,8 %. La contrepartie se composait d'un montant en trésorerie de 650 millions de dollars et de l'émission de 7 millions d'actions ordinaires évaluées à 569 millions de dollars. L'augmentation de la participation est entrée en vigueur le 27 février 2022. Cette transaction a été comptabilisée à titre d'opération sur capitaux propres et n'a pas entraîné de changements à la valeur comptable des actifs et des passifs de la filiale ou au goodwill connexe de la Banque.

Scotiabank Chile est prise en compte dans le secteur Opérations internationales.

Cession

Cession annoncée antérieurement n'ayant pas d'incidence sur les résultats financiers de la Banque

Activités au Guyana

Le 9 juin, la Banque a annoncé que l'entente visant la vente de ses activités bancaires au Guyana à First Citizens Bank Limited, conclue initialement le 3 mars 2021, avait expiré et qu'elle avait donc été résiliée conformément aux modalités s'y rapportant.

Service de dépôt direct

Les actionnaires qui le désirent peuvent faire déposer les dividendes qui leur sont distribués directement dans leurs comptes tenus par des institutions financières membres de l'Association canadienne des paiements. Pour ce faire, il suffit d'écrire à l'agent des transferts.

Régime de dividendes et d'achat d'actions

Le régime de réinvestissement de dividendes et d'achat d'actions de la Banque Scotia permet aux actionnaires ordinaires et privilégiés d'acquérir d'autres actions ordinaires en réinvestissant leurs dividendes en trésorerie sans avoir à acquitter de frais de courtage ou d'administration.

Les actionnaires admissibles ont également la possibilité d'affecter, au cours de chaque exercice, une somme ne dépassant pas 20 000 \$ à l'achat d'actions ordinaires supplémentaires de la Banque. Tous les frais liés à la gestion du régime sont à la charge de la Banque.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le régime, il suffit de communiquer avec l'agent des transferts.

Dates de paiement des dividendes pour 2022

Dates de clôture des registres et de paiement des dividendes déclarés sur les actions ordinaires et privilégiées, sous réserve de l'approbation du conseil d'administration.

Date de clôture des registres	Date de paiement
4 janvier 2022	27 janvier 2022
5 avril 2022	27 avril 2022
5 juillet 2022	27 juillet 2022
4 octobre 2022	27 octobre 2022

Assemblée annuelle

L'assemblée annuelle pour l'exercice 2022 aura lieu le 4 avril 2023.

Site Web

Pour obtenir des renseignements concernant la Banque Scotia et ses services, visitez notre site Web, au www.banquescotia.com.

Conférence téléphonique et diffusion sur le Web

La conférence téléphonique sur les résultats trimestriels aura lieu le 23 août 2022, à 8 h (HAE), et devrait durer environ une heure. Les parties intéressées sont invitées à accéder à la conférence directement, en mode écoute seulement, par téléphone en composant le 416-641-6104 ou le 1-800-952-5114 (sans frais) et en utilisant le code d'accès 2921392, suivi du carré (#) (veuillez téléphoner un peu avant 8 h HAE). Une diffusion audio sur le Web avec les diaporamas afférents sera accessible par l'intermédiaire de la page Relations avec les investisseurs, au www.banquescotia.com.

Une période de questions suivra la présentation des résultats par la haute direction de la Banque Scotia. Une transmission différée par téléphone de la conférence téléphonique sera disponible du 23 août 2022 au 29 septembre 2022, en composant le 905-694-9451 ou le 1-800-408-3053 (sans frais en Amérique du Nord) et le code d'accès 1127377, suivi du carré (#). La diffusion audio sur le Web sera disponible sur le site Web de la Banque pendant trois mois.

Coordonnées

Investisseurs :

Les analystes financiers, les gestionnaires de portefeuilles et les autres investisseurs institutionnels qui souhaitent obtenir de l'information financière concernant la Banque sont priés de communiquer avec le service Relations avec les investisseurs, Affaires financières :

Banque Scotia
Scotia Plaza – 44, rue King Ouest
Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1
Téléphone : 416-775-0798
Courriel : investor.relations@scotiabank.com

Communications mondiales :

Banque Scotia
44, rue King Ouest, Toronto (Ontario)
Canada M5H 1H1
Courriel : corporate.communications@scotiabank.com

Actionnaires :

Pour obtenir des renseignements sur un changement d'inscription d'actions, un changement d'adresse, les dividendes, les transferts successoraux ou la perte de certificats d'actions, ou pour demander que cessent des envois multiples, veuillez vous adresser à l'agent des transferts de la Banque :

Société de fiducie Computershare du Canada
100, avenue University, 8^e étage
Toronto (Ontario) Canada M5J 2Y1
Téléphone : 1-877-982-8767
Courriel : service@computershare.com

Coagent des transferts (États-Unis)

Computershare Trust Company, N.A.

Livraison le jour suivant :

Computershare
A/S : Services aux actionnaires
462 South 4th Street, Suite 1600
Louisville, KY 40202
Première classe, courrier recommandé ou courrier certifié
Computershare
A/S : Services aux actionnaires
CP 505000, Louisville, KY 40233-5000
Téléphone : 1-800-962-4284
Courriel : service@computershare.com

Pour toute autre demande de renseignements, les actionnaires sont priés de contacter le Secrétariat général :

Banque Scotia
Scotia Plaza – 44, rue King Ouest
Toronto (Ontario) Canada M5H 1H1
Téléphone : 416-866-3672
Courriel : corporate.secretary@scotiabank.com

Quarterly Reports available in English

The Bank publishes its statements and Annual Report in both English and French, and makes every effort to provide them to Shareholders in the language of their choice. If you would prefer to receive shareholder communications in English, please contact Public, Corporate and Government Affairs, The Bank of Nova Scotia, Scotia Plaza, 44 King Street West, Toronto, Ontario, Canada, M5H 1H1. Please supply the mailing label you received, if possible, so we may adjust our records.



 **Banque Scotia**^{MD}

La Banque de Nouvelle-Écosse est une entreprise canadienne constituée avec responsabilité limitée.